Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17878 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 19 JUILLET 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SÉRIES DE L'ÉTÉ

KUNDACION ALLENDE/IMA

GRANDS REPORTAGES

Allende, 1970

Marcel Niedergang raconte le Chili d'Allende **p. 10**

D. R.

BALADE

Pyrénées

Promenade en Haute-Bigorre **p. 26**

SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

José Bergamín Sur la piste de Dumas

AP

MAROC-ESPAGNE

La petite guerre de l'île Persil **p. 2**

SANG CONTAMINÉ

Le parquet contre le non-lieu **p. 8**

ÂNES

La multiplication de Cadichon **p. 9**

International	2	Aujourd'hui	16
France	5	Météorologie	19
Société	7	Jeux	19
Régions	9	Carnet	20
Horizons	10	Abonnements	20
Entreprises	12	Culture	21
Marchés	15	Radio-Télévision	25

PORTRAIT

Benedetto le résistant

P. VICTOR/MAXPPP

L'ACTEUR et dramaturge André Benedetto résiste avec acharnement à la dépolitisation du théâtre et présente à Avignon *Gênes 2001*.

Lire page 24

Pourquoi le capitalisme est malade

ALORS QUE les scandales financiers se multiplient aux Etats-Unis et que les marchés boursiers sont déstabilisés par une crise de confiance sans précédent, de nombreuses réflexions sont engagées, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, en vue de parvenir à une meilleure régulation du système économique. Le 9 juillet, le président américain, George W. Bush, a ainsi annoncé une première série de dispositions, notamment pour améliorer le gouvernement d'entreprise. En France, un groupe de réflexion patronal (Medef et AFEP) conduit par Daniel Bouton, PDG de la Société générale, devrait prochainement publier ses propositions de réforme sur le même sujet.

L'enquête réalisée par *Le Monde* met en évidence que huit questions principales sont au cœur de ce débat : le gouvernement d'entreprise, les normes comptables, les stock-options, le rôle des analystes, des auditeurs et des agences de notation, le fonctionnement de la Bourse et celui des autorités de régulation. Pour éclairer les enjeux de ces dossiers, nous avons interrogé treize personnalités, qui font part de leurs pistes de réflexion, parmi lesquelles Felix Rohatyn, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, Serge Weinberg, président du directoire du groupe PPR, ou Gérard Rameix, directeur général de la COB.

Au cours des prochains jours, *Le Monde* publiera d'autres entretiens avec des dirigeants économiques et politiques pour nourrir ce débat, dont les enjeux portent sur la marche des entreprises et, au-delà, sur les grands équilibres économiques et sociaux.

- ▶ Enron, WorldCom : notre enquête sur le mécanisme de la crise financière
- ▶ Gouvernement d'entreprise, stock-options, contrôle des comptes : les défauts du système
- ▶ Treize acteurs du monde économique proposent leurs remèdes

Lire pages 12 et 13, et notre éditorial page 11

Contrats-jeunes pour toutes les entreprises

POUR EMBAUCHER des 16-22 ans sans qualification, toutes les entreprises pourront bénéficier d'une exonération complète des charges sociales pendant deux ans et d'un allégement de 50 % la troisième année. Avec l'accord de François Fillon, ministre des affaires sociales, et conformément au souhait de Jacques Chirac, la majorité du Sénat a élargi le projet de loi du gouvernement sur les contrats-jeunes. A l'origine, il ne concernait que les entreprises de moins de 250 salariés. 300 000 jeunes pourraient bénéficier d'une mesure qui, selon le gouvernement, coûtera 650 millions d'euros. L'Etat versera directement ces aides aux entreprises, par chèques trimestriels. Le PC a voté contre. Le PS s'est abstenu. Toutes les propositions de la gauche ont été repoussées, notamment celles qui créaient des obligations en matière de formation.

MOINS D'EMPLOIS- JEUNES

Sorties prévisionnelles entre 2002 et 2007

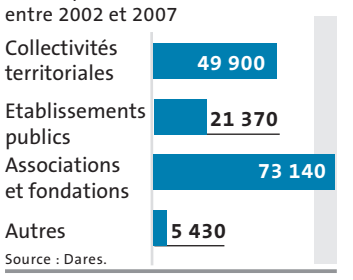

Source : Dares.

Lire page 5

Le « vampire » gallois qui but le sang de mamie Mabel

LONDRES
de notre correspondant

AP

Un peu de Christopher Lee, un peu de *Silence des agneaux,* un peu d'Agatha Christie pour ce qui est de l'intrigue, située dans un coin perdu et désuet. De jolis arrière-plans côté jardin, l'île mystérieuse et mythique d'Anglesey au large de la principauté, un patchwork de lacs et de montagnes à l'atmosphère lourde. Cher à la légende arthurienne, ce centre de rayonnement des pouvoirs occultes célèbre, à longueur d'année, druides, cueillette du gui et sacrifices d'animaux. Ensuite, une vieille dame permanentée, Mabel Leyshon, la victime (*photo*). Une nonagénaire sourde poignardée vingt-deux fois, sans doute avec un pieu, par-derrière, en novembre dernier, alors qu'elle regardait la télévision, en bigoudis, dans son cottage le long d'une route de campagne. Enfin, l'accusé, un adolescent de 17 ans qui, après son forfait, a bu le sang de la mamie afin de devenir immortel. Vous agitez le tout au mixer de la BBC, et vous avez le morbide procès du jeune « vampire » du pays de Galles qui, depuis le 16 juillet, horrifie le royaume de Jack l'Eventreur.

« *Le gamin qui voulait être un vampire* », indique, incrédule, le quotidien *The Independent*. Dans son réquisitoire devant les assises de la cité de Mold, le procureur Roger Thomas a exposé l'hypothèse officielle : « *Il* [le meurtrier, dont le nom ne peut être cité] *avait appris beaucoup sur les vampires, suffisamment pour répondre à deux questions essentielles pour lui : comment devenir un vampire et comment devenir éternel ?* » Après avoir assassiné Mabel dans sa maison de Llanfair, l'assassin, tout de noir vêtu, lui a arraché le cœur, l'a emballé dans un papier journal, puis l'a déposé sur un plateau d'argent. Le garçon a ensuite extrait du sang des jambes de la vieille dame, l'a versé dans une petite casserole avant de le boire. Persuadé qu'il devait tuer pour vivre, le petit vampire se serait-il inspiré des films fantastiques gothiques ou de livres « gore » disponibles à la bibliothèque municipale ? Le procès, au cours duquel aucun détail macabre ne sera épargné aux douze jurés, devra également répondre à cette question.

L'accusé nie les faits. Les enquêteurs ont arrêté ce jeune homme mi-paumé, mi-marginal sur la base de son interpellation un mois auparavant : il avait agressé une étudiante allemande pour qu'elle lui morde le cou, persuadé qu'elle était un vampire.

Marc Roche

TOUR DE FRANCE

Armstrong et Galdeano dans les premiers cols

JOËL SAGET/AFP

LA PREMIÈRE ÉTAPE de montagne, jeudi 18 juillet, devait permettre aux champions de se mesurer sur les pentes pyrénéennes. Le maillot jaune, Igor Gonzalez de Galdeano (*photo*), empêtré dans une « vraie-fausse » affaire de dopage, devra résister aux assauts de Lance Armstrong. Mercredi, un enfant de 7 ans a été tué par une voiture de la caravane publicitaire.

Lire pages 16 et 17

POINT DE VUE

Hôpital : la cassure des 35 heures

par Jean de Kervasdoué

LES ORGANISATIONS rigides sont comme le chêne de la fable : il arrive qu'elles se rompent. Il en fut ainsi de l'Etat soviétique. Il est à craindre que ce ne soit aujourd'hui le cas de l'hôpital public français. Il semble en effet peu vraisemblable qu'il puisse supporter, sans perdre son âme et notre argent, la double contrainte de l'application des 35 heures et des règles européennes sur la durée maximale du travail hebdomadaire, fixée à 48 heures. Ces dernières exigent en outre la récupération systématique d'une journée de repos après une nuit de garde, recommandation saine pour les médecins et leurs malades, mais à court terme fatale pour l'hôpital quand sa mise en œuvre se conjugue avec la réduction du temps de travail.

Il y a un an encore, les services de chirurgie des hôpitaux programmaient les interventions importantes mais non urgentes, comme l'ablation d'une tumeur cancéreuse, dans un délai de quinze jours ; il faut attendre aujourd'hui plus de deux mois. En cette saison estivale, les hôpitaux manquent cruellement de personnel : vacances et RTT obligent ! Les directions sont contraintes de fermer des lits. Les malades, ne sachant pas qu'administrativement ils devraient être en bonne santé, n'en fréquentent pas moins l'hôpital. Au lieu d'être allongés dans un lit, ils le sont sur des brancards, parqués dans les couloirs des services ouverts, sans toilettes, sans sonnette pour appeler l'infirmière, sans intimité, crevant de chaud ou de froid selon les caprices de la météo et l'âge du bâtiment.

Lire la suite page 11

JEAN DE KERVASDOUÉ, ancien directeur des hôpitaux au ministère de la santé, est professeur titulaire de la chaire d'économie et de gestion des services de santé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

M 00147 - 719 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

MÉDITERRANÉE

L'opération militaire, qui a permis, mercredi 17 juillet, aux Espagnols de reprendre le minuscule îlot du Persil, un **ROCHER INHABITÉ**, *« équivaut à une déclaration de guerre »*, a aussitôt protesté le Maroc. Dénonçant ce *« recours à la force pour imposer un diktat »*, Rabat a saisi le Conseil de sécurité de l'ONU et cherche le soutien de la Ligue arabe et de pays africains. *« Nous ne voulons pas être impliqués dans une crise militaire.* (...) *Elle doit être réglée par le dialogue »*, a tout de même tempéré le ministre marocain des affaires étrangères. Cette affaire risque de relancer le débat sur l'avenir des **ENCLAVES ESPAGNOLES** en territoire marocain, en particulier des deux villes de Ceuta et Melilla. Madrid tente de calmer le conflit en proposant que ce rocher soit utilisé conjointement par les deux pays pour des **OPÉRATIONS DE SURVEILLANCE**.

L'îlot du Persil provoque une grave crise entre Maroc et Espagne

La reprise de ce bout de rocher par les militaires espagnols « équivaut à une déclaration de guerre », s'indigne Rabat qui a saisi le Conseil de sécurité des Nations unies et cherche des soutiens dans les pays arabes. Les relations entre les deux pays n'ont jamais été aussi dégradées

*« **CETTE** invasion représente un déni de la légalité internationale et constitue un acte répréhensible qui équivaut à une déclaration de guerre. »* C'est par ces mots très fermes que le secrétaire d'Etat marocain aux affaires étrangères, Taïeb Fassi Fihri, a qualifié mercredi 17 juillet la reprise, le même jour au petit matin, de l'îlot du Persil (Leila pour les Marocains) par les troupes espagnoles. Il s'agit d'une *« agression contre le territoire marocain »*, nuançait en fin de journée le palais royal dans une déclaration lue à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire convoqué par le roi Mohammed VI.

Evincé manu militari du minuscule rocher, posé à moins de 200 mètres de la côte marocaine, le Maroc entend cependant privilégier la voie diplomatique pour récupérer cette portion du *« territoire national »*. *« Nous défendons nos droits et la légalité internationale, mais nous ne sommes pas et nous ne serons jamais un peuple de guerre. Il y a d'autres moyens de se défendre »*, a indiqué mercredi, au cours d'une conférence de presse, le chef de la diplomatie du royaume, Mohammed Benaïssa. Le Maroc a d'ailleurs saisi le Conseil de sécurité de l'ONU à propos de l'intervention de l'Espagne sur l'îlot inhabité qu'une douzaine de militaires marocains avaient investi une semaine auparavant.

Ferme sur le fond, souple sur la forme, le Maroc sait qu'il peut compter sur le soutien de son opinion publique. Des manifestations – jusqu'ici modestes – ont eu lieu hier dans le nord du royaume, et les partis politiques, de la gauche à la droite en passant par les islamistes, appuient le palais royal, qui est au Maroc, davantage que le gouvernement, le centre du pouvoir.

A l'étranger, le royaume peut compter sur le soutien arabe. Hormis l'Algérie, avec qui le Maroc entretient des relations très fraîches, la plupart des autres pays musulmans appuient ses revendications. Tant la Ligue arabe que l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont d'ailleurs appelé l'Espagne à cesser l'occupation de *« l'îlot marocain »*. Le royaume chérifien compte également des alliés en Afrique noire, comme le Sénégal ou le Gabon.

C'est sur le plan économique et financier que, côté marocain, les répercussions de la crise sont à craindre. L'Espagne est le deuxième partenaire économique du royaume et un marché prioritaire pour le tourisme marocain. Or, selon la presse espagnole, des annulations de voyage ont été enregistrées ces derniers jours par les tour-opérateurs ibériques, alors que ce secteur (la deuxième source de devises du royaume après les économies des travailleurs émigrés) traverse déjà une crise sévère. Conséquence des attentats du 11 septembre, les recettes touristiques ont dégringolé de près de 30 % au cours du premier trimestre de l'année, selon les statistiques officielles.

JÉRÔME DELAY/AP

Depuis mercredi 17 juillet au matin, on peut voir, depuis la côte marocaine, le drapeau espagnol flotter sur l'îlot du Persil. Les bérets verts espagnols ont délogé les soldats marocains qui avaient pris possession de l'îlot six jours auparavant. Madrid s'est engagée à évacuer l'île « le plus tôt possible, dès que les conditions pour un retour au statu quo, mais cette fois un statu quo sérieux, seront réunies ».

TERRITOIRE « LIBÉRÉ »

Un autre problème guette l'économie marocaine : le creusement du déficit budgétaire. Il a dépassé 7 % du produit intérieur brut en 2001, et seules les recettes tirées de la privatisation de Maroc Télécom, l'opérateur public de téléphone, ont permis l'an dernier de masquer cette dérive. En 2002, de nouvelles privatisations sont programmées, mais aucune n'est intervenue jusqu'ici. Un déblocage est peu probable à court terme, car des élections législatives sont prévues à l'automne...

Dans ces conditions, pourquoi les Marocains, déjà en froid avec l'Algérie, ont-ils pris le risque d'une nouvelle crise diplomatique avec leur autre voisin, l'Espagne, en allant planter le drapeau chérifien sur un caillou sans importance stratégique ? Il s'agissait, dit-on à Rabat, d'installer un *« poste de surveillance »* pour lutter contre l'émigration clandestine et le trafic de drogue. Et certains responsables marocains d'expliquer que l'îlot Leila, accessible à la fois par de petites embarcations venues de la côte marocaine et par des navires d'un tirant plus respectable, était le lieu de transbordement idéal pour des trafiquants de tout poil.

L'explication n'est qu'à moitié convaincante. La douzaine d'hommes qui ont débarqué sur le rocher avec un drapeau n'étaient pas de simples gendarmes. Ils appartenaient, selon une bonne source, à une unité d'élite, le Groupement d'intervention de la gendarmerie royale (GIGR), l'équivalent du GIGN français.

Pour l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Fernando Arias Salgado, le *« problème de fond »* tient à la volonté de Rabat de mettre un terme à *« la présence de l'Espagne dans le nord de l'Afrique »*. Un élément accrédite cette thèse : l'emploi de termes très durs dans la note remise lundi par les Marocains au gouvernement espagnol. Ceuta et Melilla y sont qualifiées de *« villes sous occupation »*, tandis que l'îlot Leila est présenté comme un territoire *« libéré »*.

Cette phraséologie guerrière a d'autant plus surpris qu'elle rompt avec la politique d'apaisement suivie les dernières années du règne de Hassan II. Un consensus existait alors entre les deux capitales pour éviter tout dérapage.

En rouvrant de façon spectaculaire le dossier des implantations espagnoles, le Maroc avait probablement un autre objectif en tête : disposer d'une carte pour contraindre Madrid à changer d'attitude sur un autre dossier, capital pour la monarchie, celui du Sahara occidental. A l'heure où la France ne cache pas son appui à Rabat, où les Etats-Unis, poussés par l'Arabie saoudite, se sont prononcés en faveur d'une *« autonomie »* pour le Sahara occidental dans la mouvance marocaine, l'Espagne est le seul Etat occidental impliqué dans le dossier à continuer à réclamer – comme l'Algérie – la tenue d'un référendum d'autodétermination dans son ancienne colonie. Or, si jamais elle a lieu, il est probable que la consultation verra le triomphe des indépendantistes du Front Polisario.

Jean-Pierre Tuquoi

Kofi Annan propose ses bons offices

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui *« suit avec inquiétude »* le conflit entre l'Espagne et le Maroc, est *« prêt à offrir ses bons offices si les deux parties le désirent »*, a indiqué, mercredi 17 juillet, un porte-parole. Mais c'est par l'intermédiaire des Etats-Unis qu'ont eu lieu les contacts téléphoniques entre les responsables espagnols et marocains en début de semaine. *« J'ai eu un premier contact avec la ministre espagnole des affaires étrangères à travers le département d'Etat américain »*, a raconté M. Benaïssa au cours de sa conférence de presse. Les Etats-Unis avaient « parrainé » un projet d'accord que l'invasion de l'îlot a fait capoter, écrit mercredi *Le Matin du Sahara*, le quotidien officieux du Palais royal. La diplomatie américaine est active mais neutre dans l'affaire. *« Nous n'avons pas de position »* sur le point de savoir à qui appartient l'îlot, a expliqué un responsable américain.

Un dispositif naval impressionnant

Pour surveiller ses enclaves nord-africaines et pas seulement l'îlot du Persil, l'Espagne déploie actuellement un dispositif aéronaval assez impressionnant. Trois frégates de 4 000 tonnes (les *Navarra, Numancia* et *Baleares*) sont armées de missiles mer-mer Harpoon et embarquent, chacune, deux hélicoptères lance-missiles.

Deux autres frégates de 1 640 tonnes (les *Cazadora* et *Infanta Elena*), équipées notamment de missiles mer-air Sea Sparrow, les escortent, avec à distance un sous-marin lance-torpilles, le *Galerna*, conçu dans des chantiers espagnols à partir des plans du sous-marin français *Agosta*. Un avion de patrouille maritime P-3A Orion surveille la zone depuis une base proche de Séville, où il est stationné, et il est accompagné d'un Citation pour l'observation photographique.

Pour la reconquête de l'îlot du Persil, l'aéronavale espagnole a utilisé, depuis Rota, où ils sont basés, des hélicoptères de transport de troupes Chinook (de conception américaine) et l'armée de l'air espagnole des hélicoptères Cougar (achetés à la France). Les premiers peuvent acheminer 44 commandos et les seconds jusqu'à 24, armés pour des actions « coups de poing » basées sur un débarquement-surprise.

Madrid propose à Mohammed VI un « usage commun » du rocher

MADRID
de notre correspondante

Après l'action, les explications. Laissant l'îlot du Persil, où flottent deux drapeaux espagnols, à la garde de la Légion, le gouvernement de Madrid a entrepris de rassurer l'opinion publique. Très vite après l'intervention, Ana Palacio, ministre des affaires étrangères, et son homologue à la défense, Federico Trillo, s'expliquaient devant le Parlement. *« L'Espagne a été attaquée à un point très sensible de sa géographie.* (...) *Il s'agissait de légitime défense »*, a plaidé le ministre de la défense, se félicitant de ce que l'opération ait été *« parfaitement propre, sans aucun blessé, et en traitant les Marocains avec précaution et respect »*.

Ana Palacio démentait tout accord avec Rabat et faisait valoir que l'Espagne, *« faute de réponse satisfaisante »* à ses demandes, s'était vue *« contrainte »* d'agir. Dans quel but ? Non celui de s'installer sur l'île, mais, insiste-t-elle, pour *« rétablir le règne de la loi et le statu quo antérieur »*. Quant à l'avenir, la ministre a été très claire : *« Nous évacuerons l'île le plus tôt possible, dès que les conditions pour un retour au statu quo, mais cette fois un statu quo sérieux, seront réunies. »*

Une *« bonne solution »*, a-t-elle expliqué, en faisant valoir le désir de Madrid de revenir à de bonnes relations avec son voisin marocain, serait de parvenir à un *« usage commun, partagé, de l'îlot (...), ce qui permettrait aux gendarmes marocains et à la Guardia Civil de mener des opérations contre le trafic de drogue »*. Pour cela, la garantie nécessaire serait *« l'engagement du roi Mohammed VI de ne plus tenter une autre occupation »*.

Les réactions de la classe politique, en général soulagée par le côté « clinique » de cette intervention, sont mitigées. La grande majorité appuie sans réserve l'action du gouvernement, mais plusieurs voix se sont élevées pour critiquer *« l'abus de confiance »* dont aurait été victime le Parlement qui, mardi, avait voté une motion d'appui à la position gouvernementale, sans se douter qu'il y aurait une intervention armée.

Les plus critiques s'inquiètent des conséquences de cette affaire qui va endommager les relations entre les deux pays, détériorer celles de l'Espagne avec le monde arabe ou, pis, contribuer à mettre sur la sellette le devenir de Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles que le Maroc revendique depuis des siècles.

M.-C. D.

Ceuta et Melilla, deux villes-enclaves portes ouvertes à tous les trafics

Dénoncées par le Maroc comme des « colonies archaïques », elles appartiennent depuis plus de quatre siècles à l'Espagne

MADRID
de notre correspondante

Avec l'évacuation *manu militari*, mercredi matin 17 juillet, de la poignée de soldats marocains qui avaient occupé l'îlot du Persil, un rocher inhabité dont bien des Espagnols ignoraient jusqu'à l'existence, Madrid – qui les néglige parfois – s'est vivement rappelée au bon souvenir de ses possessions au nord du Maroc. Hélicoptères, sous-marins, frégates, corvettes et avions de reconnaissance veillent désormais sur le rocher d'Al-Hoceima, sur celui de Velez de la Gomera ou encore sur les trois petites îles Chafarines, situées à moins de quatre kilomètres de la côte.

Mais c'est surtout à Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles plantées depuis 500 ans comme des échardes dans la susceptibilité nationale du Maroc, qui les dénonce comme des *« colonies archaïques »*, que la sécurité a été renforcée.

Ceuta et Melilla sont deux petites villes autonomes aux faux airs nonchalants, qui abritent respectivement 73 000 et 60 000 habitants. Leur statut se rapproche des autonomies régionales espagnoles, avec leur gouvernement et leur assemblée élue. Elles font partie intégrante de l'histoire de l'Espagne, Ceuta depuis 1580, Melilla, depuis 1496. Une longue histoire commune qui plus récemment, surtout dans le cas de Melilla, s'est écrite dans le sang lors de la guerre du Rif, dans les années 1920.

Aussi, rien d'étonnant si les bustes de Franco, qui commença ici son épopée militaire lors de la guerre civile, et de Millan Astray, fondateur de la Légion, s'exposent dans les rues sans complexe. Simple question de mémoire. Car à Ceuta et Melilla, dans les embruns matinaux montés d'une Méditerranée soumise à des températures africaines, c'est encore la sonnerie de la Légion qui réveille tout le monde. Même si, avec le temps, l'armée, encore très présente avec environ 3 500 à 4 000 hommes dans chaque ville, ne les fait plus vivre.

Fonctionnaires (40 % des emplois à Ceuta et 30 % à Melilla) et commerçants en tous genres ont pris le relais, en l'absence d'agriculture et d'une véritable industrie. Les deux villes bénéficient d'exonérations fiscales et d'exemptions dues à leur statut de port franc – héritage du temps du protectorat, où l'on incitait les Espagnols à venir s'y installer – et sont devenues une membrane perméable entre l'Espagne et le continent africain.

ÉCONOMIE « SOUTERRAINE »

Elles sont aussi des portes ouvertes à tous les trafics : de la contrebande à la revente de biens de consommation, en passant par le trafic des immigrés clandestins qui, la nuit, tentent de sauter les doubles haies barbelées, hautes de 3 mètres, qui protègent l'entrée du périmètre des deux villes, dans une ambiance surréaliste de guerre des étoiles, avec caméras infrarouges, radars et patrouilles volantes.

Le point fort de cette contrebande, c'est le haschich produit près de Melilla, dans les collines du Rif (une saisie record de 12 tonnes a eu lieu en 1995). Ceuta a, de son côté, développé une économie « souterraine » qui fait fleurir les boutiques de luxe et alimente une « mafia » locale qui a défrayé la chronique à la fin des années 1990. On avait alors compté six morts après une série de batailles rangées entre les dix clans recensés. Ce « terreau » propice à la corruption avait tenté Jesus Gil y Gil, l'ex-maire de Marbella aujourd'hui condamné pour prévarication, et dont le parti, le GIL, s'était imposé un temps à Ceuta. Ce qui avait fait dire à ses adversaires socialistes : *« Gil, c'est comme une bactérie. Il prolifère dans les sociétés en décomposition. »*

Même si Ceuta possède trente mosquées pour une quinzaine d'églises et si un bon tiers de sa population est musulmane, elle se veut d'abord espagnole et européenne. Et la cohabitation, entre quartiers séparés, n'est pas toujours sans frictions. A Melilla, qui compte, outre 40 % de musulmans, une communauté juive (900 personnes environ) et une autre, infime, d'hindous, les choses se passent mieux, même si les événements du 11 septembre, qui avaient semé un climat de méfiance entre communautés, ont laissé quelques traces.

Avec ses murailles battues par la mer, ses mosquées, ses étonnantes maisons art-déco et ses clubs militaires sortis d'un film colonial des années 1950, Melilla joue, avec assez de succès, la carte de la convivialité : peu de *hidjabs* (voile islamique) sur les cheveux des écolières (50 % des enfants des écoles sont d'origine berbère) qui parlent le tamazight, et un parti politique musulman bien implanté.

Mais cette relative prospérité n'est pas partagée par tous, notamment ces enfants mendiants marocains qui vivent dans les rues et dont le sort a récemment ému l'opinion publique. Pourtant, si les relations avec le Maroc se dégradaient encore et que les frontières en viennent à se fermer, les habitants de Melilla ne seraient pas les seuls pénalisés. Comme à Ceuta, la ville fait vivre toute la région limitrophe. Des milliers de Marocains qui viennent chaque jour travailler et faire du commerce dans les « enclaves » espagnoles se retrouveraient sans rien.

Marie-Claude Decamps

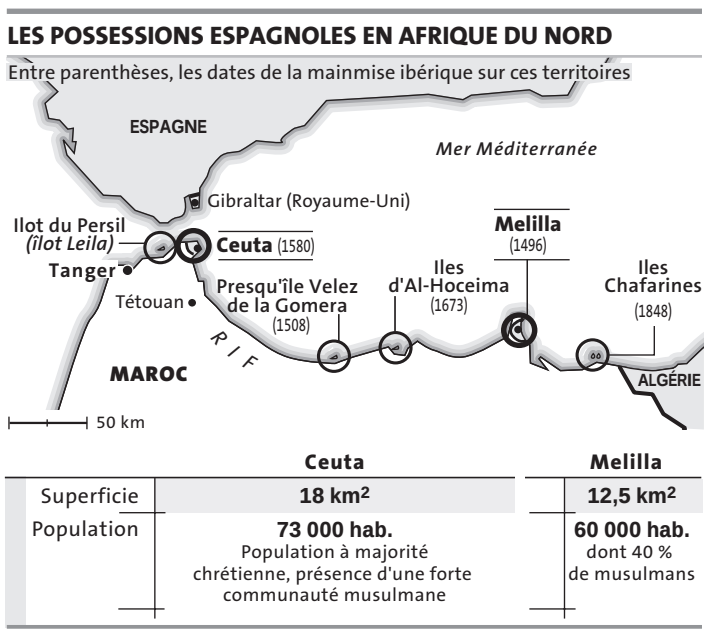

MOBECO
DESTOCKAGE
AVANT GROS TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT
SOMMIERS ● MATELAS
TRÉCA - EPÉDA - SIMMONS - DUNLOPILLO - PIRELLI - BULTEX - SWISSFLEX...
Canapés - Salons - Clic-Clac...
DIVA - DUVIVIER - STEINER - HUCKLA - COULON...
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
148, av. de Malakoff - Paris 16ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Les proches de Saddam Hussein resserrent les rangs derrière leur président face aux menaces américaines

Bagdad prépare sa population à supporter le « fardeau d'une guerre qui risque d'être plus féroce » que l'opération « Tempête du désert » ayant mené à la libération du Koweït en 1991

DEPUIS que, le 8 juillet, le président américain, George W. Bush, s'est dit déterminé à *« utiliser tous les moyens à la disposition »* des Etats-Unis pour obtenir un changement de régime en Irak, Bagdad est sur le qui-vive. Les avertissements du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, les informations publiées par la presse américaine et la visite en Turquie du secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, pour parler de l'Irak n'ont fait qu'accentuer la nervosité des dirigeants irakiens.

La dénonciation des menaces américaines est allée crescendo, avec, en point d'orgue, un discours, mercredi 17 juillet, du président Saddam Hussein. Saisissant l'occasion du trente-quatrième anniversaire de l'accession au pouvoir du parti Baas qu'il dirige, M. Hussein a lancé une violente diatribe contre les Etats-Unis. *« Vous ne pourrez jamais me vaincre. Jamais, même si vous vous rassemblez de tous les coins du monde et si vous invitez aussi tous les diables »*, a-t-il déclaré à l'adresse de *« tous les tyrans* (...) *et oppresseurs du monde »*.

Il a rendu hommage aux citoyens irakiens pour avoir réussi *« à affronter l'injustice et l'agression, refusant de permettre aux flèches des tyrans et de leurs serviteurs de toucher à* [leur] *esprit,* [leur] *détermination*, [leur] *conviction,* [leur] *position*, [leur] *volonté* et [leur] *loyauté ». « L'Irak vaincra et triomphera »*, a-t-il conclu.

REUTERS/HO

« Vous ne pourrez jamais me vaincre. Jamais, même si vous vous rassemblez de tous les coins du monde »
SADDAM HUSSEIN

Depuis trois jours, ses proches et ses collaborateurs ont eux aussi saisi l'occasion de cet anniversaire pour l'assurer de leur loyauté. Du vice-président du commandement de la Révolution, Izzat Ibrahim Al Douri, au ministre de la défense, sultan Hachem Ahmad, en passant par son propre fils cadet, Qoussaï, adjoint au responsable du bureau militaire du parti, par le vice-président Taha Yassine Ramadan et par le président du Parlement, Saadoun Hamadi, tous se sont dits déterminés à le suivre et à affronter toute attaque.

Le Parlement, simple caisse de résonance du régime, s'est engagé à *« se tenir fermement derrière le commandement du président Saddam Hussein et à soutenir toutes les mesures qu'il a prises ou qu'il prendra à l'avenir pour défendre la sécurité de l'Irak, son indépendance et son régime national »*. A l'unisson d'Oudaï, le fils aîné de M. Hussein, les parlementaires ont invité les pays arabes à dénoncer le comportement des Etats-Unis.

Oudaï a, par ailleurs, invité les députés à *« préparer la population aux plans psychologique, militaire et national à s'opposer à toute attaque* (...) *pour supporter le fardeau de la guerre qui risque d'être plus féroce »* que celle qui, en 1991 a permis à la coalition multinationale de libérer le Koweït. Faute de quoi, a-t-il prévenu dans un document soumis au Parlement, le pays risque une *« réédition des actes de trahison »* de 1991, dans une allusion aux soulèvements kurde dans le Nord et chiite dans le Sud, qui ont eu lieu au lendemain de la guerre.

Les parlementaires irakiens ont annoncé, pour leur part, qu'ils avaient l'intention de demander une réunion urgente de la Ligue arabe consacrée aux menaces américaines. Ils se proposent également de réclamer aux représentants permanents des pays arabes aux Nations unies de requérir une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité. Les Parlements arabes devraient être eux aussi invités à débattre du sujet, estiment les députés irakiens.

Lundi, le ministre des affaires étrangères, Naji Sabri, n'avait pas hésité à menacer de *« couper la tête de quiconque osera toucher aux frontières de l'Irak »*.

Mouna Naïm

Les Etats-Unis réactualisent leurs plans de guerre contre l'Irak

UNE ÉVENTUELLE intervention militaire américaine en Irak est à nouveau à l'ordre du jour. Les motifs en sont le refus de l'Irak d'accepter le retour sur son territoire des experts du désarmement et les risques de reconstitution de son arsenal d'armes de destruction massive. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, vient de révéler qu'une réévaluation des éventuels plans de guerre, dont ceux qui concernent l'Irak, était en cours. Le numéro deux du Pentagone, Paul Wolfowitz, est à Ankara pour des concertations sur le sujet.

Chaque jour ou presque, la presse américaine apporte son lot de « fuites » sur les intentions de Washington. Le *Wall Street journal* (WSJ) croyait ainsi savoir, mardi 16 juillet, que certains stratèges militaires étudient la possibilité d'une opération qui serait un moyen terme entre deux extrêmes : un engagement a minima, qui impliquerait l'aviation et quelques centaines de membres des forces spéciales, opérant en coordination avec des forces de l'opposition irakienne et des militaires qui auraient fait défection et, à l'opposé, une intervention massive requérant la mobilisation de quelque 250 000 soldats américains.

Le *WSJ* livrait un luxe de détails sur ladite opération médiane en vertu de laquelle seuls 50 000 à 75 000 militaires seraient engagés. Des pays tels que le Koweït, le Qatar, la Turquie, Bahreïn, Oman et les Emirats arabes unis seraient d'une manière ou d'une autre impliqués. Mais le journal précisait que l'opération en question n'a pas encore pris la consistance d'un plan en bonne et due forme. Le débat au sein de l'administration américaine s'est intensifié, mais Washington n'a pas encore, à ce stade, décidé d'intervenir, ajoutait le journal.

C'est le leitmotiv de tous les responsables américains qui se sont récemment exprimés sur ce sujet, publiquement ou sous le sceau de l'anonymat. Début juillet, le *New York Times* avait rapporté, citant une source qu'il n'avait pas identifiée, que des officiers du commandement central avaient mis au point un plan pour un engagement massif (250 000 hommes). La même source avait, elle aussi, fourni force précisions à ce sujet, tout en indiquant que le projet n'avait pas encore été soumis au général Tommy Franks, chef du commandement central, ni à aucun responsable plus haut placé.

BANALISER L'INTERVENTION

Ce n'est pas la première fois que de telles informations et « fuites » circulent aux Etats-Unis. A la fin 2001, l'administration américaine s'était déjà focalisée sur l'Irak. Des responsables indiquaient que la question n'était plus *« si »* mais *« quand »* aurait lieu une intervention. La presse avait fait état de la possible participation de plus de 200 000 soldats. Les pronostiqueurs prévoyaient le passage à l'acte à l'automne, compte tenu notamment du fait que le Conseil de sécurité de l'ONU devait discuter, en mai, de la reconduction de la formule dite « pétrole contre nourriture » et qu'il fallait attendre la fin des chaleurs de l'été en Irak pour intervenir.

En avril, la presse croyait savoir que l'offensive était repoussée jusqu'au début 2003 et que Washington aurait définitivement opté pour un engagement direct, du fait qu'un coup d'Etat ou qu'un simple appui aux forces de l'opposition aurait peu de chances de succès. Une liste de pays concernés était également énumérée qui tous, alors comme aujourd'hui, avaient démenti avoir été sollicités et s'étaient déclarés hostiles à une telle intervention.

Ce qui est certain, de l'avis général, c'est que Washington est déterminé à en finir avec le régime irakien. George W. Bush en a même fait une de ses priorités dès son accession à la présidence. Il est tout aussi certain, estiment des diplomates occidentaux et des sources de l'opposition irakienne, que la réaffirmation périodique et de plus en plus insistante de cet objectif accroît la pression sur Bagdad ; d'autant que, note un opposant, ces déclarations d'intention se sont accompagnées cette fois-ci de la réunion à Londres d'un conclave d'anciens officiers irakiens, le premier du genre depuis 1991. Du point de vue des Etats-Unis, les mises en garde répétitives auraient une autre « vertu » selon cet opposant : banaliser l'idée de l'intervention militaire.

Quant à la date de l'opération, elle est tributaire de plusieurs considérations, estime-t-on de source diplomatique occidentale et arabe : il faut notamment que le débat soit tranché au sein même de l'administration américaine, que des consultations aient été sérieusement engagées avec tous les Etats alliés et amis, sans oublier les préparatifs militaires. Il est toutefois peu vraisemblable qu'une intervention ait lieu avant les « primaires » prévues pour novembre aux Etats-Unis.

M. Na.

A Tel-Aviv, un nouvel attentat fait cinq morts dont ses deux auteurs

L'opération « Voie ferme » atteint ses limites

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au lendemain de l'embuscade meurtrière tendue contre un bus près de la colonie israélienne d'Emmanuel, en Cisjordanie, un nouvel attentat a été perpétré, mercredi soir 17 juillet, à Tel-Aviv. A quelques secondes d'intervalle, deux hommes ont fait exploser les bombes qu'ils portaient dissimulées dans des sacs à dos, à proximité de l'ancienne gare routière de la métropole israélienne, un endroit particulièrement fréquenté par les travailleurs immigrés. Outre ses deux auteurs, l'attentat a tué trois personnes – dont deux travailleurs immigrés dont la nationalité n'avait pas encore été révélée jeudi matin – et fait plusieurs blessés.

Les explosifs utilisés étaient de faible puissance, a estimé la police, qui a été mise en état d'alerte par crainte de nouveaux actes du même genre. Des barrages routiers ont été dressés aux entrées de Tel-Aviv, et les patrouilles ont été renforcées. Il y a plusieurs mois, un premier attentat avait été perpétré dans ce même quartier. Il avait fait des blessés et son auteur avait été tué.

Survenant alors que les juifs d'Israël observaient depuis quelques heures le jeûne de Ticha Be'av, en souvenir de la destruction du Temple, l'attentat revendiqué par le Jihad islamique a été aussitôt dénoncé par l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat. Il *« n'aidera en rien le peuple palestinien »*, a ainsi estimé Ahmad Abdel Rahman, le secrétaire du gouvernement palestinien. Comme à l'accoutumée, les autorités israéliennes ont réagi en accusant au contraire le chef de l'Autorité palestinienne d'avoir *« encouragé »* les organisations militaires responsables des dernières opérations terroristes commises en Israël et dans les territoires occupés. Le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer, qui avait annoncé la veille la poursuite de la réoccupation des villes palestiniennes de Cisjordanie (à l'exception de Jéricho), s'est prononcé pour le report de mesures destinées à alléger les contraintes sans précédent qui pèsent sur les Palestiniens dans les zones autrefois autonomes et désormais soumises au couvre-feu.

L'attentat-suicide de Tel-Aviv, le premier depuis le début de l'opération militaire « Voie ferme » qui a pour seul objectif la réoccupation prolongée de la plupart des agglomérations palestiniennes, témoigne de ses limites. Décidée il y a un mois, à la suite de deux attentats-suicides perpétrés à Jérusalem, cette opération est intervenue deux mois après l'offensive controversée « Mur de protection » et à la suite d'incursions incessantes dans les zones palestiniennes autonomes. Ces incursions avaient été accompagnées d'arrestations massives, de fouilles systématiques et d'assassinats de responsables présumés de groupuscules militaires clandestins palestiniens.

Au début du mois de juillet, l'un des chroniqueurs militaires du quotidien israélien *Haaretz*, Amos Harel, avait d'ailleurs assuré que pour les services de sécurité israéliens, les responsables les plus importants des factions islamistes

Revendiqué par le Djihad islamique, l'attentat a été aussitôt dénoncé par l'Autorité palestinienne

ou « nationalistes » palestiniennes de Cisjordanie avaient tous été soit arrêtés, soit tués. Cet activisme incontestable n'a pourtant pas mis un terme aux attaques palestiniennes. Depuis le lancement de « Voie ferme », trois attentats ont été perpétrés contre des Israéliens. Avant Tel-Aviv et Emmanuel, une première attaque meurtrière avait en effet été lancée contre la colonie d'Itamar, qui abrite principalement des Israéliens radicaux et qui est située à proximité de la ville palestinienne de Naplouse.

Au total et en l'espace d'un mois, près de vingt personnes ont trouvé la mort à la suite de ces opérations terroristes, que la présence massive de l'armée israélienne dans les zones palestiniennes n'a pas pu empêcher. A cet égard, l'exemple de l'attentat d'Emmanuel est éclairant : le commando palestinien a pu tirer pendant une dizaine de minutes sur le bus, avant l'arrivée des services de sécurité israéliens. Malgré la chasse à l'homme aussitôt déclenchée, trois des quatre membres de ce commando étaient toujours en fuite jeudi matin.

Gilles Paris

Abdul Kalam, troisième président musulman de l'Inde

ISLAMABAD
de notre correspondante en Asie du Sud

Sa longue chevelure argentée qui lui tombe à l'épaule, son air de professeur Nimbus sont familiers à tous les Indiens qui ont vu sa photo à de multiples reprises, notamment lors des essais nucléaires de mai 1998. A 70 ans, Avul Pakir Jainulabdeen Abdul Kalam, qui a passé toute sa vie dans les laboratoires indiens de recherches militaire et spatiale, devait être déclaré, jeudi 18 juillet, 12e président de l'Inde indépendante.

PORTRAIT

Le père du programme de missiles devrait être investi le 25 juillet

Soutenu par la coalition gouvernementale que conduisent les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien) et par le principal parti d'opposition, le Congrès, son élection par les 4 896 représentants au Parlement national et aux Assemblées des trente Etats ne faisait pas de doute. Sa seule rivale, Lakshmi Sehgal, une ancienne assistante de Su Bhas Chandra Bose, le père de l'armée nationale indienne qui avait combattu au côté du Japon durant la seconde guerre mondiale, était soutenue par les partis communistes, qui ne représentent que 10 % des voix.

Fils d'un pêcheur de l'Etat du Tamil Nadu, Abdul Kalam a commencé son éducation à l'école du village de Rameshwaram, avant d'obtenir un diplôme de mécanique aéronautique à l'Institut de technologie de Madras. Bien que né dans une famille musulmane, Abdul Kalam affirme lire chaque matin la Bhagavad Gita, un livre saint de l'hindouisme. Il est végétarien. Sa religion, au moins d'origine, n'est toutefois pas étrangère à son élection, car, comme l'écrivait le quotidien *The Hindu* dans un éditorial, *« il semble évident que le soutien apparemment enthousiaste du BJP pour sa candidature* (...) *soulignait le désir de détourner l'attention de l'horrible et impardonnable carnage sectaire au Gujarat »* en mars. Contrairement à son prédécesseur, K. R. Narayanan, qui a condamné les violences religieuses dans cet Etat gouverné par le BJP, dans lesquelles près de 2 000 musulmans ont été massacrés, Abdul Kalam a évité tout commentaire.

Considéré par beaucoup comme le père des programmes de missiles indiens, dont les succès sont mitigés, Abdul Kalam a récemment réitéré son appui au programme nucléaire, affirmant que *« la dissuasion nucléaire des deux côtés* [Inde et Pakistan] *a aidé à éviter la guerre »*. Il a aussi plaidé pour une Inde militairement puissante, affirmant que l'Inde avait été envahie à plusieurs reprises dans l'Histoire à cause de sa faiblesse militaire.

Il a toutefois souligné que son

REUTERS/B. MATHUR

élévation à la présidence ne signalait pas d'intentions belliqueuses. Très bien accueilli dans l'opinion, la candidature d'Abdul Kalam a inquiété tous ceux qui craignent que son manque d'expérience politique ne soit un handicap en cas de crise. Si la présidence en Inde est largement honorifique, le président a toutefois les pouvoirs en cas d'impasse politique d'appeler à des élections ou de donner une chance à un parti de former le gouvernement.

Abdul Kalam, troisième président musulman, sera officiellement investi le 25 juillet. Il succédera à l'humaniste et premier « intouchable » à devenir président, K. R. Narayanan. Durant les cinq ans de sa présidence, celui-ci n'aura jamais manqué une occasion de dénoncer les inégalités criantes qui continuent d'assaillir l'Inde.

Françoise Chipaux

La tournée-spectacle du colonel Kadhafi en Afrique

JOHANNESBURG
de notre correspondante

Marginalisé durant le sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Durban du 8 au 10 juillet, le colonel Kadhafi mène depuis une tournée remarquée en Afrique australe pour tenter de rallier les voisins de l'Afrique du Sud à sa cause. A Durban, le leader libyen avait dû ronger son frein. Pas question pour les autorités sud-africaines de le laisser animer son show rodé lors de précédents sommets. A Lomé, par exemple, il y a deux ans, il avait planté sa tente dans les jardins d'un des plus beaux hôtels de la capitale, fait creuser une tranchée sur la plage et fait installer des miradors équipés de projecteurs pour surveiller la mer.

Dès son arrivée en Afrique du Sud, son imposante suite de véhicules a été d'office stationnée à l'aéroport, et il a été prié de déposer les armes avant de se rendre au centre de conférences. Selon la presse sud-africaine, le colonel Kadhafi était arrivé avec un équipement suffisant *« pour déclencher une petite guerre »*, composé entre autres de 27 mitrailleuses, 48 kalachnikovs et de lance-roquettes. Pour transporter son arsenal et ses voitures, il a utilisé deux Boeing, un Antonov et un bateau.

L'Afrique du Sud, qui vient de prendre la tête de la toute nouvelle Union africaine, n'a pas ménagé sa peine pour, diplomatiquement, renvoyer le leader libyen dans les cordes. Le colonel revendique pour l'Afrique de bien plus grandes ambitions que la constitution d'une Union calquée sur le modèle européen, dans laquelle il a du mal à trouver sa place. Il se bat pour la création d'un poste de président de l'Union, qui serait occupé par un chef d'Etat africain à plein temps, la mise en place d'une armée unique et la définition d'une politique étrangère et commerciale commune. Ses propositions ont été renvoyées à un examen ultérieur.

LUTTER CONTRE L'IMPÉRIALISME

Il aura aussi fallu à l'Afrique du Sud et à ses partenaires, l'Algérie, le Sénégal et le Nigeria, beaucoup de tact pour empêcher le leader libyen de torpiller leur projet, le Nepad. Ce nouveau partenariat entre l'Afrique et le reste du monde est basé sur un contrat : démocratie et bonne gouvernance contre aide et investissement.

Pour le colonel Kadhafi, ce projet a un inacceptable relent de colonialisme. *« Les Occidentaux tentent de nous imposer leurs conditions, et nous le refusons, nous ne sommes pas des enfants, ils n'ont rien à nous apprendre. Nous avons notre propre style de vie »*, a-t-il lancé dans un de ses multiples discours enflammés.

Pour tenter de le calmer, les chefs d'Etat ont proposé l'élargissement de 15 à 20 des pays membres du comité de pilotage du projet, sous-entendant que la Libye en ferait partie. Mais cela n'a pas suffi. A Maputo, au Mozambique, deuxième étape de sa tournée, le « guide de la Révolution » a vivement critiqué ce programme, qui vise à imposer à l'Afrique *« un modèle de développement occidental, allant à l'encontre des religions et traditions africaines »*.

Les impératifs démocratiques que des chefs d'Etat africains tentent d'imprimer au continent laissent froid le leader libyen. Pour lui, les pays africains *« n'ont pas besoin de nombreux partis politiques »*. Le colonel Kadhafi n'est pas tout seul dans sa croisade. Il est épaulé par plusieurs pays parmi les plus pauvres et qui bénéficient de ses largesses financières, mais aussi par ceux qui sont en froid, comme lui, avec la communauté internationale.

Dans sa tournée, le colonel va ainsi rendre visite à Robert Mugabe, le président zimbabwéen, dont il appuie sans réserve la très critiquée réforme agraire. Il y a quelques mois, la Libye est venue au secours du Zimbabwe en lui fournissant du carburant. Qu'importe que Robert Mugabe ait été réélu en mars dans un climat de violence et de répression, il symbolise aux yeux du numéro un libyen la lutte contre l'impérialisme.

Les relents démagogues des discours de Mugabe et de Kadhafi reçoivent un écho très positif sur le continent. En Afrique, les deux hommes sont des héros populaires. Mercredi, le leader libyen a été triomphalement accueilli au Malawi. Accompagné du président de ce petit pays, Bakili Muluzi, le colonel a fait un long discours dans un stade où étaient massées 60 000 personnes en liesse. *« Nous voulons des amis comme vous pour nous aider à lutter contre la pauvreté »*, a déclaré le président Muluzi pour le remercier des aides financières de la Libye.

Fabienne Pompey

Des grèves en série touchent les services publics britanniques et mettent en difficulté Tony Blair

Métro de Londres paralysé, un million d'employés municipaux en arrêt de travail : malgré l'annonce d'une forte relance des dépenses budgétaires, les syndicats continuent à mobiliser

LONDRES
de notre correspondant

Ce mois de juillet est marqué par une recrudescence des mouvements sociaux dans les services publics britanniques. Une grève de vingt-quatre heures des conducteurs de métro, protestant contre le plan de semi-privatisation du réseau, a paralysé Londres le 18 juillet. La veille, un million de salariés des collectivités locales – établissements scolaires, ramassage des ordures, transports, services sociaux – ont débrayé. Il s'agit de la grève la plus importante des employés municipaux depuis l'*« hiver du mécontentement »*, en 1979, qui avait fait tomber l'équipe travailliste de James Callaghan.

Tony Blair croyait avoir maîtrisé les syndicats par ses réformes, à l'instar de l'instauration du salaire minimum ou de la signature du chapitre social européen sur le temps de travail ou les droits des travailleurs temporaires. Son chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a présenté le 15 juillet un ambitieux programme de dépenses publiques de 61 milliards de livres (95 milliards d'euros) sur trois ans faisant la part belle à l'enseignement.

Les secteurs de la santé et des transports, deux autres points noirs de l'action gouvernementale, s'étaient déjà taillé la part du lion du budget de l'année fiscale 2002-2003 annoncé au printemps. Quant au « miracle économique » dont le grand argentier se veut l'incarnation, il se porte bien : croissance solide, niveau d'inflation et taux d'intérêt au plus bas, chômage minimal, productivité en hausse.

Or, malgré ces largesses budgétaires et ce bilan économique flatteur, les conflits sociaux se multiplient dans le secteur public évoquant, mais à une échelle bien moindre, les grèves dures qu'avait connues la Grande-Bretagne des tories en 1989 et en 1996. Les syndicats ne réclament pas seulement de meilleurs salaires. La philosophie de restructuration du secteur public adoptée par le Labour rénové, qui vise à associer le secteur privé, est également contestée.

La crise couve entre le gouvernement et la confédération du Trade Union Congress (TUC). Les désaccords se multiplient à propos de ce plan qui viserait en particulier le métro, le réseau de chemin de fer, les écoles et la poste. Les déficiences du secteur public, délabré après dix-huit années d'austérité des conservateurs et quatre années de rigueur économique travailliste, ne cessent d'alimenter la chronique.

RÉSEAU FERROVIAIRE

Or, la restauration des services publics, à laquelle le premier ministre s'est engagé pour son deuxième mandat, déterminera pour une large part le résultat de la prochaine élection. Seule bonne nouvelle pour le gouvernement britannique : la Commission européenne a donné, mercredi, son feu vert à l'enveloppe financière de 37,5 milliards d'euros que Londres veut accorder à Network Rail, société récemment créée pour assurer l'exploitation et l'entretien du réseau ferroviaire.

Dans la fonction publique, le taux de syndicalisation progresse à nouveau après les vaches maigres des années 1980 et 1990. Cette légère avancée du TUC s'est accompagnée de l'émergence d'une nouvelle génération de leaders syndicaux plus radicaux dans les secteurs clefs du chemin de fer, des collectivités locales et de la poste. Avec le récent départ du patron du TUC, le modéré John Monks, Tony Blair perd un allié précieux qui avait noué un partenariat avec le pouvoir. La controverse sur les salaires royaux versés à de nombreux dirigeants de grands groupes favorise de surcroît les exigences sociales.

Pour la première fois depuis sa réélection l'an dernier, M. Blair est sur la défensive. Certes, malgré une légère remontée dans les sondages, le Parti conservateur poursuit sa traversée du désert. Reste que les scandales liés au financement du Parti travailliste, l'autoritarisme de « Tony » envers ses ministres ou les manipulations de l'opinion par ses *spin doctors* (responsables de la communication) ont affaibli le chef de la majorité.

Marc Roche

L'automobile bientôt moins chère dans l'Union européenne... peut-être

BRUXELLES
de notre bureau européen

La Commission européenne a adopté, mercredi 17 juillet, un texte qui fixera, dès 2003, de nouvelles règles pour la vente et la réparation automobile dans l'Union en injectant une dose de concurrence dans un marché cadenassé par les constructeurs. Sans en fournir de preuves définitives, le commissaire italien Mario Monti, auteur du projet, affirme que le consommateur européen sera gagnant et paiera moins cher sa voiture.

L'affaire avait divisé, en février, les « libéraux » et les « régulateurs » au sein de la Commission. Cinq mois plus tard, elle se solde par un accord unanime sur un texte amendé qui prévoit que l'un des points les plus débattus, celui de la *« clause de localisation »*, ne sera définitivement réglé qu'au 1er octobre 2005. Les constructeurs auront jusqu'à cette date pour supprimer cette pratique qui leur permet, à l'heure actuelle, de sélectionner un concessionnaire et de le limiter à un territoire donné, en échange d'une protection contre l'installation d'un concurrent. Les constructeurs garderont le droit de choisir leur concessionnaire mais ne pourront plus l'empêcher de vendre d'autres marques ou d'ouvrir des succursales, dans son pays ou dans un autre Etat de l'UE. Si elle choisit plutôt d'octroyer une exclusivité, une marque ne pourra plus empêcher celui qui en bénéficiera de revendre des voitures à des indépendants, voire à des supermarchés. La Commission n'a pas voulu contraindre les constructeurs à fournir les grandes surfaces, mais celles-ci pourront devenir des distributeurs automobiles si elles répondent aux critères fixés.

L'autre grand axe de la réforme adoptée est la dissociation entre la vente et l'après-vente et la mise sur un pied d'égalité des garages « de marque » et des réparateurs indépendants. Les constructeurs ne pourront plus réserver les documents techniques et l'outillage aux garages agréés par eux. Quant aux vendeurs, ils ne seront plus tenus d'assurer les réparations, qu'ils confieront, s'ils le veulent, à des établissements reconnus.

PIÈCES DE RECHANGE

Les marques perdront un autre monopole, particulièrement lucratif pour elles : celui des pièces de rechange. La direction de la concurrence de la Commission a relevé que, sur un modèle moyen, 80 % des composants sont fabriqués par des équipementiers. Or le client d'un réparateur agréé n'avait pas, jusqu'ici, le choix entre une pièce de la marque et celle d'un autre producteur. Les fonctionnaires de Bruxelles ont dès lors relevé des marges de 400 % sur certaines pièces de rechange...

Mario Monti pense que le consommateur devrait, à l'avenir, bénéficier également d'une baisse des prix à l'achat d'un véhicule neuf. Le commissaire refuse pourtant de chiffrer cette diminution ou de certifier que sa réforme mettra fin à de grandes disparités au sein des Quinze : si certaines marques du haut de gamme affirment vouloir harmoniser leurs prix, d'autres pratiquent toujours des différences de 20 %, 30 %, voire 50 % au sein de l'Union. Cela a d'ailleurs valu de lourdes amendes à des constructeurs qui interdisaient en outre à leurs concessionnaires la vente à des ressortissants d'un autre Etat membre.

D'autres incertitudes sont liées à la réforme prévue, dont celle d'une accélération de la concentration dans le réseau de la distribution. On prévoyait déjà, avant l'adoption du plan Monti, que le nombre de concessionnaires diminuerait de 20 % à 25 % d'ici à 2010. La Commission pense que le nouveau règlement permettra à une partie d'entre eux de se reconvertir en réparateurs. Pour ce qui est du risque évoqué à l'époque par le commissaire Michel Barnier, qui s'inquiétait de la possible disparition des concessions dans les zones défavorisées, le texte renvoie mollement la balle aux constructeurs : à eux d'arrêter les bons choix commerciaux.

Jean-Pierre Stroobants

Vache folle : la France est menacée de sanctions financières

Bruxelles demande à la Cour de justice de condamner l'embargo sur les viandes britanniques

LE TRIPLE étau, sanitaire, juridique et financier, ne cesse de se resserrer. Pressée depuis plusieurs mois par la Grande-Bretagne, la Commission a, le 17 juillet, demandé à la Cour de justice de l'Union européenne d'infliger, au plus vite, à la France une astreinte quotidienne de 158 250 euros. Aux yeux de Bruxelles, Paris demeure coupable de maintenir, depuis trois ans, un embargo sur les viandes bovines britanniques, pour des raisons de santé publique liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle).

David Byrne, commissaire européen en charge de la santé des consommateurs, a expliqué le 17 juillet à l'agence Reuters qu'une telle initiative était, selon lui, de nature *« à faire réfléchir »* les Etats membres de l'Union. Sans surprise Londres s'est chaudement félicité de la décision de la Commission européenne, Margaret Beckett, ministre britannique de l'agriculture, déclarant : *« Il n'y a plus d'excuse pour que la France ne lève pas son embargo. »*

Les menaces de la Commission ont laissé impassible le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin qui, sur ce sujet, entend ne rien modifier à la gestion du gouvernement Jospin, soutenu en l'espèce par le président Jacques Chirac. La Cour de justice mettra trois ou quatre mois à se prononcer et la France a fait savoir qu'elle prendrait une décision en septembre.

M. Raffarin a confirmé, le 17 juillet, les informations distillées ces derniers jours par Noëlle Lenoir, ministre des affaires européennes, et par Hervé Gaymard, ministre de l'agriculture. Avant de trancher sur cette question, le gouvernement attend – comme la loi de sécurité sanitaire l'impose – l'avis demandé à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa).

DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE

« Il y a désormais des données plus solides qu'en 1999 pour comparer la sécurité sanitaire des viandes bovines d'origine britannique et celle des viandes consommées en France, a déclaré au *Monde* Martin Hirsch, directeur général de l'Afssa. *Il y a trois ans, nous ne disposions pas du recul suffisant pour apprécier l'efficacité des mesures de protection prises en 1996 par le Royaume-Uni. Les conditions de maîtrise du risque dans les deux pays se sont améliorées. Compte tenu des évolutions épidémiologiques depuis 1999, la question est très ouverte et l'agence ne prendra en compte que des considérations scientifiques et sanitaires. »*

D'ici au mois de septembre, l'Afssa s'attachera notamment à déterminer si les conditions restrictives applicables au Royaume-Uni (où les animaux pouvant être consommés doivent avoir un âge compris entre 6 et 30 mois) sont suffisantes, compte tenu du fait que le prion pathologique responsable de l'ESB est loin d'avoir disparu du cheptel britannique.

Au vu des dernières données épidémiologiques qui leur ont été récemment communiquées par leurs homologues britanniques, les spécialistes français des maladies à prions estiment que ce cheptel est entre 7 et 10 fois plus contaminé que les bovins français. A cette estimation, il faut ajouter le fait que les autorités britanniques ont toujours refusé de mettre en place un dépistage systématique des bovins destinés à la consommation – au motif que les animaux de plus de 30 mois ne sont pas consommés – alors que la France, l'Allemagne et l'Italie ont décidé d'abaisser à 24 mois le seuil du dépistage obligatoire.

Les spécialistes de l'Afssa estiment que les caractéristiques des tests de dépistage utilisés de manière systématique depuis le 1er janvier 2001 permettent de penser que, chaque année, il ne peut plus y avoir plus d'un bovin contaminé susceptible d'entrer dans la chaîne alimentaire humaine. Ils vont désormais analyser la situation britannique et tenter de préciser si les viandes bovines admises à la consommation outre-Manche présentent un risque potentiel supérieur aux viandes d'origine française.

S'ils devaient conclure que les niveaux de risque sont, tout bien pesé, devenus du même ordre de grandeur, le maintien de l'embargo français serait la manifestation d'une volonté politique qui ne serait plus, alors, fondée sur un rationnel scientifique. La décision du gouvernement français devrait être connue durant la première quinzaine de septembre, c'est-à-dire peu de temps avant que la Cour de justice européenne – si elle choisissait, comme le réclame la Commission, une procédure accélérée – ne rende son arrêt.

Jean-Yves Nau

La Cour constitutionnelle valide le « mariage homosexuel » allemand

KARLSRUHE. Le *« mariage homosexuel »*, légalisé en Allemagne en août 2001, n'est pas contraire à la Loi fondamentale allemande, a estimé, mercredi 17 juillet, la Cour constitutionnelle, suite à une plainte déposée par plusieurs Etats régionaux dirigés par l'opposition conservatrice. Les sages de Karlsruhe ont jugé que le contrat de vie commune entre homosexuels ne représentait pas une attaque à l'égard du mariage traditionnel, car il ne s'adressait pas aux mêmes personnes.

SIPA/DROESE

La Bavière (sud), dirigée par Edmund Stoiber, le candidat conservateur à la chancellerie aux élections de septembre, la Thuringe (est) et la Saxe (est), avaient déposé une plainte contre la loi votée par la majorité parlementaire social-démocrate – écologiste. Edmund Stoiber a indiqué qu'il regrettait la décision de la Cour, mais qu'il ne remettrait pas en cause le *« mariage homosexuel »* s'il arrivait au pouvoir. Entre 4 000 et 4 500 couples homosexuels se seraient mariés depuis la mise en œuvre de la loi. – *(AFP, Reuters.)*

Arrestation en Grèce d'un dirigeant présumé du 17 Novembre

ATHÈNES. La police grecque a arrêté, mercredi 17 juillet, un homme de cinquante-huit ans, soupçonné d'être un dirigeant et peut-être même un membre fondateur du mouvement terroriste du 17 Novembre. L'homme a été interpellé par un commando dans l'île de Lipsos, à 250 km à l'est d'Athènes, où il avait une résidence secondaire. D'après la police, le suspect est un universitaire grec, enseignant à Strasbourg, dont le nom, Alexandre Iotopoulos, avait régulièrement été évoqué ces derniers jours, comme étant celui d'un des cerveaux du *17 Novembre*. Cette interpellation intervient dix-huit jours après la capture, le 30 juin, d'un membre présumé du groupe nationaliste, Savvas Xiros, le premier jamais identifié de cette organisation plutôt classée à l'extrême gauche responsable de vingt-trois assassinats de personnalités grecques, américaines, turques et britannique depuis 1975. – *(AFP, Reuters.)*

Un nouvel attentat islamiste fait six morts en Algérie

ALGER. Six personnes ont été assassinées dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juillet, devant un café, à Médéa (à 80 kilomètres au sud d'Alger). Les victimes ont été mitraillées par des islamistes armés, alors qu'elles étaient attablées à un carrefour, à la périphérie de la ville. Le groupe armé a réussi à s'enfuir quelques instants après, en direction d'une forêt où sont implantés des maquis du Groupe islamique armé. Près de 120 personnes ont été tuées dans des opérations similaires depuis le début du mois de juillet, près de 850 depuis le début de l'année.

Devant cette recrudescence de la violence, les autorités ont décidé de renforcer la sécurité. Le chef de la police, Ali Tounsi, a annoncé que six mille nouveaux policiers allaient être affectés à la lutte contre le terrorisme dans l'Algérois. Le gouvernement a rappelé, le 14 juillet, qu'il se fixait comme *« première priorité, la restauration entière et durable de la sécurité »*. Depuis 1992, selon un bilan officiel, les violences ont fait plus de 100 000 morts en Algérie. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le Français Zacarias Moussaoui s'est défendu d'être fou** dans une série de requêtes adressées au tribunal d'Alexandria (Virginie). Le seul inculpé pour les attentats du 11 septembre considère que l'objectif de la juge Leonie Brinkema qu'il a qualifié de « SS » est de le *« déclarer demeuré dans l'intérêt de la justice américaine »*. Jugé sain d'esprit en avril par un médecin désigné par le tribunal, la juge a laissé entendre que le rapport d'évaluation psychiatrique pourrait être révisé. *« SS Brinkema, je suis musulman, je me battrais et Allah me donnera la victoire »* a réagi Zacarias Moussaoui. – *(AFP.)*

■ **Le policier blanc, accusé de violences** à l'égard d'un adolescent noir dans une banlieue de Los Angeles, devra passer en jugement pour agression, a indiqué, mercredi 17 juilllet, son avocat, John Barnett. Les grands jurés - qui siègent à huis clos - pensent qu'il y a suffisament de preuves pour que Jérémy Morse soit traduit en justice. Les télévisions américaines ont diffusé ces derniers jours une vidéo montrant le policier plaquer un adolescent noir contre une voiture à une station service d'Inglewood, une banlieue de Los Angeles. Tandis que l'adolescent était menotté, le policier lui écrasait le visage, avant de lui asséner un coup de poing. – *(AFP, AP.)*

■ **PARAGUAY : le président du Paraguay, Luiz Gonzalez Macchi**, a levé, mercredi 17 juillet, l'état d'urgence décrété lundi, à la suite de manifestations massives exigeant sa démission. Deux personnes avaient été tuées et plus d'une centaine blessées, lors d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants. M. Macchi a, par ailleurs, refusé de démissionner, affirmant qu'il resterait au pouvoir jusqu'à la prochaine élection présidentielle, prévue pour le 29 avril 2003. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le gouvernement d'Ankara a signé un accord** avec Washington, selon lequel la Turquie financera, à hauteur de 175 millions de dollars (à peu près l'équivalent en euros), sa participation au programme de nouvel avion de combat F-35 (ex-Joint Strike Fighter). Déjà, le Canada, le Danemark, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume uni se sont joints à ce projet américain. – *(Corresp.)*

Quatre-vingt-huit Soudanais ont été condamnés à mort

KHARTOUM. Une juridiction d'exception soudanaise a condamné à mort, mercredi 17 juillet, quatre-vingt huit personnes dans la ville de Niyala, dans l'Etat du Darfour du sud (ouest), pour leur implication dans un affrontement entre deux tribus qui a fait plus de cent morts en mai. Ce tribunal a été mis en place en vertu de l'état d'urgence en vigueur depuis 1999. Au total quatre-vingt quinze personnes étaient jugées pour ce conflit qui avaient opposé les tribus des Razaykat et des Maaliya du 13 au 19 mai.

Après le meurtre d'un policier Razaykat par un policier Maaliya, les Razaykat avaient attaqué le village Maaliya d'Al-Tebet, tuant des dizaines d'habitants et incendiant les maisons. Le président Omar al-Béchir avait formé un comité de sécurité de haut rang, dirigé par le gouverneur du Darfour du sud, le général Salah Ali al-Ghali, pour mettre fin à ces affrontements tribaux qui éclatent généralement dans l'ouest du Soudan à cause de différends sur le pâturage. – *(AFP.)*

FRANCE

SOCIAL

Le Sénat a adopté en première lecture, mercredi 17 juillet, le projet de loi sur les contrats-jeunes. Destiné aux **16-22 ANS** sans qualification, ce nouveau dispositif introduit notamment une exonération totale de charges sociales patronales pendant deux ans. Le ministre du travail, **FRANÇOIS FILLON**, a accepté un amendement sénatorial prévoyant que toutes les entreprises seront concernées, et non plus celles qui ont moins de 250 salariés. Eric Besson (PS) estime que ce projet ne répondra pas aux **BESOINS DES PME** en salariés qualifiés. Le gouvernement veut réduire, dès 2003, le financement des emplois-jeunes par l'Etat, notamment dans les **COLLECTIVITÉS LOCALES** et les associations. Dans les communes où les maires sont entrés au gouvernement, le système est jugé *« positif »*

Le Sénat étend les contrats-jeunes aux grandes entreprises

Le projet de loi a été adopté en première lecture, mercredi 17 juillet. Le ministre des affaires sociales, François Fillon, a accepté un élargissement de cette exonération de charges aux sociétés de plus de 250 salariés. Cette extension se traduira par un surcoût de 30 % pour l'Etat

GROSSES OU PETITES, toutes les entreprises pourront bénéficier d'une exonération complète de charges sociales pendant deux ans et d'un allégement de 50 % la troisième année, pour embaucher des jeunes de 16 à 22 ans sans qualification. Mercredi 17 juillet, François Fillon, ministre des affaires sociales, a donné un tour nettement plus libéral à son projet de loi, discuté en première lecture au Sénat, en approuvant une revendication de la majorité. Après une seule journée de débats, le texte ainsi modifié – sur lequel le gouvernement a demandé un vote en urgence au Parlement – sera examiné le 30 juillet à l'Assemblée nationale.

La droite s'est prononcée à l'unisson en faveur du projet, le PCF a voté contre. Embarrassé, le PS a choisi de s'abstenir. *« C'est politiquement compliqué de s'opposer à une mesure qui vise des jeunes »*, commentait, dans les couloirs, Gilbert Chabroux (Rhône-Alpes), principal orateur du groupe.

Selon M. Fillon, le coût de l'élargissement à toutes les entreprises des nouveaux contrats jeunes devrait augmenter de 30 % le budget prévu par le gouvernement. A terme, les 500 millions d'euros prévus devraient donc se transformer en 650 millions d'euros. Rétroactif au 1er juillet, le dispositif sera néanmoins financé par *« redéploiement »* de crédits en 2002. Curieusement, alors que le ministre avait initialement annoncé avoir calibré son projet sur près de 300 000 jeunes, il a indiqué aux sénateurs que le nombre de contrats passerait de *« 200 000 à 300 000 »*.

L'aide de l'Etat, a-t-il souligné, représentera, *« 2 700 euros par an »* pour un smic, cumulable avec les allégements déjà existants et *« aboutira à supprimer 45 points de cotisations patronales jusqu'à 1,3 smic »*. A l'origine, son projet était réservé aux établissements de moins de 250 salariés. Cette restriction ne fermait pas complètement la porte aux grands groupes qui auraient pu en faire bénéficier leurs sites (*Le Monde* du 11 juillet). Mais la commission des affaires sociales du Sénat, dominée par la droite, a souhaité faire sauter cet ultime verrou.

Son rapporteur, Louis Sauvet (RPR, Doubs) a avancé une série d'arguments : *« Les grandes entreprises sont à même de bien accueillir les jeunes en leur offrant des possibilités de formation plus fortes »* ; *« cela réduit d'autant le risque de télescopage avec les formations par alternance qu'elles utilisent moins »* ; *« il y aurait rupture d'égalité selon que les grandes entreprises sont organisées en établissements ou non »*, a-t-il énuméré. Cette insistance traduit aussi une crainte de la droite qui redoute de ne pas faire le « plein » de contrats. Dans l'esprit de ses élus, le recrutement de jeunes en situation d'échec scolaire pourrait s'avérer peu attractif pour les entreprises.

La gauche s'est insurgée contre ce qu'elle considère comme une faveur faite à *« Monsieur Seillière »*, président du Medef. *« Ce sont les grands groupes qui, une fois de plus, seront les premiers à s'engager dans ce dispositif »*, a lancé Guy Fischer (PCF, Rhône-Alpes). *« M. le ministre, défendez votre texte ! »*, a imploré Gérard Delfau (RDSE, Hérault). *« C'est d'abord une question de justice que les allégements aillent aux PME, sinon le budget sera déjà dépensé par les grandes entreprises, qui ont l'habitude de profiter de ces aides »*, a-t-il ajouté.

« CE N'EST PAS MON TEXTE »

En vain. M. Fillon s'est laissé convaincre par sa majorité d'autant plus aisément que, lorsqu'il avait présenté le texte au conseil des ministres, le 10 juillet, Jacques Chirac lui-même avait réclamé cet élargissement... *« Ce n'est pas mon texte,* a déclaré M. Fillon. *Nous avons eu un débat au gouvernement sur la taille des entreprises éligibles, mais personne ne m'a apporté la démonstration des effets d'aubaine. »* Le ministre a donc levé le *« gage »* – l'argument financier qui peut être avancé par un gouvernement quand un amendement aboutit à une dépense supplémentaire. *« C'est une première étape vers un allégement général du coût du travail »*, a-t-il annoncé.

De bonne grâce, il a accepté trois autres exigences de la majorité sénatoriale. L'expression *« exonérations de charges »* disparaît ainsi du projet de loi au profit de la locution *« soutien de l'Etat »*. Il a aussi accepté de limiter aux temps partiels équivalant au moins à *« un mi-temps »*, comme les emplois-jeunes du précédent gouvernement, le bénéfice des allégements de charges, alors que son projet ciblait l'ensemble des contrats à durée indéterminée. Il a toutefois repoussé un amendement d'Alain Vasselle (RPR, Oise) qui souhaitait étendre jusqu'à 26 ans le dispositif en faveur des jeunes handicapés. Il en a refusé un autre de la commission des affaires sociales, qui souhaitait soustraire, pendant deux ans, les nouvelles recrues au décompte des effectifs de l'entreprise (au-delà de 10 salariés, des élections de délégué du personnel doivent être organisées, à partir de 50, un comité d'entreprise devient obligatoire).

Toutes les propositions de la gauche ont été rejetées, notamment celles qui créaient des obligations en matière de formation. Les jeunes *« en situation d'échec scolaire se détournent des formations qu'ils jugent, à tort ou à raison, décalées par rapport à leurs attentes immédiates »*, a tranché M. Fillon. *« Dans votre hâte, vous avez omis de consulter les partenaires sociaux, ou bien alors, la consultation a été bien courte,* l'a apostrophé M. Chabroux. *Tourneriez-vous déjà le dos au dialogue social ? »* Les élus de gauche ont voulu connaître les intentions du gouvernement sur les emplois-jeunes du précédent gouvernement. *« Nous allons réduire les entrées »*, leur a répondu M. Fillon, tout en assurant qu'en 2002, les 11 000 nouveaux seraient préservés.

Isabelle Mandraud

L'assouplissement des 35 heures dès la rentrée

Le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, François Fillon, a annoncé au Sénat, mercredi 17 juillet, le dépôt d'un projet de loi sur l'assouplissement des 35 heures et les convergences du smic *« dans les tout premiers jours de la prochaine session* [du Parlement] *en octobre »*. *« Le gouvernement s'est engagé* (...) *afin de donner aux entreprises une plus grande liberté pour les heures supplémentaires »*, a-t-il déclaré en précisant : *« Cette question sera débattue avec les partenaires sociaux. »*

M. Fillon a ainsi coupé court aux débats engagés après le dépôt de deux amendements *« d'appel »* sur le sujet, dans le projet de loi portant création des contrats jeunes. Présentés en fin d'après-midi par le sénateur (RPR) de l'Oise, Philippe Marini, rapporteur général du budget, ces amendements prévoyaient notamment de relever à 180 heures le contingent annuel légal d'heures supplémentaires, au lieu des 130 heures fixées par les lois Aubry.

TROIS QUESTIONS À...
ÉRIC BESSON

1 Vous êtes le secrétaire national chargé de l'emploi au PS. Que pensez-vous des contrats sans charges du gouvernement Raffarin ciblés sur les jeunes ?

Le gouvernement joue avec le feu : à un moment où la conjoncture incertaine fait peser des menaces sur l'emploi, il prend le risque de déstabiliser complètement les contrats en alternance, qui, eux, débouchent sur une vraie formation qualifiante. Ce qui n'est pas le cas avec ces nouveaux contrats. Or nous savons bien que le problème numéro un des PME est de trouver des jeunes qualifiés. Il prend ensuite le risque de provoquer des effets d'aubaine colossaux et de pénaliser d'autres salariés en déplaçant le chômage d'une catégorie à l'autre. Je ne crois pas du tout à l'objectif affiché de 300 000 contrats, dont on a bien compris qu'il n'existait que pour suggérer un parallélisme artificiel avec les emplois-jeunes du précédent gouvernement.

Il prend enfin le risque d'annoncer la fin du dispositif des emplois-jeunes. Le faire abruptement peut avoir des conséquences sociales lourdes. Si l'on supprime les aides pour les collectivités locales, pour les associations culturelles et sportives, il va y avoir de très, très gros dégâts.

2 Mais vous partagez le constat que le chômage des jeunes, surtout parmi les moins qualifiés, est reparti à la hausse ?

Oui, mais la suppression des charges n'y répond pas. Une des grandes leçons tirées par le gouvernement Jospin était que l'on ne peut faire de l'insertion sans le trépied emploi-formation-accompagnement. Si l'un de ces trois éléments manque, l'ensemble est bancal. François Fillon néglige les acquis de l'expérience. Aujourd'hui, un jeune beur résidant dans un quartier difficile mais possédant le bac ne rentre pas dans son plan.

3 Vous critiquez les exonérations de charges. Pourtant le gouvernement Jospin les avait bien utilisées aussi...

Oui, mais encore une fois je crois que la démarche d'insertion active n'est pas respectée. Les allégements de charges doivent être un plus et non l'alpha et l'oméga de la politique de l'emploi. Ce n'est pas un problème de coût du travail, mais de formation.

Propos recueillis par I. M.

François Fillon veut réduire les aides de l'Etat aux emplois-jeunes dès 2003

« CONTRATS FILLON » dans le privé contre « emplois Aubry » dans le public : le gouvernement a beau refuser d'opposer les deux dispositifs, l'examen au Sénat, mercredi 17 juillet, du projet de loi destiné à favoriser l'insertion des 16-22 ans dans l'entreprise a relancé les interrogations sur l'avenir des emplois-jeunes, issus de la première loi sociale du gouvernement Jospin.

La droite est convaincue que l'Etat doit aider les jeunes sans qualification (ce qui n'était pas le cas des emplois-jeunes) à entrer sur le marché du travail. Mais elle souligne que leur insertion doit passer par la création de *« vrais emplois »* dans les entreprises – même s'ils sont, eux aussi, massivement subventionnés. Jean-Pierre Raffarin doit donc, dans le même temps, gérer la montée en puissance de ces contrats sans charges et la sortie progressive d'une partie des 250 000 emplois-jeunes.

« Le contrat jeune ne se substituera pas aux emplois-jeunes, a assuré, mercredi, François Fillon, devant les sénateurs. *Notre logique est le soutien des jeunes en entreprises ; cela ne veut pas dire qu'on arrêtera brutalement les emplois-jeunes en cours. »* Le ministre des affaires sociales a néanmoins indiqué que *« les entrées* [seraient] *réduites »* et qu'il prendrait *« le temps de réfléchir avec les collectivités locales et le monde associatif »*. M. Fillon s'était montré plus net en déclarant au *Monde* que, *« notamment pour les collectivités locales, il n'est pas question de pérenniser les aides »* et qu'il fallait *« réduire cette charge extrêmement lourde pour l'Etat »* dès le budget 2003 (nos éditions du 11 juillet).

DANS LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSOCIATIONS, 2/3 DES SORTIES SONT PRÉVUES EN 2003-2004

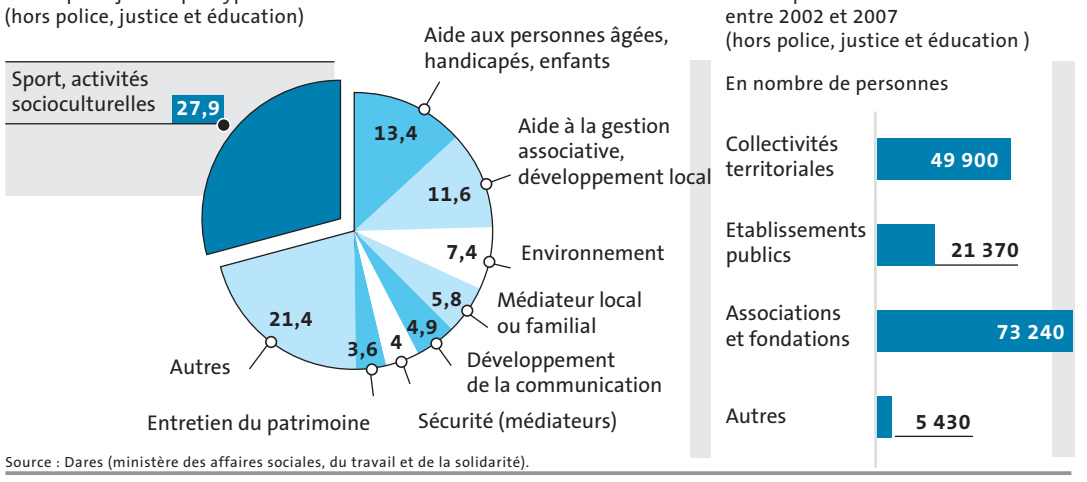

Source : Dares (ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité).

« DISCUSSION AIGUË »

En annonçant, en juin 2001, le maintien d'une partie de ces emplois, Elisabeth Guigou en avait estimé le coût à 6,1 milliards d'euros sur cinq ans. Son successeur estime que la dégradation des finances publiques interdit le financement des deux dispositifs. Entre 2002 et 2007, 150 000 emplois-jeunes verront leurs contrats arrivés à échéance, dans les collectivités locales, les établissements publics et les associations (dont 95 000 en 2003 et 2004), sans compter les jeunes employés dans l'éducation, la police et la justice.

Le gouvernement devrait agir avec prudence. Durant sa campagne, Jacques Chirac s'était voulu rassurant, donnant *« la garantie »* aux jeunes concernés *« qu'ils ne* [seraient] *pas abandonnés à la fin de leur contrat »* et qu'ils obtiendraient une *« titularisation après concours »*, la *« prolongation de leur activité au service d'associations ou de collectivités (après évaluation) »* ou une *« aide pour l'accès à l'emploi en entreprise »*.

Certains ministres défendent pourtant « leurs » emplois-jeunes. Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la ville, a annoncé leur maintien dans les banlieues sensibles. Nicolas Sarkozy, qui avait dénoncé le *« choix dogmatique »* de M. Jospin, affirme qu'il ne créera pas de nouveaux emplois-jeunes, préférant *« favoriser au maximum »* l'intégration, par la voie du concours de gardien de la paix, des quelque 16 000 adjoints de sécurité (îlotage, accueil dans les commissariats, etc.). Il avait proposé, au cours de la campagne, *« une année de formation »* pour ceux qui n'intégreraient pas la fonction publique.

Quant à Luc Ferry, il aura du mal à se séparer des 62 000 aides-éducateurs, qui répondent souvent à de véritables besoins (soutien scolaire, classes d'informatique, aide aux élèves handicapés...). *« Nous sommes dans une phase de discussion aiguë »*, explique-t-on au ministère de l'éducation nationale, où l'on juge le bilan des emplois-jeunes *« plutôt positif »*. *« Cela laisse à penser qu'il existe un volant d'aides-éducateurs qu'il serait utile de conserver, notamment dans le primaire. »*

Au passage, le gouvernement lèvera peut-être l'ambiguïté longtemps entretenue par la droite, qui s'était divisée sur les « emplois Aubry ». Lors de la présentation du texte en conseil des ministres, en août 1997, M. Chirac avait mis en garde contre les risques de *« création massive d'emplois publics permanents »*. Mais le chômage des jeunes était alors perçu comme un fléau, et les élus de droite avaient mis en sourdine leurs critiques et balayé les avertissements du chef de l'Etat. *« L'urgence est telle que nous serions coupables de ne pas tout tenter »*, reconnaissait M. Raffarin, alors sénateur et président de la région Poitou-Charentes, dans *Le Figaro* du 21 août 1997. Jean-Paul Delevoye, alors président de l'Association des maires de France, allait plus loin : l'AMF, indiquait-il, *« adhère »* à un projet *« original et intéressant »*.

Ravis de pouvoir embaucher au meilleur coût (un smic payé à 80 % par l'Etat), maires et présidents de collectivités territoriales s'étaient précipités sur le dispositif Aubry. A commencer par Alain Juppé qui, un mois après le vote de la loi, faisait adopter par le conseil municipal de Bordeaux un contrat avec l'Etat portant sur la création de 200 emplois-jeunes. *« Il n'est pas facile de tirer sur le Père Noël »*, concédait Alain Madelin pour justifier le refus de 41 députés RPR et UDF de voter contre le projet en première lecture.

Jean-Michel Bezat et Marie-Laure Phélippeau

Dans les mairies des nouveaux ministres : « Un système positif »

LORS DE L'EXAMEN du projet de loi Aubry devant le Parlement, à l'automne 1997, l'opposition avait majoritairement dénoncé le dispositif des emplois-jeunes. Confrontés à la situation de l'emploi dans leur commune, la plupart des élus locaux de droite y ont pourtant eu recours. C'est le cas, notamment, de plusieurs des maires qui ont récemment dû abandonner leur mandat après leur nomination au sein du gouvernement Raffarin.

Dans ces mairies, l'appréciation portée sur le dispositif des emplois-jeunes est plutôt positive. Il n'y a guère qu'à la direction des ressources humaines de la mairie de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), terre d'élection de la ministre (UMP-RPR) de la défense, que l'on enregistre ce jugement définitif : *« Michèle Alliot Marie n'a pas souhaité mettre en place ce dispositif, car ce n'est pas son truc. »* A l'inverse, l'ancien maire (UDF) d'Amiens, Gilles de Robien, a joué le jeu de la loi Aubry. Sur les 2 500 agents permanents de la mairie et de la communauté d'agglomération – dont il a gardé la présidence —, 300 sont des emplois-jeunes. *« Nous n'avons pas de reproche à faire à ce dispositif »*, indique son directeur de cabinet, Marc Foucault, qui est aussi conseiller du ministre. A titre d'exemple, M. Foucault évoque les ateliers multimédia animés par des emplois-jeunes, qui existent dans chaque quartier d'Amiens et dans toutes les communes de l'agglomération.

A Mantes-la-Jolie (Seine-Saint-Denis), dont le maire, Pierre Bédier (UMP-RPR), est devenu secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice, la municipalité emploie 150 emplois-jeunes. Le directeur-adjoint des ressources humaines, Jean-Pierre Gualdé, se félicite d'un dispositif qui *« permet d'apporter un nouveau souffle à la collectivité »* et de *« mettre un pied à l'étrier à un grand nombre de jeunes »*. Se disant soucieux de *« mettre en place des formations qualifiantes »* afin de permettre, à terme, l'insertion de ces jeunes, M. Gualdé note que *« ce système est positif si l'on a un regard humain »*. *« C'est ce que nous faisons en aidant notamment les jeunes à passer les concours de la fonction publique »*, précise-t-il.

METTRE LE PIED À L'ÉTRIER

Même tonalité à Valenciennes. Dans l'ancienne mairie du ministre délégué (UMP-UDF) à la ville, Jean Louis Borloo, les emplois-jeunes représentent 35 postes sur 750 agents permanents. Le directeur des ressources humaines, Michel Fontaine, note que si les effectifs sont *« modestes »*, les missions concernées *« ont un intérêt certain »*. Lui aussi se dit soucieux de *« se préoccuper de l'avenir des jeunes »* grâce à des formations qualifiantes. Mais tous ces emplois ne seront pas forcément pérennisés. A Alençon (Orne) – ville d'Alain Lambert, ministre (UDF) du budget —, l'adjoint au maire chargé des ressources humaines, Henri Guérin, prend soin de préciser que *« la collectivité utilise les emplois-jeunes en respectant l'esprit de la loi : les emplois proposés doivent correspondre à des activités non remplies, et permettre d'acquérir une véritable formation »*. Pour M. Guérin, si l'on respecte ces deux conditions, *« le dispositif est totalement positif, car les jeunes ont réellement le pied à l'étrier et ne sont pas sur des voies de garage »*.

A Toulon, dont la mairie a été conquise face au Front national en 2001, par le secrétaire d'Etat (UMP-DL) aux anciens combattants, Hubert Falco, la ville a hérité de 44 emplois-jeunes sur quelque 3 500 agents municipaux. En dépit de la *« situation catastrophique »* des finances communales, Emmanuelle Glénat, chef-adjoint du cabinet de M. Falco, assure que ce dernier s'est engagé à pérenniser leur situation au cours de son mandat.

David Medioni et Jean-Baptiste de Montvalon

M. Raffarin s'engage à faire du lobbying à Bruxelles pour une baisse de la TVA

Il assure qu'elle interviendra dans l'hôtellerie-restauration en 2003

LA PROMESSE de Jacques Chirac de réduire la TVA à 5,5 % pour la restauration est source de bien des tracas pour le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. Dans le cadre de la discussion sur le collectif budgétaire, qui s'ouvre à l'Assemblée nationale, jeudi 18 juillet, les députés communistes ont annoncé leur intention de revenir à la charge sur le sujet.

« Nous déposerons un "amendement Chirac" », a déclaré, mardi, Alain Bocquet, le président du groupe PCF du Palais-Bourbon, en affirmant ne pas vouloir croire que les *« députés UMP ne respectent pas les promesses »* du chef de l'Etat. Le même jour, mardi, le premier ministre a pu mesurer l'impatience des employeurs de la restauration.

« Déraper sur le dossier de la TVA serait dévastateur », l'a prévenu André Daguin, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), convié à venir discuter de la question avec M. Raffarin. *« On repartirait alors vers le poujadisme et l'extrême droite »*, a-t-il lancé, en mettant en avant l'exaspération de sa *« base »*.

Mais, pour parvenir à l'objectif d'abaisser la TVA de 19,6 % à 5,5 % dans ce secteur, ainsi que dans celui des activités culturelles (disques), comme Jacques Chirac s'y est engagé au cours de la campagne présidentielle, le gouvernement français ne peut pas se passer de l'accord de Bruxelles. Pour parvenir à cet allégement fiscal, soumis à la législation européenne, il doit obtenir l'aval des quatorze autres membres de l'Union européenne. C'est pour cette raison que M. Raffarin avait pris soin, en recevant M. Daguin, de s'assurer la présence de Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux affaires européennes. *« L'accord des Quinze ne lui paraît pas surhumain »*, a commenté, à la sortie, le président de l'UMIH.

> Le gouvernement doit obtenir l'aval des quatorze autres membres de l'Union européenne

Afin de prouver la bonne volonté de son gouvernement et de montrer qu'il est prêt à faire du lobbying, le premier ministre a lancé une proposition inhabituelle et surprenante aux employeurs en leur demandant de désigner un... *« témoin »* qui accompagnerait M^me^ Lenoir dans toutes ses démarches européennes. Une suggestion aussitôt acceptée, à une réserve près : *« Je ne veux pas être le coéquipier d'en haut et qu'en bas la base ait le sentiment que la promesse passe à la trappe »*, explique M. Daguin.

M. Raffarin s'est alors empressé de le rassurer en fixant l'échéance au 1er janvier 2003. *« Il ne faut pas le dire trop haut car cela risquerait de braquer l'Europe. Mais le premier ministre m'a dit que les engagements du président de la République, qui sont aussi ceux du gouvernement, seraient tenus »*, affirme M. Daguin. Un brin méfiant, ce dernier a tenté d'obtenir des *« garanties »*.

Il a aussi promis qu'une fois acquise, la réduction de la TVA servirait à *« augmenter, de beaucoup, les salaires des métiers de la restauration »*. A ce sujet, patronat et syndicats ont commencé, mardi, des négociations sur la revalorisation des rémunérations de la branche, qui emploie 650 000 salariés.

Isabelle Mandraud

Les transporteurs critiquent la hausse de la fiscalité des carburants

Après la suppression de la « TIPP flottante » instaurée par le gouvernement Jospin, les professionnels réclament des compensations

A L'EXCEPTION de la Fédération nationale du transport routier (FNTR), les professionnels ont accueilli calmement l'annonce de la suppression des mécanismes de la « TIPP flottante » (taxe intérieure sur les produits pétroliers), un amortisseur fiscal *« exceptionnel et temporaire »* mis en place par le gouvernement Jospin et destiné à limiter les répercussions de la flambée du pétrole sur les prix à la pompe. Les associations de consommateurs ne faisaient pas encore état, jeudi 18 juillet, de réactions à l'annonce de cette mesure qui entrera en vigueur dimanche 21 juillet et devrait se traduire, selon Bercy, par une *« hausse modeste »* des tarifs.

Pour la FNTR, principale organisation patronale du transport routier (15 000 adhérents), la suppression de la « TIPP flottante » constitue *« un abus de fiscalité »* préjudiciable à la compétitivité des entreprises. *« L'Etat tire profit de la baisse conjoncturelle du prix du pétrole et du dollar pour augmenter la fiscalité »*, déplore Jean-Paul Deneuville, délégué général de la FNTR, qui y voit un changement radical de philosophie. Il précise que cette augmentation se traduira par un alourdissement de 0,5 point du coût de revient des entreprises du secteur, déjà *« fragilisées »* par l'*« atonie »* de l'activité et la *« faiblesse »* de leurs marges.

La fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF) souligne que l'Etat pourra désormais *« faire varier à sa guise le montant de la TIPP »* et qu'aucune organisation professionnelle *« ne peut se féliciter d'une augmentation d'impôt »*. Même son de cloche à la Fédération nationale du transport de voyageurs (FNTV) et à la chambre syndicale nationale des ambulanciers, qui s'attend à de vives réactions de ses adhérents et dénonce une distorsion de concurrence au profit des chauffeurs de taxis...

« VOLONTARISME FORT »

Pour autant, ces organisations professionnelles se sont abstenues de publier des communiqués vengeurs et d'attiser l'agacement de leurs troupes : toutes espèrent, en effet, que le gouvernement, après cette première augmentation fiscale, soutiendra les directives en préparation sur le gazole professionnel et sur l'harmonisation de la fiscalité de l'énergie. Certaines fédérations patronales, consultées par Bercy, ont demandé à Francis Mer *« un volontarisme fort »* en la matière. Et souhaitent qu'à tout le moins, il obtienne de Bruxelles une prorogation temporaire du système d'allégement fiscal sur le carburant utilitaire dont bénéficient les professionnels.

La *« TIPP flottante »* avait été instaurée, le 1er octobre 2000, par le gouvernement Jospin, à la suite d'un été « chaud » marqué par les manifestations d'exaspération de professionnels – transporteurs routiers, pêcheurs, agriculteurs – pénalisés par l'augmentation du prix des carburants. Dans son esprit, cette mesure consistait à moduler la TIPP, principal impôt sur les carburants (23 à 2 milliards d'euros en année pleine) dès lors que le cours du brent variait à la hausse ou à la baisse de plus de 10 %. En cas d'envolée du pétrole, en particulier, l'Etat déduisait de la TIPP le surplus de recettes fiscales qui rentrait dans ses caisses au titre de la TVA. Ce mécanisme de vases communicants s'est traduit, au départ, par un allégement de 14 centimes de francs par litre de carburant. Laurent Fabius y avait ajouté un bonus fiscal exceptionnel de 7 centimes de francs par litre.

Le ministère de l'économie et des finances a rappelé que ces deux mécanismes *« étaient configurés pour disparaître dès lors que les cours du pétrole seraient redevenus inférieurs à 25,44 dollars le baril, ce qui est désormais le cas »*. Pour les particuliers, la fiscalité augmentera de 1,83 centime d'euro par litre pour le super sans plomb, de 1,85 centime par le gazole et de 1,68 centime pour le fioul domestique. Une hausse, pour l'instant, *« plus que compensée par la baisse du prix à la pompe, du fait notamment de la remontée de l'euro face au dollar »*, rassure-t-on à Bercy.

Claire Guélaud

OSP publications judiciaires
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex – Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement **contradictoire**, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 25 mars 2002, **Joël, Jean-Jacques GLASMAN**, né le 22 mai 1952 à PARIS 9ème (75) a été condamné à 1 amende de 4.000 euros. le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement, par extraits dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens le Monde et le Figaro et l'affichage également par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des Publications officielles à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt à savoir de la TVA par dissimulation de sommes - fraude fiscale pour la période du 1er janvier 1997 au 9 juin 1997 - courant 1997 et 1998 - PARIS, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. ART 50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 25 mars 2002, **Gérard, Guy SERREAU**, né le 15 mai 1948 à SAVIGNY SUR ORGE (91), a été condamné à 200 jours-amende de 100 euros. Le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement, par extraits dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens le Monde et le Figaro et l'affichage également par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt à savoir de la TVA par dissimulation de sommes - fraude fiscale pour la période du 10 juin 1997 au 31 décembre 1998 - courant 1997 et 1998 - PARIS, faits prévus par ART 1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 20 mars 2002, **Frédéric CARREIRA**, né le 06 septembre 1972 à CHAMPIGNY SUR MARNE (94), a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis. Le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement, par extraits dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens le Monde et le Figaro et l'affichage également par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Interdiction d'exercer toute profession industrielle, commerciale et libérale - 3 ans. Pour soustraction frauduleuse à l'établissment ou au paiement de l'impôt par dissimulation de sommes - fraude fiscale - depuis 1997 et jusqu'en 1999 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 03 avril 2002, **Louis, Jean, Célestin BONNET**, né le 06 février 1937 (age : 58 ans au moment des faits) à MARSEILLETTE (11), a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis, mise à l'épreuve durant 2 ans (articles 132-45 1° et 2° du code pénal). Le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement, par extraits dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens le Monde et le Figaro et l'affichage également par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais du condamné. Pour : soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt par omission de déclaration - fraude fiscale en l'espèce l'impôt sur les revenus dûs au titre des années 1995 et 1996 - au cours des années 1995 et 1996 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I. et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. ART.50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Omission d'écriture dans un livre comptable (de l'année 1996) - fraude fiscale - courant 1995 et 1996 - à Paris, faits prévus par ART.1743 AL.1 1= C.G.I ART.8, ART.9 C.Commerce et réprimés par ART.1743 AL.1, ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement **contradictoire**, rendu par le Tribunal Correctionnel 11ème Chambre, le 26 mars 2002, **Anna CZAYKOWSKA**, née le 17 octobre 1939 à BRZUCHOWICE, POLOGNE, a été condamnée à 10 mois d'emprisonnement avec sursis mise à l'épreuve durant 2 ans, 1 amende de 6.000 euros, interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler toute entreprise commerciale, artisanale, agricole et toute personne morale - 3 ans. Le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement, par extraits dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens le Monde et le Figaro et l'affichage également par extraits pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles à la mairie de la commune où le contribuable a son domicile, le tout aux frais de la condamnée. Pour : Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt par omission de déclaration - fraude fiscale en l'espèce l'impôt sur les sociétés, pour les années 1995 et 1996, à l'établissement ou au paiement total ou partiel de la TVA afférente à la période de janvier et avril 1997 en ce qui concerne la SCI GRENELLE 128 - depuis 1996 et jusqu'en 1997 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt par dissimulation de sommes - fraude fiscale en l'espèce de la TVA de la SCI GRENELLE 128 afférente à la période 1996 (mars, juillet, août, octobre, décembre) et 1997 (février, mai, juin) - depuis 1996 et jusqu'en 1997 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt par omission de déclaration - fraude fiscale en l'espèce à l'établissement ou au paiement total ou partiel de l'impôt sur les sociétés pour l'année 1995, en ce qui concerne la SCI GROULT 44 - courant 1996 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt par dissimulation de sommes - fraude fiscale en l'espèce de la TVA de la SCI GROULT 44 afférente à la période : 4ème trimestre 1995, 2ème et 3ème trimestre 1996, 2ème trimestre 1997 - depuis 1996 et jusqu'en 1997 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I ART.50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement **contradictoire**, 11ème Chambre, le 26 février 2002 . Opposition en date du 22 janvier 2002 au jugement du 03 avril 2001 11ème Chambre. **Marc, Guy, Henri CHASTAGNOL**, né le 18 août 1946 à USSEL (19), détenu, mesure de sûreté : maintien en détention par jugement - 26 février 2002, a été condamné à emprisonnement délictuel - 18 mois dont 12 mois avec sursis, mise à l'épreuve durant 2 ans. Ordonne l'affichage par extraits du jugement à la mairie du domicile du condamné et ce pendant trois mois ; ordonne la publication par extraits du jugement dans le Journal Officiel, le Parisien et le Monde, aux frais du condamné. Pour soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt : Omission de déclaration - fraude fiscale - depuis 1995 et jusqu'en 1996 - à Paris et territoire national et depuis temps n'emportant pas prescription, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. ART.50 $I Loi 52-401 du 14/04/1952. Omission d'écriture dans un livre comptable - fraude fiscale - courant 1995 - à Paris et territoire national et depuis temps n'emportant pas prescription, faits prévus par ART.1743 AL.1 1= C.G.I ART.8, ART.9 C.Commerce et réprimés par ART.1743 AL.1, ART.1741 AL.1, AL.3, Al.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, pour LE GREFFIER EN CHEF.

*Pour vos **Appels d'Offres,** vos **Avis d'Enquêtes** et **Ventes Judiciaires...***

*L'**OSP** est à votre service*

Contactez-nous :

Tél : 01.49.04.01.81/85 - Fax : 01.43.33.51.36

Le parquet s'oppose à la libération de José Bové

BEP/LA DÉPÊCHE DU MIDI

LA COMMISSION d'application des peines du tribunal de grande instance de Montpellier, qui s'est réunie mercredi 17 juillet, a mis en délibéré jusqu'à vendredi, 10 heures, sa décision sur la demande de libération conditionnelle de José Bové. Le parquet s'est opposé, mercredi, à cette requête. Il a en outre annoncé qu'il ferait appel d'une éventuelle décision favorable au leader de la Confédération paysanne, ce qui aurait pour effet de suspendre sa mise en liberté. M. Bové est incarcéré depuis 28 jours à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault). Selon son avocat, M^e^ François Roux, le parquet aurait motivé ses réquisitions par « *le risque de récidive* » et « *le fait que l'opinion publique ne comprendrait pas sa libération alors qu'il encourt une nouvelle peine de quatorze mois de prison* ». – *(Corresp.)*

Le père de M. de Villepin président du groupe centriste du Sénat

XAVIER DE VILLEPIN a été élu, mercredi 17 juillet, président du groupe centriste du Sénat. Seul candidat, M. de Villepin a été élu au premier tour, à l'unanimité. Agé de 76 ans, le sénateur, qui représente les Français établis hors de France, avait quitté la présidence de la commission des affaires étrangères à la suite de la nomination au Quai d'Orsay de son fils, Dominique. André Dulait, sénateur des Deux-Sèvres, lui avait succédé le 10 juillet. A la tête du groupe de l'Union centriste, Xavier de Villepin succède au sénateur de la Mayenne, Jean Arthuis. Ce dernier a été élu, mercredi, président de la commission des finances du Sénat, en remplacement d'Alain Lambert, devenu ministre délégué au budget.

DÉPÊCHES

■ **BAISSE DES CHARGES : le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Gilles Carrez (UMP),** juge *« indispensable »* de baisser les charges et se demande *« s'il vaut mieux privilégier la baisse de l'impôt sur le revenu ou la baisse des charges »*, dans un entretien publié, jeudi 18 juillet, par *La Tribune*. M. Carrez indique que le gouvernement Raffarin devra *« trancher »* pour 2003 entre *« deux problématiques »* : *« D'une part, la répartition entre baisse de l'impôt sur le revenu et baisse des charges, d'autre part, à l'intérieur de la baisse des charges, le choix entre les cotisations patronales et salariales. »*

■ **EDF-GDF : les fédérations FO et CGT de l'énergie et des mines ont critiqué,** mercredi 17 juillet, la méthode gouvernementale de privatisation des entreprises publiques EDF et GDF. Dénonçant le *« rouleau compresseur de la privatisation »*, FO a indiqué qu'elle refuse toujours de négocier une modification du régime de retraite des gaziers et des électriciens que le gouvernement voudrait liquider *« pour que le prix soit le plus élevé possible »*. La CGT dénonce, de son côté, le manque de concertation du gouvernement.

■ **APA : le secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Hubert Falco**, a annoncé, mercredi 17 juillet, que le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), plus coûteuse que prévu, constituait une de ses principales préoccupations. Fin mai, *« plus de 600 000 demandes avaient été enregistrées et 220 000 prestations octroyées à titre individuel »* alors qu'il *« était initialement prévu 800 000 demandes pour 2004 »*, a-t-il souligné.

XAVIER DARCOS, ministre délégué à l'enseignement scolaire, devait, vendredi 19 juillet, lors d'une visite dans un collège de l'Oise participant au dispositif Ecole ouverte, annoncer sa volonté de **DÉVELOPPER CES OPÉRATIONS**. Né en 1991, lorsque Lionel Jospin était ministre de l'éducation, ce dispositif a essaimé tout au long de la décennie, pour concerner 400 établissements en 2001. Les bénéfices de ces opérations, notamment dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP), se traduisent par une **BAISSE DE LA VIOLENCE SCOLAIRE**, un changement de regard des jeunes sur les adultes et **FONT L'UNANIMITÉ** parmi les intervenants. A Créteil (Val-de-Marne), des collégiens témoignent des **RAPPORTS NOUVEAUX** qui s'instaurent pendant l'été, mais l'expérience se heurte à la faible implication des enseignants.

Les « écoles ouvertes » changent le regard des élèves sur les adultes

L'été, des écoles, collèges et lycées accueillent des jeunes ne partant pas en vacances, notamment dans les ZEP. L'opération, lancée en 1991 par M. Jospin alors ministre de l'éducation, propose des activités éducatives, sportives et culturelles. Unanimement saluée, elle va être amplifiée par le nouveau gouvernement

ALLER à l'école sans aller en classe. C'est l'invitation à laquelle sont conviés, depuis onze ans, les enfants et les jeunes qui participent, durant les vacances, à l'opération Ecole ouverte. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, devait, vendredi 19 juillet, lors d'une visite dans l'Oise, rappeler la volonté de la nouvelle équipe de la Rue de Grenelle d'amplifier ce dispositif interministériel, initié dans une poignée d'établissements d'Ile-de-France à l'été 1991 par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale. Un principe simple anime Ecole ouverte : proposer gratuitement aux élèves qui ne partent pas en vacances des activités éducatives, scolaires ou non, dans l'école, le collège ou le lycée qu'ils ont fréquenté tout au long de l'année – ou qu'ils fréquenteront à la rentrée suivante.

MICHEL LEMOINE / SIPA

Depuis 1998, les écoles élémentaires peuvent participer au dispositif Ecole ouverte créé en 1991. Leur arrivée a contribué à accroître le nombre d'élèves accueillis. En 2001, ce sont plus de 200 écoles qui ont ainsi laissé leurs portes « ouvertes » durant les vacances scolaires, et plus de 450 collèges et lycées.

« CHANGEMENT DU REGARD »

Mais c'est aussi l'occasion d'ouvrir l'institution scolaire sur le monde, en *« impliquant les parents, les aînés et les familles des jeunes (...), les acteurs sociaux et le réseau des associations locales »,* précise la charte Ecole ouverte signée entre les partenaires en mars 1998 à l'initiative de Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire, qui a donné un coup d'accélérateur au dispositif. L'expérience, fondée sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants, n'a cessé d'essaimer tout au long de la décennie, avec une croissance plus forte à partir de 1998, qui correspond à l'extension aux mercredis et aux samedis et à l'ouverture aux élèves du primaire.

En 2001, 65 280 jeunes ont participé, à un moment ou à un autre, à une Ecole ouverte, contre environ 20 000 en 1994. Les activités proposées et les modes de fonctionnement sont très variés selon les académies et les établissements, alliant soutien scolaire, sorties culturelles, pratique de sports et loisirs en tout genre. Les bénéfices de ces opérations sont unanimement salués. *« L'expérience est intéressante,* confirme le sociologue Jean-Paul Payet, auteur d'une enquête menée dans la région lyonnaise en 1998. *Mais, curieusement, elle n'est pas assez valorisée. L'éducation nationale a un peu fait cela en demi-teinte, entre engagement et détachement. »*

La première des vertus de ces expériences est d'*« opérer un changement du regard des différents acteurs de l'école les uns vis-à-vis des autres »*, résument Florence et Paul Wallez, du Centre de recherches économiques, sociologiques et de gestion (Cresge), qui ont achevé en mai 2000 une étude sur l'Ecole ouverte dans l'académie de Lille. Les jeunes soulignent le *« climat moins angoissant et autoritaire »*. Le personnel d'encadrement – qui est pour partie le même que durant l'année scolaire – est jugé *« moins sévère »*. Plus détendus, les enseignants *« sont, à nouveau, tournés vers les élèves »*. Il s'ensuit une remotivation des différents personnels de l'établissement et une amélioration du climat interne, qui perdure tout au long de l'année. *« L'impact est spectaculaire »,* raconte, dans *Une école sans violences ?*, de Georges Fotinos et Jacques Fortin (Hachette Education, 2000), Evencio De Paz, principal du collège François-Truffaut de Gonesse (Val-d'Oise), « ouvert » pendant les vacances depuis 1998. *On constate la quasi-disparition des violences verbales contre les professeurs, l'éradication des dégradations des locaux, une chute de l'absentéisme et de l'agressivité. Le recours aux conseils de discipline devient exceptionnel. »* M. De Paz évoque par ailleurs l'amélioration des relations entre les parents et l'école, mais aussi entre les parents et leurs enfants, les premiers reprenant confiance devant la *« démarche volontaire »* des seconds.

IMPACT SUR LA VIE DE QUARTIER

L'impact sur la vie du quartier est plus difficile à évaluer. La plupart de ces actions sont menées dans des zones d'éducation prioritaire. Si *« ramener la paix dans les quartiers n'est pas un objectif officiel de l'Ecole ouverte, c'est volontiers un espoir entrevu,* soulignent les sociologues Dominique Glasman et Catherine Luneau, dans une étude menée en 1998 en région Rhône-Alpes. *A l'expérience, il semble qu'il y ait, assez largement, un leurre »*. Certains, cependant, comme à Avignon, ont noté un apaisement et une baisse des actes de petite délinquance. Mais, d'une manière générale, le dispositif Ecole ouverte ne parvient pas à attirer les élèves le plus en difficulté.

En termes d'amélioration des résultats scolaires, enfin, les bénéfices sont, là encore, difficiles à quantifier. Souvent, les chefs d'établissement mentionnent une meilleure réussite scolaire. Dans le collège de M. De Paz, par exemple, 70 % des élèves qui entrent en seconde accèdent désormais en terminale, contre 50 % avant la mise en place d'Ecole ouverte. Même si le meilleur climat général et un nouveau rapport avec l'école contribuent grandement à favoriser les apprentissages, les activités scolaires proposées, qui représentent 30 % du temps en moyenne, ne sont sans doute pas étrangères à ces améliorations. Mais cette identité propre d'Ecole ouverte, qui la distingue des autres systèmes d'accueil des jeunes pendant les vacances, est délicate à préserver, car la participation des enseignants reste faible. *« L'équilibre entre les activités scolaires et de loisirs est la clé du succès,* assure Bernard Lejeune, directeur du cabinet du recteur de l'académie d'Aix-Marseille, où le dispositif Ecole ouverte fonctionne bien. *Les familles, même celles des quartiers défavorisés dont on pense qu'elles se désintéressent du contenu, attendent de l'institution scolaire qu'elle propose autre chose qu'un simple centre de loisirs. »*

Deux arguments sont principalement avancés pour expliquer la faible participation des enseignants : l'envie de souffler pendant les vacances et la rémunération peu alléchante (un peu plus de 10 euros l'heure). Ce second motif portera moins désormais, puisque le montant horaire a été relevé, en mars, à 26 euros. L'étude Glasman-Luneau avance un autre argument : l'enseignant qui participe à Ecole ouverte est *« paradoxalement plus exposé »* : les *« barrières institutionnelles »* qui assoient traditionnellement son autorité sont absentes : disparition des classes, pas de notes, libre accès à des lieux habituellement contrôlés, tenue décontractée... Le professeur doit *« reconstruire un rapport avec les élèves qu'il doit aménager et "faire tenir" seul »*, sans bénéficier de la *« légitimité d'institution, dont l'école crédite ses agents »*. Pour contrebalancer cette remise en cause des pratiques et d'un statut professionnels, la motivation personnelle, voire un certain militantisme semblent donc indispensables. Ce dont témoigne M. Lejeune, de l'académie d'Aix-Marseille : *« Ce sont souvent les mêmes professeurs qui refusent les heures supplémentaires pendant l'année parce que leur rémunération de fin de carrière leur suffit et qui s'inscrivent pour participer à Ecole ouverte. »*

Yves Goepfers, en charge de ce dossier à la délégation interministérielle à la ville, estime pour sa part que le problème de la participation des enseignants ne sera vraiment réglé que lorsque les heures consacrées à l'Ecole ouverte seront intégrées dans leur temps de service. Un choix politique qui symboliserait le fait que l'école n'est pas circonscrite au temps de l'école.

Luc Bronner

Marie-Laure Phélippeau

65 280 élèves concernés en 2001, dont la majorité en ZEP

● **Participants.** 65 280 élèves de 5 à 22 ans ont participé à Ecole ouverte en 2001, dont 26 821 durant l'été. L'âge moyen est de 13 ans.

● **Etablissements**. Plus de 450 collèges et lycées sont restés « ouverts » en 2001, dont environ plus de la moitié situés en zone d'éducation prioritaire. 200 écoles ont participé, en lien avec un établissement du second degré. Chaque collège ou lycée perçoit une somme forfaitaire de 4 040 euros par semaine, quel que soit le nombre d'élèves accueillis (entre 30 et 150).

● **Encadrement**. Sur les 10 500 personnes volontaires en 2001, 35 % étaient des aides-éducateurs, 20 % des enseignants, 15 % des agents administratifs et techniques, 10 % des chefs d'établissement et des conseillers principaux d'éducation. Les 20 % restants étaient extérieurs à l'éducation nationale (animateurs, anciens élèves, étudiants...).

● **Activités.** 30 % des activités proposées sont scolaires, 27 % culturelles, 22 % de loisirs et 21 % sportives.

● **Financement.** Les crédits publics se sont élevés en 2001 à 8,55 millions d'euros. L'éducation nationale en a financé les deux tiers. Les autres partenaires sont la délégation interministérielle à la ville (DIV), la direction des affaires sociales, la direction de la population et des migrations et le Fonds d'action sociale (FAS).

Un « instrument efficace », selon M. Darcos

Le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, devait se rendre, vendredi 19 juillet, dans l'Oise, pour visiter le collège Louis-Bouland de Couloisy, participant à l'opération Ecole ouverte.

Ce traditionnel déplacement estival prend cette année une dimension un peu particulière. Deux semaines après leur prise de fonctions, Xavier Darcos et Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, ont en effet annoncé leur intention de développer ce dispositif qui *« produit des résultats très intéressants sur le climat des établissements »*.

Selon eux, Ecole ouverte est *« un instrument efficace de lutte contre la violence à l'école »*, qui constitue l'un des dossiers prioritaires du ministre délégué. L'objectif est donc de renforcer le dispositif lancé en 1991 par Lionel Jospin, en *« doublant dans les deux ans la capacité d'accueil »*, ce qui porterait à environ 120 000 le nombre d'enfants et de jeunes accueillis pendant les vacances dans un établissement scolaire.

« On croit que les profs sont pas sympas, mais en réalité ils peuvent l'être »

■ REPORTAGE

Au collège Albert-Schweitzer de Créteil, les élèves font des découvertes

MOHAMED, 13 ans, une bouille de chérubin, a fait une découverte fondamentale en venant, pendant l'été, profiter de l'« école ouverte » dans son collège. Contrairement à ce qu'il imaginait, les adultes de l'établissement sont des gens *« agréables »*. *« On croit qu'ils sont pas sympas mais en réalité, ils peuvent l'être »*, résume-t-il entre deux parties de ping-pong. Le constat est partagé par William, 15 ans, qui entrera en 3e en septembre. Installé dans une autre salle du collège Albert-Schweitzer à Créteil (Val-de-Marne), au milieu d'une dizaine de camarades qui se livrent à des parties acharnées de *Counter strike*, un jeu en réseau où une unité anti-terroriste doit récupérer des otages en abattant ses ennemis à coup de fusils mitrailleurs, il fait état de son étonnement *: « A l'école ouverte, les profs nous ont montré qu'ils peuvent s'amuser »*. Emine, 13 ans, future élève de 4e, n'en revient pas non plus : *« Les adultes ont l'air plus gentils. On voit ce qu'il y a au fond d'eux et qu'ils ont beaucoup d'attention, d'amour pour les élèves. Tout cela on ne le voit pas pendant l'année. »*

Ces déclarations font sourire Roger Dado, enseignant en mathématiques et en français dans ce collège, ouvert pendant le mois de juillet pour accueillir les élèves qui ne partent pas en vacances. Un sourire mais pas une surprise : *« Bien sûr, la force de l'école ouverte, c'est de créer des rapports différents entre les adultes et les jeunes. Au fond, l'intérêt est de leur montrer qu'on est là pour eux »*. La ruse pédagogique est efficace. Les jeux, les sorties collectives à Disneyland, dans les bases de loisirs ou à la Cité des sciences à Paris, l'ambiance plus détendue modifient le regard sur l'école que portent la cinquantaine d'élèves inscrits pendant l'été à l'« école ouverte ». *« Les élèves s'approprient le collège »*, synthétise le principal, Daniel Szelerski. *« Certains élèves découvrent qu'ils peuvent venir au collège sans avoir à y subir des échecs »*, ajoute son adjoint, Guy Combelasse.

Le premier effet est visible à l'œil nu : les dégradations sont plus rares. *« Le collège propose des activités, des jeux, mais on reste dans la continuité de ce qui se fait en classe. C'est toujours l'occasion de travailler sur le rapport à la loi, sur l'importance de la règle »*, indique M. Dado qui veut espérer que ce travail de fond a aussi un impact sur la vie du quartier.

UN « COUP DE MAIN »

A l'origine, l'obtention du label « école ouverte » avait d'ailleurs été facilitée par la réputation de la cité de la Habette dont sont issus un tiers des élèves. *« La Habette faisait partie de la soixantaine de quartiers jugés chauds par Charles Pasqua lorsqu'il était ministre de l'intérieur. Ça a été un argument pour obtenir de participer à l'école ouverte »*, note le principal en reconnaissant que l'impact est difficile à mesurer sérieusement, surtout sur le long terme. *« Au minimum, ça veut dire qu'il y a 50 ou 60 élèves qui sont occupés pendant l'été et qui sont amenés à respecter les règles de l'établissement »*, relève-t-il.

Sur le plan purement scolaire en revanche, les effets restent limités. Pendant l'été, l'« école ouverte » propose d'abord des loisirs, et seulement à la marge quelques activités de révision qui se résument à l'utilisation de logiciels de mathématiques ou de langue. Pendant les « petites vacances », une partie des élèves peuvent en profiter pour avancer leurs devoirs ou demander une aide. *« Il y a quelques élèves pour lesquels le coup de main peut être efficace notamment parce que les adultes sont beaucoup plus disponibles »*, souligne Roger Dado. Mais l'expérience se heurte à la faible implication des enseignants. L'encadrement est assuré par les personnels administratifs et techniques et des animateurs recrutés pour l'occasion – dont quelques-uns sont d'anciens élèves – grâce aux quelque 4 500 euros versés chaque semaine par la préfecture de région.

Un seul enseignant sur les 70 de l'établissement intervient pendant le mois de juillet. *« En fin d'année, les enseignants éprouvent le besoin de se reposer plutôt que de revenir dans le collège »*, explique le principal. Et ce n'est pas la rémunération proposée – autour de 11 euros l'heure, soit deux fois moins qu'une heure supplémentaire traditionnelle – qui peut les attirer.

Dans les périodes où le nombre d'inscrits est le plus important, l'« école ouverte » ne concerne jamais plus d'une centaine d'élèves sur les mille inscrits dans le collège. La plupart sont certes issus du quartier de la Habette, où habitent les familles les plus défavorisées du secteur scolaire. *« Mais nous ne réussissons à toucher qu'une partie des élèves les plus durs »*, reconnaît le principal. Tarek, 12 ans, et Rémy, 13 ans, le confirment avec leurs mots à eux : *« La vraie racaille, elle vient pas ici »*.

MNEF : Olivier Spithakis en correctionnelle

Huit personnes sont renvoyées devant le tribunal

LE DERNIER VOLET des différentes enquêtes ouvertes sur les dérives la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) semble proche de son épilogue judiciaire. Lundi 15 juillet, les juges d'instruction parisiens Armand Riberolles et Françoise Néher ont ordonné le renvoi devant le tribunal correctionnel de huit personnes poursuivies dans l'enquête sur les irrégularités mises au jour dans les secteurs de l'imprimerie et de la communication de la mutuelle. Parmi elles figure l'ancien directeur général de la MNEF (1983-1998), Olivier Spithakis, poursuivi depuis octobre 1999 pour « *détournements de fonds publics, complicité et recel, destruction de preuves, faux et usage de faux* ».

Ouverte en septembre 1998 après la transmission d'un rapport de la Cour des comptes au parquet de Paris, l'information judiciaire s'est concentrée sur les relations entre la MNEF et plusieurs de ses filiales, dont la société Spim – spécialisée dans le courtage en imprimerie. En 1993, Spim avait repris, en location gérance, la société Efic – dont le passif était alors estimé à 15 millions de francs –, symbole des dérives de la mutuelle étudiante et de ses liens avec le parti socialiste.

Principal client d'Efic et actionnaire majoritaire en 1990, la MNEF semble avoir contribué à la déconfiture de cette société. Selon les déclarations faites aux enquêteurs par Philippe Plantagenest, président d'Efic à partir de 1990, l'entreprise aurait déséquilibré ses comptes en rachetant, sur ordre de la MNEF, l'imprimerie de l'Organisation communiste internationaliste (OCI), Abexpress. Ce rachat aurait constitué la contrepartie politique au ralliement au PS d'un groupe de l'OCI dirigé par Jean-Christophe Cambadélis.

« SURFACTURATION DE 20 À 25 %»

« *Jamais mise en concurrence, Efic a pratiqué pendant plusieurs années, au grand jour, avec l'aval tacite de la MNEF, une surfacturation de 20 % à 25 % sur les travaux réalisés par la mutuelle* », indiquaient en octobre 2000 les policiers dans un rapport de synthèse (*Le Monde* du 6 janvier 2001).

BATEAU DE LUXE

Nommé en 1990 à la tête d'Efic, Bruno Pelletier, un ami d'enfance d'Olivier Spithakis, aurait personnellement contribué à la dérive financière de la société. « *M. Pelletier*, indiquait la brigade financière, *a mis en place un système de fausses factures à grande échelle* [8 millions de francs, soit 1 219 592 euros] *qui a permis d'extraire de fortes sommes en espèces de la gestion d'Efic, entre la fin 1990 et 1993* ». « *Ces sommes*, précisaient les enquêteurs, *ont été remises à Wilson Bihi-Zenou* [conseiller de M. Spithakis], *en partie pour assurer l'achat du Derya* », un bateau de luxe souvent mis à la disposition des dirigeants de la mutuelle pour leur usage personnel. MM. Pelletier et Bihi-Zenou ont également été renvoyés devant le tribunal.

En revanche, l'éditeur de presse Alain Ayache et l'avocat Eric Turcon, ancien conseil de la MNEF, bénéficient d'un non-lieu. M. Ayache, mis en examen en février 2000 pour « *recel de détournement de fonds publics* », était soupçonné d'avoir surfacturé, en 1992, une campagne de communication institutionnelle de la MNEF avec la complicité de M. Spithakis. Placé en détention provisoire en mars 1999, M[e] Turcon s'était vu reprocher d'avoir signé un contrat de prêt antidaté.

Au début de l'année, 24 personnes avaient été renvoyées devant le tribunal dans le dossier des emplois fictifs de la mutuelle, dont plusieurs personnalités politiques. Outre M. Spithakis, figuraient notamment M. Cambadélis – ancien numéro 2 du parti socialiste – et l'ancienne conseillère de Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale, Marie-France Lavarini (*Le Monde* du 12 janvier).

Fabrice Lhomme

Sang contaminé : le parquet général a proposé quatre moyens pour annuler le non-lieu

Dans son mémoire transmis à la Cour de cassation, le procureur général de Paris, Jean-Louis Nadal, souligne les contradictions de l'ordonnance controversée

LE CONTENU du mémoire que le procureur général de Paris, Jean-Louis Nadal, a transmis à la Cour de cassation, à l'appui du pourvoi qu'il a formé contre l'arrêt de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris dans le volet non ministériel de l'affaire du sang contaminé, est révélé dans l'édition du *Figaro* du 18 juillet. Présidée par Francine Caron, la chambre de l'instruction avait rendu le 3 juillet une décision constatant « *l'absence de toute infraction de quelque nature que ce soit* ». En conséquence, cette juridiction avait délivré un non-lieu général pour la trentaine de personnes – anciens conseillers ministériels, responsables de santé publique et dirigeants d'organismes publics – renvoyés devant les assises en mai 1999 par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy. Les motivations de cette décision et le délai – plus de vingt-quatre heures – pour les communiquer avaient provoqué la colère des familles de victimes (*Le Monde* du 8 juillet).

Dans son mémoire, Jean-Louis Nadal estime que la décision de la chambre de l'instruction « *ne contient qu'un exposé et une analyse des faits particulièrement succincts au regard de l'importance considérable de ce dossier et procède souvent par voie d'affirmations sans étayer son raisonnement.* » Le procureur général de Paris suggère à la Cour de cassation quatre moyens d'annulation.

« OMIS DE RÉPONDRE »

La chambre de l'instruction indique d'abord que les médecins « *ignoraient la contamination* » des lots de sang. Mais la cour évoque également « *l'état de nécessité* » (notion pénale justifiant la commission d'un délit en cas de danger) dans lequel étaient les prescripteurs pour sauver la vie des hémophiles. Pour Jean-Louis Nadal, il y a là « *contradiction de motifs* ».

Le deuxième moyen porte sur la complicité d'empoisonnement. La décision du 4 juillet affirme que les responsables politiques et administratifs ont sciemment différé des mesures de prévention « *acceptant le risque de sacrifier le devenir et la vie des hémophiles et transfusés* », mais ne retient pas la qualification d'« *empoisonnement* ». Cependant, la chambre de l'instruction s'est abstenue de rechercher la possibilité de poursuivre les mis en examen pour d'autres infractions et « *notamment le délit de non-assistance à personne en péril* ».

Troisième moyen : tout en retenant la possibilité de poursuivre pour « *homicide et blessures involontaires* » , mais en excluant un lien de causalité entre les comportements fautifs et les préjudices des victimes, la chambre n'a pas pris en compte la surcontamination – due à des lots contenant le virus du sida administrés à des personnes déjà séropositives – « *en tant que facteur d'aggravation* ».

Enfin, le procureur général de Paris cite le fait que, bien qu'elle y soit tenue, la chambre de l'instruction « *a omis* » de répondre aux demandes de certaines parties civiles. *(Lire aussi page 11.)*

Paul Benkimoun

Deux agents de la PAF écroués pour trafic de clandestins

DEUX agents de la police aux frontières (PAF) ont été incarcérés, le 26 juin, après avoir été mis en examen pour « *aide à l'entrée, au séjour ou à la circulation, commis en bande organisée* » et « *travail illégal* ». Les deux hommes, l'un gardien de la paix, l'autre agent de sécurité, en fonction à la PAF de Roissy, faisaient entrer sur le territoire des Philippins en transit vers l'Arabie saoudite ou les Emirats arabes unis.

Les Philippins, recrutés par une agence de voyage de Magny-en-Vexin (Val-d'Oise), devaient s'acquitter d'une somme comprise entre 610 et 1 530 euros. Alertés des arrivées, les policiers s'arrangeaient pour faire sortir leurs « clients » sans visa, par une porte de service. Des passeurs prenaient ensuite le relais et les acheminaient vers des ateliers clandestins.

A Lyon, les sans-papiers ont été expulsés du Musée de la Résistance

LYON
correspondance

Ils se sont retrouvés à la rue. Expulsés à nouveau, pour la cinquième fois en moins d'un an (*Le Monde* du 9 juillet). « *On a l'habitude* », disent-ils. Les sans-papiers qui occupaient depuis le 6 juillet le Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD) de Lyon ont été évacués par les CRS, mercredi 17 juillet vers 18 heures 30, après s'être vu notifier une ordonnance d'expulsion prise par le tribunal de grande instance à la demande de la mairie de Lyon, propriétaire du bâtiment.

La cinquantaine de sans-papiers présents ont quitté les lieux dans le calme mais un incident a éclaté quelques minutes plus tard entre les policiers et les demandeurs d'asile qui avaient bloqué brièvement la circulation. Lors de l'intervention des CRS, un jeune Algérien a été blessé à la tête avant de perdre connaissance, victime d'une crise d'épilepsie. Il a été admis aux urgences de l'hôpital Edouard-Herriot sans que son état inspire d'inquiétude. Les sans-papiers s'attendaient à l'intervention des forces de l'ordre depuis mardi matin, après l'échec des négociations avec la municipalité socialiste qui leur avait proposé des conditions d'hébergement « *inacceptables* » à leur yeux : trop précaires, dans un gymnase aménagé, en attendant mieux, ou trop loin, dans des foyers Sonacotra de Grenoble et Valence. « *Ils veulent casser la lutte en nous séparant, en nous envoyant hors de Lyon* », commente Abdel Kader Mourad, un des leaders du collectif lyonnais des sans-papiers qui regroupe 200 étrangers, des Algériens et des Yougoslaves pour la plupart.

« DANS UNE IMPASSE »

Après s'être fait déloger du CHRD, les sans-papiers se sont rendus à pied jusque devant l'hôtel de ville, emportant avec eux un matelas, des couvertures, des banderoles déchirées et quelques vivres. Ils ont été hébergés pour la nuit par le Secours populaire et une librairie anarchiste. « *Nous irons jusqu'au bout. Il faudra que nous soyons patients, forts et courageux. La lutte durera longtemps* », estime Kader, qui envisage déjà une nouvelle occupation. « *Les sans-papiers sont dans une impasse*, se désole Martine Roure, adjointe PS aux affaires sociales. *Ce sont des gens qui souffrent, qui se battent pour leur dignité. Il faut absolument trouver une solution mais celle-ci ne passera que par un changement de ces lois inadaptées qui tolèrent les demandeurs d'asile sans leur donner aucun droit.* »

Elise Victor

Le major général de la gendarmerie remplacé

LE GÉNÉRAL de division Claude Parayre remplace le général Claude Lepetit au poste de major général de la gendarmerie – numéro 2 de la hiérarchie, après le directeur général. Le général Lepetit occupait la fonction depuis février 2002 et, début juillet, il avait été élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée. Il est désormais chargé de mission auprès du chef du contrôle général des armées. Ce départ précipité est lié à la décision de confier l'emploi des gendarmes au ministre de l'intérieur et leur gestion au ministère de la défense. Le général Lepetit était considéré jusqu'à présent comme le « *gardien du temple* » de la spécificité gendarmique. Le général Parayre, lui, était, au cabinet de M. Sarkozy, chargé de préparer le rapprochement entre gendarmes et policiers au titre du renforcement des mesures de sécurité en France.

Les députés ont adopté le projet de M. Sarkozy sur la sécurité

« ***LE PLUS DIFFICILE** commence maintenant* », a conclu Nicolas Sarkozy, jeudi 18 juillet, vers 1 h 30 du matin, après le vote de son projet de loi sur la sécurité. Les députés venaient d'adopter en première lecture le texte, qui doit être discuté au Sénat les 30 et 31 juillet – et pourrait être définitivement adopté au début du mois d'août. L'UMP et l'UDF ont voté pour, le PCF et les Verts contre. Les socialistes, eux, n'ont approuvé que l'article 2, qui prévoit l'augmentation des crédits et des effectifs. La veille, le groupe PS s'était divisé entre partisans de « *l'abstention constructive* » et opposants farouches (*Le Monde* du 18 juillet). Les tensions retombées, seuls cinq députés socialistes ont veillé jusqu'au terme de la séance. Les tenants de l'abstention, menés par Julien Dray, Manuel Valls et Daniel Vaillant, n'étaient pas là. Soulignant à plaisir les contradictions du PS, le ministre de l'intérieur leur a lancé : « *En votant les moyens sans voter la politique, vous nous donnez un chèque en blanc.* »

Ainsi approuvée par les trois principaux groupes de l'Assemblée, l'augmentation importante des crédits alloués à la sécurité porte sur 5,6 milliards d'euros, mobilisés pour la période 2003-2007. Elle doit permettre la création de 13 500 emplois dans la police et la gendarmerie. La complémentarité entre ces deux forces, traditionnellement rivales, doit en outre être renforcée grâce à la communication de leurs fichiers respectifs, et à la mise en cohérence de leurs systèmes de transmission. Les crédits d'équipement et de fonctionnement seront augmentés de 2,5 %. L'une des mesures les plus contestées concerne les dérogations au code des marchés publics pour la construction de casernes et de commissariats, « *énorme marché* » sur lequel le PS redoute la mainmise des grands groupes de BTP. « *Le but est de pouvoir inaugurer un commissariat en moins de neuf ans* », a plaidé M. Sarkozy.

Sur le fond, le texte propose une « *nouvelle architecture de la sécurité intérieure* », avec à sa tête le conseil de sécurité intérieure présidé par le chef de l'Etat, des conférences départementales, des conseils locaux de sécurité et de prévention que présideront les maires. L'UDF a renchéri en réclamant une « *implication plus grande des élus locaux* », déposant plusieurs amendements en ce sens. Le groupe socialiste s'est, pour sa part, inquiété de cette remise en cause de l'équilibre des pouvoirs : « *Cette novation institutionnelle confère au président des prérogatives du gouvernement. Vous faites échapper au contrôle du Parlement tout un pan de la politique* », a estimé Christophe Caresche (Paris).

PROSTITUÉES ÉTRANGÈRES

Le débat entre majorité et opposition a pourtant tourné court : les mesures les plus controversées feront l'objet de projets de loi présentés à l'automne. Le PS en a déduit que le texte adopté jeudi avait été « *bâclé* ». Une série de mesures incluant le blocage des téléphones volés, la lutte contre l'absentéisme scolaire, la répression de la prostitution et le renforcement du contrôle des possesseurs d'armes sera ainsi envisagé à la rentrée. Sans attendre, Thierry Mariani (UMP, Vaucluse) a fait ajouter à l'« *éloignement* » du territoire prévu par le texte pour les prostituées étrangères, le « *retrait définitif de tout titre de séjour* ». Concernant l'absentéisme, M. Sarkozy oscille entre sanctions financières pour les parents, et contraventions pour les cafetiers qui cautionnent l'école buissonière, sans bien expliquer où allait sa préférence.

Soren Seelow

Dominique Perben défend son texte sur le droit pénal des mineurs et la justice de proximité

Il s'en est pris aux critiques, notamment à celles du Parti socialiste

LE GARDE des sceaux contre-attaque. Après avoir présenté son projet de loi d'orientation et de programmation de la justice en conseil des ministres, Dominique Perben a répondu, mercredi 17 juillet en conférence de presse, aux nombreuses critiques adressées à son texte, qui instaure une justice de proximité, durcit le droit pénal des mineurs et revient sur certaines des dispositions de la loi sur la présomption d'innocence. Le ministre s'est notamment défendu de vouloir démanteler la justice des mineurs en assurant qu'il souhaitait « *garder l'équilibre entre éducation et sanction* », inscrit au cœur de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante. Il a, par ailleurs, ironisé sur les protestations du Parti socialiste, en rappelant que son texte de loi était dans le droit fil des « *propositions de MM. Jospin et Dray* » lors de la campagne électorale.

Posté derrière un pupitre bleu azur, portant l'inscription « Justice, les moyens d'agir », le garde des sceaux a d'abord décliné les importants moyens inscrits dans son projet de loi : 3,65 milliards d'euros seront ainsi consacrés à la justice d'ici à 2007, dont 1,75 milliard pour les autorisations de programme, qui permettront de financer la création de 11 000 nouvelles places de prison. La chancellerie prévoit ainsi de créer 10 100 emplois supplémentaires en cinq ans, dont 950 postes de magistrats, 3 500 fonctionnaires des services judiciaires, 3 740 personnels de l'administration pénitentiaire, 1 250 personnels de la protection judiciaire de la jeunesse et 3 300 juges de proximité à titre temporaire, équivalents à 580 temps plein.

M. Perben a ensuite expliqué avoir pris en compte certaines des critiques formulées sur le juge de proximité, qui sera un magistrat non professionnel, intervenant sous forme de vacations et compétent pour trancher les petits litiges civils ou sanctionner les petits délits. Suivant l'avis du Conseil d'Etat, qui avait émis des réserves sur la création d'un nouveau juge par une loi simple, il a renvoyé à une loi organique, qui sera présentée mercredi 24 juillet en conseil des ministres, la définition du statut des juges de proximité. Alors

AFP

« La justice de proximité et les centres fermés étaient aussi les propositions de MM. Jospin et Dray »
DOMINIQUE PERBEN

que les organisations de magistrats dénoncent une « *sous-justice, rendue par des sous-juges* », M. Perben a affirmé que le juge de proximité serait « *un vrai juge, nommé après avis du Conseil supérieur de la magistrature et dont on vérifiera la capacité à remplir sa mission* ». Il a également assuré avoir « *tenu compte des observations des organisations professionnelles* » en circonscrivant leur compétence à l'égard des mineurs aux délits relevant d'une contravention de 4[e] classe, dont la liste sera établie par décret.

Mais le garde des sceaux s'est surtout montré offensif en réponse aux critiques formulées sur la réforme du droit pénal des mineurs. Le projet de loi, qui crée des « *centres éducatifs fermés* », instaure une possibilité de détention provisoire pour les 13 à 16 ans et crée des « *sanctions éducatives* » pour les enfants de 10 à 13 ans, suscite en effet un tollé parmi les professionnels de l'enfance. « *C'est vrai, nous apportons des réponses différentes à la délinquance des mineurs,* s'est exclamé M. Perben, *mais nous gardons l'équilibre entre la répression et la sanction. Nous créons 25 % de postes d'éducateurs supplémentaires. Cela veut-il dire que Perben veut abandonner la fonction éducative de la justice ? Cela n'a pas de sens.* » Le ministre a par ailleurs « *récusé le procès qui nous est fait de vouloir faire augmenter le nombre d'incarcérations* ». « *Je ne peux pas être comptable de la situation d'aujourd'hui,* a-t-il affirmé. *Si les prisons sont aujourd'hui archipleines, ce n'est pas le projet Perben qui les a remplies.* »

Le garde des sceaux a par ailleurs justifié le choix d'une procédure parlementaire d'urgence pour son texte par la promesse du gouvernement de « *tenir ses engagements* ». « *J'ai entendu le message du premier tour de l'élection présidentielle, c'était un message d'inquiétude, pour ne pas dire d'agacement et en tout cas d'insatisfaction à l'égard des questions de sécurité* », a t-il affirmé. Et le garde des sceaux de s'étonner des vives critiques du Parti socialiste, qui a annoncé son intention de voter contre le texte. « *Je voudrais rappeler que la justice de proximité et les centres fermés étaient aussi les propositions de MM. Jospin et Dray* [lors de la campagne présidentielle]. *Or le PS dit aujourd'hui le contraire. Si tel était le cas lors du débat parlementaire, cela voudrait dire que les socialistes se renient. Or, nous, au gouvernement, on dit la même chose avant et après les élections.* » Les débats devant le Parlement, qui devrait examiner le texte de M. Perben le 25 juillet pour le Sénat et les 1[er] et 2 août pour l'Assemblée nationale, promettent d'être vifs.

Cécile Prieur

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : l'homme qui avait tué,** le 9 avril, un gardien de la paix dans le commissariat de Vannes (Morbihan) s'est donné la mort, mercredi 17 juillet. Incarcéré à la maison d'arrêt de Ploemeur, Jean-Charles Denis, un agriculteur âgé de 48 ans, a attaché sa ceinture à un barreau de lit pour se pendre.

■ **SANTÉ : un homme de 68 ans, atteint par la légionellose, est mort,** mercredi 17 juillet, au centre hospitalier de Sarlat (Dordogne). Une quinzaine de cas avaient été diagnostiqués au cours des derniers jours dans l'établissement (*Le Monde* du 16 juillet).

■ **AFFAIRES : la cour d'appel de Paris a rejeté,** mercredi 17 juillet, la demande de remise en liberté de l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe Elf, Alfred Sirven. Agé de 75 ans, M. Sirven est incarcéré à Paris depuis son arrestation aux Philippines en février 2001. Il a été condamné en mai 2001 à quatre ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire Dumas.

■ **JUSTICE : le tribunal de grande instance de Nantes a examiné,** mardi 16 juillet, en référé, une plainte contre le ministre des affaires sociales, François Fillon, en tant que président de Ouest littoral solidaire. Créée au lendemain de la marée noire de l'*Erika*, cette association, qui réunit des collectivités territoriales de Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, est accusée d'avoir payé plus cher que sa valeur un rapport évaluant les dommages causés par la marée noire. Ouest littoral solidaire avait versé 2,5 millions de francs (381 122 euros) au cabinet Mazars et Guerard. Le jugement a été mis en délibéré au 5 septembre.

■ **Une procédure ouverte en 1983 à la suite de plaintes de personnes victimes de l'Eglise de scientologie a été déclarée prescrite**, le 12 juillet, par la juge parisienne Colette Bismuth-Sauron. La magistrate reste toutefois saisie d'une enquête ouverte en 1989 sur des faits similaires.

Le tourisme crée une nouvelle microéconomie autour de l'âne

L'élevage de ce vieux serviteur de l'homme, qui a failli disparaître avec la mécanisation de l'agriculture, connaît un renouveau spectaculaire. De bête de somme, Cadichon devient accompagnateur de randonnées

LONGTEMPS compagnon des plus humbles – n'était-il pas qualifié de « cheval du pauvre » ? –, l'âne a toujours été assimilé à leur misère. Il en a tiré une réputation peu flatteuse mais imméritée, soulignent ceux qui aujourd'hui s'attachent à faire revivre son élevage. Tous s'inscrivent en faux contre ses supposés entêtements, manque d'intelligence, couardise, méchanceté...

D'autant que, paradoxalement, à l'instar du cheval de trait, il véhicule aussi une image positive – on l'aime d'abord parce qu'il ne fait pas peur – à forte connotation populaire, faite de souvenirs ou de lectures d'enfance. Des *Mémoires d'un âne* de la comtesse de Ségur au *Voyage avec un âne dans les Cévennes* de R.-L. Stevenson en passant par le délicieux *Mon âne et moi* de l'Espagnol Juan Ràmon Jirez (Prix Nobel de littérature en 1956), beaucoup d'œuvres l'ont célébré.

Menacé de totale disparition, avec la mécanisation des campagnes, le cheptel asinal étoffe de nouveau ses effectifs depuis deux décennies. Selon *Agreste*, la revue des statistiques du ministère de l'agriculture, le nombre des ânes, mulets et bardots est passé, entre 1988 et 2000, de 12 000 à 30 000 (ils étaient 400 000 au début du XX^{e} siècle).

Tout comme pour les chevaux, cette lente remontée doit beaucoup à l'actuel engouement du grand public pour les vacances vertes et les randonnées. Désormais, l'âne n'est plus considéré comme une bête de travail, mais comme un « support » des activités de loisirs, voire comme un animal de compagnie.

L'âne peut être bâté (pour porter des bagages), monté, attelé pour les débardages du bois dans les zones d'accès difficiles ou pour des labours dans les petites parcelles. Il peut servir à l'animation dans un parc animalier et pour les manèges, ou d'instructeur équestre auprès des jeunes enfants. Il peut même, assure-t-on, être employé comme... gardien de troupeau de moutons : sa vigilance instinctive fait merveille pour écarter chiens errants et petits prédateurs.

Pour sa polyvalence et pour son caractère tranquille – *« un âne s'éduque, il ne se dresse pas »* –, éleveurs, particuliers, associations sont de plus en plus nombreux à le réhabiliter et à l'insérer dans les circuits de l'économie locale.

VALORISATION DU PATRIMOINE

« Nous avons 25 ânes en tournée, chaque jour, au plus fort de la saison estivale, entre le 15 juillet et le 20 août, à raison de sept à huit personnes par animal », se réjouit Christian Brochier, éleveur et loueur d'ânes depuis dix-huit ans, au hameau de Castagnols, tout près de Vialas (Lozère), dans le parc national des Cévennes. A la tête de Genti'âne, il assure tout au long de l'année gîtes, couverts et randonnées pour une clientèle française et européenne, souvent familiale.

« Un couple d'Allemands est venu treize années consécutives ! J'arrive à vivre, explique-t-il, *sans autre revenu que ce que m'apporte l'élevage de mes 33 ânes, leur location et l'organisation des randonnées. J'ai de 1 500 à 2 000 clients par an qui, en passant de gîtes d'étape en tables d'hôtes, en campings et en hôtels, contribuent à entretenir l'économie locale et à faire vivre ainsi le pays qui renaît grâce à ce tourisme rural. »*

Bien plus au nord, les créateurs de l'association Escap'âne, fondée en 1999 à Ergny, petite commune du Pas-de-Calais, ont opté, eux, pour une formule originale d'insertion des handicapés par le tourisme de proximité. Accompagnées ou portées par un âne, les personnes à mobilité réduite peuvent randonner en famille et découvrir la campagne. De simples activités, certes, mais le plus souvent inaccessibles pour ce genre de public.

L'association propose, depuis un an, des randonnées en circuits repérés et balisés, ouvertes aux familles, centres aérés, instituts médico-éducatifs... En relation avec des psychomotriciens, un programme d'équithérapie pourrait voir le jour, qui mettrait à profit la relation particulière avec l'âne et offrirait une voie d'insertion à des personnes handicapées mentales.

Escap'âne travaille également avec le réseau Accueil paysan, qui valorise les produits du terroir : *« Au travers de randonnées à thèmes, qu'elles soient gourmandes, sur le patrimoine de proximité ou sur l'environnement, nous servons à la promotion de la production du pays et à la connaissance de ses richesses... »*, souligne Bastien Robillard, l'un des animateurs de l'association.

Malgré ce retour en grâce, rien n'est joué pour notre aimable bourricot. Les six races reconnues officiellement en France (l'âne de Provence, du Cotentin, des Pyrénées, le grand noir du Berry, le baudet du Poitou et l'âne normand) sont encore menacées. Aussi font-elles l'objet de soins attentifs tant au niveau des Haras nationaux qu'à celui de l'Asinerie nationale de Saintes (Charente-Maritime).

Bernard Biteau, chargé de mission au Conservatoire des ressources génétiques du parc interrégional du Marais poitevin, travaille sur l'insémination artificielle des ânesses. Pour lui, *« si le cheptel global augmente, pour certaines races, hélas, il diminue d'année en année. L'engouement du public pour l'âne a du bon, mais, pour les races pures, il représente, a contrario, un danger avec la dispersion des individus à travers le monde alors que l'on ne maîtrise pas encore la reproduction à distance des femelles, peu fécondes dans ce cas »*.

Pierrick Vincent, de l'Asinerie nationale poitevine est, lui aussi, passionné par la génétique et par le monde asinal. *« Le jour*, dit-il, *où l'on maîtrisera la fécondation, cela sera intéressant d'aller récolter les semences dans le monde pour sauvegarder définitivement les espèces et satisfaire ainsi les politiques qui nous aident et les éleveurs qui sont à l'origine de la dynamique qui nous pousse dans nos recherches. »*

Carole Dumas

Une multitude d'associations

Plusieurs associations se sont constituées pour œuvrer à la réhabilitation des ânes.

- **La Fédération nationale asine et mulassière (FNAM)** regroupe les différentes associations asines afin de les représenter auprès des pouvoirs publics.
- **La Fédération nationale ânes et randonnées (FNAR)** regroupe des professionnels de la randonnée avec âne bâté.
- **Anes et mulets association nationale (AMAN)** regroupe des professionnels de l'âne (randonnée, élevage, attelage, etc.) et des particuliers possédant des ânes.
- **L'Association des amis des ânes (Adada)** regroupe les particuliers qui possèdent un âne.

Par ailleurs, de nombreuses autres associations rassemblent des propriétaires d'ânes au niveau local ou des éleveurs d'une race précise : Anes en Limousin, Anerie picarde, Runacata (l'âne corse), l'âne blanc et l'âne pie, etc.

Décentralisation : M. Raffarin souhaite un « grand débat »

METZ
de notre correspondant

Jean-Pierre Raffarin a profité de sa visite en Lorraine, mercredi 17 juillet, pour évoquer le thème de la décentralisation. Il a souhaité *« un grand débat dans toutes les régions de France »*. Il a aussi incité les collectivités locales à se porter candidates à l'expérimentation en matière de transfert de compétences.

Les élus lorrains ne se sont pas fait prier. La région se propose ainsi de prendre en charge la construction et la maintenance des bâtiments universitaires, comme c'est la règle pour les lycées. Philippe Leroy (RPR), président du conseil général de Moselle, souhaiterait, lui, que son département expérimente la gestion des routes nationales, hors autoroutes. La communauté urbaine du grand Nancy se verrait bien tester sur quatre ou cinq ans la gestion directe des aides au logement.

Christian Poncelet, président (UMP-RPR) du Sénat et du conseil général des Vosges, a souhaité que *« l'on trouve une méthode de rapidité »* pour que les aides européennes aux collectivités ne passent pas nécessairement par l'administration centrale.

Le premier ministre s'est par ailleurs dit *« prêt à revoir l'organisation des contrats de plan Etat-région »* qu'il juge *« peu satisfaisants et trop longs »*. Il a également rappelé que le gouvernement présenterait à l'automne sa réforme sur la décentralisation, avec, notamment, l'inscription de la région dans la Constitution et la création du droit à l'expérimentation, et enfin *« la toilette des lois Chevènement, Voynet, Vaillant et Gayssot »* en matière d'intercommunalité.

Ali Habib

Au cœur du plateau ardéchois, sur les traces de Stevenson...

AUBENAS (Ardèche)
de notre correspondante

« This is a donkey, ceci est un âne. Ou plutôt une ânesse. The females are sweeter than the males », articule consciencieusement André Guérin, avec un français mâtiné d'un anglais scolaire. Face à lui, des Danois et des Belges, en tout onze personnes, qui, dans moins de deux heures, quitteront Usclades-et-Rieutord, petite commune d'une centaine d'âmes, pour une semaine de périple au cœur du plateau ardéchois.

André Guérin continue ses mises en garde, explique qu'un âne a besoin de tendresse, cinq minutes de câlin quotidien, d'un minimum de soins ; bref, qu'il faut bien le considérer comme un compagnon de route intelligent.

Vient ensuite le moment de fixer le bât sur le dos de l'équidé. Aujourd'hui, ce sont trois ânesses de Provence qui escorteront ces randonneurs : elles assureront le transport des bagages, voire celui des enfants. Car l'une des priorités chez les parents randonneurs est la relation ludique, affective qui va s'établir entre l'animal et leurs enfants. De quoi stimuler les plus jeunes d'entre eux, pas toujours friands de marche à pied.

Autre motivation pour ces touristes étrangers, l'envie de vacances hors des sentiers battus, loin de la foule : *« L'année dernière*, raconte Geert, originaire de Bruges, *nous sommes partis sur une île de la Méditerranée. Il y avait trop de monde, nous n'avons pas pu nous reposer. »* Même discours du côté de cette mère danoise : *« Nous avions envie d'autre chose, de nous retrouver en famille, au milieu de la nature. Nous avons parcouru 1 700 km avant d'arriver ici. »*

« Notre clientèle est composée à 50 % d'étrangers qui vivent dans des pays plats où la densité de population oscille entre 300 à 400 habitants au km^2. Ici, elle est de l'ordre de 8 habitants au km^2, alors même si on triple l'été, imaginez leur bonheur de se retrouver seuls face à de superbes paysages », confirme l'organisateur.

Ces touristes ont choisi de parcourir un circuit défini avec une moyenne de quatre heures de marche par jour. Gîtes, repas, piqueniques, tout est prévu avec quelques surprises à la clef : nuit dans une école, dîner chez une famille traditionnelle... L'agence propose une seconde formule moins onéreuse et davantage prisée des Français : un itinéraire en « kit » avec réservations chaque soir pour l'étape suivante.

André Guérin planifie ce genre de séjours depuis vingt-quatre ans. C'est en 1975 que ce Parisien s'est installé avec sa femme et ses trois filles dans la cure d'Usclades, réussissant la gageure d'y créer une agence de voyages, La Burle, qui emploie aujourd'hui six permanents et huit saisonniers. *« A l'époque, on nous a pris pour des fous. En 1978, c'était le centenaire de Stevenson, je cherchais un concept original à développer. J'ai été le premier en France à avoir l'idée de ces randonnées avec des ânes bâtés. Au début, on a galéré, impossible de trouver le bon harnachement. Maintenant, nous fabriquons nous-mêmes les bâts et achetons les poches pour les bagages dans un village du sud de l'Ardèche. »*

En 1998, après vingt ans de vie associative, La Burle est devenue une société coopérative de production (SCOP) qui a fortement développé le secteur tourisme international et affiche un chiffre d'affaires de 1,9 million d'euros. La partie âne représente le douzième du chiffre d'affaires, soit 150 000 euros.

Après des années de mise à l'écart, l'âne a de nouveau le vent en poupe : certaines variétés valent jusqu'à 1 500 euros et sont très recherchées par les collectionneurs. Mais l'âne a aussi réussi son retour en grâce chez les particuliers, propriétaires de résidences secondaires : il assume parfaitement les fonctions d'une débroussailleuse. Plus silencieux et moins fatigant qu'une tondeuse...

Propriétaire d'une dizaine de baudets dont quatre ânesses noires du Berry, André Guérin reste très attaché à cette activité, qui attire chaque année près de 400 personnes sur le plateau ardéchois et entraîne dans sa dynamique 35 partenaires chargés de l'accueil ou de l'animation.

Et puis, au-delà des chiffres, il y a la satisfaction de ses clients. *« Tout concourt à la réussite du séjour : la diversité et la beauté des sites traversés (lacs, volcans, forêts...), la qualité de la nourriture et de l'hospitalité, enfin la possibilité pour les randonneurs de continuer à marcher quand ils deviennent parents. On a un taux de contentement incroyable ! Dans les Cévennes, à 30 kilomètres d'ici, il y a un siècle, Stevenson a ouvert la voie : à nous de la prolonger. »*

Stéphane Getto

REPORTAGE

Avec onze randonneurs étrangers à la découverte de l'Ardèche

« L'âne nous permet de rester dans nos pays perdus »

JEAN-YVES COMBY, c'est sûr, aime les ânes. Eleveur d'une trentaine de ces animaux et d'une dizaine de mules, il leur consacre tout le temps que lui laissent ses obligations de maire de La Pesse (263 habitants), non loin de Saint-Claude dans le Jura. Les éléments de son troupeau, en partenariat avec l'association Jura Randonnées, emmènent grands et petits sur les chemins du Haut-Jura – de La Pesse au plateau des Rousses – ou des Hautes Combes.

« L'âne, dit-il, *fait partie intégrante de ce retour à la nature que l'on constate depuis quelque temps, du fait qu'il est très attractif. Les gens des villes vivent stressés. Le contact avec un animal serein et doux leur est donc extrêmement profitable. Ainsi, lorsqu'ils rentrent de randonnées, nos amateurs ont abandonné angoisses et nervosité et ont, en général, complètement intégré le rythme tranquille de leur nouvel ami. »*

Pour l'éleveur, bien sûr, tous les défauts attribués à cet animal ne sont dus qu'à l'ignorance : *« C'était le cheval du pauvre, une bête de travail. Il n'y avait pas de considération réciproque entre lui et l'homme. D'où sa réputation négative. Pourtant avec lui, l'on peut tisser des liens plus approfondis qu'avec le cheval, d'autant que par besoin de protection il assimile les hommes à sa famille. Il devient vite un véritable partenaire. Un attachement réciproque se tisse alors, ce qui explique l'enthousiasme des gens à son égard. »*

Jean-Yves Comby se réjouit que l'âne ait acquis ce nouveau statut d'animal de loisir, aimé et respecté, participant à sa manière à la pérennité de l'économie locale. *« Si nous faisons sa promotion, il nous le rend au centuple, en nous permettant de valoriser notre patrimoine rural et surtout de pouvoir continuer à travailler dans notre terroir*, dit encore l'ânier. *Nous vivons dans des pays perdus. C'est grâce à lui et avec lui que nous sommes incités et aidés à y rester. »*

A. H.

RADIO COMMERCIALE N°1 SUR LES CADRES, EUROPE 1 CONSOLIDE AUJOURD'HUI SA POSITION AUPRÈS DES LEADERS D'OPINIONS. Plus que jamais, Europe 1 génère des idées, stimule des envies et suscite des avis chez les entrepreneurs, les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Europe 1 : plus forte progression radio sur les CSP+I avec + 1,1 point de part d'audience. Enfin, avec 4 639 000 auditeurs de + de 15 ans par jour de semaine, Europe 1 renforce également son audience et confirme son statut de radio de référence.

Source : Enquête Médiamétrie 75 000+ Radio, avril-juin 2002, lundi-vendredi, 5h/24h. CSP+I : Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise, Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures et les Professions Intermédiaires. Évolution versus janvier-mars 2002.

LE CHILI D'ALLENDE

KUNDACION ALLENDE / IMA

Salvador Allende (à gauche) avec Pablo Neruda, lors d'un meeting à l'époque du gouvernement de l'Unité populaire.

Octobre 1970. La victoire à l'élection présidentielle de Salvador Allende, socialiste, a suscité de grandes espérances dans les milieux populaires du Chili, mais la droite et la petite bourgeoisie redoutent le « péril rouge ». Membres de la coalition au pouvoir, les communistes, par la voix de Pablo Neruda, s'inquiètent de la réaction américaine. A juste titre : trois ans plus tard, le général Pinochet, aidé par la CIA, anéantira les espoirs populaires dans un bain de sang. Salvador Allende y laissera la vie. Grand reporter puis chef adjoint du service étranger, Marcel Niedergang, décédé en décembre 2001 à l'âge de 79 ans, avait une exceptionnelle connaissance de l'Amérique latine, qu'il parcourait depuis son entrée au « Monde », en 1952

« L n'y a aucune raison de s'inquiéter. Nous n'avons jamais prétendu former un gouvernement socialiste le 4 novembre. Allende l'a dit : l'Unité populaire est composée de six formations différentes, dont les radicaux, qui ont large- ment dominé la vie politique chilienne au cours des trente dernières années... » Pablo Neruda, membre éminent du PC chilien, plusieurs fois proposé pour le prix Nobel de littérature, marche dans Santiago. C'est un événement.

Lorsqu'il ne roule pas sur les chemins du monde, à Paris, à Moscou ou à Pékin, Pablo Neruda, qui avait été désigné par le PC chilien comme candidat à l'élection présidentielle de 1970, se tapit à Isla Negra, sur la rude côte du Quisco. Les lames chargées d'une longue violence du Pacifique viennent se briser sur la barrière en rondins de la retraite raffinée de « Pablo-Robinson ». Fleurs, pierres, papillons, bateaux enfermés dans des bouteilles, manuscrits, reliures, cheminées ronflantes, flacons multicolores, filets, un arbre au milieu du salon, statues brisées, souvenirs de la rue de Buci et de la guerre d'Espagne ; le poète militant, lyrique et sensuel, allie rusticité et épicurisme.

Il faut la politique pour le pousser vers la capitale. Son pied-à-terre de Santiago est niché à mi-pente d'une colline. *« C'est le Machupicchu »*, lui a dit Jean-Louis Barrault.

Casquette à la Philéas Fogg vissée sur le crâne, les lourdes paupières araucanes à demi baissées sur des yeux vigilants, Pablo Neruda marche à nos côtés, et les gens du quartier saluent Don Pablo avec respect et étonnement. Ancien sénateur communiste, riche de gloire, d'honneurs et d'argent, resté fidèle au parti, critiqué par les étudiants pour avoir accepté un voyage aux Etats-Unis, ayant partagé la dure clandestinité des dirigeants communistes après 1948, il a pris parti pour Moscou dans la controverse sino-soviétique en dépit d'une amitié personnelle et récente avec Mao. Généreux et capable de solides rancunes, Don Pablo est, au Chili, un « personnage ». *« Il y a tellement de travail*, dit-il. *Comment imaginer que nous puissions commencer par tout casser ? »* Est-il inquiet, comme paraissent l'être les autres dirigeants du PC à la perspective de cette soudaine accession aux tout premiers rangs du pouvoir ? *« Non, nous sommes confiants et tranquilles. La droite chilienne a cru bien faire en agitant le spectre de la terreur rouge... Cette campagne se retourne contre elle. La droite, la petite bourgeoisie, mais aussi, hélas ! une partie du prolétariat, sont troublés... »*

Ce qui préoccupe manifestement Don Pablo, c'est la réaction de l'étranger, des Etats-Unis, de l'Europe. Grand voyageur, frotté depuis longtemps aux grandes capitales, il semble redouter les jugements schématiques d'une opinion internationale mal informée et peu au fait *« des subtilités et des particularités de la politique chilienne »*.

« Le Chili, ce n'est pas Cuba. Il n'y a aucun rapport entre les deux pays. Les traditions sont différentes. L'histoire des partis politiques chiliens est sans commune mesure avec celle des autres pays américains. Nous avons grandi tout seuls... »

Calme teinté d'une once d'appréhension, volonté d'apaisement et refus de pavoiser, tels sont bien les sentiments que l'on discerne au travers des entretiens avec les principaux dirigeants communistes chiliens : Luis Corvalan, secrétaire général contesté depuis son approbation de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques, ou Volodia Teitelbolm, écrivain de talent, dont on dit à Santiago qu'*« il serait certainement choisi comme secrétaire général si les membres du parti étaient conviés à un vote »*.

Ami et conseiller de Luis Corvalan, le sénateur Volodia Teitelbolm ne peut dissimuler ses origines slaves. Doux, paisible, sa calvitie prononcée et son visage rond accentuent encore le côté « danubien » d'un homme qui a connu tous les combats et toutes les épreuves du Parti communiste chilien. Lui aussi se félicite de la présence des radicaux dans l'Unité populaire : *« Nous espérons que la situation nouvelle leur permettra de reconquérir une partie de cette force qui en a fait la première formation chilienne pendant longtemps. »*

Volodia Teitelbolm estime qu'il ne convient pas d'attendre des *« bouleversements spectaculaires »* dans les premiers mois du gouvernement Allende. *« Nous n'allons certainement pas, en ce qui nous concerne, provoquer des affrontements inutiles avec les Etats-Unis. Nous allons étudier tous les problèmes qui se posent avec attention. Nous avons dans nos rangs des experts, des économistes, des financiers, et nous espérons bien que les techniciens de la Démocratie chrétienne, ayant l'expérience du pouvoir, nous prêteront main-forte... Nous souhaitons poser les bases de quelque chose qui pourrait permettre, plus tard, le développement d'un régime socialiste...*

– Et si les Soviétiques, dont les relations avec le PC chilien sont très étroites, critiquaient d'éventuelles décisions du gouvernement Allende ?

– Nous sommes d'abord Chiliens », répond le sénateur Volodia Teitelbolm.

« Nous sommes Chiliens. Il n'est pas question d'instaurer un régime socialiste du jour au lendemain. » C'est aussi ce que M. Allende nous a répété à plusieurs reprises depuis l'élection présidentielle du 4 septembre. Médecin, ancien ministre de la santé, dirigeant de premier plan du Parti socialiste depuis 1936, ami personnel de Fidel Castro, appartenant comme son père à une loge maçonnique, Salvador Allende ne renie certes pas les thèses du socialisme chilien sur *« la collectivisation des moyens de production, la disparition de l'Etat, la formation d'un bloc continental anti-impérialiste »*, mais il est, à l'évidence, davantage préoccupé aujourd'hui par l'action concrète et la mise en route de plans sociaux en faveur des travailleurs et des déshérités.

« La presse nord-américaine, dit-il avec humeur, *m'a tout de suite collé l'étiquette marxiste. On voit bien la pointe et on discerne le venin. Bien entendu, les socialistes se réclament du marxisme. Ils ne sont pas les seuls. Nous n'allons pas faire un gouvernement marxiste. Cela n'a pas de sens. Nous aurons un gouvernement dans lequel les six formations de l'Unité populaire : communistes, socialistes, radicaux, MAPU, sociaux-démocrates et Action populaire indépendante seront représentées. Voilà la vérité. »*

Humaniste adversaire de la violence, profondément sensible aux inégalités sociales, « El Chico », comme on l'appelle familièrement à Santiago, a lancé un slogan : *« Un demi-litre de lait par jour à chaque enfant chilien. »* La formule a fait sourire. *« Je renvoie*, dit Salvador Allende, *les rieurs à leur ignorance. Savent-ils comment vit le peuple chilien ? Sont-ils allés au fond des campagnes et dans les bidonvilles ? Savent-ils que 600 000 petits Chiliens sont anormaux parce qu'ils ont souffert de la faim ? Quand j'étais ministre de la santé, j'avais déjà proposé que les enfants reçoivent jusqu'à l'âge de six ans leur lait gratuit dans les services de l'Etat. Je veux que, dans le service de santé que nous allons créer, les travailleurs et leurs familles soient assistés médicalement. Le meilleur investissement que peut faire un peuple, c'est de nourrir et éduquer ses enfants... »*

Socialiste, candidat du Front populaire en 1958 et en 1964, puis de l'Unité populaire en 1970, Salvador Allende n'est pourtant pas « tout » le « socialisme » chilien. Dans le bureau de sa modeste résidence de Santiago, rue de la Vieille-Garde, les portraits dédicacés de Fidel Castro et du commandant « Che » Guevara sont certes en bonne place. Mais on y trouve aussi celui de Radomiro Tomic lui donnant l'accolade après le scrutin de septembre, et celui de l'ancien président conservateur Arturo Alessandri. Le nouveau chef de l'Etat chilien a au moins autant d'amis dans les rangs démocrates-chrétiens que dans ceux de la gauche. Si certaines de ses filles, qui sont aussi ses collaboratrices, passent pour avoir des sympathies « gauchistes », lui-même ne répugne pas à fréquenter la société de Santiago. Il a toujours, tout au long de sa carrière, rigoureusement respecté le jeu démocratique, et ce « détail » a certainement contribué à tempérer les appréhensions de certains dirigeants de la droite et du centre. Député ou sénateur, la centaine de projets de loi qu'il a déposés au Parlement portent presque tous sur la sécurité sociale, la santé, les droits de la femme.

Très populaire, M. Allende est incontestablement discuté au sein du comité directeur d'un Parti socialiste dont les relations avec le Parti communiste ont été souvent orageuses, et qui est encore, à bien des égards, une « fédération de personnalités ».

> « Il y a tellement de travail. Comment imaginer que nous puissions commencer par tout casser ? »
>
> **PABLO NERUDA**

Raul Ampuero, rival de M. Allende au sein du Parti socialiste, est aujourd'hui volontairement exilé à Rome. Il a parfaitement décrit, dans *La Gauche chilienne au point mort*, les incessantes querelles entre communistes et socialistes de 1930 à 1957. Sans doute une certaine « coexistence pacifique » a-t-elle permis maintenant de poser de nouvelles bases de collaboration, mais pendant de longues années les socialistes ont dénoncé *« le sectarisme du PC, la tentative de transfert du modèle bolchevique à la réalité chilienne »*. Ils affirmaient avoir, mieux que les communistes, retenu les leçons de Luis Emilio Recabarren, inlassable combattant révolutionnaire du début du siècle, fondateur du Parti communiste chilien, avocat de l'unité syndicale, mort en 1924.

Les communistes, de leur côté, critiquaient chez les socialistes leurs *« tendances aventuristes »*, leur *« antisoviétisme »* et leur *« flirt avec certains secteurs de l'armée »*.

Il est vrai que le PC chilien, troisième parti communiste du monde occidental, après les partis français et italien, n'a jamais, jusqu'à présent, dévié d'une ligne rigoureusement promoscovite. Il est vrai aussi que le Parti socialiste chilien est né, assez curieusement, d'un soulèvement militaire et d'une « république socialiste » éphémère. En 1939, la signature du pacte germano-soviétique a sans doute marqué le point le plus bas des relations entre les deux partis « populaires », disposant tous deux d'une solide base ouvrière, de points d'appui dans les syndicats et de nombreuses sympathies dans les milieux intellectuels.

Les épreuves communes du Front populaire de 1958, puis de 1964, la victoire partagée de 1970, ont sans doute effacé en partie ces divergences doctrinales et de personnes. Mais les souvenirs demeurent au fond des cœurs. Face à un Parti communiste solide, bien structuré, contrôlant 80 % des comités populaires de la campagne présidentielle, ayant renforcé ses positions dans les syndicats et certaines universités, et qui avoue 40 000 adhérents, le Parti socialiste n'a pas encore, semble- t-il, surmonté toutes les séquelles de longs affrontements internes. Il est le seul parti socialiste d'Amérique latine à posséder une réelle et très solide base ouvrière. Travailleurs urbains, paysans, classe moyenne, intellectuels : le Parti socialiste représente entre 12 % et 15 % de l'électorat chilien. Ses syndicalistes l'emportent sur les communistes chez les cheminots, les ouvriers du cuivre, les dockers, les travailleurs du pétrole.

« Nationalistes », les dirigeants socialistes ne songent guère, semble-t-il, à oublier les leçons du passé : les éventuels « virages » de la politique soviétique risquent d'influencer les positions de leur principal allié. *« Nous, socialistes*, dit Aniceto Rodriguez, secrétaire général du parti, *n'avons jamais appartenu à aucune Internationale, ni à la deuxième, ni à la troisième... »* En fait, selon le mot d'un dirigeant de l'Unité populaire, *« communistes et socialistes sont condamnés à vivre ensemble ; le mariage n'est pas très bien venu, mais il n'est pas question de dissolution... »*.

Marcel Niedergang

PROCHAIN ARTICLE
« Saigon, ville à prendre »
par Jean-Claude Pomonti

Sang contaminé : le fiasco judiciaire

DÉSORMAIS suspendue au pourvoi en cassation que le procureur général Nadal vient de former contre l'arrêt de non-lieu prononcé, à la surprise de toutes les parties, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris le 4 juillet, l'affaire du sang contaminé n'est donc pas judiciairement close, même si la porte s'est sensiblement refermée sur l'idée de voir un jour se tenir un troisième procès du sang, consacré au volet dit non ministériel de l'affaire *(lire aussi page 8)*.

Véritable tonneau des Danaïdes, ressassant tous les ferments d'un séisme passionnel – le sang, la maladie, le pouvoir, l'argent, la justice, les médias, la médecine –, le dossier n'en finit pas d'être confronté, depuis près de quatorze ans, aux hoquets de procédure. Déjà soumis, en 2000, à l'examen d'une première chambre de l'instruction, renvoyé à une deuxième après une première cassation, il a fallu dix-huit mois pour revenir au même point d'avancement, ou plutôt de non-avancement, du dossier. Et l'on imagine : si le non-lieu est à son tour cassé, celui-ci sera renvoyé devant une troisième chambre de l'instruction, qui rendra une décision elle-même susceptible de pourvoi en cassation. Ce peut être un tour de vis sans fin. Si procès il doit y avoir un jour, en l'état, ce ne pourra être avant 2005 : vingt ans après les faits, quand il était question, à l'époque, de prises de décision au jour le jour.

Comment expliquer un tel fiasco quand tout, dans telle affaire exemplaire de santé publique, devait concourir à plus de rapidité, de transparence, de pédagogie, de justice ?

Ouverte sur les traces d'un premier procès réducteur (du fait d'un rapport incomplet du chef de l'inspection générale des affaires sociales, Michel Lucas), centré, en 1992 et 1993, sur l'unique question de la mise sur le marché, en 1985, par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) de produits contaminants destinés aux hémophiles, l'instruction menée pendant six ans à partir de 1994 par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, sur plaintes d'une cinquantaine de parties civiles, entendait repérer des fautes pénalement répréhensibles au sein de dysfonctionnements bien plus larges : dans la mise en application du dépistage systématique du virus du sida dans les dons du sang, rendu obligatoire le 1er août 1985, mais soupçonné d'avoir été retardé pour favoriser le lancement du test de la firme française Diagnostics Pasteur. Et, plus encore, dans l'inapplication, en amont, par la communauté médicale des mesures de sélection des donneurs de sang préconisées par une circulaire de la direction générale de la santé (DGS) du 20 juin 1983, qui intimait d'éviter les collectes dans les lieux à risques tels que les prisons (0,37 % des dons, mais 25 % des contaminations post-transfusionnelles).

« EMPOISONNEMENT »

Ces dysfonctionnements impliquaient d'anciens conseillers ministériels, des responsables administratifs de santé publique, des directeurs de centres de transfusion sanguine, des médecins prescripteurs spécialistes de l'hémophilie (tandis que, parallèlement, trois anciens ministres allaient devoir répondre de leurs actes devant la Cour de justice de la République), et avaient déjà, dans leur appréciation collective, conduit, en 1993, le Conseil d'Etat à sanctionner lourdement l'Etat, sur le terrain administratif, au titre de son rôle dans l'organisation, le contrôle et la réglementation de la transfusion sanguine.

Or, tranchant sur la précédente instance, structurée sur la base d'un délit qualifié d'épicier – *« tromperie substantielle sur la qualité d'un produit »* –, l'enquête pénale nouvelle de Mme Bertella était engagée sous la lourde qualification d'*« empoisonnement »* ou de *« complicité »*, rendant ses éventuels auteurs – médecins, responsables du Centre national de transfusion sanguine – passibles d'une cour d'assises.

D'emblée, cette qualification criminelle, si elle faisait écho à l'extrême douleur de parties civiles, meurtries, créait un trouble, contrastant par un fort mouvement de balancier avec les atermoiements précédents. D'autant qu'avec la grâce de la Cour de cassation quatre protagonistes déjà jugés, voire condamnés, tels le docteur Michel Garretta, étaient à nouveau poursuivis, mettant à mal le sacro-saint principe de l'autorité de la chose jugée.

Aujourd'hui, nombre d'avocats, parties à la procédure, même s'ils ne peuvent que se réjouir en défense du sort momentanément réservé à leurs clients, n'hésitent pas à imputer l'effet désastreux, selon eux, du non-lieu de la chambre de l'instruction à ce radicalisme judiciaire qui avait emboîté le pas à l'émotion et à la colère des victimes, l'analysant comme un retour de balancier.

Frileux pour n'avoir jamais étendu la saisine de la juge au-delà des seules plaintes de victimes, car soucieux peut-être de ne point trop remuer un terreau de responsabilités incertaines (six mois après la circulaire de juin 1983 sur la sélection des donneurs, Myriam Ezratty, directrice de l'administration pénitentiaire, nommée par la suite première présidente de la cour d'appel de Paris, encourageait au contraire, par une autre circulaire, les collectes dans les prisons), le parquet avait bien tenté de rectifier l'approche de l'instruction en suggérant diverses qualifications, toutes de nature délictuelle, susceptibles d'un seul renvoi en correctionnelle : *« administration de substances nuisibles à la santé »*, *« non-assistance à personne en péril »*, *« homicides et atteintes involontaires à l'intégrité physique »*. En vain, Mme Bertella avait maintenu, en rendant son ordonnance en mai 1999, des qualifications criminelles à l'encontre d'une douzaine de personnes.

Dans ce contexte, le non-lieu de la chambre de l'instruction, sanctionnant le travail de la juge, a pris à contre-pied toutes les parties. Certes, certains s'attendaient à un allégement des poursuites, notamment au regard de la loi du 10 juillet 2000, qui rend plus douce la répression des délits non intentionnels, mais de là à imaginer un non-lieu général expédié en une poignée de pages...

Son contenu, s'il ne combat pas l'idée d'un favoritisme commercial concernant le dépistage ni celle d'un comportement fautif dans la sélection des donneurs, n'en conclut pas moins à *« l'absence de toute infraction de quelque nature que ce soit »*. Cela ne laisse donc pas d'interroger sur plusieurs points, et non des moindres, parmi lesquels la cohérence de ce jugement avec l'arrêt rendu en 1999 par la Cour de justice de la République (CJR), dont l'instruction a reposé en grande partie sur les mêmes pièces.

Car si la CJR, par exemple, avait déjà, elle aussi, fait état de l'absence juridique d'un lien de causalité, *« même indirect »*, entre l'inapplication des mesures concernant la sélection des donneurs et la mort ou l'incapacité des victimes, comment comprendre qu'une des parties civiles, Sylvie Rouy, reconnue victime d'un homicide involontaire commis par imprudence et manquement à une obligation de sécurité par Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé, ne soit victime cette fois de rien dans le volet non ministériel.

SANS CERTITUDE

Le cas de cette jeune femme, dont il avait été alors admis qu'elle avait été contaminée le 2 août 1985, lors d'une transfusion dite de confort, prescrite pendant son accouchement en raison d'une légère anémie, avait illustré la question de la non-vérification des stocks de produits sanguins après l'entrée effective, la veille, du dépistage systématique des dons du sang. Dans son réquisitoire devant la CJR, l'avocat général Roger Lucas avait estimé, sur cette question (ainsi que sur celle du non-rappel ultérieur des transfusés, qui vaut actuellement à l'ancien ministre Claude Evin d'être mis en examen pour *« homicide involontaire »*), que la responsabilité des médecins et leur conscience étaient en cause dès lors que l'arrêté fixant le dépistage des dons du sang avait été pris et devait inciter à la prudence.

Cette fois, la chambre de l'instruction, manifestement à l'affût de causes certaines, directes et exclusives, à comprendre sa motivation, estimerait incertaine, faute précisément de dépistage, la contamination du lot ayant servi à la transfusion de Mme Rouy, rendant impossible toute certitude dans l'imputabilité du dommage. Comme si l'imprudence relevée hier, au lieu d'être fautive, devenait finalement cette fois exonératrice de responsabilité. Comprenne qui pourra.

Jean-Michel Dumay

Hôpital : la cassure des 35 heures

Suite de la première page

A coté d'eux existent des lits vides mais administrativement « fermés ».

A Paris, une femme qui vient d'accoucher attend ainsi quatorze heures avec son enfant. Des maux anciens se révèlent avec une acuité caricaturale. Dans un service d'urgence d'un grand hôpital parisien, faute de coordination médicale, trois internes de trois spécialités demandent et obtiennent chacun, pour le même malade polytraumatisé, trois scanneurs successifs : l'un est orthopédiste, l'autre chirurgien viscéral, le troisième réanimateur. Il n'aura tenu qu'à l'expérience de l'infirmière qu'il ne soit transféré une quatrième fois à la radiologie pour, cette fois, une radiographie classique du poumon que chacun avait oublié, mais sans laquelle on n'opère pas ce type de malades ! Pendant ce temps là d'autres patients attendent. Exténués les médecins de garde ne se déplacent qu'après des appels successifs des infirmières et parfois même leurs menaces...

La durée du travail baisse et l'organisation hospitalière déjà paralysée par des règlements trop nombreux se complique encore jusqu'à la coexistence de contradictions absurdes : plus de temps pour le malade, plus de « concertation », plus de démocratie interne, plus de comités, mais moins de temps de présence. Du fait de la nature des soins, les gains de productivité à l'hôpital sont par essence limités. Si rien ne change, une simple règle de trois montre qu'il faudra beaucoup d'argent pour payer ces « avancées sociales », mais le personnel médical et paramédical va manquer.

Il ne suffit donc plus cette fois de « jeter de l'argent » aux problèmes de l'hôpital, cet anglicisme laisse en effet présager que tout cet argent pourrait disparaître dans l'océan des questions économiques et philosophiques non résolues.

La pénurie de main d'œuvre organisée par les trente-cinq heures arrive, du point de vue de la démographie médicale, au plus mauvais moment. A partir de cette année, les médecins qui terminent leurs études ne vont plus remplacer ceux qui partent à la retraite. En 2020, si le numerus clausus actuel est inchangé (4 700 médecins par an), le nombre de psychiatres, d'ophtalmologistes, d'anesthésistes sera réduit de 40 %. Du fait de l'application des trente-cinq heures la pénurie va se faire sentir beaucoup plus tôt, d'autant que la demande va croître du fait du vieillissement de la population.

> La pénurie de main-d'œuvre organisée par la réforme arrive, du point de vue de la démographie médicale, au plus mauvais moment

Un hôpital peut-il fonctionner avec des médecins qui ne travaillent que trente-cinq heures par semaine ? Les contraintes administratives, la paperasse, ne cessent de croître. La vie de l'institution et ses comités ou commissions sont de plus en plus chronophages. La vie collective du service et notamment ses staffs ne peut pas être totalement évacuée. La vie intellectuelle (formation, lecture de journaux scientifiques, contacts avec les confrères...) prend au minimum sept à huit heures par semaine... Il ne reste en temps médical que quatre à cinq heures par jour, moins de 200 jours par an.

Le coût très élevé de cette réforme est la moindre de ses conséquences. Faute de temps médical à l'hôpital, les malades vont être transférés vers les établissements privés où heureusement les praticiens libéraux travaillent plutôt soixante heures que trente-cinq. Ce mouvement a déjà commencé.

Certains médecins hospitaliers vont abandonner le salariat pour s'installer à leur compte. Il leur sera plus rémunérateur de louer leur service à l'établissement qu'ils viennent de quitter. L'hôpital sera contraint de leur passer contrat sous peine de fermeture. En Bourgogne, des anesthésistes ont déjà compris qu'il existait un marché de l'emploi et que la rareté augmentait le prix. Puisse ce constat, pourtant banal, voyager jusqu'à Paris !

La productivité des hôpitaux va encore baisser et les cliniques devenir encore plus productives qu'elles ne le sont aujourd'hui où déjà les interventions coûtent au minimum 30 % de moins qu'à l'hôpital. Est-il logique que les Français payent huit à douze années d'études onéreuses à des médecins puis ensuite les contraignent à limiter leur capacité d'exercice ? Bizarrerie collective que de souhaiter qu'un investissement de cette importance soit peu rentable !

Mais l'essentiel est dans l'impalpable, dans le temps que le médecin donne à son malade et non pas dans celui qu'il compte à son administration. Sans parler de ceux qui vivaient à l'hôpital, il était habituel pour un chef de service, quand il le pouvait, d'aller tous les jours voir « ses malades ».

Je me souviens d'un jour de Pâques où un de mes amis fit plus de trois heures de route pour quelques moments passés au chevet de chacun. Certes, comme il me le dit plus tard, ce n'était pas pour tous vraiment la résurrection, mais c'était certainement leur réconfort et la grandeur des médecins et des hôpitaux à une époque où l'on n'était pas contraint de compter son temps pour faire moins de trente-cinq heures.

Jean de Kervasdoué

Pour Radhia Nasraoui

par Christine Daure-Serfaty

RADHIA, ma chère Radhia, comme je te comprends ! Comment accepter toutes ces vies de femmes massacrées comme la tienne, comme celles de leurs compagnons, injustement, bêtement, par une inutile répression.

CHRISTINE DAURE-SERFATY est avocate et militante des droits de l'homme. Radhia Nasraoui fait la grève de la faim depuis le 26 juin, en Tunisie, pour obtenir la libération de son mari, dirigeant d'un parti d'extrême gauche, et condamné à trois ans d'emprisonnement.

Comme je te comprends, mais, Radhia, je veux que tu vives. Zapata donnait aux paysans du Mexique un seul mot d'ordre : *« Vivez ! »*

Vis, Radhia, vis, tu es notre symbole le plus précieux et je crois aux symboles – pas aux martyrs. L'amour entre Hamma et toi, l'amour de vos trois enfants, que vous leur portez et qu'ils vous portent, tout cela c'est de la vie ; de la plus dure et de la plus belle vie. Vis, Radhia, vis pour nous toutes, toutes les femmes comme toi pourchassées dans la clandestinité, emprisonnées autour des prisons de leurs compagnons, révoltées par ces dictatures vaines, d'un autre âge, dépassées, et pourtant toujours nuisibles comme des bêtes blessées.

Radhia, je te comprends, je t'admire, je t'aime, mais n'oublie pas : la vie, c'est une victoire.

Le Monde
ÉDITORIAL

Réguler le capitalisme

« LA FALSIFICATION et la fraude détruisent le capitalisme et la liberté de marché, et, plus largement, les fondements de notre société. » **S'exprimant devant le Sénat, le président de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, a dressé un réquisitoire contre la *« criminalité d'entreprise »*, apparue au fil des scandales boursiers, dont la liste s'allonge. Il en appelle à une *« réforme du gouvernement d'entreprise »*, qui doit être *« une priorité essentielle »*.**

M. Greenspan parle d'or. Cette criminalité comptable ne fait pas que ruiner des milliers d'épargnants et mettre des milliers de salariés au chômage. Elle frappe l'économie de marché au cœur, dans son élément constitutif : la confiance. La confiance dans les chiffres livrés par les entreprises sur leur état de santé, c'est-à-dire la stabilité que les salariés peuvent attendre et les résultats que l'épargnant peut espérer. La confiance en l'avenir, puisque le capitalisme repose sur ce pari fondamentalement optimiste de l'investissement : je renonce au gain immédiat en échange d'un gain futur supérieur. Cette confiance-là, cette foi-là, sont sabotées par les scandales.

Aux Etats-Unis s'est ouvert un immense débat sur les solutions à apporter au mal. George W. Bush a appelé à une *« éthique de responsabilité dans le monde des affaires »*. Ses propositions, notamment la création d'une commission de surveillance, ont été jugées maigres, mais les députés et les sénateurs se sont emparés du sujet, devenu hautement politique. Démocrates et républicains diffèrent sur la composition de la commission Bush, sur le contrôle des auditeurs des comptes, sur la responsabilité pénale des PDG, sur les règles à fixer aux analystes de banques. Les premiers proposent des mesures plus fortes, tandis que les seconds misent sur une autorégulation des acteurs de marchés eux-mêmes.

L'Europe, la France, ne sont pas épargnées. Le modèle américain de *« gouvernement d'entreprise »* a été largement importé de ce côté de l'Atlantique. Le débat doit donc avoir lieu. Accompagnant les différents rapports qui doivent être livrés, notamment par Daniel Bouton, président de la Société générale, *Le Monde* ouvrira ses pages cet été à des points de vue aussi divers que possible. Pour engager les discussions, nous présentons, dans les pages qui suivent, les questions soulevées par, entre autres, huit maladies du capitalisme, portant sur le rôle du conseil d'administration, les normes comptables, les stock-options, la crédibilité des analystes, le « court-termisme » de la Bourse, les auditeurs, les agences de notation et le pouvoir des autorités boursières.

L'Europe a déjà adopté nombre de règles qui sont actuellement discutées aux Etats-Unis. Faut-il que l'Etat édicte des lois plus serrées ou faut-il miser plutôt sur l'installation et le renforcement des contre-pouvoirs ? Quel doit être le rôle des salariés et de leurs fonds de placement ? Il faut, en somme, chercher un modèle européen de régulation du capitalisme.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

PATRONS. Trois chiffres erronés ont été publiés dans *Le Monde* du 13 juillet (« Ce que gagnent vraiment les grands patrons »), à partir des données collectées par la société stock-option.fr :

● **Sodexho.** La rémunération nette avant impôts, et hors stock-options, en 2001 d'Albert George, directeur général de Sodexho Alliance, s'élève non pas à 2 195 498 euros, mais à 570 495 euros, qui se décomposent comme suit pour l'exercice 2001 :
– rémunération annuelle nette avant impôt, y compris prime variable annuelle : 253 246 euros ;
– versement exceptionnel de 50 % d'une prime à long terme échue : 317 249 euros.

● **TotalFinaElf.** La rémunération brute globale de Thierry Desmarest s'est établie à 2 225 070 euros en 2001, et non à 3 292 213 euros. Le chiffre erroné provenait d'une double comptabilisation malencontreuse de la partie variable de la rémunération du PDG, précise stock-option.fr.

● **Accor.** L'estimation de la plus-value réalisée par Jean-Marc Espalioux en 2001 est bien de 6,785 millions d'euros, comme indiqué dans le tableau, et non de 6,78 milliards, ce que mentionnait, par erreur, l'article qui l'accompagnait.

MOINES. La photo publiée à la « une » du *Monde* du 18 juillet représentait l'île aux Moines, située dans le golfe du Morbihan, et non l'île de Saint-Honorat au large de Cannes.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

LA CRISE FINANCIÈRE

Le capitalisme américain traverse une de ses crises majeures, conséquence de l'explosion de la **BULLE SPÉCULATIVE** liée à l'euphorie Internet à la fin du XXe siècle. Cette crise boursière s'est doublée, depuis 2001, d'une **CRISE DE CONFIANCE** dans les valeurs mêmes du capitalisme, à la suite de la révélation de scandales et d'escroqueries en série : Enron, WorldCom, Tyco, Global Crossing... Ce double séisme a commencé à montrer des failles importantes dans l'ensemble du système, qui appellent de profondes réformes, des règles comptables à la **RÉGULATION**, en passant par les professions d'auditeurs ou d'analystes. L'Europe n'échappera pas à cet aggiornamento, notamment la France, où le vieux système de **RÉSEAUX D'INFLUENCE** contrôle toujours les conseils d'administration des grands groupes.

Huit pistes pour réformer le capitalisme

La crise ouverte par l'explosion de la bulle spéculative et la révélation de scandales en série aux Etats-Unis a mis au jour les failles du système économique occidental. Une remise à plat est indispensable. Le débat est lancé

« LA FALSIFICATION et la fraude détruisent le capitalisme », a lancé Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine (Fed) (*Le Monde* du 18 juillet). Enron, WorldCom, Tyco... Scandale après scandale, le système capitaliste américain révèle ses faiblesses, qui ne sont pas sans conséquences sur l'ensemble de la planète financière. Des questions de fond apparaissent. Et des esquisses de solution se dessinent.

▶ Comment améliorer le gouvernement d'entreprise ?

En théorie, le conseil d'administration, composé de 10 à 20 membres, est le premier contre-pouvoir. Il doit contrôler et conseiller le PDG et, le cas échéant, permettre d'éviter les dérives. En pratique, ce conseil, habituellement composé d'autres dirigeants cooptés, fait souvent office de chambre d'enregistrement. *« Ce n'est pas un problème de copinage mais plutôt de manque d'information et de temps »*, analyse Jean-Pierre Thierry, PDG des AGF. Les derniers scandales semblent avoir remué les esprits. A la demande du Medef et de l'Association française des entreprises privées (AFEP), Daniel Bouton, président de la Société générale, devrait faire des propositions fin juillet. Même préoccupation outre-Atlantique, où George W. Bush a demandé que les conseils d'administration soient en majorité composés d'administrateurs réellement indépendants de l'activité qu'ils supervisent.

▶ A quand des normes comptables mondiales ?

Les entreprises ne parlent pas toutes le même langage comptable. L'Europe devrait passer à l'International Accounting Standard (IAS) d'ici à 2005, les Etats-Unis campent sur leurs Generally Accepted Accounting Principles (GAAP). Ces différences n'entraînent pas seulement une formidable complexité de gestion : le fait de traiter une opération selon un système comptable ou un autre peut gonfler ou réduire les résultats du groupe. Ce flou a permis à la créativité des financiers de s'épanouir, au détriment de la transparence des comptes.

Pour assainir le système, auditeurs et régulateurs appellent de leurs vœux à une convergence des deux normes. Frits Bolkestein, commissaire européen au marché intérieur, a déclaré, jeudi 11 juillet, nécessaire une harmonisation d'ici à 2005. Selon un récent sondage du cabinet McKinsey, 90 % des dirigeants mondiaux votent pour une norme commune. Mais huit dirigeants européens sur dix soutiennent l'IAS, tandis que huit dirigeants américains sur dix voudraient que soit choisi le GAAP...

▶ Comment maîtriser l'effet des stock-options ?

A la fin des années 1990, les revenus provenant de ces options d'achat d'actions représentaient 80 % de la rémunération des patrons américains. Ces sommes colossales ont entraîné plusieurs perversions : certains dirigeants ont cherché à faire monter leur titre à court terme au détriment de la stratégie de l'entreprise. De plus, ces stock-options, rémunérations déguisées, ne sont pas comptabilisées dans les dépenses des sociétés. Les décideurs de la norme IAS ont annoncé qu'ils envisageaient d'obliger l'intégration des stock-options dans les comptes. Le sujet divise aux Etats-Unis. George W. Bush et son administration y sont opposés mais de grands groupes comme Coca-Cola ont décidé de le faire.

▶ Doit-on encore écouter les analystes ?

La profession d'analyste financier est tombée de son piédestal. Quelques semaines seulement avant la faillite d'Enron, certains analystes conseillaient encore l'achat d'actions du courtier en énergie. On reproche désormais à la profession son manque de distance vis-à-vis des directions financières des entreprises. Plus grave, certains, employés par des banques d'affaires, sont au centre d'un véritable conflit d'intérêts : ils n'oseraient pas émettre un avis négatif sur des entreprises clientes de la banque qui les emploie. Une dizaine de professionnels et plusieurs banques font actuellement l'objet d'enquêtes du gendarme des marchés américain, la Securities and Exchange Commission (SEC) et de la justice de l'Etat de New York. Merrill Lynch a été condamné à payer une amende de 100 millions de dollars (99,3 millions d'euros) et à assainir la rémunération de ses analystes qui étaient intéressés aux activités de banque d'affaires. En France, la profession a renforcé son code de déontologie début 2002.

▶ La Bourse favorise-t-elle trop le court terme ?

Le temps de l'entreprise est-il compatible avec le temps de la Bourse ? Certains dirigeants en doutent et dénoncent la trop forte pression boursière, sans rapport avec les perspectives de croissance de marchés matures. Tout le monde admet désormais que le fameux ratio de rentabilité sur fonds propres de 15 % n'est plus tenable. *« Par contre,* ironise le PDG des AGF, *cette idée n'a pas été intégrée, dans les faits, par tous les investisseurs. »*

▶ Peut-on faire confiance aux cabinets d'audit ?

La disparition, sous le coup de sa condamnation dans l'affaire Enron, du cabinet Andersen a fait l'effet d'une bombe dans le monde feutré des auditeurs. Depuis, les mauvaises nouvelles pleuvent. La dernière date du 10 juillet. Weiss Rating, l'agence de contrôle des investissements pour les fonds de pension américains, a annoncé que 94 % des sociétés américaines ont été « labélisées » par les auditeurs comme étant en bonne santé. Mais ce label est-il encore crédible ? Selon cette même agence, sur 100 sociétés en faillite depuis six mois, 42 avaient obtenu ce label fin 2001 et 22 ont montré ensuite des comptabilités inexactes.

Les cabinets d'audit ont-ils assez de distance et de poids pour vérifier en toute sérénité les comptes de leurs clients ? En France, pour plus d'indépendance et de clairvoyance, deux cabinets d'audit certifient les comptes. La Belgique, l'Allemagne, l'Italie et l'Irlande sont intéressées par ce système. La Fédération internationale des experts-comptables (IFAC) a annoncé, mercredi 10 juillet, la mise en place d'un groupe de travail pour *« restaurer la confiance sur les marchés financiers »*.

▶ Donne-t-on trop d'importance aux agences de notation ?

Ultime boussole pour des investisseurs désorientés, les agences de notation, chargées d'évaluer les capacités des entreprises à rembourser leurs dettes, occupent le devant de la scène. Leurs notes deviennent des indicateurs précieux pour les analystes financiers eux-mêmes en manque de repères. *« Nous ne pouvons pas prédire l'avenir d'une entreprise, nous jugeons seulement sa solvabilité. Nous ne pouvons nous substituer aux insuffisances du système »*, prévient François Ververka, responsable de Standard and Poor's pour l'Europe. Problème : les agences vivent largement des commissions des entreprises qu'elles notent, et leur travail dépend de la qualité des informations que leur délivrent les entreprises. *« Il nous est difficile de déceler une fraude organisée, nous faisons confiance aux chiffres que nous fournissent les sociétés »*, reconnaît M. Ververka. Dans les années 1990, des agences de notation avaient pratiqué des notations « sauvages », sans le consentement des entreprises, sur la base d'informations publiques.

▶ Faut-il renforcer les autorités boursières de régulation et de contrôle ?

« On a laissé les analystes financiers des banques d'affaires donner des valorisations sans aucun fondement aux valeurs de technologie, cela a créé la bulle Internet. De ce point de vue, le marché n'a pas réussi à s'autoréguler », analyse Alain Leclair, président de l'AFG-ASFFI, organisme professionnel représentant les gérants de fonds. Le ministre de l'économie, Francis Mer, a annoncé la création d'une Autorité des marchés financiers (AMF), qui réunira la Commission des opérations de Bourse (COB) et le Conseil des marchés financiers (CMF). Outre-Atlantique, le président Bush a débloqué des rallonges budgétaires pour renforcer les pouvoirs de la SEC. *« Il y a dans la loi la plupart des instruments de régulation dont nous avons besoin, qu'il s'agisse de la transparence comptable, du respect des actionnaires minoritaires, des contre-pouvoirs au sein des conseils. Encore faut-il accepter d'y recourir ! Là est l'origine de la crise : l'establishment n'a pas eu l'envie ou la volonté d'encadrer ses pratiques »*, assène l'avocat d'affaires Jean-Michel Darrois..

« Je ne crois pas qu'en ajoutant une dose de régulation gouvernementale plus sévère on trouvera la solution miracle, renchérit Bernard Coupez, président de la Société française des analystes financiers. *L'éthique, c'est d'abord un état d'esprit, qui se concrétise dans de bonnes pratiques. »*

Laure Belot
avec le service Entreprises

Les scandales financiers se succèdent

● **Enron :** la faillite, en décembre 2001, du courtier en énergie a mis au jour la dissimulation d'une dette de 22 milliards de dollars (21,9 milliards d'euros).
● **Tyco :** le conglomérat a révélé en février avoir dépensé 8 milliards de dollars dans l'acquisition de 700 sociétés sans que cela apparaisse dans ses comptes.
● **WorldCom :** le géant des télécommunications a révélé fin juin qu'il avait répertorié certaines charges courantes comme dépenses d'investissement, en 2001 et au premier trimestre 2002, pour un montant évalué à 3,8 milliards de dollars.
● **Xerox :** le groupe d'imagerie a avoué fin juin avoir « gonflé » ses résultats avant impôt de 1,4 milliard de dollars pour la période allant de 1997 à 2001.
● **Adelphia :** le câblo-opérateur américain, en difficulté, a reconnu en mars avoir accordé des prêts de 2,3 milliards de dollars à son principal actionnaire.
● **Par ailleurs** : des enquêtes ont été ouvertes aux Etats-Unis sur d'éventuelles manipulations comptables chez deux groupes de télécommunications en difficulté, Global Crossing et Qwest, ainsi que sur deux groupes pharmaceutiques, Merck et BMS, qui auraient « gonflé » leur chiffre d'affaires. En France, la Commission des opérations de Bourse a ouvert le 9 juillet une enquête sur *« l'information financière »* du groupe de médias Vivendi Universal.

ÉTHIQUE, CONTRE-POUVOIRS, TRANSPARENCE, RÉGULATION...

Pour tirer les principaux enseignements des affaires Enron ou WorldCom aux Etats-Unis, ou, dans un registre qui n'est pas identique, du cas Vivendi Universal en France, *Le Monde* a interrogé de nombreuses personnalités. Treize d'entre elles livrent ici leur premier diagnostic sur la crise financière d'un type nouveau que traversent nombre de grands pays développés, et sur les pistes de réflexion à explorer pour la surmonter : améliorer le gouvernement d'entreprise, réguler de manière plus efficace les marchés, rétablir une éthique des affaires, instaurer des contre-pouvoirs... Il s'agit, à l'évidence, d'un débat majeur. Crise financière, crise de confiance, crise de la régulation : les turbulences actuelles présentent des particularités – et une gravité – qui méritent qu'on s'y arrête, car elles ont des effets lourds sur la marche des entreprises, petites et grandes, mais au-delà, aussi, sur les équilibres économiques et sociaux des différents pays concernés. *Le Monde* a donc fait le choix d'interroger d'autres spécialistes pour poursuivre ce débat dans les jours à venir. Banquiers, financiers ou industriels, syndicalistes ou grands patrons, économistes ou responsables politiques, français ou étrangers : experts et dirigeants de sensibilités diverses s'exprimeront sur les nombreuses facettes de cette véritable crise mondiale du capitalisme.

AFP

FELIX ROHATYN
Ex-directeur de Lazard New York, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France

« Tous les dirigeants américains ne sont pas des escrocs. Une demi-douzaine de managers ont clairement commis des délits et devraient aller en prison pour cela. Mais plusieurs centaines ont commis des fautes éthiques graves qui, elles aussi, ont fait beaucoup de tort. Pour restaurer la confiance, il faut rétablir une régulation très sophistiquée et une culture de l'éthique très forte. **Faire des affaires sur des bases éthiques, c'est aussi important que de faire des produits de bonne qualité** pour les clients. Il est possible d'être "aux limites", mais on peut aussi faire des affaires sainement en s'en tenant éloigné.

Je suggérerais au président de la Harvard Business School de proposer moins de cours de management et plus de cours d'éthique, moins de cours de finance et plus de cours d'histoire. Je suis persuadé qu'une entreprise à la communication claire et avec des audits transparents sera mieux valorisée à l'avenir. L'éthique va désormais être beaucoup plus prise en compte par les marchés. »

D. R.

SERGE WEINBERG
Président du directoire du groupe Pinault Printemps-Redoute

« Nous pouvons toujours imaginer de nouvelles règles, mais le véritable sujet réside dans leur application. Le fond du problème actuel est le comportement individuel dans les conseils d'administration. Nous vivons encore en France avec l'idée du patron de droit divin. C'est un concept qui a ses limites. Il faut bien sûr qu'il y ait un leadership. Mais **je trouve tout à fait souhaitable qu'il existe un vrai contre-pouvoir**.

Etre administrateur, c'est une véritable responsabilité et non un titre honorifique. Cela représente de nombreuses obligations et on encourt une responsabilité juridique. Il faut une aptitude à poser des questions, à se pencher sur les dossiers. C'est une question d'efficacité, de travail personnel. Il faut pouvoir mesurer les risques encourus. Je ne crois pas qu'il faille davantage limiter le nombre de mandats : il y a, au Royaume-Uni, des administrateurs "professionnels" qui ont plusieurs postes d'administrateur et qui font très bien leur travail. »

D. R.

EMILIO GABAGLIO
Secrétaire de la Confédération européenne des syndicats

« Le marché vient de prouver qu'il ne peut pas s'autoréguler. Il faut renforcer les pratiques de contrôle des entreprises et des autorités boursières, mettre en place des règles plus sévères et des sanctions. Car au bout du compte ce sont des milliers d'emplois qui sont en jeu. Nous ne sommes pas contre les fonds de pension pour obtenir des retraites complémentaires. Mais il faut prendre garde et trouver un équilibre entre la performance et la sécurité des placements.

Nous avons besoin d'un cadre de référence. Frits Bolkestein *(commissaire européen au marché intérieur)* parle de nécessité d'une gestion prudente des fonds de pension, de différenciation des risques. Mais tout cela est insuffisant. **Il faut s'assurer qu'il y ait une représentation des salariés et des retraités dans les organes de contrôle des fonds**. Nous aimerions aussi que ces fonds investissent plus dans des entreprises "socialement responsables", celles qui adhèrent à des principes de développement durable. »

D. R.

ANDREA ILLY
Directeur général de la société familiale Illycaffè

« Je ne crois pas réellement à l'efficacité d'un plus grand contrôle. Si quelqu'un veut réellement contourner une règle, il le fait. En Italie, nous avons plus de 200 000 lois. Pourquoi ? Parce que le système n'est pas fondé sur la confiance.

Il faut rétablir la confiance par toute une série de petites mesures. Les coupables doivent tout d'abord être punis. Il n'est pas normal de voir des dirigeants partir avec des sommes folles grâce à leurs stock-options juste avant que la faillite de leur entreprise nesoit déclarée. Il n'y a pas de raison qu'ils gardent cet argent. Ensuite, une entreprise doit déterminer des valeurs et s'entourer de personnes qui les respectent. **C'est le système de réputation qu'il faut rétablir**.

Mais nous devons aussi réfléchir sur la pression financière qui est mise actuellement sur les entreprises. Nous sommes désormais sur des marchés occidentaux matures qui ne peuvent plus offrir le même type de croissance que ce que nous avons eu jusqu'à présent. »

D. R.

ERIC DE BODARD
Directeur général de l'agence de notation Moody's France

« Les instruments financiers deviennent de plus en plus complexes : produits dérivés, titrisation... L'innovation financière ne s'est pas arrêtée ces dernières années. Les montages proposés sérient les risques et les distribuent à différents acteurs. Notre rôle, en tant qu'agence de notation, n'est pas de juger de ce qui est bien et de ce qui ne l'est pas, mais d'analyser correctement ces montages et leurs risques, sans jugement moral. Nous sommes tenus à des relations de confidentialité. Pour améliorer la confiance, **il faudrait que les transactions financières et les risques inhérents soient rendus publics** par les entreprises elles-mêmes.

Notre pierre à l'édifice, pour plus de transparence, est de mettre davantage l'accent, dans nos analyses, sur le hors-bilan, la liquidité des entreprises... Nous avons d'ailleurs, en juin, annoncé un fort recrutement d'analystes dans le domaine de la *corporate governance* et dans le domaine comptable pour renforcer nos capacités d'études. »

D. R.

ROLAND BERGER
Conseil en stratégie au sein de la société Roland Berger

« Ce que nous vivons n'est pas seulement une crise de confiance, c'est une crise des valeurs. Depuis une dizaine d'années, l'Europe est dominée par les modes de fonctionnement du capitalisme américain : règles comptables, valorisation pour l'actionnaire, management, gouvernement d'entreprise... Nous devons réduire cet apport unilatéral. La situation actuelle est une opportunité unique pour réaffirmer nos valeurs européennes.

La finalité d'une entreprise n'est pas seulement de satisfaire l'actionnaire. Une entreprise ne peut créer de la valeur que si le client est content, si les salariés sont motivés et qualifiés et si la société tout entière accepte l'activité de l'entreprise. La plupart des firmes, en Europe, n'ont pas oublié ces principes fondamentaux, même si certains dérapages ont eu lieu ces dernières années. Je ne suis pas pour plus d'intervention de l'Etat, mais pour que les grandes entreprises européennes s'engagent ensemble sur de nouveaux standards de gouvernement d'entreprise. »

Bulles boursières et escroqueries jalonnent l'histoire de la finance

Il faudra des années pour effacer les excès spéculatifs de la fin du XXe siècle

NEW YORK
de notre correspondant

L'histoire des bulles, de leur effondrement, des faillites et des scandales est aussi ancienne que celle du capitalisme financier. *« La propension à escroquer et à être escroqué évolue de concert avec la propension à spéculer. Les crises sont intimement liées aux transactions qui poussent jusqu'à leurs limites – aussi floues soient-elles – la loi et la morale »*, écrit le professeur Charles Kindleberger, du Massachusetts Institute of Technology, dans son livre, sorti en 1978, *Manias, Panics & Crashes* (*Histoire mondiale de la spéculation financière*).

Le professeur Kindleberger consacre un chapitre aux *« escroqueries en tout genre »* : *« Actionnaires victimes de leurs administrateurs, investisseurs floués par leurs conseillers financiers, courtiers, banquiers, employés escroquant leur entreprise. Lors d'un boom, les fortunes se font, les gens deviennent avides de gains et les escrocs entrent en scène pour profiter de cette avidité. Plus tard, le krach, la panique, le sauve-qui-peut général qui les accompagne, sont autant d'incitations à tricher, dans le seul but de se sauver soi-même. »* Le comportement des dirigeants d'Enron, de WorldCom, de Tyco, d'Adelphia correspond assez bien à ces définitions.

A chaque fois, les bulles semblent différentes... et finalement sont tellement semblables. Les banqueroutes de la Compagnie des Indes au XVIIIe siècle, de multiples sociétés de chemins de fer au milieu du XIXe siècle en Angleterre, en France et aux Etats-Unis, des banques à Wall Street dans les années 1920, des groupes immobiliers au Japon dans les années 1990 et, pour finir, des sociétés de la nouvelle économie un peu partout dans le monde au tournant du XXe siècle, ont les mêmes origines. Des bilans qui portent les traces profondes d'excès en tout genre : excès d'investissements, de dettes, de capacités de production, de valorisation des actifs, de rémunération des dirigeants...

Dans son livre *Irrational Exuberance*, publié en 2001, Robert Schiller, professeur d'économie à Yale, définit l'envolée boursière de certaines sociétés de la nouvelle économie comme la *« réalisation à grande échelle de l'arnaque Ponzi »*, en référence à Charles Ponzi, escroc célèbre qui, dans les années 1920 aux Etats-Unis, avait fait de la « cavalerie » un art. Il avait en sept mois ramassé 15 millions de dollars en trompant 30 000 investisseurs. *« L'auteur de l'escroquerie promet aux épargnants de réaliser de considérables profits. En fait, il n'investit qu'une petite partie des sommes avancées pour acheter de vrais actifs. Il rémunère les premiers investisseurs en réalisant la même opération avec une deuxième vague d'investisseurs et ainsi de suite... Un moyen plus "moderne" pour le faire consiste à multiplier les acquisitions de sociétés existantes en échange de nouvelles actions créées à chaque occasion. »* Tout le monde est gagnant tant que l'édifice continue à s'élever.

> « Par définition, les spéculateurs n'ont pas de mémoire », explique le professeur Kindleberger

Selon Patrick Artus, le directeur des études de CDC-Ixis, *« dès 1997, les entreprises ont été confrontées à un recul de leur rentabilité réelle et ont tenté alors par divers artifices de le masquer »* pour continuer à participer à la « fête » et à l'alimenter en affichant des profits et des cours de Bourse toujours plus élevés. Elles ont racheté leurs propres actions, multiplié les opérations de fusions-acquisitions, les plus-values de cession et parfois aussi truqué les comptes. Les fusions et acquisitions sont passées aux Etats-Unis de 495 milliards de dollars en 1996 à 660 milliards en 1998, 1 426 milliards en 1999, 1 740 milliards en 2000. Revenues à 819 milliards en 2001, elles sont retombées lors du premier semestre de 2002 à 89 milliards de dollars.

Robert Brenner, professeur à l'UCLA, à Los Angeles, chiffre à 509 milliards de dollars les rachats d'actions effectués aux Etats-Unis par les entreprises non financières entre 1994 et 1998. *« Pour rendre cela possible, elles ont été obligées de se lancer dans la plus grande vague d'endettement de leur histoire »,* explique M. Brenner. Seul Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), a tiré à un moment la sonnette d'alarme, en décembre 1996, évoquant alors *« l'exubérance irrationnelle des marchés »*. Mais il s'est vite tu par crainte de casser la croissance, l'euphorie des consommateurs et des investisseurs et l'enrichissement général. Il n'a eu de cesse ensuite, en réduisant le loyer de l'argent, notamment après la crise asiatique en 1998, d'alimenter la machine, rendant sa chute encore plus dure.

La bulle de la fin du XXe siècle a été d'autant plus dommageable qu'elle s'est gonflée pendant plusieurs années, s'est répandue sur toute la planète et a bénéficié d'une créativité comptable sans précédent pour travestir la réalité. Il va falloir maintenant du temps aux entreprises, à leurs employés et à leurs actionnaires pour digérer les surcapacités, les surinvestissements, les dettes. Les achats d'entreprises aux Etats-Unis entre 1998 et 2001 représentent plus de 4 600 milliards de dollars. Les survaleurs sont loin d'être toutes amorties. Selon les chiffres les plus prudents, au moins 600 milliards de dollars traînent encore dans les bilans.

A la lumière des précédentes bulles de grande ampleur, il faudra des années pour en effacer les traces à la fois dans les comptes et les esprits. Même si, *« par définition, les spéculateurs n'ont pas de mémoire »*, explique le professeur Kindleberger.

Eric Leser

Ce petit cercle d'administrateurs qui se partage les responsabilités en France

Les réseaux d'influence et de cooptation bâtis autour des trois grandes banques, BNP, Société générale, Crédit lyonnais, sont toujours en place

ILS SONT une trentaine, issus des mêmes hautes écoles de la République, fréquentant les mêmes réseaux de pouvoir, les mêmes cercles mondains. A eux seuls, par le jeu des cumuls de mandats dans les conseils d'administration, ils dirigent toutes les banques et les plus grandes entreprises du CAC 40, le cœur de l'économie française.

ANALYSE

> Beaucoup de conseils ressemblent à des chambres d'enregistrement

Sous la pression des échanges internationaux, de la construction européenne et des marchés financiers, le capitalisme hexagonal a été forcé à renoncer à ses travers les plus critiquables. En revanche, dans les conseils d'administration, rien n'a changé. Les participations croisées ont été dénouées dans les bilans, mais la forme invisible des liens capitalistiques a été maintenue. Les sphères d'influence constituées autour des trois grandes banques, BNP Paribas, la Société générale et le Crédit lyonnais, continuent à se lire dans les noms des administrateurs. Il y a les conseils proches de la Générale (Alcatel, Vivendi Universal, TotalFinaElf...), ceux marqués BNP Paribas (Saint-Gobain, AXA), ceux sous l'influence du Lyonnais (Lagardère, PPR ou Bouygues). *« Les deux rapports Vienot sur le gouvernement d'entreprise étaient supposés permettre d'en finir avec ces pratiques endogamiques. On a laissé le temps au monde des affaires pour se réorganiser et évoluer. Force est de constater qu'il n'a rien fait »*, note un observateur du milieu.

En apparence, pourtant, de nombreuses modifications ont été apportées dans le fonctionnement des conseils. Des administrateurs indépendants ont été élus, comme le préconisaient les rapports Vienot, afin de ne pas laisser les grands actionnaires et les banques dicter leur loi. A l'usage, les plus ardents défenseurs de cette réforme s'interrogent sur sa pertinence.

UNE AMBIGUÏTÉ

Ces personnalités extérieures sont souvent choisies par le PDG en fonction de critères très divers : compétence dans des domaines extérieurs au groupe, personnalité originale, expérience, mais parfois aussi la place de ces administrateurs dans certains réseaux, leurs amitiés personnelles, voire simplement leur nom. Il est très chic d'avoir un ancien ambassadeur, un banquier international ou un milliardaire dans son conseil. Mais ceux-ci s'impliquent rarement dans la gestion réelle du groupe. *« Ils sont peut-être indépendants à l'égard des actionnaires, mais pas à l'égard du PDG »*, persifle un habitué des conseils, qui constate que les administrateurs indépendants sont rarement le plus en pointe dans les demandes d'éclaircissements sur la stratégie des présidents.

De même, les comités d'audit ou de rémunérations sont loin d'avoir porté tous leurs fruits. Les premiers, qui se réunissent rarement plus de trois fois par an, sont souvent dirigés par des personnalités représentant la première banque du groupe, ce qui laisse planer une ambiguïté sur leur rôle. Peu d'entre eux rendent visite aux directions financières, demandent des informations comptables en dehors de celles que le groupe leur fournit. Les comités de rémunérations se font encore plus discrets. *« C'est le haut lieu de pouvoir, celui où on demande aux amis de siéger. Tout se passe entre personnes civiles. On ne se penche pas trop sur les rémunérations ni sur les révisions de mode de distribution des stock-options »*, rapporte le même initié.

Si les présidents ne veulent pas avoir de conseil actif, rien ne s'y oppose. Beaucoup finissent par ressembler à des chambres d'enregistrement. Certains administrateurs ne prennent même pas la peine d'y aller au moins une fois dans l'année, comme en témoignent les rapports annuels de quelques groupes. D'autres assistent au conseil une ou deux fois et lisent peu les documents qu'on leur adresse, occupés par leur propre fonction de président.

Côté PDG, si certains s'entretiennent régulièrement avec les membres de leur conseil, d'autres leur délivrent une information au compte-gouttes. Dans certains conseils, les administrateurs se voient distribuer les documents qui seront remis quelques heures plus tard aux analystes et à la presse – ce qui est peu pour se prononcer sur la stratégie d'un groupe – ou réduits à écouter le président parler pendant des heures. Face à des montages financiers de plus en plus complexes, peu osent dire qu'ils ne comprennent pas toutes les implications et les engagements pris par l'entreprise.

Sans interlocuteurs capables de discuter leur stratégie, sans contre-pouvoir, nombre de PDG français règnent en maître absolu dans leur entreprise. Pour le meilleur ou pour le pire.

Martine Orange

Trente patrons pour 160 fauteuils

En 2001, une trentaine de patrons ou anciens patrons cumulaient plus de 160 mandats d'administrateurs dans des conseils de grandes entreprises, dont : Bernard Arnault (PDG de LVMH), Patricia Barbizet (Artémis), Claude Bébéar (Axa), Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Daniel Bernard (Carrefour), Michel Bon (France Télécom), Bertrand Collomb (Lafarge), Thierry Desmarest (TotalFinaElf), Michel François-Poncet (ex-Paribas), Jacques Friedman (ex-UAP), Henri Lachman (Schneider), Jean-Marie Messier (Vivendi Universal), Gérard Mestrallet (Suez), Lindsay Owen-Jones (L'Oréal), Michel Pébereau (BNP Paribas), Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), Didier Pineau-Valencienne (ex-Schneider), Baudouin Prot (BNP Paribas), Bruno Roger (Lazard), Edouard de Royère (Air liquide), Ernest-Antoine Seillière (Wendel investissement, Medef), Serge Tchuruk (Alcatel), Marc Vienot (ex-Société générale)...

... COMMENT RESTAURER LA CONFIANCE ?

D. R.

FRITS BOLKESTEIN
Commissaire au marché intérieur à la Commission européenne

« Il existe un danger d'autosatisfaction des entreprises et des investisseurs, mais aussi des gouvernements et des régulateurs. **Sans un niveau suffisant de protection des investisseurs,** nous risquons des arnaques financières. La Commission européenne a demandé aux ministres des finances et aux organismes de régulation de se réunir le 23 juillet sur ces sujets.

Il y a cinq actions que nous devons prendre au niveau de l'Europe : sur le renforcement du gouvernement d'entreprise, un rapport d'étude sera finalisé en septembre et je compte prendre des initiatives le plus rapidement possible ; j'aimerais aussi voir les normes comptables européennes et américaines converger d'ici à 2005 ; nous devons regarder plus en détail la façon dont l'audit est régulé. Il faut également, à plus long terme, que les fonds de pension diversifient leurs risques ; enfin, nous réfléchissons aux informations que les entreprises se doivent de publier. » *(Extrait d'un discours prononcé à Paris le 11 juillet).*

AFP

PHILIPPE CAMUS
Coprésident du constructeur aéronautique et de défense européen EADS

« Nous devons faire prévaloir un modèle européen. Mettre en avant la notion d'intérêt social, qui ne se résume pas à l'intérêt des actionnaires, mais à l'ensemble de la société.

Il faut également revoir certaines règles. Aux Etats-Unis, d'aucuns proposent qu'un administrateur qui détient plus de 20 % du capital ne puisse pas être membre du comité d'audit. Cela me paraît difficile. Mais il faut que la rémunération ne dépende pas de la variation à court terme de la valeur de l'action. Par exemple, un administrateur qui siège dans un comité d'audit ne devrait pas avoir de stock-options exerçables dans les six mois.

Par ailleurs, le management ne devrait plus fixer la rémunération des auditeurs. Cette tâche devrait revenir au comité d'audit. Enfin, il faut que les stock-options gardent leur côté incitatif. Les opérations de couverture pour se prémunir contre des baisses de cours devraient donc être interdites au moins tant que l'option n'est pas levable. »

D. R.

PIERRE-BERNARD ANGLADE
Président France de PricewaterhouseCoopers

« La chaîne de responsabilités concernant la situation actuelle est étendue : elle part des conseils d'administration et va jusqu'aux régulateurs en passant par les banquiers d'affaires et leurs montages financiers créatifs, les analystes et leurs conflits d'intérêts, les auditeurs... **Chacun doit prendre sa part de responsabilité**.

Le côté positif de cette crise est que la création de valeur ne pourra plus être dissociée de l'éthique. Nous revenons à des valeurs de simplicité et de qualité. Nous avons besoin d'un cadre conceptuel accepté par tous : les principes comptables doivent être unifiés de part et d'autre de l'Atlantique, les régulateurs doivent se mettre d'accord sur des règles communes, comme l'indépendance d'un cabinet d'audit pour laquelle il n'existe pas à l'heure actuelle de définition unique. Pour que cette homogénéisation se face le plus rapidement possible, il manque une impulsion d'en haut, au niveau des Etats. Cela pourrait être un beau sujet pour un G8. »

AFP

GÉRARD RAMEIX
Directeur général de la Commission des opérations de Bourse (COB)

« Dans les phases d'ébullition des marchés financiers, les tentations individuelles ou même collectives sont exacerbées, et masquées – dans un premier temps – par la marée d'euphorie collective. Cela indique qu'**il faut, non pas changer les règles, mais les appliquer** : on ne change pas le code pénal parce qu'il y a des criminels, on l'applique !

La sortie de crise dépendra de l'amélioration macroéconomique. Mais la solidité de la chaîne de l'information financière doit être renforcée : fonctionnement des comités d'audit, indépendance des analystes et même action des régulateurs. La relation entre les auditeurs et les firmes est également en cause. Nous avons, en France, été sensibilisés à ces enjeux : nous avions déjà mis l'accent sur le double commissariat aux comptes, la séparation audit-conseil, le commissariat sur plusieurs années, le devoir d'alerte des commissaires aux comptes... Les Anglo-Saxons semblent découvrir des notions élémentaires... »

AFP

JEAN-PHILIPPE THIERRY
Président des Assurances générales de France (groupe AGF)

« Il faut arrêter de dire que ce sont les *hedge funds [les fonds spéculatifs]* et les marchés financiers qui pourrissent le système. Les investisseurs ont raison de condamner les sociétés qui ont truqué leurs comptes, les sociétés qui ont fait rêver sur des *business plans* totalement irréalistes, et celles qui se sont surendettées. Certes, ils vont trop loin dans la sanction de ce qu'ils ont hier adulé. Et il est vrai que les *hedge funds* amplifient ces mouvements. Mais, même s'ils sont hypervolatils et s'il y a des excès, les marchés ont souvent raison.

Il est en revanche indispensable que les grands acteurs du marché prennent des mesures techniques pour **éviter les excès spéculatifs**. Aux AGF, nous avons décidé d'arrêter les prêts de titres. Je suis personnellement favorable au système du double commissariat aux comptes, à la séparation des activités de conseil et d'audit, à une meilleure comparabilité des comptes, et à une rotation régulière des auditeurs. »

D. R.

JEAN–HERVÉ LORENZI
Professeur à Paris-Dauphine, président du Cercle des économistes

« Ce qui a poussé au crime est cette focalisation à outrance sur le rendement des fonds propres, qui ne prend pas en compte le côté cyclique de l'activité économique, ainsi que la dictature de l'Ebitda *[l'excédent brut d'exploitation]*, qui favorise la croissance non maîtrisée.

La mise en place des normes IAS dans les entreprises européennes est prévue pour 2005 ; sans doute pourrait-on aller plus vite. De même, le *goodwill* était amorti sur vingt ou quarante ans, aujourd'hui, il s'agit d'une charge à passer sur une année. C'est un progrès, même s'il faudrait un stade intermédiaire.

Je ne suis pas pour l'abandon des comptes trimestriels, mais on doit conserver leur caractère intermédiaire. Et **insister davantage sur le chiffre d'affaires que sur les résultats financiers**. Les assemblées générales doivent nommer les auditeurs. Les comités d'audit devraient vraiment avoir des compétences financières et comptables. Je suis aussi favorable à la multiplication des administrateurs indépendants. »

AFP

DENIS KESSLER
Président de la FFSA et vice-président délégué du Medef

« Le discrédit jeté sur l'ensemble des entreprises est totalement infondé. Tout marché repose sur la confiance et la loyauté. A la marge, il y aura malheureusement toujours des entreprises qui commettront des errements. Il faut élaborer de manière pragmatique les nouvelles règles susceptibles d'éviter que certaines entreprises faisant appel au marché ne respectent pas les principes qui le guident. La réflexion est déjà lancée à trois niveaux. Au niveau des entreprises, l'Association française des entreprises privées (AFEP) et le Medef ont constitué un groupe de travail présidé par Daniel Bouton (président de la Société générale), pour améliorer le fonctionnement des instances internes à l'entreprise, mais aussi pour **préciser les missions des commissaires aux comptes**. La réflexion est aussi au niveau des intermédiaires financiers et de tous ceux qui participent au marché, comme les agences de notation, les auditeurs et les analystes financiers. Réflexion, enfin, au niveau des autorités de tutelle et de contrôle. »

ENTREPRISES

BOURSE

Les marchés s'offrent un répit

LES INDICES boursiers se sont repris mercredi 17 juillet. A New York, après sept séances consécutives de baisse, le Dow Jones a terminé sur une hausse de 0,82 %, à 8 542,48 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a progressé de 1,60 %, à 1 397,25 points. Plus représentatif de la tendance générale, l'indice Standard & Poor's 500 a gagné 0,55 %, à 906,04 points. Les marchés américains ont salué les progressions de grandes valeurs comme Coca-Cola, Ford, Motorola, Citigroup, JP Morgan ou United Technologies, qui ont annoncé des résultats trimestriels meilleurs que prévu, rassurant les investisseurs.

Entraînées par les valeurs de technologie et par Wall Street, les indices européens ont poursuivi leur rebond dans la journée de mercredi. Composé des 50 premières valeurs de la zone euro, l'Euro Stoxx 50 a progressé de 3,9 %, à 2 819,63 points. A Paris, l'indice CAC 40 a terminé en forte hausse de 3,71 %, à 3 440,88 points. Le Footsie de Londres a gagné 4,19 %, à 4 190,60 points, tandis que le DAX allemand a augmenté de 2,89 %, à 4 092,82 points.

A la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei a gagné, jeudi 18 juillet, 1,96 %, à 10 498,26 points.

Les professionnels de la presse signent un plan d'aide aux kiosques parisiens

Un comité de pilotage sera chargé de réfléchir à une réforme de la profession d'ici à mars 2003

LES KIOSQUES de presse désertent les rues parisiennes : selon la profession, leur nombre est passé de 370 à 310 sur ces trois dernières années. Un constat préoccupant, qui a poussé un groupe d'éditeurs (dont *Le Monde*) à interpeller la Ville de Paris, laquelle s'est saisie du dossier après avoir entendu toutes les parties concernées. Mardi 16 juillet, des éditeurs, des messageries de presse (NMPP, MLP et Transports Presse), des représentants de kiosquiers, l'Administration d'affichage et de publicité (AAP, la société qui gère les kiosques en vertu d'une concession de la Ville) et la Ville de Paris ont paraphé un protocole d'accord destiné à relancer un mode de distribution majeur de la presse dans la capitale. Les ventes en kiosques représentent en effet plus du tiers des ventes de quotidiens à Paris.

Afin d'arrêter la fermeture des kiosques, le texte prévoit en premier lieu un plan d'urgence destiné aux édicules les plus en difficulté. D'octobre 2002 à mars 2003, les kiosquiers qui perçoivent moins de 45 000 euros annuels de commission de presse bénéficieront d'une aide globale de 750 000 euros, sous la forme de subventions ou d'allégements de redevance octroyés par les coopératives de presse, les messageries de presse, l'AAP et la Ville de Paris. Un subside *« qui se veut exceptionnel et limité »*, précise Michel Baumann au Conseil supérieur des messageries de la presse.

DÉSAFFECTION

Le protocole d'accord comprend en effet un second volet à plus long terme, qui entend jeter les bases d'une rénovation du système actuel. Pour revaloriser la profession, dont la désaffection s'explique notamment par des conditions de travail souvent pénibles (horaires contraignants, kiosques vétustes), les professionnels souhaitent poursuivre la modernisation des lieux de vente. L'AAP devrait ainsi installer une cinquantaine de kiosques « nouvelle génération », plus confortables, d'ici à juillet 2003. Ces installations s'accompagneront d'une redéfinition de la cartographie parisienne des kiosques, *« afin d'adapter le réseau à la circulation du Paris d'aujourd'hui »*, précise-t-on à la Ville. L'objectif affiché est de développer le réseau *« au plus près du nombre prévu par la concession faite par la Ville de Paris à l'AAP, soit 430 kiosques »*.

La revalorisation de la profession passe aussi par une évolution du système d'administration des gérants de kiosques. Une question qui concerne, d'une part, le statut des kiosquiers, qui a besoin d'être précisé (pas de 35 heures, revenus irréguliers proportionnels aux ventes qui font que certains vivent très bien et d'autres sont à la peine...), et, d'autre part, le problème de l'approvisionnement.

Aujourd'hui, la distribution de chaque titre est décidée par les sociétés de messagerie de presse, sans tenir compte de l'avis des vendeurs. Or, ces derniers se plaignent d'être perpétuellement encombrés par les invendus. L'objectif est d'ajuster l'offre à la demande en fonction des ventes réelles observées par chaque kiosquier. Dans chacune des sociétés de messagerie, une cellule va être mise en place pour faire l'interface entre les éditeurs et les kiosquiers à cet effet. L'opération sera d'abord réalisée sur un échantillon de kiosques et pour une période test de quelques mois.

En mars 2003, tous les acteurs du dossier doivent se réunir pour faire le point. D'ici là, un comité de pilotage, composé de représentants de toutes les parties ainsi que du Conseil supérieur des messageries de presse et de la Commission professionnelle des kiosquiers, suivra le dossier avec pour objectif de formuler des propositions sur les diverses questions.

TF1 et M6 se partagent les 25 % de Suez dans le bouquet numérique TPS

Les deux chaînes renforcent leur collaboration

SUEZ a annoncé, mercredi 17 juillet, la vente de sa participation de 25 % dans le bouquet numérique TPS. Après des mois de tergiversations puis de négociations, TF1 et M6, les deux autres actionnaires de la plate-forme, ont acheté la part détenue par le groupe de Gérard Mestrallet. Au terme de cette opération, TF1 contrôle 66 % de TPS, tandis que M6 obtient la minorité de blocage, avec 34 %. TF1 et M6 auraient déboursé *« un montant plus faible, bien que pas très éloigné de celui versé par TF1 lors de la sortie de France Télécom et France Télévision »* du capital de TPS à la fin de 2001, signale un proche de la transaction. La Une avait alors versé 195 millions d'euros (*Le Monde* du 29 décembre 2001).

CANALSATELLITE VISÉ

Dans les faits, Suez aurait reçu 160 millions d'euros payés, par TF1 et M6, au prorata de leur participation respective, soit 102,4 millions d'euros pour TF1 et 57,6 millions pour M6. Lancé en décembre 1996, TPS rassemble 1,15 million d'abonnés. Le bouquet prévoit d'atteindre l'équilibre en 2003.

Avec cette acquisition, TF1 et M6 renforcent leur collaboration, débutée sur TPS il y a six ans et poursuivie par le lancement, à parts égales, de la chaîne minigénéraliste TF6 en 2000. Après TPS, les deux chaînes visent la prise de contrôle de son concurrent CanalSatellite. TF1 et M6 s'activent aussi pour prendre le contrôle opérationnel de Canal+, au côté d'un actionnaire de référence tel que le groupe Pathé.

TF1 et M6 ne devraient pas chambouler les instances de direction de TPS. La création d'une structure avec directoire et conseil de surveillance n'est pas à l'étude. Toutefois, le retrait de Suez a provoqué le départ de Jacques Espinasse. Le directeur général de TPS, issu de Suez, a quitté ses fonctions pour devenir directeur général adjoint chargé des finances de Vivendi Universal. Il y remplace Guillaume Hannezo (*Le Monde* du 13 juillet).

Guy Dutheil

DÉPÊCHE

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le parquet de Paris a confirmé,** mardi 16 juillet, qu'il ne ferait pas appel de l'ordonnance de renvoi en correctionnelle de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France (*Le Monde* du 17 juillet).

LES BOURSES DANS LE MONDE 18/7, 9h44

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	4097,93 *18/7*	0,12	5467,31 *19/3*	3825,54 *16/7*	19,50
	Euro Neu Markt Price IX	611,17 *18/7*	1,86	1212,43 *4/1*	555,34 *16/7*	
AUTRICHE	Austria traded	1218,64 *18/7*	0,12	1368,18 *2/5*	1109,88 *9/1*	13,50
BELGIQUE	Bel 20	2300,73 *18/7*	1,25	2906,75 *24/4*	2182,36 *16/7*	11,60
DANEMARK	Horsens Bnex	233,77 *18/7*	0,72	280,92 *26/3*	220,72 *24/6*	14,40
ESPAGNE	Ibex 35	6764,10 *18/7*	1,55	8608,50 *4/1*	6271,79 *16/7*	16,30
FINLANDE	Hex General	5871,16 *18/7*	0,72	9224,38 *4/1*	5369,91 *26/6*	15,00
FRANCE	CAC 40	3483,37 *18/7*	1,23	4720,04 *4/1*	3198,34 *16/7*	16,40
	Mid CAC	1728,68 *17/7*	-1,15	2176,89 *2/4*	1716,70 *16/7*	14,40
	SBF 120	2460,87 *18/7*	1,25	3263,90 *28/3*	2278,02 *16/7*	16,50
	SBF 250	2323,97 *17/7*	2,83	3081,89 *28/3*	2227,48 *17/7*	16,40
	Indice second marché	2210,71 *17/7*	-1,55	2567,01 *15/5*	2194,28 *17/7*	13,20
	Indice nouveau marché	650,01 *18/7*	-0,35	1175,41 *7/1*	630,55 *16/7*	
GRÈCE	ASE General	2136,58 *18/7*	0,00	2655,07 *3/1*	2106,96 *16/7*	15,90
IRLANDE	Irish Overall	4362,20 *18/7*	-0,31	6085,02 *18/1*	4263,27 *16/7*	11,00
ITALIE	Milan Mib 30	25986,00 *18/7*	0,86	33548,00 *17/4*	24444,00 *16/7*	17,30
LUXEMBOURG	Lux Index	935,65 *17/7*	-0,42	1169,47 *14/1*	821,61 *30/4*	14,40
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	388,19 *18/7*	2,29	531,45 *18/4*	353,11 *16/7*	13,90
PORTUGAL	PSI 20	6578,69 *18/7*	0,47	7998,50 *4/1*	6471,95 *3/7*	15,20
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4235,70 *18/7*	1,08	5362,29 *4/1*	3860,30 *16/7*	14,60
	FTSE techMark 100 index	782,26 *18/7*	1,13	1569,61 *4/1*	731,22 *16/7*	124,90
SUÈDE	OMX	573,74 *18/7*	0,26	878,88 *4/1*	540,03 *16/7*	19,90
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7459,19 *17/7*	1,74	9019,42 *7/5*	7052,97 *3/1*	10,10
ISLANDE	ICEX 15	1274,18 *17/7*	-0,40	1413,85 *21/3*	1142,61 *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	13916,12 *17/7*	2,28	16423,34 *25/1*	13469,75 *16/7*	206,10
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	428,30 *18/7*	-0,05	479,39 *10/5*	384,60 *2/1*	
RUSSIE	RTS	376,56 *17/7*	1,95	425,42 *20/5*	267,70 *3/1*	
SUISSE	Swiss market	5296,20 *18/7*	-0,07	6740,60 *17/5*	5490,50 *26/6*	15,50
TURQUIE	National 100	10456,30 *18/7*	-0,64	15071,83 *8/1*	8514,03 *3/7*	11,90
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	376,69 *16/7*	4,06	471,33 *6/2*	267,73 *14/6*	21,10
BRÉSIL	Bovespa	10754,62 *17/7*	1,67	14495,28 *18/3*	10213,32 *12/7*	8,10
CANADA	TSE 300	6699,66 *17/7*	0,06	7992,70 *7/3*	6624,47 *15/7*	18,20
CHILI	Ipsa	80,51 *18/7*	-0,06	102,37 *4/1*	80,50 *16/7*	13,70
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8542,48 *17/7*	0,82	10673,09 *19/3*	8244,87 *15/7*	18,00
	Nasdaq composite	1397,25 *17/7*	1,60	2098,87 *9/1*	1315,30 *15/7*	37,50
	Nasdaq 100	1028,74 *17/7*	1,72	1710,22 *9/1*	945,84 *11/7*	36,40
	Wilshire 5000	8595,48 *17/7*	0,59	10983,40 *19/3*	8307,33 *15/7*	
	Standards & Poors 500	906,04 *17/7*	0,57	1176,96 *7/1*	876,46 *15/7*	17,50
MEXIQUE	IPC	6403,28 *17/7*	1,38	7611,12 *11/4*	6104,56 *26/6*	11,30
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	3099,50 *18/7*	0,88	3443,89 *14/2*	3105,30 *16/7*	15,40
CHINE	Shangaï B	156,44 *17/7*	1,75	171,72 *4/1*	121,08 *23/1*	18,20
	Shenzen B	253,42 *17/7*	3,17	265,91 *4/1*	182,42 *23/1*	19,00
CORÉE DU SUD	Composite	771,45 *16/7*	-1,54	943,53 *22/4*	690,35 *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	10392,73 *18/7*	0,56	12020,45 *17/5*	10291,16 *26/6*	15,00
	All ordinaries	4603,29 *18/7*	0,33	5277,35 *17/5*	4548,50 *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	388,11 *17/7*	-0,65	415,77 *5/4*	339,26 *1/1*	1,30
ISRAËL	Tel Aviv 100	370,07 *17/7*	2,32	468,92 *7/1*	340,29 *24/6*	
JAPON	Nikkei 225	10498,26 *18/7*	1,96	12081,42 *27/5*	9420,84 *6/2*	25,00
	Topix index	1010,12 *18/7*	2,23	1144,02 *27/5*	921,08 *6/2*	31,20
MALAISIE	KL composite	732,54 *18/7*	0,19	816,94 *23/4*	681,50 *2/1*	16,00
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	745,04 *18/7*	0,82	786,14 *18/6*	735,65 *26/4*	
SINGAPOUR	Straits Time	1576,49 *18/7*	-0,43	1848,98 *5/3*	1520,09 *26/6*	
TAÏWAN	Weighted	5250,82 *17/7*	-1,26	6484,93 *22/4*	4808,16 *3/7*	18,40
THAILANDE	Thaï SE	395,32 *18/7*	0,25	430,67 *14/6*	302,38 *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	10815,08 *24/6*	0,00	11665,33 *22/5*	10138,29 *30/1*	10,10
COTE D'IVOIRE	BRVM	68,36 *16/7*	-2,02	77,38 *2/1*	69,58 *28/5*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Jeudi 18 juillet 9h45

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2851,12	5,06
AUTOMOBILE	201,90	3,55
BANQUES	235,69	3,26
PRODUIT DE BASE	181,39	1,37
CHIMIE	315,63	2,21
TÉLÉCOMMUNICATIONS	322,52	8,19
CONSTRUCTION	208,61	2,39
CONSOMMATION CYCLIQUE	103,67	6,16
PHARMACIE	370,68	4,15
ÉNERGIE	288,67	2,62
SERVICES FINANCIERS	180,09	4,76
ALIMENTATION ET BOISSON	210,50	2,09
BIENS D'ÉQUIPEMENT	301,22	2,28
ASSURANCES	230,90	5,63
MÉDIAS	170,73	6,18
BIENS DE CONSOMMATION	303,38	3,55
COMMERCE ET DISTRIBUTION	238,65	6,47
HAUTE TECHNOLOGIE	303,08	6,79
SERVICES COLLECTIFS	242,91	2,27

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	16,08	4,42
AEGON NV	NL	18,79	3,47
AIR LIQUIDE	FR	141,20	0,79
ALCATEL A	FR	7,30	5,80
ALLIANZ N	AL	181,58	-0,94
AVENTIS	FR	64,70	2,29
AXA	FR	14,60	3,62
BASF AG	AL	42,01	-0,36
BAYER	AL	29,99	-0,70
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	28,13	-0,25
BBVA	ES	10,68	0,56
BNP PARIBAS	FR	45,68	-3,32
BSCH	ES	7,76	1,70
CARREFOUR	FR	46,67	2,03
DAIMLERCHRYSLER N	AL	46,22	0,59
DANONE	FR	126,70	0,40
DEUTSCHE BANK AG	AL	65,64	-0,77
DEUTSCHE TELEKOM	AL	12,51	4,25
E.ON	AL	53,20	-0,75
ENDESA	ES	12,75	0,79
ENEL	IT	5,07	0,40
ENI SPA	IT	14,46	0,70
FORTIS	BE	18,73	3,82
FRANCE TELECOM	FR	15,08	3,93
GENERALI ASS.	IT	20,76	0,78
ING GROEP CVA	NL	23,17	3,02
KONINKLIJKE AHOLD	NL	17,53	4,41
L'OREAL	FR	71,75	1,63
LVMH	FR	45,38	4,56
MUENCHENER RUECKV	AL	219,99	-0,45
NOKIA OYJ	FI	14,58	1,53
PINAULT PRINTEMPS	FR	85,00	1,86
REPSOL YPF	ES	12,15	2,27
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	25,59	2,77
ROYAL DUTCH PETROL	NL	46,50	0,32
RWE	AL	36,19	-0,03
SAINT GOBAIN	FR	40,92	1,46
SANOFI-SYNTHELABO	FR	58,10	1,93
SANPAOLO IMI	IT	8,21	1,11
SIEMENS	AL	58,95	0,08
SOCIETE GENERALE A	FR	55,85	-0,80
SUEZ	FR	23,87	4,46
TELECOM ITALIA	IT	8,28	0,73
TELEFONICA	ES	9,81	3,26
TIM	IT	4,56	1,56
TOTAL FINA ELF	FR	145,40	0,07
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,06	0,25
UNILEVER CVA	NL	57,10	-0,17
VIVENDI UNIVERSAL	FR	17,40	4,00
VOLKSWAGEN	AL	43,30	0,81

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

17/7 : 189 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
MB SOFTWARE	0,03	50,00
IM INTERNATIONAL	2,59	34,20
FREENET.DE	5,28	30,37
METABOX	0,24	26,32
TOMORROW FOCUS	1,13	25,56
KINOWELT MEDIEN	0,10	25,00
CYBERNET INTERNET	0,20	25,00
Plus mauvaises performances		
WUENSCHE AG	0,03	-88,00
CEOTRONICS AG	1,20	-65,22
BROKAT TECHNOLOGIE	0,01	-50,00
MUSICMUSICMUSIC	0,03	-50,00
LOBSTER NETWORK	0,06	-50,00
LETSBUYIT.COM	0,01	-50,00
ARTSTOR	0,03	-50,00

TOKYO

18/7 : 894 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
SHINWA KAIUN	82,00	28,13
KITANIHON SPINNING	66,00	26,92
KANSAI KISEN	39,00	21,88
MEGACHIPS	2500,00	19,05
OLYMPIC CORP	1892,00	18,84
AZEL CORP	64,00	18,52
JOSHIN DENKI	145,00	17,89
Plus mauvaises performances		
OMIKENSHI	61,00	-16,44
ADVAX	101,00	-15,83
NICHIRO CORP	121,00	-14,18
ASUNARO CONSTRUCT	106,00	-11,67
SOKKIA	205,00	-11,26
MEDIASEEK	80000,00	-10,11
TESAC CORP	18,00	-10,00

LONDRES

17/7 : 3280 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
BTG PLC	2,39	18,32
SPIRENT	0,83	13,70
DIMENSION DATA HLD	0,35	12,10
LOGICA	1,88	12,07
AMVESCAP	4,80	11,50
BRITISH BIOTECH PL	0,08	11,11
CENTRICA	1,73	11,09
Plus mauvaises performances		
QXL RICARDO	1,20	-22,22
BRITISH ENERGY	1,24	-8,82
THE GAME GROUP	0,98	-6,67
INVENSYS PLC	0,74	-4,55
LONMIN	10,40	-4,32
PUNCH TAVERNS	2,07	-3,72
GALLAHER GROUP PLC	5,59	-3,71

PARIS

17/7 : 210 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
EQUANT	7,33	14,35
TELEFONICA	9,43	14,30
AMADEUS GLOBAL A	5,35	12,63
WAVECOM	39,15	11,86
TRACKS MSCI TELECO	28,26	11,70
UBI SOFT ENTERTAIN	14,19	10,77
SOPRA GROUP	38,21	10,43
Plus mauvaises performances		
EASY ETF EURO ENER	293,00	-13,29
EASY ETF EURO UTIL	243,40	-10,78
EASY ETF EURO BANK	236,50	-8,12
EASY ETF EURO MEDI	169,30	-6,05
NESTLE NOM.	215,30	-5,98
SOITEC	6,30	-5,97
PINGUELY-HAULOTTE	6,70	-4,29

NEW YORK

Séance du 17/7

NYSE

1913 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	117,46	1,35
AM INTL GRP	60,90	-0,60
ALCOA	28,86	0,35
AOL TIME WARNER	13,11	3,97
AMERICAN EXPRESS	34,01	0,38
AT & T	10,45	2,55
BANK OF AMERICA	65,00	-1,96
BOEING CO	42,94	5,06
BRISTOL MYERS SQUI	24,13	0,63
CATERPILLAR	43,25	0,58
CITIGROUP	36,93	2,02
COCA-COLA	50,00	-0,73
COLGATE PALMOLIVE	47,15	-1,13
DOW CHEMICAL	30,43	1,67
DUPONT DE NEMOURS	41,00	-0,36
EASTMAN KODAK	28,24	-1,26
EXXON MOBIL	35,61	1,16
FORD MOTOR	12,52	1,13
GENERAL ELECTRIC	28,25	2,54
GENERAL MOTORS	45,10	-1,61
GILLETTE CO	30,06	-1,60
HEWLETT PACKARD	13,57	-4,84
HOME DEPOT INC	30,88	1,11
HONEYWELL INTL	31,10	-2,81
IBM	70,69	2,43
INTL PAPER	40,20	1,64
JOHNSON & JOHNSON	51,24	2,28
J.P.MORGAN CHASE	28,14	-1,26
LUCENT TECHNOLOGIE	2,62	-2,96
MC DONALD'S CORP	25,70	-1,34
MERCK AND CO	44,50	1,11
MOTOROLA	15,15	4,27
NORTEL NETWORKS	2,10	-7,49
PEPSICO	42,38	4,64
PFIZER INC	29,26	2,49
PHILIP MORRIS COS	44,12	3,84
PROCTER AND GAMBLE	80,07	-1,45
SBC COMMUNICATIONS	28,89	-2,30
TEXAS INSTRUMENTS	25,78	2,63
UNITED TECHNOLOGIE	64,95	4,93
VERIZON COMM	35,36	1,03
WAL-MART STORES	48,25	-3,27
WALT DISNEY COMPAN	18,14	2,78

NASDAQ

2337 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	13,13	-3,17
AMAZON.COM	16,16	-0,80
AMGEN INC	37,10	12,87
APPLIED MATERIALS	17,99	-2,23
BED BATH & BEYOND	30,99	-0,26
CISCO SYSTEMS	14,80	3,71
COMCAST A SPECIAL	23,16	3,86
CONCORD EFS	27,73	2,48
DELL COMPUTER	26,34	0,57
EBAY	61,62	1,45
FLEXTRONICS INTL	8,55	1,18
GEMSTAR TV GUIDE	5,01	2,45
GENZYME	20,60	10,40
INTEL CORP	19,44	5,42
INTUIT	44,90	-3,63
JDS UNIPHASE	3,71	3,63
LINEAR TECHNOLOGY	30,92	1,38
MAXIM INTEGR PROD	41,25	0,63
MICROSOFT	52,00	1,46
ORACLE CORP	10,47	4,80
PAYCHEX	28,22	1,11
PEOPLESOFT INC	15,63	0,51
QUALCOMM INC	29,97	0,44
SIEBEL SYSTEMS	11,74	3,16
STARBUCKS CORP	21,40	0,85
SUN MICROSYSTEMS	5,68	-2,07
VERITAS SOFTWARE	18,90	11,24
WORLDCOM	0,10	0,00
XILINX INC	20,60	-3,33
YAHOO INC	14,26	3,63

MARCHÉ DES CHANGES 18/7, 9h44

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,85576	1,00655	1,56600	0,68670
TOKYO (¥)	116,85500		117,61000	182,97000	80,25682
PARIS (€)	0,99370	0,85050		1,55615	0,68245
LONDRES (£)	0,63857	0,54654	0,64260		0,43856
ZURICH (FR. S.)	1,45625	1,24600	1,46545	2,28020	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4303	7,4308
COURONNE NORVÉG.	7,3750	7,3800
COURONNE SUÉDOISE	9,2677	9,2707
COURONNE TCHÉQUE	29,6176	30,1326
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8253	1,8263
DOLLAR CANADIEN	1,5483	1,5509
DOLLAR HONGKONG	7,8472	7,8522
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0891	2,0925
FORINT HONGROIS	245,3878	246,2906
LEU ROUMAIN	33037,0000	33103,0000
ROUBLE	31,7515	31,7742

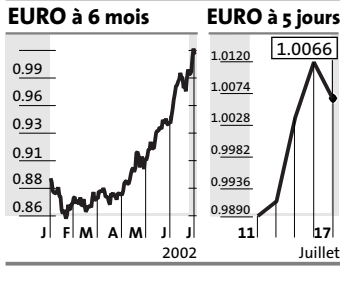

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 18/7

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,28	3,41	5,01	5,26
ROYAUME-UNI	3,41	4,03	5,05	4,94
ITALIE	3,28	3,41	5,12	5,50
ALLEMAGNE	3,28	3,41	4,89	5,31
JAPON	0,05	0,07	1,13	1,90
ÉTATS-UNIS	1,80	1,86	4,75	5,63
SUISSE	1,15	1,17	3,11	3,65

MARCHÉS A TERME LE 18/7, 9h45

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	7/2	3450,00	3453,00	537151
EURO NOTIO.	9/2		88,40	5
EURO ST. 50	9/2	2840,00	2866,00	2548
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	108,13	107,94	787162
LONDRES				
EURIBOR 3M.	9/2	96,28	96,25	407990
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	8580,00	8530,00	31749
S. & POORS	9/2	920,00	904,50	553802

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	17,35 %
usure	23,13 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,98 %
usure	18,64 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,70 %
usure	11,60 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,76 %
usure taux variable	7,68 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

JEUDI 18 JUILLET 9h45

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10000,00	-0,99
OR FIN LINGOT	10110,00	-0,39
ONCE D'OR EN DOLLAR	316,15	-0,66
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	57,50	-0,69
PIÈCE 20 FR. SUISSE	57,60	-0,52
PIÈCE UNION LAT. 20	57,50	-0,69
PIÈCE 10 US$	193,25	0,00
PIÈCE 20 US$	381,25	0,00
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	375,00	-1,45

DENRÉES

JEUDI 18 JUILLET 9h45

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	343,75	0,36
CACAO ($ NEW YORK)	1747,00	-2,79
CAFE (£ LONDRES)	509,00	0,00
COLZA (€ PARIS)	239,00	0,31
MAÏS ($ CHICAGO)	241,25	-1,33
ORGE (£ LONDRES)	59,75	-0,42
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	0,95	1,75
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	176,00	-1,53
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	169,60	-1,57

MÉTAUX

JEUDI 18 JUILLET 9h45

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1357,25	-0,06
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1377,52	-0,04
CUIVRE COMPTANT ($)	1612,00	0,03
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1632,00	0,00
ETAIN COMPTANT ($)	4460,00	0,59
ETAIN À 3 MOIS ($)	4500,00	0,54
NICKEL COMPTANT ($)	7440,00	-0,12
NICKEL À 3 MOIS ($)	7460,00	-0,13
PLOMB COMPTANT ($)	449,50	-0,44
PLOMB À 3 MOIS ($)	460,98	-0,45
ZINC COMPTANT ($)	808,00	-1,16
ZINC À 3 MOIS ($)	826,50	-1,05
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	n/d	n/d
PLATINE À TERME ($)	n/d	n/d

PÉTROLE

JEUDI 18 JUILLET 9h45

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	26,30	-0,75
WTI (NEW YORK)	27,70	2,67
LIGHT SWEET CRUDE	27,85	-0,57

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Jeudi 18 juillet 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	**34,60**	34,39	**0,61**	-15,25	**49,00**	32,30	**1,05**	12040
AFFINE	**38,99**	38,99	**n/d**	5,66	**40,05**	30,34	**1,40**	3610
AGF	**39,81**	39,99	**-0,45**	-26,14	**58,50**	37,03	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM.	**14,60**	14,46	**0,97**	-11,19	**21,19**	14,00	**0,22**	3112
AIR LIQUIDE	**142,10**	140,10	**1,43**	1,56	**160,00**	133,15	**3,20**	12007
ALCATEL A	**7,24**	6,90	**4,93**	-62,29	**21,62**	5,43	**0,16**	13000
ALCATEL O	**1,68**	1,65	**1,82**	-78,23	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM	**11,36**	11,17	**1,70**	-2,73	**15,24**	9,20	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. #	**24,98**	24,80	**0,73**	-50,77	**66,40**	18,90	**0,20**	3463
ARBEL#	**3,16**	3,13	**0,96**	1,93	**7,50**	2,92	**0,53**	3588
AREVA CIP	**174,00**	173,90	**0,06**	9,09	**201,00**	160,00	**6,20**	4524
ASF	**25,71**	25,35	**1,42**	n/d	**28,20**	25,00	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN	**53,00**	52,70	**0,57**	-27,94	**94,40**	47,71	**n/d**	5173
AVENTIS	**64,40**	63,25	**1,82**	-19,24	**85,95**	58,00	**0,58**	13046
AXA	**14,45**	14,09	**2,56**	-38,43	**26,09**	13,03	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**n/d**	100,00	**n/d**	13,63	**138,00**	83,30	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA	**134,00**	135,20	**-0,89**	10,65	**147,00**	122,50	**7,58**	12018
BEGHIN SAY	**36,80**	36,80	**n/d**	-9,80	**45,90**	36,52	**1,70**	4455
BIC	**34,89**	34,25	**1,87**	-9,04	**44,66**	33,10	**0,36**	12096
BNP PARIBAS	**45,45**	47,25	**-3,81**	-9,55	**61,85**	42,81	**1,20**	13110
BOLLORE	**235,50**	235,50	**n/d**	-1,95	**262,00**	230,00	**3,00**	12585
BOLLORE INV.	**43,50**	43,20	**0,69**	-15,28	**55,00**	43,00	**0,25**	3929
BONGRAIN	**n/d**	48,45	**n/d**	7,66	**59,80**	41,70	**1,45**	12010
BOUYGUES	**25,68**	25,17	**2,03**	-30,21	**38,95**	23,70	**0,36**	12050
BOUYGUES OFFS.	**n/d**	60,00	**n/d**	49,81	**60,00**	38,60	**1,10**	13070
BULL#	**0,44**	0,43	**2,33**	-64,22	**1,36**	0,40	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**67,00**	67,00	**n/d**	34,99	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS	**25,35**	25,76	**-1,59**	-32,49	**51,00**	22,50	**n/d**	12074
CANAL +	**3,85**	3,84	**0,26**	7,54	**3,90**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI	**36,60**	37,04	**-1,19**	-54,87	**90,70**	31,50	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE	**28,34**	27,45	**3,24**	-5,53	**39,48**	26,10	**0,80**	3962
CARREFOUR	**46,72**	45,74	**2,14**	-20,00	**58,80**	40,99	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP	**55,85**	55,20	**1,18**	-10,64	**67,30**	51,05	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD	**76,05**	76,55	**-0,65**	-12,23	**89,90**	71,00	**1,54**	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	**65,85**	65,80	**0,08**	13,82	**68,50**	54,25	**0,76**	12420
CEGID (LY)	**58,50**	58,50	**n/d**	-25,33	**90,50**	52,70	**2,30**	12470
CEREOL	**30,85**	30,60	**0,82**	8,43	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CERESTAR	**n/d**	30,00	**n/d**	-2,59	**33,06**	30,00	**n/d**	4457
CFF.RECYCLING	**44,00**	45,90	**-4,14**	10,00	**49,88**	38,50	**2,08**	3905
CHARGEURS	**n/d**	26,50	**n/d**	6,04	**30,66**	22,34	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR	**35,15**	33,96	**3,50**	1,97	**47,63**	29,81	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**128,80**	129,00	**-0,16**	6,88	**135,00**	118,70	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS	**49,25**	49,00	**0,51**	2,60	**53,50**	46,20	**1,40**	12098
CLARINS	**51,35**	50,25	**2,19**	-19,00	**72,50**	50,25	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE	**30,75**	30,79	**-0,13**	-25,00	**56,40**	29,00	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES	**37,82**	37,10	**1,94**	5,93	**43,98**	33,60	**1,39**	12022
COFACE SVN CA	**n/d**	60,10	**n/d**	26,79	**64,00**	46,40	**1,47**	12099
COFLEXIP	**n/d**	109,00	**n/d**	-31,44	**172,00**	100,40	**0,31**	13064
COLAS	**n/d**	71,80	**n/d**	13,33	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CONTIN.ENTREPR.	**n/d**	42,05	**n/d**	-5,92	**46,90**	38,02	**0,70**	3664
CREDIT AGRICOLE	**20,99**	20,89	**0,48**	17,98	**24,70**	17,58	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,17**	16,34	**-1,04**	11,21	**16,70**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS	**42,01**	42,21	**-0,47**	12,02	**48,80**	36,14	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**8,25**	8,01	**3,00**	-0,60	**12,25**	7,60	**n/d**	7896
DANONE	**126,30**	126,20	**0,08**	-7,81	**150,40**	122,30	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**364,90**	364,00	**0,25**	15,11	**425,00**	284,90	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES	**37,36**	37,39	**-0,08**	-30,81	**59,40**	33,20	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,60**	15,00	**-2,67**	1,38	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**70,00**	68,55	**2,12**	-13,04	**78,00**	65,00	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	78,75	**n/d**	29,09	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**6,65**	6,30	**5,56**	-11,21	**11,48**	5,80	**0,61**	12133
DYNACTION	**28,00**	28,00	**n/d**	4,08	**32,40**	25,41	**0,50**	13035
EIFFAGE	**86,60**	86,90	**-0,35**	26,60	**97,40**	68,80	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**23,90**	23,20	**3,02**	6,22	**24,95**	19,60	**n/d**	3571
ELIOR SVN SCA	**7,60**	7,50	**1,33**	-5,70	**9,88**	6,50	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**30,07**	30,00	**0,23**	18,61	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**32,50**	32,10	**1,25**	-6,06	**39,80**	30,00	**0,60**	13175
ESSILOR INTL	**36,78**	36,32	**1,27**	8,33	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**83,10**	83,30	**-0,24**	3,61	**96,80**	79,50	**3,25**	12066
EULER ET HERMES	**31,95**	31,40	**1,75**	-22,75	**46,13**	31,02	**1,40**	12130
EURAZEO	**n/d**	43,61	**n/d**	-28,39	**60,80**	42,10	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA	**0,68**	0,66	**3,03**	-22,72	**1,21**	0,59	**n/d**	12587
EUROTUNNEL	**0,88**	0,87	**1,15**	-22,12	**1,18**	0,84	**n/d**	12537
FAURECIA	**38,75**	38,10	**1,71**	-34,32	**61,40**	36,11	**0,91**	12114
F.F.P. (NY)	**102,00**	102,00	**n/d**	5,10	**132,50**	94,20	**2,20**	6478
FIMALAC	**40,50**	40,78	**-0,69**	0,49	**50,50**	39,56	**1,40**	3794
FINAXA	**62,30**	62,20	**0,16**	-21,28	**107,50**	58,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**28,88**	28,99	**-0,38**	8,16	**32,60**	25,20	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM	**15,14**	14,51	**4,34**	-66,28	**48,16**	8,60	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**n/d**	111,00	**n/d**	11,05	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE	**128,00**	129,00	**-0,78**	-16,28	**168,90**	123,10	**0,90**	12124
GAUMONT #	**n/d**	48,80	**n/d**	18,44	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA	**96,00**	96,05	**-0,05**	4,91	**104,00**	90,00	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**15,89**	15,32	**3,72**	10,65	**17,85**	13,71	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE	**36,00**	36,30	**-0,83**	2,12	**50,05**	33,02	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE	**6,81**	6,61	**3,03**	-43,48	**13,34**	6,11	**0,15**	6337
GRANDVISION CA#	**16,70**	16,80	**-0,60**	9,50	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**75,70**	75,00	**0,93**	2,02	**86,00**	67,75	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**82,00**	82,00	**n/d**	10,43	**84,20**	63,00	**0,80**	5354
GR.ZANNIER (LY)	**n/d**	90,25	**n/d**	14,82	**91,00**	72,00	**0,73**	12472
GUYENNE GASCOGNE	**83,85**	81,90	**2,38**	-1,35	**92,95**	79,00	**1,70**	12028
HAVAS	**5,59**	5,46	**2,38**	-31,24	**11,00**	5,16	**0,17**	12188
IMERYS	**124,20**	125,00	**-0,64**	15,21	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	22,06	**n/d**	0,27	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**n/d**	127,00	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER.	**4,55**	4,50	**1,11**	-64,86	**15,98**	3,20	**n/d**	5257
INGENICO	**16,95**	16,85	**0,59**	-17,47	**25,90**	15,20	**0,15**	12534
JC DECAUX	**11,33**	10,70	**5,89**	-9,72	**15,40**	10,00	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**20,40**	20,99	**-2,81**	23,63	**23,63**	16,21	**0,92**	12105
KLEPIERRE	**120,00**	120,00	**n/d**	11,83	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE	**93,95**	95,35	**-1,47**	-10,43	**111,20**	90,00	**2,30**	12053
LAGARDERE	**41,37**	40,60	**1,90**	-11,97	**54,85**	39,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**55,10**	55,00	**0,18**	9,76	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**133,80**	129,10	**3,64**	-7,08	**180,00**	122,10	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**102,00**	101,70	**0,29**	-17,74	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST.	**21,90**	21,65	**1,15**	-0,45	**25,39**	18,20	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**3,00**	3,00	**n/d**	5,26	**3,80**	2,90	**n/d**	7508
LOCINDUS	**128,00**	128,00	**n/d**	1,58	**143,90**	120,00	**8,76**	12135
L'OREAL	**71,45**	70,60	**1,20**	-11,68	**88,30**	67,00	**0,54**	12032
LOUVRE #	**62,90**	62,80	**0,16**	0,15	**83,40**	59,55	**1,30**	3311
LUCIA	**n/d**	13,45	**n/d**	3,46	**14,13**	10,42	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN.	**45,15**	43,40	**4,03**	-1,20	**61,60**	38,50	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM.	**43,20**	42,50	**1,65**	-20,58	**57,60**	40,50	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**7,50**	7,50	**n/d**	-15,63	**9,85**	7,05	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**20,44**	19,99	**2,25**	31,87	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**n/d**	2,65	**n/d**	-13,96	**4,90**	2,52	**0,61**	12038
MICHELIN	**36,64**	36,25	**1,08**	-1,10	**45,05**	34,70	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**12,55**	12,98	**-3,31**	20,32	**16,40**	10,50	**0,17**	3704
WENDEL INVEST.	**24,15**	23,60	**2,33**	n/d	**36,40**	22,50	**2,20**	12120
NATEXIS BQ POP.	**83,40**	83,30	**0,12**	-13,93	**97,50**	82,50	**2,50**	12068
NEOPOST	**37,10**	36,65	**1,23**	13,38	**44,50**	32,31	**n/d**	12056
NEXANS	**18,84**	18,69	**0,80**	16,22	**24,90**	16,25	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**28,60**	28,91	**-1,07**	27,96	**29,69**	21,52	**0,60**	5287
NORD-EST	**n/d**	22,80	**n/d**	-15,83	**27,90**	22,00	**0,40**	12055
NRJ GROUP	**17,80**	16,82	**5,83**	-14,99	**26,00**	14,80	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS.	**2,85**	2,75	**3,64**	-68,15	**9,40**	2,35	**n/d**	12413
ORANGE	**5,11**	5,05	**1,19**	-49,80	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT	**81,00**	77,50	**4,52**	-14,40	**85,20**	70,20	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A	**45,82**	46,49	**-1,44**	-20,86	**63,80**	43,66	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**45,40**	44,50	**2,02**	-16,54	**59,60**	42,10	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.#	**18,30**	18,10	**1,10**	-53,67	**45,59**	16,56	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD	**86,60**	85,20	**1,64**	-0,45	**105,40**	82,75	**1,00**	12069
PEUGEOT	**45,45**	44,00	**3,30**	-4,81	**60,80**	42,30	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED.	**84,50**	83,45	**1,26**	-41,56	**154,69**	75,60	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**75,00**	74,95	**0,07**	27,11	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI	**21,10**	21,30	**-0,94**	-1,03	**24,70**	19,25	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**82,95**	83,00	**-0,06**	-7,31	**92,70**	79,50	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA #	**24,48**	24,35	**0,53**	-17,71	**39,90**	22,49	**0,22**	13057
REMY COINTREAU	**30,95**	30,99	**-0,13**	24,44	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT	**43,23**	41,99	**2,95**	9,13	**57,45**	38,65	**0,92**	13190
REXEL	**54,00**	53,90	**0,19**	-18,11	**75,40**	51,70	**2,22**	12595
RHODIA	**8,90**	8,70	**2,30**	-0,89	**12,40**	8,11	**0,12**	12013
ROCHETTE (LA)	**11,13**	11,09	**0,36**	-98,35	**12,35**	10,54	**n/d**	12580
ROUGIER #	**59,90**	59,95	**-0,08**	4,99	**66,50**	57,00	**3,00**	3764
ROYAL CANIN	**n/d**	144,60	**n/d**	7,50	**144,80**	133,20	**1,10**	3153
RUE IMPERIALE (LY)	**n/d**	133,90	**n/d**	-13,61	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	53,00	**n/d**	15,21	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A.	**64,50**	64,30	**0,31**	-6,18	**75,50**	56,15	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN	**40,93**	40,33	**1,49**	-3,39	**49,05**	38,75	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**55,00**	55,05	**-0,09**	9,45	**58,10**	50,10	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO	**58,20**	57,00	**2,11**	-30,54	**84,30**	51,90	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC	**44,21**	44,18	**0,07**	-18,12	**59,85**	43,26	**1,60**	12197
SCOR SVN	**25,70**	25,30	**1,58**	-27,42	**46,80**	24,35	**0,30**	13030
S.E.B.	**84,90**	85,85	**-1,11**	35,51	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**55,15**	57,50	**-4,09**	14,41	**58,00**	45,10	**0,10**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**17,01**	17,40	**-2,24**	6,84	**18,50**	15,80	**1,48**	12599
SIDEL	**33,22**	33,20	**0,06**	-33,56	**53,00**	30,15	**n/d**	13060
SILIC	**172,00**	171,60	**0,23**	9,69	**189,00**	151,00	**7,10**	5091
SIMCO	**81,95**	81,55	**0,49**	5,74	**90,00**	76,10	**2,80**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**9,70**	9,70	**n/d**	-33,01	**15,90**	9,01	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE	**55,50**	56,30	**-1,42**	-11,69	**81,40**	50,10	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE	**29,55**	29,34	**0,72**	-38,45	**49,70**	28,50	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**95,00**	94,85	**0,16**	41,87	**99,75**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA	**31,00**	31,00	**n/d**	2,71	**32,98**	30,00	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CB#	**38,00**	38,21	**-0,55**	-1,96	**59,20**	32,00	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. #	**77,05**	77,65	**-0,77**	-1,21	**91,00**	74,00	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE	**21,42**	21,00	**2,00**	-8,85	**29,68**	20,42	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**14,20**	14,15	**0,35**	-52,34	**38,80**	12,35	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS	**391,00**	388,00	**0,77**	1,50	**445,00**	361,10	**12,00**	3331
SUEZ	**23,62**	22,85	**3,37**	-30,52	**34,90**	20,10	**0,71**	12052
TAITTINGER	**n/d**	149,50	**n/d**	15,08	**159,50**	120,00	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP	**98,75**	99,00	**-0,25**	-34,16	**162,90**	96,40	**3,30**	13170
TF1	**25,56**	24,91	**2,61**	-9,96	**36,88**	23,10	**0,65**	5490
THALES	**39,64**	39,07	**1,46**	2,29	**46,20**	36,35	**0,70**	12132
THOMSON MULTIMEDIA	**24,51**	24,15	**1,49**	-28,95	**37,15**	20,40	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF	**145,20**	145,30	**-0,07**	-9,47	**179,40**	137,30	**3,80**	12027
TRANSICIEL #	**18,90**	18,61	**1,56**	-45,51	**40,56**	16,20	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN	**14,35**	14,19	**1,13**	-61,73	**39,97**	11,75	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA)	**65,00**	64,00	**1,56**	13,93	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG	**45,05**	46,78	**-3,70**	-34,08	**90,00**	40,55	**0,45**	3466
VALEO	**37,10**	36,90	**0,54**	-17,18	**53,00**	35,62	**0,70**	13033
VALLOUREC	**58,75**	58,90	**-0,25**	10,32	**71,40**	52,00	**2,10**	12035
VINCI	**64,30**	64,00	**0,47**	-2,33	**74,90**	61,30	**1,70**	12548
VIVARTE	**34,00**	34,00	**n/d**	5,85	**36,00**	31,00	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON.	**26,50**	26,50	**n/d**	-28,45	**38,76**	25,27	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL	**17,40**	16,73	**4,00**	-71,70	**64,40**	13,90	**1,00**	12777
WANADOO	**5,13**	5,01	**2,40**	-8,88	**6,70**	4,34	**n/d**	12415
WORMS & CIE NOM	**17,00**	17,08	**-0,47**	-12,82	**21,02**	16,91	**0,56**	6336
ZODIAC	**23,82**	24,11	**-1,20**	16,82	**28,85**	20,40	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS	**20,12**	19,87	**1,26**	5,45	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A	**5,75**	5,30	**8,49**	-12,48	**8,44**	4,63	**0,05**	12823
ARCELOR	**13,61**	13,61	**n/d**	n/d	**16,69**	13,41	**n/d**	5786
B.A.S.F. #	**41,71**	41,05	**1,61**	-1,37	**49,90**	40,10	**1,03**	12807
BAYER #	**29,99**	29,65	**1,15**	-14,58	**40,52**	28,00	**0,71**	12806
COMPLETEL EUROPE	**0,17**	0,16	**6,25**	-85,34	**1,30**	0,10	**n/d**	5728
DEUTSCHE BANK #	**66,00**	64,90	**1,69**	-16,82	**82,60**	61,10	**1,03**	12804
DEXIA	**13,48**	13,35	**0,97**	-16,79	**18,95**	12,81	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.)	**15,98**	15,94	**0,25**	17,15	**18,45**	12,52	**0,38**	5730
EQUANT N.V.	**7,40**	7,33	**0,95**	-45,02	**14,95**	4,03	**n/d**	12701
EURONEXT N.V	**20,00**	20,00	**n/d**	-5,88	**25,00**	17,80	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL	**1,33**	1,30	**2,31**	-53,16	**3,08**	1,13	**n/d**	5768
NOKIA A	**14,45**	14,35	**0,70**	-49,65	**30,32**	11,62	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH #	**46,20**	46,36	**-0,35**	-18,44	**63,15**	43,00	**0,72**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20	**25,24**	24,69	**2,23**	-23,70	**36,07**	22,38	**0,27**	13955
SIEMENS #	**59,50**	57,95	**2,67**	-19,70	**79,75**	52,00	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS	**25,45**	25,49	**-0,16**	-29,40	**39,70**	21,50	**0,03**	12970
TELEFONICA #	**9,80**	9,43	**3,92**	-32,78	**15,32**	7,52	**0,28**	12811
UNILEVER NV #	**57,05**	57,05	**n/d**	-13,42	**72,40**	54,00	**0,80**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON #	**1,60**	1,58	**1,27**	-73,59	**6,69**	1,37	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. #	**28,10**	27,54	**2,03**	-39,09	**47,80**	27,00	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS	**11,01**	11,45	**-3,84**	-17,34	**14,10**	10,36	**0,33**	12976
I.B.M #	**70,35**	69,10	**1,81**	-49,67	**141,90**	66,00	**0,14**	12964
KINGFISHER SICO	**3,23**	3,11	**3,86**	-33,40	**5,27**	2,73	**0,12**	22046
MERCK AND CO #	**43,90**	44,04	**-0,32**	-35,25	**73,20**	42,33	**0,32**	12909
NESTLE SA NOM. #	**217,60**	215,30	**1,07**	-8,95	**272,90**	213,00	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS #	**44,00**	43,42	**1,34**	-16,19	**62,25**	41,10	**0,50**	12928
SCHLUMBERGER #	**41,70**	42,49	**-1,86**	-34,74	**70,95**	40,48	**0,20**	12936
SONY CORP. #	**n/d**	48,10	**n/d**	-6,78	**65,45**	46,31	**0,13**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

17/7 : 14,73 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
GENESYS BS00	0,03	50,00
INFOSOURCES	0,90	32,35
SYSTAR #	1,48	23,33
DEVOTEAM #	10,87	20,64
LA CIE GPE #	3,96	20,00
GENUITY A-REGS 144	2,20	17,02
WAVECOM #	39,15	11,86
HF COMPANY #	27,00	11,52
D.A.B BANK #	4,45	11,25
V CON TELEC.NOM.#	0,42	10,53
CYBER PRES.PUBLIS#	12,25	9,77
CONSORS FRANCE #	0,69	9,52
CYBERSEARCH	1,97	9,44
STACI #	1,20	9,09
Plus mauvaises performances		
CRYO #	0,16	-23,81
SOI TEC BS 00	1,75	-12,50
KEYRUS	0,57	-10,94
SOI TEC SILICON #	6,30	-5,97
MEDCOST #	0,65	-5,80
PICOGIGA #	1,55	-5,49
CMT MEDICAL TECH.#	10,11	-5,43
ORCHESTRA KAZIBAO	0,91	-5,21
HIGH CO.#	24,20	-5,06
RECIF #	8,50	-4,92
ACTEOS #	1,37	-4,86
LINEDATA SERVICES#	22,00	-4,76
MICROPOLE UNIVERS	2,47	-4,63
PROLOGUE SOFTWARE#	1,92	-4,48
Plus forts volumes d'échange		
ARTPRICE COM #	1,05	-2,78
AVENIR TELECOM #	0,54	1,89
BRIME TECHNO. #	20,51	2,04
CEREP #	11,56	-1,20
DEVOTEAM #	10,87	20,64
EUROFINS SCIENT.	9,40	-4,28
GENESYS #	3,45	1,77
GENSET	9,46	-0,11
ILOG #	5,27	6,68
INFOSOURCES	0,90	32,35
IPSOS #	65,20	-1,21
MEDIDEP #	23,65	-1,25
MEMSCAP	0,83	-2,35
METROLOGIC GROUP #	23,00	0,44
NICOX #	17,00	1,19
SOI TEC SILICON #	6,30	-5,97
SWORD GROUP	38,00	0,00
TRANSGENE # SVN	5,29	0,00
VALTECH	0,72	5,88
WAVECOM #	39,15	11,86

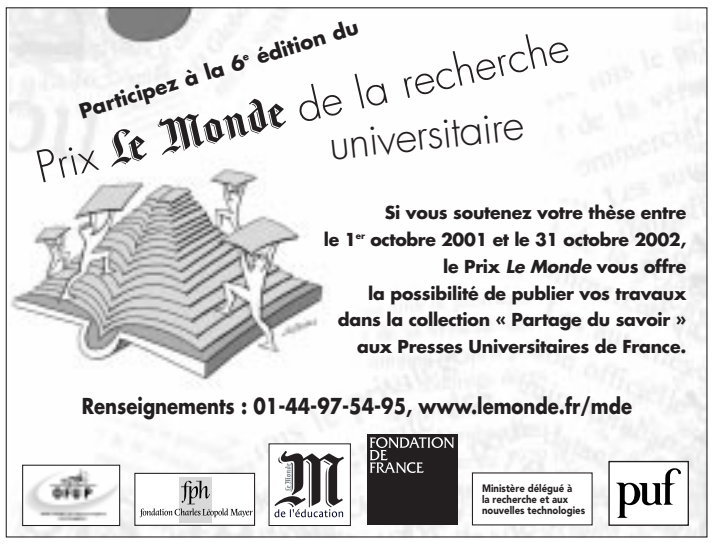

SECOND MARCHÉ

17/7 : 21,46 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
XRT SA#	0,76	20,63
BRICE	10,30	14,44
IEC PROFES.MEDIA #	0,76	13,43
CGBI ACT.DIV.	1,20	13,21
POCHET	110,00	11,11
FININFO	21,30	9,23
CRCAM ATL.VEND.CCI	81,20	9,21
CIBOX INTER. NOM.	0,13	8,33
TEAM PARTNERS GRP#	2,50	8,23
SUPERVOX (B)	0,28	7,69
EURALTECH	6,90	6,15
ECONOCOM GROUP	4,70	5,62
EUROPEENNE CASINOS	65,00	5,52
COCOON NOM.	0,20	5,26
Plus mauvaises performances		
LEBLANC ILLUMINAT.	10,00	-23,02
BIJOUX ALTESSES LY	70,00	-17,65
ETAM DEVELOPPEMENT	11,00	-14,66
NETRA SYSTEMS	2,92	-9,60
SIRAGA #	7,80	-9,20
TONNA ELECTRO.NY#	3,70	-9,09
LEON BRUXELLES	0,11	-8,33
DESQUENNE GIRAL	13,80	-8,31
CAMAIEU	38,50	-8,11
FINUCHEM #	10,60	-7,83
CONFLANDEY #	27,50	-7,44
TOUAX	15,50	-6,00
TREDI	35,00	-5,69
BILLON #	2,75	-5,17
Plus forts volumes d'échange		
ALTEN (SVN) #	9,25	2,78
BENETEAU #	42,49	3,89
BONDUELL

AUJOURD'HUI

TOUR DE FRANCE

La 10e étape du 89e **TOUR DE FRANCE**, courue entre Bazas et Pau (147 km), a été emportée mercredi 17 juillet, par le Français **PATRICE HALGAND** (Jean-Delatour), qui a devancé son compatriote Jérôme Pineau (Bonjour), le benjamin de l'épreuve. L'Espagnol **IGOR GONZALEZ DE GALDEANO** (ONCE) a conservé le **MAILLOT JAUNE**. L'affaire de son contrôle positif au salbutamol, un produit utilisé pour soigner l'asthme, rendu obsolète par une **JUSTIFICATION THÉRAPEUTIQUE,** pose le problème des ordonnances médicales que les coureurs présentent pour justifier le recours à certains produits interdits. Le Tour de France a été endeuillé par la **MORT D'UN GARÇON DE SEPT ANS,** renversé près de Retjons (Landes) par une des automobiles de la caravane publicitaire qui précède le peloton.

Le cyclisme s'interroge sur la pertinence des ordonnances médicales

Contrôlé positif au salbutamol le 12 juillet, l'Espagnol Igor Gonzalez de Galdeano (ONCE) pourra continuer de porter le maillot jaune. Il n'a pas été déclaré positif car il bénéficie d'une justification thérapeutique. Le produit incriminé est utilisé pour le traitement de l'asthme

TOUR DE FRANCE 2002
10e étape
mercredi 17 juillet

PAU (Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyé spécial

« Je dis halte. Il y en a marre. » Présent mercredi 17 juillet sur la 10e étape du Tour de France, Bazas-Pau – gagnée par le Français Patrice Halgand (Jean Delatour) –, Patrice Clerc, le président d'Amaury Sport Organisation (ASO), la société organisatrice de l'épreuve, n'a pas mâché ses mots. L'objet de son courroux : la révélation par le quotidien *L'Equipe*, le matin même, que le maillot jaune, l'Espagnol Igor Gonzalez de Galdeano (ONCE), a fait l'objet, le 12 juillet, d'un contrôle antidopage ayant révélé la présence de salbutamol, un produit utilisé pour le traitement de l'asthme, mais qu'il n'a pas été sanctionné.

L'Union cycliste internationale (UCI) a classé ce dossier, estimant qu'il *« n'y a pas d'affaire Galdeano »*, le coureur de l'équipe ONCE n'étant *« pas en infraction avec le règlement antidopage »* dans la mesure où *« il disposait d'une justification thérapeutique »*, comme l'a réaffirmé, mercredi 17 juillet, Léon Schattenberg, le président de la commission antidopage.

Ce dernier, se refusant à parler plus spécifiquement du cas du coureur espagnol, a ajouté que *« tous les coureurs ayant utilisé du salbutamol »* depuis le début du Tour *« avaient des dossiers médicaux valables et validés par l'UCI »*, et qu'entre le 6 et le 12 juillet *« il n'y a eu aucun coureur positif, ni par rapport au règlement UCI, ni par rapport au règlement du Comité international olympique, ni par rapport à la loi française »*.

« QUERELLE DE CHAPELLE »

Le contrôle antidopage ayant été réalisé sur le sol français, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) va cependant *« ouvrir une procédure à l'issue de laquelle il décidera de classer ou de prendre une autre décision »*, a expliqué Daniel Baal, directeur de l'activité cyclisme chez ASO. Le CPLD s'était déjà saisi du cas du même Igor Gonzalez de Galdeano à l'issue du Grand Prix Midi-Libre, où les analyses pratiquées sur les urines du coureur espagnol avaient aussi montré la présence de salbutamol. L'organisme lui a depuis demandé de se soumettre à des expertises supplémentaires, comme la loi sur la protection des malades lui en donne désormais la possibilité.

Encore une fois, comme tous les ans ou presque depuis quatre années, c'est donc la question des substances médicamenteuses a priori interdites par les règlements antidopage, mais tolérées dès lors qu'elles font l'objet d'une justification thérapeutique (produits contre l'asthme, corticoïdes), qui est revenue sur le devant de la scène. Une problématique d'autant plus épineuse que l'UCI et le CPLD ne partagent pas les mêmes vues sur ce sujet, le second n'ayant jamais caché qu'il avait le sentiment que les ordonnances délivrées pour ce type de produits frôlent parfois d'un peu trop près la complaisance et qu'une procédure de validation réalisée a priori et gérée par des experts plus indépendants du milieu sportif devrait être mise en place.

C'est cette *« querelle de chapelle »*, comme il l'appelle, qui *« agace »* au plus haut point Patrice Clerc. *« Nous avons été victimes de cela en juillet 2001 déjà. Les athlètes et les organisateurs sont placés entre le marteau et l'enclume. Nous avions demandé à ce qu'un modus vivendi soit trouvé entre les différentes parties, mais chacun est resté campé sur ses positions »*, a déploré le président d'ASO, tout en réinvitant les différentes autorités, gouvernementales et sportives, à *« se mettre d'accord une bonne fois pour toutes »*. Une tentative de rapprochement des différentes parties avait eu lieu le 19 mars, lors d'une réunion entre représentants français du ministère des sports et de la santé, du CPLD, de l'UCI et d'ASO. Elle était restée sans suite.

CONFIDENTIALITÉ EN QUESTION

La Fédération française de cyclisme (FFC) a malgré tout avancé seule sur ce sujet. S'inspirant de ce qu'avait fait le CIO, avant les Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City (Etats-Unis), elle a élaboré *« un système de prise en charge en amont, avec des experts référents vers lesquels nous pouvons orienter les sportifs*, comme l'a détaillé Armand Mégret, le médecin fédéral (*Le Monde* du 9 juillet). *Ceux qui ont besoin d'une justification thérapeutique passeront par le biais de ce nouveau système d'expertise, qui devrait être mis en œuvre fin 2002 pour une pleine application au cours de la saison 2003 »*. Le CPLD a confirmé qu'il suit ces travaux et qu'il envisage de proposer ce système début octobre à d'autres fédérations sportives.

Patrice Clerc n'a par ailleurs pas masqué son irritation face à la médiatisation du *« cas »* d'Igor Gonzalez de Galdeano. *« Je me pose des questions sur ces informations qui sont portées à la connaissance du public alors qu'elles sont a priori placées sous le sceau de la confidentialité,* a-t-il déclaré. *A partir du moment où il n'y a pas d'infraction au règlement, il n'y a pas de raison d'entretenir le soupçon. Manifestement, il y a des gens qui ont un intérêt à dévoiler tout cela. »*

« Les résultats sont seulement transmis à l'UCI et au CPLD », a fait valoir un porte-parole de l'UCI. Un coup de griffe en direction du CPLD auquel Daniel Baal s'est refusé, officiellement, de souscrire. *« Je n'ai rien à dire à ce propos*, a-t-il relevé. *Dans la procédure française, les coureurs bénéficient de la présomption d'innocence et sont supposés bénéficier également du caractère confidentiel* [de l'instruction de leur dossier]. *Ces règles n'ont pas été respectées. Ce dossier a été mis sur la place publique, un intervenant dans le processus n'a pas respecté les règles. »*

Philippe Le Cœur

Manolo Saiz défend son « malade »

Interrogé sur le contrôle positif au salbutamol de son coureur Igor Gonzalez de Galdeano, actuel maillot jaune, le manageur de l'équipe ONCE, Manolo Saiz, s'est montré serein. Il a affirmé que son coureur souffrait d'asthme depuis plusieurs années et qu'il bénéficiait d'une justification thérapeutique. *« Je n'en veux qu'à celui qui a divulgué l'information. Je ne sais pas de qui il s'agit, ni pourquoi cela a été orchestré*, a déclaré Manolo Saiz. *Mais on ne déstabilisera ni la ONCE, ni Igor. Ce dernier souffre d'asthme comme moi, il devra prendre de la Ventoline le reste de sa vie. On ne joue pas à cela avec une personne malade. »*

Le coureur, sur les ondes de la radio espagnole Onda Cero, a déclaré qu'il se sentait victime d'une tentative de déstabilisation : *« Je pense que l'on veut me faire du mal. Ils ne vont pas réussir. Un mensonge de cette importance ne me fait pas mal aux jambes. On ne tue pas avec des mensonges. »*

Eboulement sur le parcours de la 13e étape

Un éboulement rocheux, dû aux fortes pluies qui se sont abattues ces derniers jours sur l'Ariège, a endommagé une portion de la route que doit emprunter, samedi 20 juillet, la 13e étape entre Lavelanet et Béziers (171 km), et qui *« pourrait compromettre le parcours selon l'itinéraire prévu »*, a indiqué, mercredi 13 juillet, la direction départementale de l'équipement (DDE) de l'Ariège. La roche s'est décrochée de la montagne, la veille au soir, au défilé du Caroulet, endommageant la chaussée sur 80 m de long, provoquant des impacts dont un cratère de 10 m de long sur 2 m de large et 1,5 m de profondeur.

Pour le mennonite Floyd Landis, lieutenant de Lance Armstrong, le vélo est une autre religion

PAU (Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyée spéciale

Seizième du classement, jeudi 18 juillet au matin de la 11e étape Pau-La Mongie, à 3 minutes 15 secondes du maillot jaune, Floyd Landis (US Postal) devait prêter main-forte à son leader, Lance Armstrong, pour ce premier rendez-vous avec la montagne.

Deuxième du Critérium du Dauphiné libéré derrière son leader, en juin, Floyd Landis dispute son premier Tour de France. Rien ne l'y prédestinait. Né il y a bientôt 27 ans en Pennsylvanie dans une famille de mennonites, il a vécu une jeunesse à part. Emigrés en Amérique aux XVIIIe et XIXe siècles pour fuir des persécutions en Europe, les membres de cette secte anabaptiste modérée fondée au XVIe siècle en Suisse vivent encore souvent comme à l'époque de leur installation.

Deuxième d'une famille de six enfants, Floyd Landis a reçu une éducation plutôt austère. *« On n'avait pas la télé ni la radio, mais j'ai fréquenté l'école publique dès la maternelle, on s'éclairait quand même à l'électricité et on avait une voiture »*, tempère-t-il. Ses premières amours pour le vélo plongent tout de même ses géniteurs dans un abîme de perplexité. *« Ils ont gentiment essayé de me convaincre de ne pas y consacrer autant de temps*, raconte Floyd Landis. *Ils considéraient ça comme une voie sans issue. Mais ce sont des gens exceptionnels qui n'ont jamais usé de pression et ils m'aiment toujours. »*

Avec une bande de copains, il se met d'abord au VTT, à 17 ans : le marchand de cycles du coin organisait des courses. Il entend parler du Tour de France à la même période, à l'occasion de la première victoire d'étape de Lance Armstrong, mais n'en fait pas grand cas. Conscient de l'incompatibilité de sa passion avec les préceptes mennonites, Floyd Landis part pour le sud de la Californie à l'âge de 20 ans. *« Les courses avaient lieu le dimanche et, jusque-là, j'ai passé quasiment tous les dimanches de ma vie à l'église*, dit-il. *Alors j'ai choisi un endroit commode pour m'entraîner. »* Jusqu'à 23 ans, il vit en pro du VTT, *« mais je n'avais pas le niveau pour briguer une place dans l'équipe olympique américaine »*.

UN SECRET PAS RÉVÉLÉ

Mercury, une équipe professionnelle américaine de cyclisme sur route, le recrute. Il y a passé les trois dernières saisons. Dès la première, il se classe 3e du Tour de l'Avenir. Dan Osipow, directeur des opérations de la formation US Postal, lui fait une offre. Mais Floyd Landis a déjà resigné, sans avoir pourtant encore réalisé une saison complète. *« Je ne bénéficiais pas du soutien dont j'avais besoin*, explique-t-il. *Dans mon ancienne équipe, on savait rarement plus d'une semaine à l'avance à quelle course on allait participer. »*

Quand Mercury perd un gros sponsor en 2002, il recontacte l'US Postal, qui l'embauche. Début 2002, il s'installe à Gérone (Espagne) : Lance Armstrong y possède une base. *« Je voulais surtout connaître son secret*, plaisante Floyd Landis, *mais il ne me l'a pas révélé. Ces deux derniers mois, nous avons suivi à peu près le même programme, mais il travaille parfois plus dur que moi. »* Greg LeMond aurait prédit à Floyd Landis un grand avenir sur le Tour de France. Il éclate de rire : *« On ne débarque pas de sa Pennsylvanie natale où on a grandi sans télé pour gagner, comme ça, le Tour de France. »*

Patricia Jolly

JOËM SAGET/AFP

Halgand ouvre le palmarès des Français

PATRICE HALGAND (Jean Delatour) s'est imposé en solitaire à Pau, au terme de la 10e étape. Ce succès, le premier d'un coureur français dans le 89e Tour de France, récompense son activité tout au long de la journée. Le rythme de la course aurait dû interdire pourtant l'échappée dont s'est extrait le coureur breton : les 147 km entre Baza et Pau ont été dévorés à la moyenne de 48,932 km/h. Jérôme Pineau (Bonjour), benjamin de la course (il est âgé de 22 ans) semblait en mesure de rejoindre Patrice Halgand lors de son démarrage décisif, mais il n'a pas voulu risquer de ramener aussi ses deux autres compagnons de fugue : l'Australien Stuart O'Grady (Crédit agricole) et le Belge Ludo Dierckxsens (Lampre).

Un accident mortel endeuille la Grande Boucle

Un enfant de 7 ans a été heurté par un véhicule

PAU (Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyée spéciale

Une minute de silence devait être observée, jeudi 18 juillet, au départ de la 11e étape du Tour de France reliant Pau (Pyrénées-Atlantiques) à La Mongie (Hautes-Pyrénées), au lendemain de l'accident qui a coûté la vie à un enfant de 7 ans à Retjons (Landes). Originaire de Marmande, le petit Melvin Pompele aurait échappé à la vigilance de son grand-père pour rejoindre sa grand-mère, de l'autre côté de la route, au kilomètre 26 de l'étape Bazas (Gironde) - Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour de France, s'est associé – ainsi que la société Haribo impliquée dans l'accident – à la douleur de la famille. Selon ses explications, *« la caravane publicitaire progressait sur une route large et rectiligne sur laquelle il y avait peu de public. Cela s'est passé à proximité d'un gendarme.* [Melvin] *a traversé la route pour rejoindre ses grands-parents et il a été heurté par un véhicule 4 × 4 de la société Haribo. Il y a eu un choc violent, quoique la vitesse du véhicule ait été, semble-t-il, adaptée* [environ 50 km/h, d'après des témoins]. *Un massage cardiaque a été tenté vainement. L'hélicoptère de Périgueux est arrivé assez vite et il s'est avéré que le petit garçon a été tué sur le coup. »*

Le patron du Tour a ensuite précisé : *« Une enquête a été diligentée ; un test d'alcoolémie a été pratiqué et s'est révélé négatif. Un test toxicologique est en cours. »*

Jean-Marie Leblanc a livré ensuite ses observations sur la surveillance exercée pendant l'épreuve : *« C'est un accident de la route qui s'est produit malgré les dispositions prises depuis plusieurs années. Nous avons avec nous la protection des motards de la garde républicaine : une douzaine auprès de la caravane et une quarantaine pour le peloton. Treize mille représentants des forces de l'ordre statique sont déployés sur le parcours. Deux véhicules, l'un de la police nationale et l'autre du Tour de France, en amont de la caravane et de la course qui diffusent des messages de prudence. On a aussi des mesures de contrôle de vitesse et des mesures sont parfois prises comme les privations d'accréditation pour une journée* [pour les contrevenants]. *Depuis 2000, on a délesté la route du Tour d'un tiers des véhicules qui y étaient. »*

Le 14 juillet 2000, un autre accident mortel s'était produit sur la route du Tour de France : un véhicule de la Sodexho, roulant à trop vive allure, avait tué un garçon de 12 ans. Le 14 juillet 2001, quatre spectateurs avaient été blessés à Colmar par un véhicule dont le conducteur avait forcé les barrières de sécurité.

La caravane publicitaire emprunte quotidiennement le parcours intégral de chaque étape au moins une heure avant le passage de la course. En présence d'un public massif, les hôtesses chargées de la distribution d'objets promotionnels sont tenues de les donner de la main à la main ou de les jeter à terre sur le bas-côté.

P. Jo.

BAZAS • PAU mercredi 17 juillet **10e étape • 147 km**

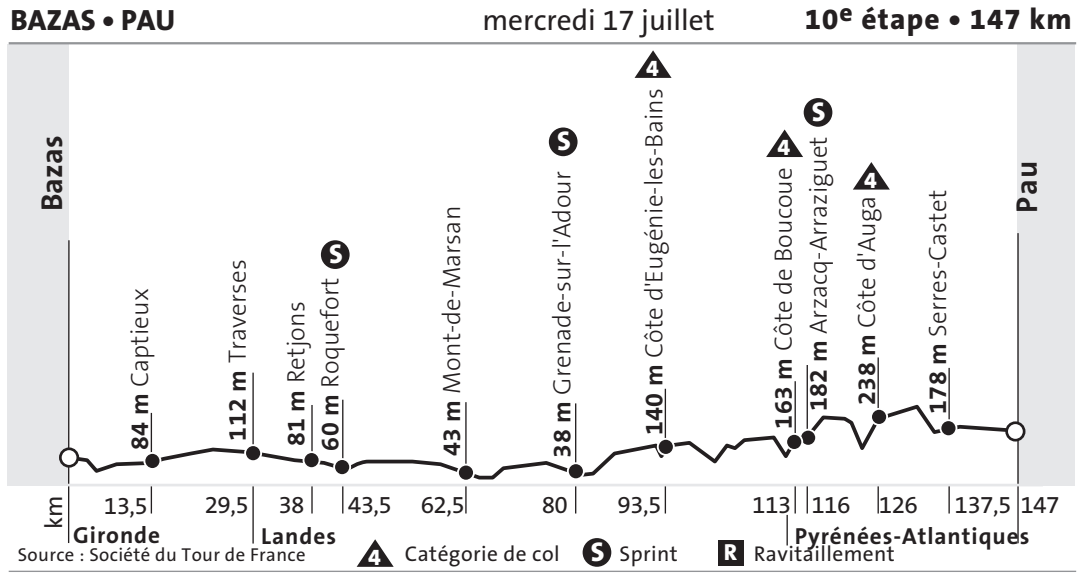

PAU • LA MONGIE jeudi 18 juillet **11e étape • 158 km**

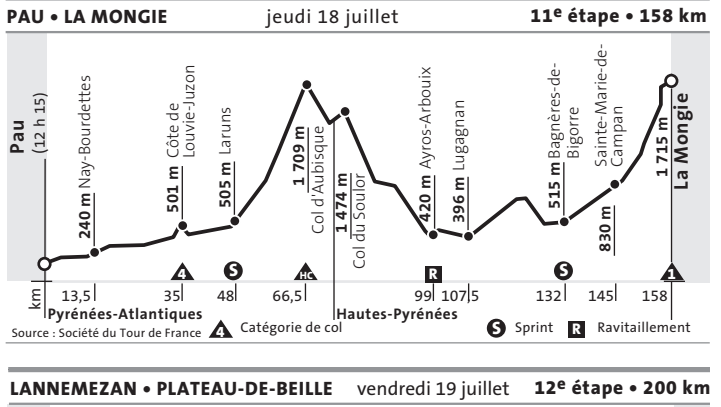

LANNEMEZAN • PLATEAU-DE-BEILLE vendredi 19 juillet **12e étape • 200 km**

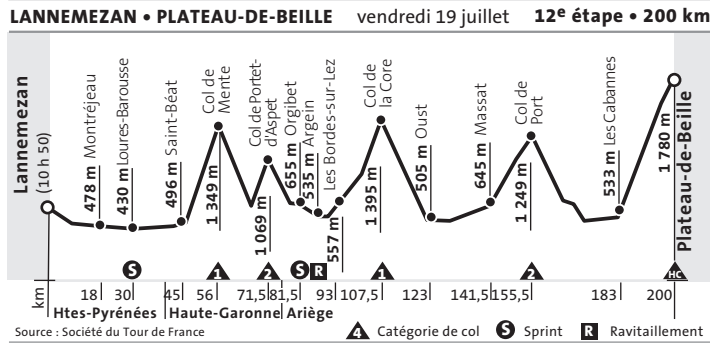

AU CŒUR DU PELOTON

■ **TACTIQUE.** L'Américain Lance Armstrong (US Postal) a exclu, mercredi 17 juillet, tout plan d'attaque particulier. *« Le cyclisme est un sport se pratiquant à l'instant "T" de sorte que, comme d'habitude, les attaques ne seront pas planifiées,* a expliqué le Texan. *Peut-être que jeudi ne sera pas approprié pour mener une offensive. »* Le triple vainqueur sortant du Tour de France est *« heureux que la première partie du Tour soit finie dans la mesure où, comme d'habitude, la course a été très nerveuse, très rapide et agressive ».*

■ **HOMMAGE.** L'ancien champion espagnol Pedro Delgado a rendu hommage à Laurent Jalabert, qui a annoncé, mardi 16 juillet, sa retraite en fin de la saison. Pour le vainqueur du Tour de France 1988 (2e en 1987, 3e en 1989) : *« "Jaja" était le plus grand professionnel des dix dernières années. »* Laurent Jalabert a couru pour l'équipe espagnole ONCE de 1992 à 2000 et est très populaire au-delà des Pyrénées.

A Saint-Andrews, Tiger Woods ignore les pronostics, les rivaux et la météo

Golf • S'il gagne le légendaire tournoi écossais, le jeune champion américain serait en lice pour le premier Grand Chelem de l'histoire

GULLANE (Grande-Bretagne)
de notre envoyé spécial

Que les choses soient claires : la région d'Edimbourg est le centre du monde. C'est d'ailleurs par ici, où tout ce qui ressemble à un champ a été, depuis des temps immémoriaux, transformé en parcours de golf, que trône Saint-Andrews, La Mecque de ce sport et le sanctuaire de ses règles. Et, dans ce centre du monde, tout tourne autour de Tiger Woods, à la faveur du lui-même légendaire British Open qui s'y déroule du 18 au 21 juillet. Qu'y faire ? Pas grand-chose.

Mardi 16 et mercredi 17 juillet dernier, vers 6 h 30, à une heure où les corbeaux et les mouettes indigènes ne se risquent pas encore à pointer le bec dehors, le champion prenait le départ de ses parties d'entraînement. Le temps que les spectateurs écossais, qui ne sont pourtant pas avares de leurs efforts, réagissent et enfilent les polos à manches courtes qu'ils utilisent comme protection contre vents, pluies et marées, et le monstre sacré avait déjà disparu dans le sillage de ses gardes du corps.

Comment un tel phénomène, que d'aucuns situent au deuxième rang des personnalités les plus connues de la planète – derrière une certaine Britney Spears, qui n'est pourtant pas golfeuse –, peut-il parvenir à une telle notoriété ? Cela n'a rien de mystérieux. A 26 ans, Tiger Woods a remporté sept des onze derniers tournois majeurs. Un rendement digne de Michael Schumacher quand il dispose de la meilleure formule 1 et dont Lance Armstrong ne peut que rêver sur les étapes du Tour de France. Mais ce n'est encore rien comparé à ce qui risque bien de se produire d'ici peu.

En 2002, le Nord-Américain a déjà gagné le Masters d'Augusta et l'US Open. Si l'on en croit les officines de paris, ses chances de victoire en Ecosse sont de 13 contre 8 pour les uns, de 7 contre 4 pour les autres. Autant dire que c'est quasiment plié. Gagner ensuite l'US-PGA, le quatrième et dernier tournoi majeur qui aura lieu au mois d'août ? Une formalité. Tiger Woods serait alors le premier dans l'histoire à réaliser l'inconcevable : le Grand Chelem.

« UN PEU PLUS DIFFICILE »

L'intéressé, qui se prête régulièrement, avec bonne grâce et pondération, au jeu des conférences de presse, se dit vraiment charmé d'entendre de telles prévisions. Mais il s'empresse de préciser que le véritable Grand Chelem, les quatre épreuves dans la même année, serait *« un petit peu plus difficile »* à réaliser que le « faux » auquel il est parvenu, quatre victoires consécutives à cheval sur les années 2000 et 2001.

Rien d'étonnant, alors, à ce que la plupart de ses concurrents, si ce terme a encore un sens, aient déjà accepté leur défaite avant même d'avoir commencé à jouer. Pour Colin Montgomerie, qui joue pourtant sur ses terres, il faudrait une méforme de Woods pour que lui et ses pairs aient une chance de l'emporter ici. Ou ailleurs. Car, en plus de tous ses dons, le « Tigre » a celui de persuader les autres golfeurs qu'ils se sont trompés d'époque, ou de planète.

Quand leur rêve le plus fou est de s'adjuger enfin un tournoi majeur, ou alors un petit dernier pour la route qui mène à Saint-Andrews, celui de Tiger Woods est d'en gagner au moins 19, c'est-à-dire de dépasser le record de 18 détenu par Jack Nicklaus. Là est la question majeure.

Pour certains, et non des moindres, le doute persiste cependant sur les capacités réelles du jeune prodige. Dans un entretien accordé début juillet au quotidien *The Independent*, Severiano Ballesteros assénait que Tiger Woods n'est pas encore le plus grand golfeur de tous les temps, même s'il a beaucoup de chances de le devenir.

Pour lui, ce titre reste la propriété de Jack Nicklaus, pour une raison qui n'a dû faire plaisir ni à l'un ni aux autres, à savoir que Woods est confronté à une concurrence moindre que son aîné. Peut-être pour compenser, le champion espagnol, triple vainqueur de l'Open mais forfait pour l'édition 2002, reconnaît dans la revue *Andalucía Golf* que s'ils avaient joué à la même époque, Tiger Woods l'aurait emporté la plupart des fois.

Loin de ces déclarations, le Nord-Américain se préparait tranquillement à affronter son actuel défi après un mois sans compétition. Depuis son dernier US Open, il n'a en effet participé à aucune épreuve. Inscrit à un tournoi du circuit américain quinze jours après son deuxième majeur de l'année, il déclarait forfait à cause d'un état grippal.

Quelques jours plus tard, remis de cette légère affection, il s'envolait pour l'Irlande. Au programme, golf et pêche. Résultat, malgré une petite baisse de forme autodiagnostiquée par rapport à sa large victoire à l'Open britannique il y a deux ans, il déclarait ne ressentir aucune pression particulière à l'idée d'être en route pour le Grand Chelem.

Il lui reste cependant à affronter pendant quatre jours le rude *links* écossais de Muirfield. Et là, ce sera une autre paire de manches, courtes évidemment.

Jean-Louis Aragon

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

10e étape (147 km)
BAZAS-PAU

1. Patrice Halgand (Fra/DEL), les 147 km en 3 h 0 min 15 s (moy: 48,932 km/h) ; 2. Pineau (Fra/BJR), à 27 s ; 3. O'Grady (Aus/C.A), à 33 s ; 4. Dierckxsens (Bel/LAM), à 33 s ; 5. Horillo (Esp/MAP), à 1 min ; 6. Flickinger (Fra/A2R), à 1 min ; 7. Vogondy (Fra/FDJ), à 1 min ; 8. Mattan (Bel/COF), à 1 min ; 9. Zaballa (Esp/KEL), à 1 min ; 10. Cassani (Ita/DFF), à 1 min 2 s ; 11. U. Etxebarria (Ven/EUS), à 3 min 29 s ; 12. Cooke (Aus/FDJ), à 3 min 57 s ; 13. McEwen (Aus/LOT); 14. Zabel (All/TEL); 15. Svorada (Tch/LAM); 16. Hunter (Afs/MAP); 17. Rodriguez (Usa/DFF) ; 18. Hinault (Fra/C.A) ; 19. Renier (Fra/BJR) ; 20. Casper (Fra/FDJ) ; 21. Hushovd (Nor/C.A) ; 22. Pagliarini (Bré/LAM) ; 23. Bossoni (Ita/TAC) ; 24. Tafi (Ita/MAP) ; 25. Virenque (Fra/DFF) ; 26. Edaleine (Fra/DEL) ; 27. Magnien (Fra/BJR) ; 28. Hauptman (Slo/TAC) ; 29. Brochard (Fra/DEL) ; 30. De Clercq (Bel/LOT) ; 31. Kroon (Pbs/RAB) ; 32. McGee (Aus/FDJ) ; 33. Auge (Fra/DEL) ; 34. Hincapie (Usa/USP) ; 35. Vasseur (Fra/COF) ; 36. Hondo (All/TEL) ; 37. Aldag (All/TEL) ; 38. Bodrogi (Hun/MAP) ; 39. Niermann (All/RAB) ; 40. Armstrong (Usa/USP) ; 41. Leipheimer (Usa/RAB) ; 42. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC) ; 43. Basso (Ita/FAS) ; 44. Aerts (Bel/LOT) ; 45. Mancebo (Esp/BAN) ; 46. Pena (Col/USP) ; 47. Jaksche (All/ONC) ; 48. Frigo (Ita/TAC) ; 49. Apollonio (Ita/TAC) ; 50. De Groot (Pbs/RAB) ; 51. Marichal (Bel/LOT) ; 52. Brandt (Bel/LOT) ; 53. Baguet (Bel/LOT) ; 54. Trampusch (Aut/MAP) ; 55. Peron (Ita/CST) ; 56. Gutierrez (Esp/KEL) ; 57. Zubeldia (Esp/EUS) ; 58. Loda (Ita/FAS) ; 59. Sorensen (Dan/CST) ; 60. Boogerd (Pbs/RAB) ; 61. Honchar (Ukr/FAS) ; 62. Mengin (Fra/FDJ) ; 63. Hamilton (Usa/CST) ; 64. Rumsas (Lit/LAM) ; 65. Kivilev (Kzk/COF) ; 66. Van Hyfte (Bel/CST) ; 67. Sanchez (Esp/EUS) ; 68. Moreau (Fra/C.A) ; 69. Arrizabalaga (Esp/EUS) ; 70. Botero (Col/KEL) ; 71. Knaven (Pbs/DFF) ; 72. Osa (Esp/BAN) ; 73. Beloki (Esp/ONC) ; 74. Radaelli (Ita/TAC) ; 75. Padrnos (Tch/USP) ; 76. Gonzalez (Esp/EUS) ; 77. Chavanel (Fra/BJR) ; 78. Lelli (Ita/COF) ; 79. Bouyer (Fra/BJR) ; 80. Voigt (All/C.A) ; 81. Velo (Ita/FAS) ; 82. Landis (Usa/USP) ; 83. Loder (Fra/A2R) ; 84. Sevilla (Esp/KEL) ; 85. Bessy (Fra/C.A) ; 86. Rubiera (Esp/USP) ; 87. Chaurreau (Esp/A2R) ; 88. Olano (Esp/ONC) ; 89. Azevedo (Por/ONC) ; 90. Serpellini (Ita/LAM) ; 91. Cortinovis (Ita/LAM) ; 92. Wesemann (All/TEL) ; 93. Zberg (Sui/RAB) ; 94. Robin (Fra/FDJ) ; 95. Julich (Usa/TEL) ; 96. Dufaux (Sui/ALS) ; 97. Casar (Fra/FDJ) ; 98. De Waele (Bel/MAP) ; 99. Luttenberger (Aut/TAC) ; 100. Merckx (Bel/DFF) ; 101. Baranowski (Pol/BAN) ; 102. Cuesta (Esp/COF) ; 103. Menchov (Rus/BAN) ; 104. Bruylandts (Bel/DFF) ; 105. Pradera (Esp/ONC) ; 106. Millar (Gbr/COF) ; 107. Casagranda (Ita/ALS) ; 108. Gotti (Ita/ALS) ; 109. Brognara (Ita/ALS) ; 110. Sastre (Esp/CST) ; 111. Serrano (Esp/ONC) ; 112. Dessel (Fra/DEL) ; 113. Jalabert (Fra/CST) ; 114. Latasa (Esp/BAN) ; 115. Martinez (Fra/MAP) ; 116. Nozal (Esp/ONC) ; 117. Goubert (Fra/DEL) ; 118. Fagnini (Ita/TEL) ; 119. Berges (Fra/A2R) ; 120. Lefèvre (Fra/DEL) ; 121. Wadecki (Pol/DFF) ; 122. Bertogliati (Sui/LAM) ; 123. Atienza (Esp/COF) ; 124. Guerini (Ita/TEL) ; 125. Morin (Fra/C.A) ; 126. Piil (Dan/CST) ; 127. Guesdon (Fra/FDJ) ; 128. Perez (Esp/KEL) ; 129. Turpin (Fra/A2R) ; 130. D. Etxebarria (Esp/EUS) ; 131. Moreni (Ita/ALS) ; 132. Wauters (Bel/RAB) ; 133. Bortolami (Ita/TAC) ; 134. Cabello (Esp/KEL) ; 135. Rodriguez (Esp/BAN) ; 136. Vidal (Esp/KEL) ; 137. Bernard (Fra/DEL) ; 138. Tauler (Esp/KEL) ; 139. Seigneur (Fra/DEL) ; 140. Heras (Esp/USP) ; 141. Vaughters (Usa/C.A) ; 142. Ivanov (Mol/ALS) ; 143. Mikhailov (Rus/LOT) ; 144. Konecny (Tch/DFF) ; 145. Ivanov (Rus/FAS) ; 146. Durand (Fra/FDJ) ; 147. Mayo (Esp/EUS) ; 148. Blanco (Esp/BAN) ; 149. Flores (Esp/EUS) ; 150. Gustov (Ukr/FAS) ; 151. Belli (Ita/FAS) ; 152. Bruseghin (Ita/BAN) ; 153. Moncoutié (Fra/COF) ; 154. Casarotto (Ita/ALS) ; 155. Pozzi (Ita/FAS) ; 156. Fernandez (Esp/COF) ; 157. Joachim (Lux/USP) ; 158. Bolts (All/TEL) ; 159. Piziks (Let/CST) ; 160. Hvastija (Slo/ALS) ; 161. Ekimov (Rus/USP) ; 162. Livingston (Usa/TEL) ; 163. Langella (Fra/C.A) ; 164. Donati (Ita/TAC) ; 165. Kirsipuu (Est/A2R) ; 166. Laiseka (Esp/EUS) ; 167. Gomez (Esp/KEL) ; 168. Sandstod (Dan/CST) ; 169. Engels (Pbs/RAB) ; 170. Belohvosciks (Let/LAM) ; 171. Botcharov (Rus/A2R) ; 172. Bénéteau (Fra/BJR) ; 173. Oriol (Fra/A2R) ; 174. Mazzoleni (Ita/TAC) ; 175. Van Bon (Pbs/DFF) ; 176. Baldato (Ita/FAS) ; 177. Garcia-Acosta (Esp/BAN) ; 178. Dekker (Pbs/RAB) ; 179. Agnolutto (Fra/A2R) ; 180. Simon (Fra/BJR) ; 181. Nazon (Fra/BJR), m.t.

BONIFICATIONS

Halgand (Fra/DEL), 20 s ; O'Grady (Aus/C.A), 20 s ; Pineau (Fra/BJR), 12 s ; McEwen (Aus/LOT), 6 s ; Zabel (All TEL), 4 s ; Flickinger (Fra/A2R), 6 s ; Matan (Bel/COF), 4 s ; Vogondy (Fra/FDJ), 2 s ; Horillo (Esp/MAP), 2 s.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Igor Gonzalez De Galdeano (Esp/ONC), 36 h 25 min 35 s ; 2. Armstrong (Usa/USP), à 26 s ; 3. Beloki (Esp/ONC), à 1 min 23 s ; 4. Honchar (Ukr/FAS), à 1 min 35 s ; 5. Botero (Col/KEL), à 1 min 55 s ; 6. Peron (Ita/CST), à 2 min 8 s ; 7. Millar (Gbr/COF), à 2 min 11 s ; 8. O'Grady (Aus/C.A), à 2 min 15 s ; 9. Rumsas (Lit/LAM), à 2 min 22 s ; 10. Hamilton (Usa/CST), à 2 min 30 s ; 11. Azevedo (Por/ONC), à 2 min 45 s ; 12. Ekimov (Rus/USP), à 2 min 48 s ; 13. Jaksche (All/ONC), à 2 min 49 s ; 14. Serrano (Esp/ONC), à) 2 min 59 s ; 15. Olano (Esp/ONC), à 3 min 7 s ; 16. Landis (Usa/USP), à 3 min 15 s ; 17. Horillo (Esp/MAP), à 3 min 18 s ; 18. Nozal (Esp/ONC), à 3 min 37 s ; 19. Basso (Ita/FAS), à 4 min 5 s ; 20. Jalabert (Fra/CST), à 4 min 18 s ; 21. Sorensen (Dan/CST), à 4 min 23 s ; 22. Mancebo (Esp/BAN), à 4 min 23 s ; 23. Zberg (Sui/RAB), à 4 min 32 s ; 24. Leipheimer (Usa/RAB), à 4 min 39 s ; 25. Padrnos (Tch/USP), à 4 min 41 s ; 26. Wauters (Bel/RAB), à 4 min 47 s ; 27. Mattan (Bel/COF), à 4 min 51 s ; 28. Baranowski (Pol/BAN), à 4 min 59 s ; 29. Vogondy (Fra/FDJ), à 5 min 7 s ; 30. Frigo (Ita/TAC), à 5 min 19 s ; 31. Belohvosciks (Let/LAM), à 5 min 20 s ; 32. Sastre (Esp/CST), à 5 min 21 s ; 33. Sevilla (Esp/KEL), à 5 min 21 s ; 34. Menchov (Rus/BAN), à 5 min 24 s ; 35. Lelli (Ita/COF), à 5 min 30 s ; 36. Cuesta (Esp/COF), à 5 min 30 s ; 37. Niermann (All/RAB), à 5 min 35 s ; 38. Bodrogi (Hun/MAP), à 5 min 37 s ; 39. Hincapie (Usa/USP), à 5 min 43 s ; 40. McGee (Aus/FDJ), à 5 min 43 s ; 41. Merckx (Bel/DFF), à 5 min 52 s ; 42. Latasa (Esp/BAN), à 6 min 8 s ; 43. Rubiera (Esp/USP), à 6 min 9 s ; 44. Moncoutié (Fra/COF), à 6 min 10 s ; 45. Virenque (Fra/DFF), à 6 min 25 s, etc.

Classement par points

1. Robbie McEwen (Aus/LOT), 210 pts (+19) ; 2. Zabel (All/TEL), 209 (+16) ; 3. O'Grady (Aus/C.A), 157 (+38) ; 4. Cooke (Aus/FDJ), 148 (+14) ; 5. Svorada (Tch/LAM), 119 (+11) ; 6. Kirsipuu (Est/A2R), 110 ; 7. Hauptman (Slo/TAC), 102 ; 8. Simon (Fra/BJR), 89 ; 9. Horillo (Esp/MAP), 81 (+24) ; 10. Renier (Fra/BJR), 70 (+7), etc.

Classement de la montagne

1. Christophe Mengin (Fra/FDJ), 42 pts ; 2. Halgand (Fra/DEL) 27 (+15) ; 3. Bergès (Fra/A2R), 26 ; 4. Dierckxsens (Bel/LAM), 18 (+3) ; 5. Renier (Fra/BJR), 13, etc.

Classement par équipes

1. ONCE, 109 h 20 min 37 s ; 2. US Postal, à 02 min 11 s ; 3. Lampre, à 4 min 1 s ; 4. CSC-Tiscali, à 4 min 6 s ; 5. Kelme, à 4 min 34 s ; 6. Cofidis, à 5 min 1 s ; 7. Rabobank, à 5 min 50 s ; 8. Fassa Bortolo, à 7 min 53 s ; 9. Domo-Farm Frites, à 10 min 11 s ; 10. iBanesto.com, à 10 min 33 s ; 11. Fdjeux.com, à 12 min 56 s ; 12. Mapei, à 13 min 20 s&thin sp;; 13. Jean Delatour, à 13 min 22 s ; 14. Bonjour, à 15 min 57 s ; 15. Telekom, à 18 min 24 s ; 16. Crédit Agricole, à 18 min 28 s ; 17. Alessio, à 18 min 50 ; 18. Tacconi Sport, à 19 min 41 s ; 19. Lotto-Addecco, à 22 min 20 s ; 20. AG2R Prévoyance, à 23 min 29 s ; 21. Euskaltel, à 26 min 21s.

Classement des jeunes

1. David Millar (Gbr/COF), 36 h 27 min 46 s ; 2. Nozal (Esp/ONC), à 1 min 26 s ; 3. Basso (Ita/FAS), à 1 min 54 ; 4. Vogondy (Fra/FDJ), à 2 min 56 ; 5. Menchov (Rus/BAN), à 3 min 13 ; 6. Casar (Fra/FDJ), à 4 min 41 s, etc.

Classement de la combativité

1. Franck Renier (Fra/BJR), 50 pts ; 2. Durand (Fra/FDJ), 35 ; 3. Dierckxsens (Bel/LAM), 33 ; 4. Bergès (Fra/A2R), 24 ; 5. Chavanel (Fra/BJR), 19, etc.

Abandons

Pinotti (Ita/LAM, 5e ét., chute) ; Steels (Bel/MAP, 5e ét., non partant) ; Verbrugghe (Bel/LOT, 5e ét., chute) ; Shefer (Kzk/ALS, 6e ét., chute) ; Rous (Fra/BJR, 7e ét., chute) ; Freire (Esp/MAP, 8e ét., n. p.) ; Vierhouten (Pbs/LOT, 8e ét. n. p.) ; A. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC, 10e ét., blessure aux adducteurs droits)

LES ÉQUIPES

A2R (AG2R Prévoyance) ; ALS (Alessio) ; BJR (Bonjour) ; COF (Cofidis) ; C.A (Crédit agricole) ; CST (CSC Tiscali) ; DFF (Domo-Farm Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (Fdjeux.com) ; BAN (iBanesto.com) ; DEL (Jean-Delatour) ; KEL (Kelme) ; LAM (Lampre) ; LOT (Lotto) ; MAP (Mapei) ; ONC (Once) ; RAB (Rabobank) ; TAC (Tacconi) ; TEL (Telekom) ; USP (US Postal)

Le vainqueur de l'étape

- **Patrice Halgand (France).**
- **28 ans,** né le 2 mars 1974, à Saint-Nazaire (Fra).
- **1,79 m, 67 kg.**
- **Professionnel depuis 1995.**
- **Equipes :** Festina (1995-1999) ; Jean-Delatour (depuis 2000).
- **Palmarès :** 20 victoires dont le Tour du Limousin 2000 ; Regio Tour 2001 ; Etoile de Bessèges 1997 ; Trophée des grimpeurs 2000 ; A Travers le Morbihan 1999 et 2000 ; Tour du Chili 1997 ; une étape des Quatre Jours de Dunkerque 2002 ; une étape du Critérium international 2001 ; une étape de la Route du Sud (2002) ; Coupe de France 2000.
- **Classement UCI 2001 : 983e.**

Le maillot jaune

- **Igor Gonzalez de Galdeano (Espagne).**
- **30 ans,** né le 1er novembre 1971 à Vitoria (Esp).
- **1,85 m, 77 kg.**
- **Professionnel depuis 1995.**
- **Equipes :** Euskadi (1995-1996) ; Euskaltel (1997-1998) ; Vitalicio Seguros (1999-2000) ; ONCE (depuis 2001).
- **Palmarès :** 12 victoires dont le championnat d'Espagne contre-la-montre 2002 ; Tour d'Allemagne (2002) ; trois étapes du Tour d'Espagne (1999, 2001) ; une étape de Tirreno-Adriatico (1999), une étape du Tour des Asturies (2001) ; une étape du Tour des Vallées minières (1997).
- **Classement UCI 2001 : 83e.**

Frédéric Thiriez, président de la Ligue de football professionnel

« Je m'emploierai à ce que la mafia n'entre pas dans notre sport »

Dans un entretien au « Monde », l'homme fort du football français rappelle qu'il « place l'éthique au centre de son projet »

Le conseil fédéral qui se réunit vendredi 19 juillet devrait entériner le choix du nouveau sélectionneur. Pour la première fois, la Ligue de football professionnel a été consultée. Qu'en est-il ressorti ?

La désignation du sélectionneur est du ressort du président de la Fédération française de football, Claude Simonet. Pour autant, la Ligue a souhaité s'impliquer davantage dans le fonctionnement et la gestion de l'équipe de France. Le conseil fédéral l'a accepté. Il connaît la position de la Ligue.

Quelle est-elle ?

La désignation n'est pas une course de chevaux, je me refuse d'alimenter le concours de pronostics. Mais nous avons délimité un profil idéal : le sélectionneur doit avoir l'autorité nécessaire, l'expérience, l'indépendance et une bonne communication. Par ailleurs, il faut veiller à ce que le contrat qui sera conclu avec lui soit rigoureux sur le plan finan-cier et qu'il incite à obtenir des résultats.

> « Les clubs deviennent de plus en plus procéduriers. Il faut qu'ils comprennent que cela finira par se retourner contre eux »

Ce conseil fédéral intervient également dans un climat tendu après la fronde du monde amateur qui, lors de l'assemblée générale de la FFF à Lyon, a refusé de voter le budget. La scission entre professionnels et amateurs est-elle profonde ?

Depuis douze ans que je suis dans le football, j'ai toujours vécu cette tension inévitable entre le monde professionnel et le monde amateur. Mais nous sommes liés les uns aux autres. Il faut tout de même rappeler que le fonds de solidarité pour le football amateur est une avancée considérable. Le versement va être porté à 15 millions d'euros d'ici trois ans, auxquels s'ajoute, au détriment des clubs professionnels, la taxe dite Buffet des 5 % sur les droits TV. C'est un effort considérable que le monde amateur doit apprécier à sa juste valeur.

Justement, le monde amateur redoute que le protocole d'accord ne soit remis en cause....

Dans la charte 2002, signée par l'ensemble des clubs professionnels, il est dit effectivement que la poursuite des versements est conditionnée par l'avancée significative des réformes que nous demandons. Il faut que le ministre nous aide sur ce point. Quant à l'éventualité de la baisse des droits, il n'a jamais été question que la contribution du football amateur soit indexée sur les droits télévisés. Il est seulement prévu que, au-delà de 2004, s'il y avait une baisse des recettes de la Ligue, les deux parties se réuniront pour discuter. Je suis optimiste sur ce point et ne me laisserai pas intoxiquer par le discours alarmiste sur la baisse des droits. Je sais la valeur de notre championnat de France. L'exclusivité a un prix, et nos diffuseurs le savent.

Les contestations semblent se cristalliser autour de la personne de Claude Simonet ?

Nous, professionnels, soutenons Claude Simonet, car la FFF est garante de l'unité du football français.

Le conseil fédéral va également statuer sur le cas de l'OGC Nice, qui a obtenu un nouvel examen de ses comptes devant la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG). Ne craignez-vous pas que le cas de Nice fasse jurisprudence et qu'à l'avenir, les clubs contestent systématiquement les décisions rendues par la DNCG ?

Les clubs deviennent de plus en plus procéduriers. Je le regrette. Il faut qu'ils comprennent que cela finira par se retourner contre eux. Cela étant, nous sommes dans un Etat de droit et l'on ne peut empêcher les gens d'utiliser les procédures que la loi leur offre. Mais, à l'avenir, il faudra trouver des formules pour que la justice sportive fonctionne plus rapidement.

Justement, êtes-vous inquiet de l'intrusion du grand banditisme dans le football, notamment dans le sud de la France ?

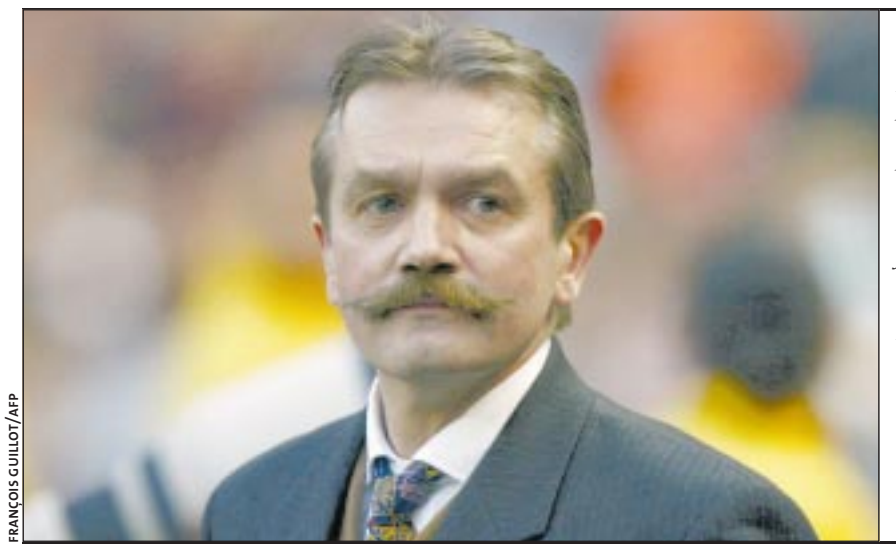

FRANÇOIS GUILLOT/AFP

Frédéric Thiriez, président de la Ligue de football professionnel, le 20 avril au Stade de France, à l'occasion de la finale de la Coupe de la Ligue, qui opposait Bordeaux à Lorient.

Je place l'éthique au centre de mon projet. Dirigeants et joueurs ont des obligations morales à respecter. La mafia n'entrera pas dans le football professionnel : c'est notre rôle d'y veiller, avec l'aide de la police et de la justice. Je m'y emploierai.

Vous allez présenter un certain nombre de projets au ministre des sports. Quels sont-ils ?

En premier lieu, nous demandons que les clubs soient propriétaires de leur marque, de leurs droits télévisés et de leur numéro d'affiliation afin de les inscrire à leur bilan. Les clubs sont devenus des entreprises. Et il est difficile d'attirer des investisseurs lorsque l'entreprise n'est propriétaire de rien. De même, nous allons soumettre à Jean-François Lamour un projet visant à alléger les charges sociales qui pèsent sur les clubs en distinguant dans la rémunération la part salariale et la part droit à l'image. Nous vivons une concurrence totalement déloyale des clubs européens qui doit cesser. Enfin, nous demandons, comme toute entreprise, d'être exonéré de charges sociales dans le cadre des contrats jeunes, comme l'avait promis Jacques Chirac. Mais, à ma grande déception, le projet de loi déposé au Parlement exclut le sport professionnel de cette exonération.

C'est-à-dire... ?

Jacques Chirac proposait une exonération complète des charges sociales pour les jeunes de moins de 22 ans travaillant en entreprise. Mais le projet de loi qui a été déposé devant le Parlement exclut les jeunes footballeurs professionnels de cette exonération, puisqu'il la conditionne à la conclusion d'un contrat de travail à durée indéterminée. Or, dans le football, aux termes de la loi comme de la convention collective, nous n'avons que des contrats à durée déterminée. L'exclusion du sport professionnel d'un texte qui concerne tous les autres secteurs économiques constitue une discrimination qui n'est pas acceptable. Nous allons intervenir auprès des parlementaires pour que le projet soit rectifié.

Cela ne revient-il pas à demander une exception fiscale ?

Il ne s'agit en aucun cas de créer un régime fiscal pour les joueurs de football. Les joueurs paieront des impôts comme tout le monde. On demande simplement que les charges sociales sur les rémunérations soient allégées. Il me semble que le ministre est à l'écoute sur ce sujet. Comme il l'a été au sujet de l'amnistie puisque, à ma demande, il a accepté que soient exclus du champ de l'amnistie les actes de violence dans les stades et tous les comportements qui peuvent mettre en danger la sécurité des spectateurs, des joueurs et des arbitres.

Est-il à l'écoute concernant le projet de l'entrée en Bourse des clubs de football ?

L'entrée en Bourse n'est pas une priorité. Elle ne serait pas raisonnable, car les conditions économiques ne sont pas réunies. Il faut d'abord que nos réformes aboutissent, que les finances de nos clubs soient assainies et que les bilans soient fortifiés, et on pourra l'envisager.

Les clubs français ne sont donc pas épargnés par la crise...

Il ne faut pas exagérer. La situation nette des clubs reste largement positive, en Ligue 1 comme en Ligue 2. La situation est encore saine, même s'il est vrai que, en 2001-2002, un léger déficit d'exploitation apparaît. Il y a surtout un endettement qui a augmenté dans des proportions assez inquiétantes. Il va falloir de la rigueur.

Comment l'imposer ?

La DNCG doit faire son travail. Elle ne doit pas être simplement un gendarme, mais doit jouer un rôle préventif en suivant les clubs. Aujourd'hui, il est difficile de gérer une entreprise où la masse salariale augmente de 20 % chaque année.

Comment en sortir sans s'exposer à la fuite des talents ?

Nous sommes les bons élèves de l'Europe. On s'applique une rigueur de gestion que les autres ne s'appliquent pas. Il faut avan-cer vers l'idée d'une DNCG européenne. Rétablir une concurrence saine et loyale. En matière de football, nous avons fait l'Europe à l'envers. Ce dossier est capital, et j'espère bien le voir avancer en 2002.

Propos recueillis par Gérard Davet et Etienne Labrunie

Le grand oral des candidats sélectionneurs

SURTOUT ne pas prendre le moindre risque en ces temps agités. Claude Simonet, président contesté de la Fédération française de football (FFF), n'a pas voulu dévoiler son choix final, après avoir reçu, mercredi 17 juillet, les quatre prétendants au poste de sélectionneur de l'équipe de France.

Bien sûr, son opinion est déjà faite, et il n'est pas certain que le *« grand oral »* accordé à Raymond Domenech, Philippe Troussier, Jacques Santini et René Girard ait sensiblement changé les données du problème. Claude Simonet était tenté d'annoncer le nom du nouveau coach des Bleus, jeudi 18 juillet, histoire de raffermir sa position personnelle. *« Il ne délègue rien, ça va finir par être un problème »*, assurait même un membre éminent de la FFF. Mais s'exposer ainsi, sans en avoir référé au conseil fédéral extraordinaire prévu vendredi 19 juillet, aurait fortement fâché les dirigeants du football amateur, déjà très enclins à critiquer Claude Simonet. Le mystère sera donc levé à l'issue du conseil fédéral.

Qui va succéder à Roger Lemerre, reçu, jeudi, par Claude Simonet pour régler les derniers détails financiers liés à son départ ? On sait le jeu d'influences autour de ce débat. En ligne de mire, la direction technique nationale (DTN), accusée de tous les maux depuis l'échec asiatique.

Ses représentants, Raymond Domenech et René Girard, peuvent se prévaloir du soutien d'Aimé Jacquet, mais ils souffrent du rejet de la Ligue de football professionnel (LFP), du scepticisme affiché par Michel Platini, voire du peu d'empressement montré par Claude Simonet pour perpétuer la tradition fédérale.

DERNIÈRES TENDANCES

Philippe Troussier, l'ex-coach du Japon, plaît beaucoup, même si d'aucuns le jugent *« incontrôlable »* et en déficit d'expérience. Enfin, le directeur technique de l'Olympique lyonnais, Jacques Santini, soutenu par Michel Platini, reste le plus consensuel, celui qui fait vraiment le lien entre la DTN, où il officia naguère, et le football professionnel.

Jeudi, si la tendance était à un duel final Domenech-Santini, avec un léger avantage pour l'ancien Stéphanois, seul Phillipe Troussier était persuadé d'*« avoir marqué des points »*. Les autres candidats restaient dubitatifs. *« C'était une sorte de ping-pong verbal,* a confié Jacques Santini au *Monde*, jeudi 18 juillet. *Il m'a rappelé les devoirs de la charge, le fonctionnement de la DTN. Je suis confiant en mes possibilités. Je n'aurai aucun a priori, si je suis choisi, mon staff pourrait venir de la DTN. Beaucoup de choses plaident en ma faveur. Côté financier, il avait déjà parlé avec mon président, Jean-Michel Aulas. Je n'ai jamais fait de choix économiques. Mais je crois qu'il avait déjà une partie de son opinion faite, il voulait des confirmations. »*

De son côté, René Girard, ex-adjoint de Roger Lemerre, se voulait serein : *« Le président m'a dressé un portrait-robot du futur sélectionneur ; savoir gérer un groupe de stars, la communication. C'est assez simple, on n'a pas besoin d'un extraterrestre. J'ai l'impression d'avoir le profil, personne ne m'a jamais marché sur les pieds. »*

Enfin, Raymond Domenech, sélectionneur de l'équipe espoirs, a développé son credo : *« Redonner une image au football français »*. Il n'a pas mâché ses mots, a-t-il assuré au *Monde* : *« Quand les Bleus sont à la rue, c'est tout le football français qui va mal. On doit tout remettre en place, on ne vit plus dans une tour d'ivoire. Il y a des postes à réattribuer, pas des hommes à tuer. Le groupe France doit avancer à travers les erreurs commises. Mes prétentions salariales ? Cela a duré une minute trente. Ce n'est pas mon truc de gagner une fortune. C'est le plaisir qui me motive. »*

Il voulait croire que son appartenance à la DTN ne serait pas un handicap, à l'heure du choix final : *« Ça devient fatigant, comme si on était le vilain petit canard qui veut faire chier tout le monde. On est tous du monde professionnel, il faut arrêter. Parlons d'abord de compétences. »*

G. Da.

Renault veut conforter sa quatrième place derrière les écuries historiques

Formule 1 • Le Grand Prix de France 2002, à Magny-Cours, est un des grands rendez-vous de la firme française

LA FORMULE 1 est pour Renault un engagement à long terme destiné à appuyer la croissance du constructeur automobile français sur le marché mondial. *« C'est le meilleur moyen pour développer sa notoriété et son image,* confirme Patrick Faure, PDG de Renault F1 Team et principal artisan de l'aventure du losange en F1 depuis le début des années 1990. *Nous ne sommes pas en F1 par caprice, mais parce que c'est le cœur de la stratégie de l'entreprise. »*

L'objectif avoué de la marque est de décrocher le titre de champion du monde des constructeurs à l'horizon 2005, avec pour corollaire la vente dans le monde de quelque 4 millions de voitures sous les marques Renault, Dacia et Samsung en 2010. Avant que soit donné, dimanche 21 juillet, le départ du Grand Prix de France, Renault a encore du chemin à parcourir.

Quatrième au championnat provisoire des constructeurs – c'est le but qu'elle s'était fixé pour la fin de l'année –, elle est talonnée par l'écurie Sauber, quatrième en 2001 et qui aimerait bien ne pas perdre cette précieuse position. Alors que les titres des championnats du monde pilotes et constructeurs semblent d'ores et déjà acquis à l'Allemand Michael Schumacher et à son écurie, Ferrari, Magny-Cours pourrait devenir le théâtre d'un intéressant enjeu sportif. *« Sur toute la saison, il n'existe pas de meilleur endroit pour décrocher un podium »*, assure le Britannique Mike Gascoyne, directeur technique de Renault F1 à propos de Magny-Cours.

Le pilote Renault Jarno Trulli, 28 ans la semaine dernière, est lui aussi impatient de retrouver la piste nivernaise. *« C'est comme si je courais à domicile,* explique l'Italien, qui fut pilote dans l'écurie française Prost Grand Prix. *J'ai donc beaucoup de supporteurs là-bas. Il me tarde d'être en piste. Je suis confiant. Même s'il y aura un peu plus de pression que d'habitude. »* Une pression à laquelle Sauber ne sera pas étrangère.

ENJEU TECHNIQUE ET FINANCIER

A pareille époque en 2001, l'écurie suisse totalisait 16 points, contre 10 aujourd'hui, à 4 points de Renault. Elle devra mettre les bouchées doubles si elle veut remonter son handicap et compter sur la détermination de ses pilotes. Nick Heidfeld, le pilote allemand de l'écurie suisse, a le premier répondu présent : *« Magny-Cours est un circuit qui vous tient en haleine du début à la fin. Je le connais bien après y avoir couvert 1 626 kilomètres au total : 767 l'année dernière et 859 en essais privés. »*

Même détermination de la part du jeune pilote brésilien Felippe Massa, nouveau venu dans le monde de la F1 : *« Je n'ai jamais couru à Magny-Cours, mais je n'aurai aucun problème pour apprendre le circuit. C'est toujours plus facile sur une piste qui n'est pas bosselée. »* Avis à la concurrence.

Surtout, obnubilé par le spectacle que donnent les écuries dites historiques (Ferrari, Williams et McLaren), qui figurent en tête du championnat, on en vient à oublier l'importance que revêt l'obtention d'une quatrième place dans les paddocks de la F1. D'un point de vue très pratique, les écuries sont placées sur la ligne des stands en fonction de leur classement de l'année qui précède. Dans tous les cas, les quatre premières disposent d'un espace supplémentaire de l'ordre de plus de 30 % par rapport à un stand ordinaire. Ce surcroît de confort est notamment sensible sur les premiers grands prix non européens (Australie, Malaisie et Brésil), où les écuries ne peuvent transporter tous leurs moyens logistiques, et notamment leur motor- home et autre camion-atelier.

Mais l'intérêt lié aux premières places n'est pas que d'ordre technique ou logistique. *« Les droits reversés aux écuries sont nettement plus importants à partir de la quatrième place »*, indique sans plus de précision Flavio Briatore, directeur général de Renault F1 UK et principal animateur de l'équipe sur le terrain. Une situation qui devrait changer, ou tout du moins être reconsidérée à l'issue des accords qui régissent la répartition de la manne financière de la F1.

A partir de 2008 – ou bien avant, comme le souhaitent certains constructeurs – une part plus importante, soit environ 80 % des revenus nets de frais, devrait aller aux écuries. Aujourd'hui, seulement 50 % des droits TV, soit environ 200 millions de dollars, sont reversés, selon une règle confidentielle, aux différentes écuries.

Jean-Jacques Larrochelle

Button ou Alonso : un choix cornélien

Les écuries peinent souvent à recruter leurs pilotes, faute de candidats crédibles. Renault F1 est confronté à un choix cornélien pour 2003 : l'écurie doit choisir deux pilotes alors qu'elle dispose de trois fortes personnalités. Si les qualités de metteur au point de l'Italien Jarno Trulli plaident pour lui, le doute persiste quant à Jenson Button et à Fernando Alonso. Le Britannique, auteur d'un brillant début de saison, est prêté par l'écurie Williams jusqu'à la fin 2003, où il aura du mal à tirer son épingle du jeu face à Ralf Schumacher et Juan Pablo Montoya. *« De toute façon, on fera notre possible pour lui »*, reconnaît Flavio Briatore, manageur de l'écurie Renault. L'Espagnol Fernando Alonso, pilote essayeur, veut quant à lui retrouver le chemin de la compétition après une saison 2001 chez Minardi. *« On n'a aucun problème pour le placer,* se rassure Flavio Briatore. *On ne peut pas bloquer un pilote comme lui. »* Une décision doit être prise avant le mois de septembre.

DÉPÊCHES

■ **ATHLETISME : le Français Nadir El Fassi a créé la surprise, mercredi 17 juillet, à Kingston (Jamaïque) en devenant vice-champion du monde juniors du décathlon.** Il a manqué la médaille d'or pour seulement 16 points au profit de l'Ouzbek Leonid Andreev. Il a amélioré son record personnel, le portant à 7 677 points et donné ainsi à la France sa première médaille. Au départ de l'ultime épreuve, le 1 500 m, le Français pointait en troisième position. Ses 30 secondes d'avance à l'arrivée sur Leonid Andreev n'ont finalement pas suffi pour prendre le titre.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 57 effectués mercredi 17 juillet. Premier tirage :** 3, 7, 22, 23, 28, 44 ; numéro complémentaire : 16. Rapports pour 6 numéros : 292 979 € ; 5 numéros et le complémentaire : 4 813,60 € ; 5 numéros : 673,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 30,40 € ; 4 numéros : 15,20 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,40 € ; 3 numéros : 1,70 €.

■ **Second tirage :** 7, 12, 23, 25, 32, 47 ; complémentaire : 49 . Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 6 519,10 € ; 5 numéros : 516,80 € ; 4 numéros et le complémentaire : 29,60 € ; 4 numéros : 14,80 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,60 € ; 3 numéros : 1,80 €.

AUJOURD'HUI

Beaucoup de soleil sur tout le pays

VENDREDI 19 JUILLET

Lever du soleil à Paris : 6 h 09

Coucher du soleil à Paris : 21 h 44

Une zone dépressionnaire est située au large du Portugal, maintenant de l'air chaud par le sud-ouest du pays. Les hautes pressions, situées sur le proche atlantique, protègent notre pays des perturbations atlantiques.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le soleil sera prédominant avec juste des passages de nuages élevés l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 23 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le soleil sera au rendez-vous malgré quelques passages de nuages élevés. Il fera 22 à 27 degrés du nord au sud l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après dissipation de quelques brumes locales, le soleil sera généreux. Il fera 24 à 26 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le soleil sera généreux malgré quelques passages de nuages élevés l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 27 à 32 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Après dissipation de quelques brumes locales, le soleil sera au rendez-vous. Il fera 25 à 28 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brillera largement avec des températures maximales avoisinant 26 à 32 degrés.

19 JUI. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE		Madrid	18/36 S
Ajaccio	15/27 S	Milan	18/29 S
Biarritz	16/31 S	Moscou	13/26 S
Bordeaux	17/32 S	Munich	13/22 S
Bourges	13/27 S	Naples	22/27 S
Brest	13/23 S	Oslo	14/20 N
Caen	13/21 S	Palma de M.	20/28 S
Cherbourg	13/21 S	Prague	13/20 N
Clermont-F.	11/29 S	Rome	20/25 S
Dijon	11/26 S	Séville	19/36 S
Grenoble	13/27 S	Sofia	17/27 S
Lille	10/21 S	St-Pétersb.	16/26 S
Limoges	14/26 S	Stockholm	15/22 N
Lyon	13/26 S	Ténérife	19/27 P
Marseille	17/30 S	Varsovie	19/26 S
Nancy	10/24 S	Venise	17/25 P
Nantes	14/29 S	Vienne	17/20 N
Nice	19/25 S	**AMÉRIQUES**	
Paris	12/25 S	Brasilia	14/26 C
Pau	15/28 S	Buenos Aires	8/17 S
Perpignan	18/27 S	Caracas	25/30 P
Rennes	14/27 S	Chicago	22/27 P
St-Etienne	10/25 S	Lima	15/19 S
Strasbourg	11/22 S	Los Angeles	15/21 S
Toulouse	15/30 S	Mexico	11/25 S
Tours	13/27 S	Montréal	13/25 S
FRANCE OUTRE-MER		New York	24/29 P
Cayenne	23/29 P	San Francisco	12/19 S
Fort-de-Fr.	28/30 P	Santiago Ch.	10/17 P
Nouméa	19/23 P	Toronto	18/23 P
Papeete	21/27 C	Washingt. DC	25/33 P
Pointe-à-P.	25/32 P	**AFRIQUE**	
St Denis Réu.	19/24 S	Alger	19/30 S
EUROPE		Dakar	25/28 S
Amsterdam	12/18 S	Kinshasa	17/29 S
Athènes	26/33 S	Le Caire	25/37 S
Barcelone	19/25 S	Nairobi	12/25 S
Belfast	11/14 P	Pretoria	3/16 S
Belgrade	19/26 N	Rabat	20/24 S
Berlin	16/19 P	Tunis	22/32 S
Berne	11/23 S	**ASIE-OCÉANIE**	
Bruxelles	10/20 S	Bangkok	27/35 P
Bucarest	17/26 S	Beyrouth	26/31 S
Budapest	17/20 P	Bombay	27/30 P
Copenhague	16/22 P	Djakarta	24/29 P
Dublin	12/16 C	Dubaï	32/41 S
Francfort	12/22 S	Hanoï	28/33 P
Genève	13/27 S	Hongkong	27/29 P
Helsinki	19/24 N	Jérusalem	19/31 S
Istanbul	25/31 S	New Delhi	29/38 S
Kiev	21/32 S	Pékin	21/23 P
Lisbonne	16/29 S	Séoul	23/31 S
Liverpool	13/22 S	Singapour	27/31 P
Londres	13/23 S	Sydney	8/20 S
Luxembourg	10/21 S	Tokyo	27/30 P

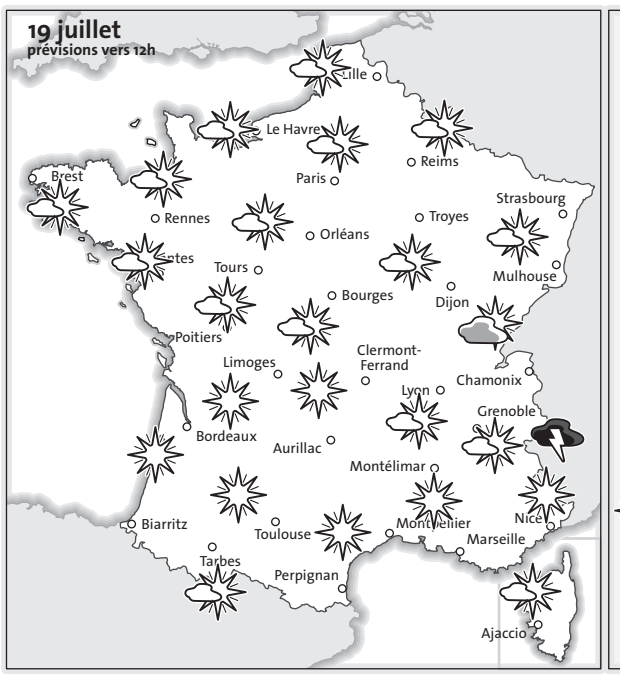

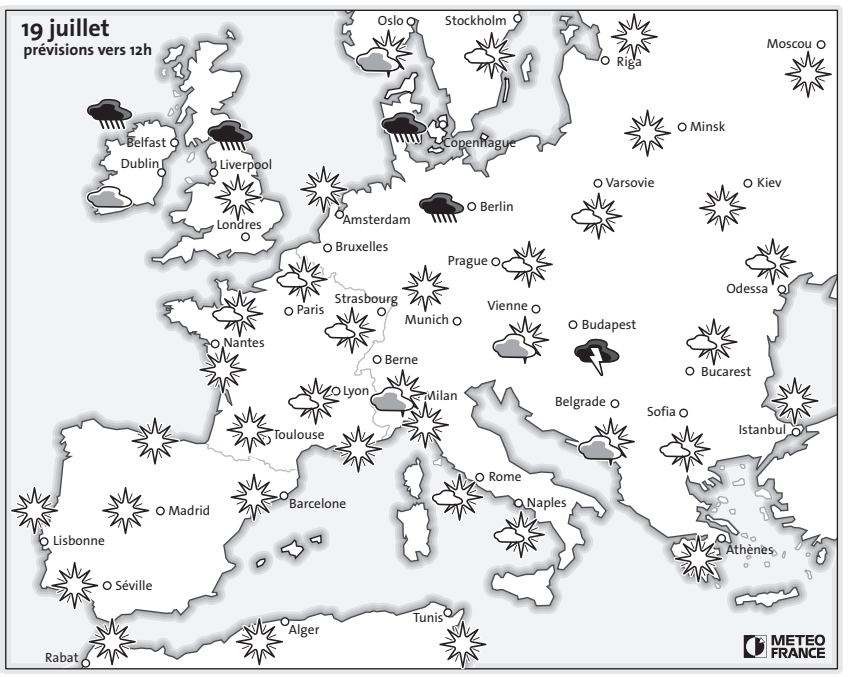

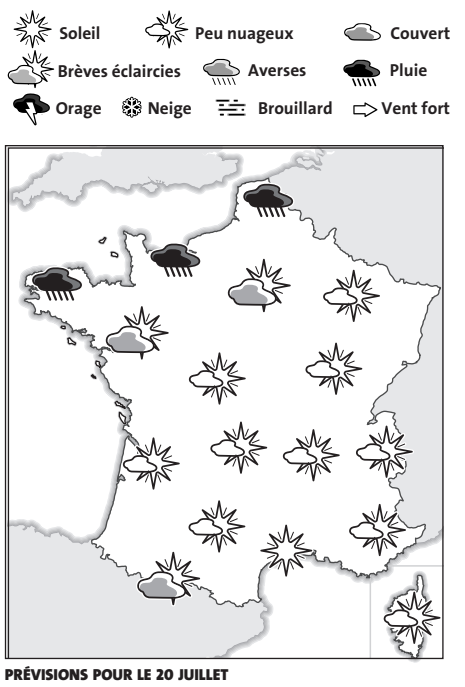

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET

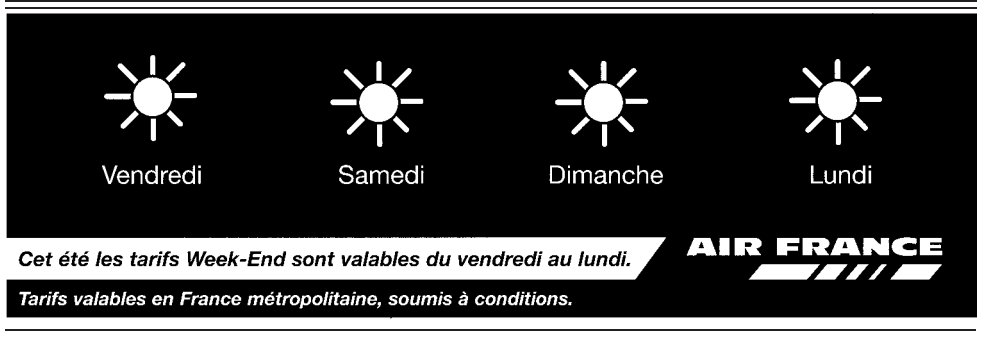

Samedi 20 juillet
De la Bretagne au Nord-pas-de-Calais, le ciel sera très nuageux avec quelques averses. Des pays de Loire à l'Ile-de- France jusqu'au Nord, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs le soleil sera prédominant avec des températures estivales.

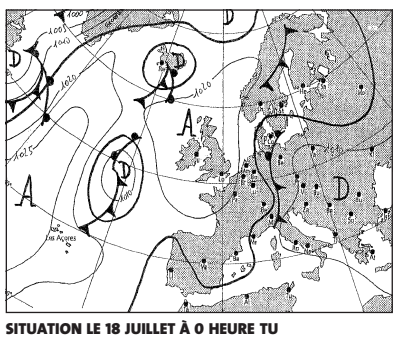

SITUATION LE 18 JUILLET À 0 HEURE TU

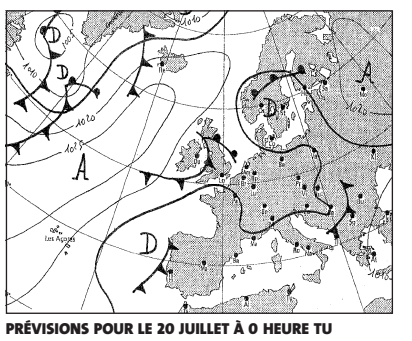

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET À 0 HEURE TU

Sur les plages

Le 18 juillet vers 12 heures

Le temps redevient convenable sur toutes les cotes de France avec des températures agréable pour la saison. La chaleur revient sur l'Aquitaine.

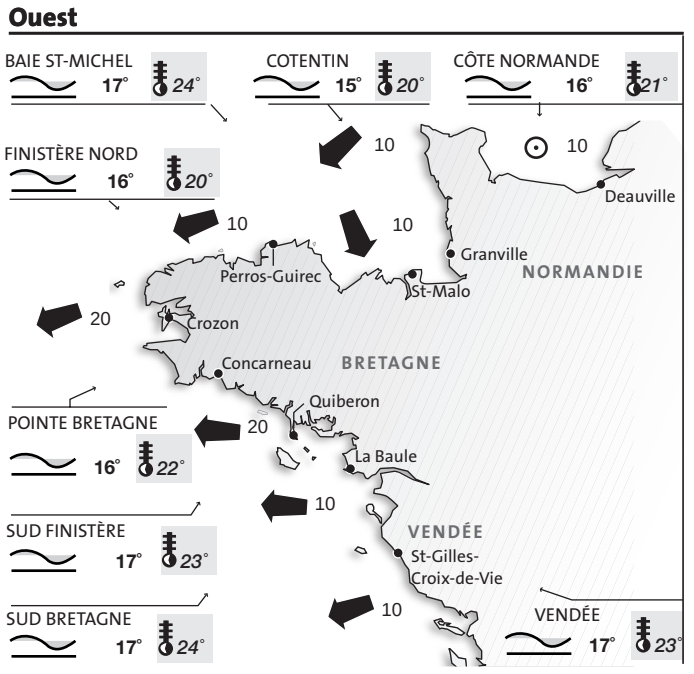

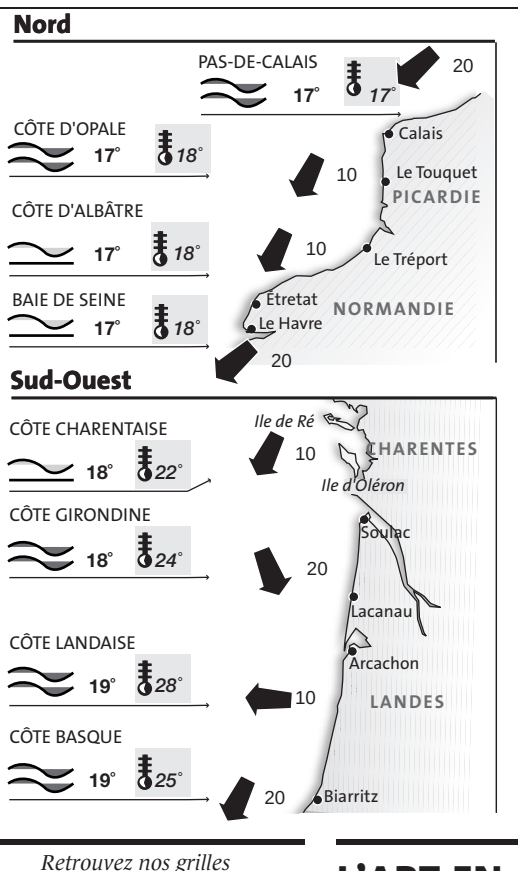

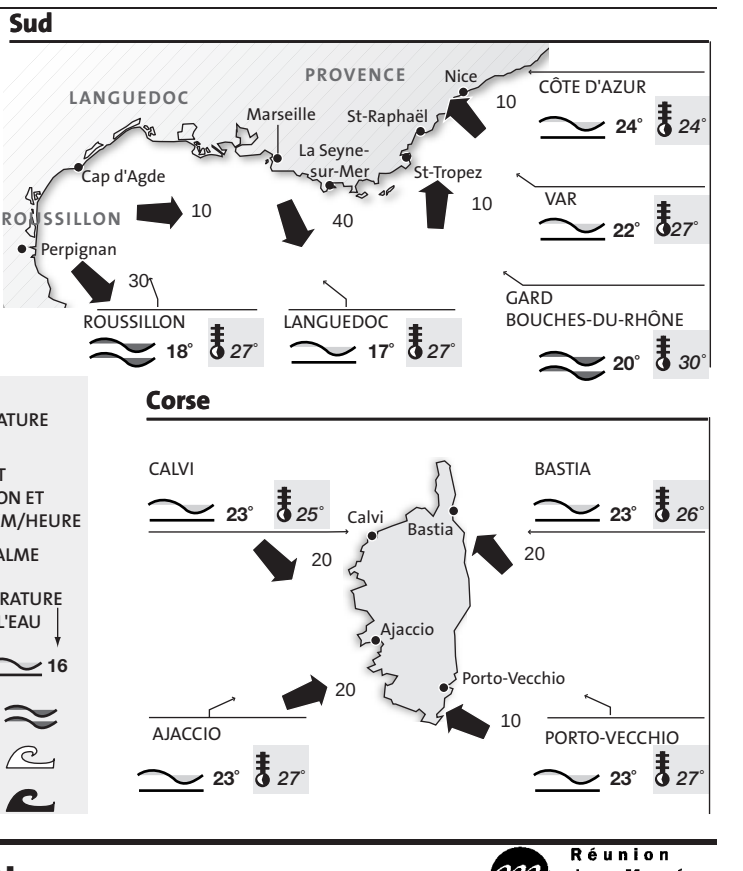

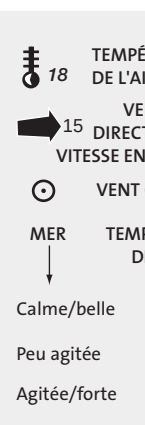

18 TEMPÉRATURE DE L'AIR
15 VENT DIRECTION ET VITESSE EN KM/HEURE
VENT CALME
MER
TEMPÉRATURE DE L'EAU
Calme/belle 16
Peu agitée
Agitée/forte
Très forte/grosse

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 170

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

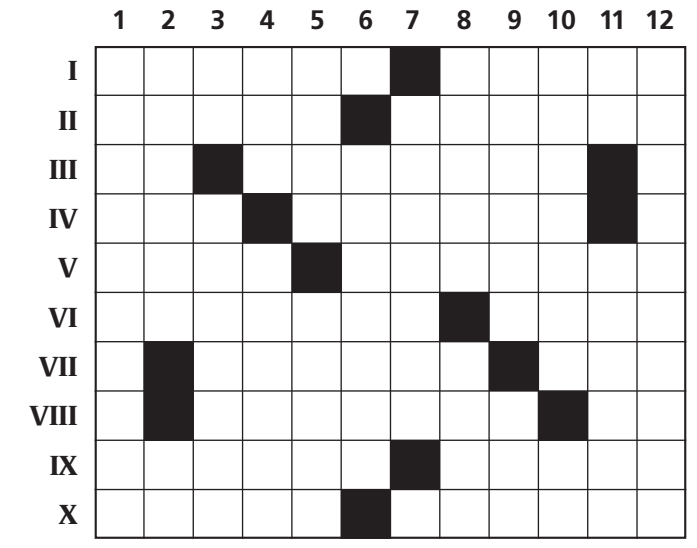

HORIZONTALEMENT

I. A commencé par conseiller Ulysse. Invitation à descendre. - II. Fait la jonction. Evitent les dangers de la descente. - III. Plaque batave. Ont leur prix. - IV. Titre religieux. Ouvre l'ouverture. - V. Manifester son désaccord. Vaut de l'or. - VI. Guide dans les airs et en mer. Pars à contresens. - VII. Placées très haut... pour combien de temps. Appel. - VIII. Font les chats dans les eaux douces. Mises en doute. - IX. Qui a su garder sa place. Ses coups sont une mauvaise blague. - X. Leurs coups sont violents. Situation très élevée.

VERTICALEMENT

1. Le pouvoir autrefois était dans ses racines. - 2. Frappé en pleine face. Un peu d'épaisseur. - 3. Refus chez nos voisins, drame ailleurs. Son eau est calmante. - 4. Réservoir d'eaux sales. Alourdit le propos. - 5. Supprimée. Les plus beaux poussent en avant. - 6. Totale et sans nuance. - 7. Manipuler dangereusement la lame. - 8. Fait un tout. Chère à Paul et à Georges. - 9. Victimes des excédents. Patron espagnol. - 10. Simple mais très dangereux. Assure le doublé. - 11. Personnel. Remît la couche en état. - 12. Emporté avec son père à la révolution.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 169

Horizontalement

I. Lombard. Slip. - II. Enième. Epice. - III. Scalp. Vairon. - IV. Semeuse. Ans. - V. Intérim. Ee. - VI. Va. Tendres. - VII. Eta. Tiercée. - VIII. Ultime. Néant. - IX. Sayda. Denrée. - X. Esse. Alésées.

Verticalement

1. Lessiveuse. - 2. Once. Atlas. - 3. Miami. Atys. - 4. Bêlent. Ide. - 5. Ampute. Ma. - 6. Rê. Sente. - 7. Verdi. DL. - 8. Ea. Irénée. - 9. Spi. Mérens. - 10. Lira. Scare. - 11. Icône. Enée. - 12. Pense-bêtes.

L'ART EN QUESTION

N° 283

EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

Un peintre monumental

LE MUSÉE DU LOUVRE possède la plus riche collection des tableaux d'Ingres, dont une extraordinaire série de vingt-cinq grands cartons exécutés entre 1842 et 1844, pour les vitraux de la chapelle Saint-Ferdinand à Paris (dix-sept cartons) et de la chapelle royale Saint-Louis de Dreux (huit cartons).

Il a fallu deux ans au peintre pour réaliser ces peintures sur toiles montées sur châssis. Un record dont seul un événement exceptionnel et tragique pouvait être la cause : le 13 juillet 1842, le prince Ferdinand, duc d'Orléans, fils aîné du roi Louis-Philippe, se rend au palais de Neuilly en calèche découverte et fait une chute mortelle. Sur le lieu même de l'accident, près de la porte Maillot, le roi fait construire une chapelle commémorative et décide de confier la création des vitraux de cette chapelle et de celle de Dreux, nécropole de la famille royale, à Ingres, qui venait de réaliser un admirable portrait du prince. La réalisation en est confiée aux maîtres verriers de la manufacture de Sèvres. La chapelle est bénie le 11 juillet 1843, deux jours avant le premier anniversaire de la mort du prince. Elle appartient aujourd'hui encore à la famille d'Orléans, même si elle est devenue une paroisse de Paris.

Dans quel roman Raymond Queneau cite-t-il à plusieurs reprises la chapelle Saint-Ferdinand :

- *Les Fleurs bleues* ?
- *Pierrot mon ami* ?
- *Zazie dans le métro* ?

Réponse dans *Le Monde* du 26 juillet.

« Sainte Mathilde », de Jean Auguste Dominique Ingres (1780-1867). Carton préparatoire pour l'un des vitraux de la chapelle Saint-Louis à Dreux, 1844. 2,10 m × 0,92 m. A l'exposition « Ingres, les cartons de vitraux des collections du Louvre », au Musée du Louvre, jusqu'au 23 septembre 2002.

RMN - R.-G. OJEDA

Réponse du jeu n° 282 paru dans *Le Monde* du 12 juillet.

Au XIII[e] siècle, Ugolino della Gherardesca était un tyran de Pise, condamné par l'archevêque Ulbadini à être enfermé dans une tour avec ses enfants. Tenaillé par la faim, il dévora ses enfants avant de mourir à son tour.

CARNET

DISPARITION

Joseph Luns

Ancien secrétaire général de l'OTAN

JOSEPH LUNS, ancien secrétaire général de l'OTAN, est mort dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juillet, à Bruxelles. Il était âgé de 91 ans.

De haute taille, le visage barré d'une fine moustache, Joseph Luns a parcouru la scène diplomatique européenne pendant une trentaine d'années, d'abord comme ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, de 1956 à 1971, ensuite comme secrétaire général de l'OTAN, de 1971 à 1984. Il était un des signataires du traité de Rome instituant le Marché commun (1957) et se vantait d'avoir connu huit présidents des Etats-Unis.

Il était né le 28 août 1911 à Rotterdam dans une famille de peintres qui avait des liens étroits avec la France. Il n'en passait pas moins dans son pays pour francophobe, sans doute à cause de son engagement pour une Europe étroitement liée aux Etats-Unis, bien dans la tradition néerlandaise de l'époque. Sa réputation lui venait aussi de ses relations orageuses avec le général de Gaulle. Partisan convaincu de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, il était un des rares hommes d'Etat étrangers à tenir tête au fondateur de la Ve République. *« Lorsque le général et moi étions face à face,* aimait-il à rappeler, *nous pouvions nous regarder dans les yeux. Il mesurait 1,93 m et moi 1,94. »*

Malgré les différends politiques, Joseph Luns était un admirateur du général. *« Je n'ai qu'un regret en tant qu'européen*, disait-il encore, *c'est que ce grand homme n'ait pas été le premier président des Etats-Unis d'Europe. »*

LA BATAILLE DES EUROMISSILES

A l'OTAN, il eut à gérer la « bataille des euromissiles » au début des années 1980, quand les Soviétiques avaient installé des missiles à courte portée pointés vers l'Europe et que des manifestations pacifistes menaçaient les gouvernements d'Europe occidentale. Il ne perdait pas pour autant son sens de l'humour : *« C'est vrai, je deviens gaga »,* déclarait-il en 1982 à la tribune de l'Assemblée générale de l'Atlantique Nord, après avoir confondu deux pays membres de l'OTAN. Deux ans plus tard, en laissant son poste de secrétaire général à Lord Carrington, il avouait : *« J'ai un bel avenir derrière moi. »*

En 1992, il avait défrayé la chronique néerlandaise en publiant des souvenirs controversés. Il dévoilait une pseudo-tentative de coup d'Etat à La Haye dont personne n'avait jamais entendu parler.

Daniel Vernet

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés jeudis
TARIFS 2002

PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 93 € / 610,04 F TTC
- 4 Parutions : 132 € / 865,86 F TTC
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 80 €/ 524,77 F TTC
- 4 Parutions : 112 € / 734,67 F TTC
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Sénat publie le rapport du groupe de réflexion sur l'évolution de l'institution sénatoriale.
www.senat.fr/rap/r01-2002/r01-2002.html

La Commission européenne publie une communication concernant l'assurance du secteur du transport aérien après les attentats perpétrés aux Etats-Unis le 11 septembre 2001.
europa.eu.int/eur-lex/fr/com/cnc/2002/com 2002_0320fr01.pdf

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. René Ancey,
Ses enfants et petits-enfants
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme René ANCEY,
née **Claire BAYOTE,**

rappelée à Dieu, le 12 juillet 2002, à Sanary (Var).

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 16 juillet, à Ollioules.

– Lyon. Mâcon.

Mme Jean Coiffier,
ses enfants et petits-enfants,
Toute leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à la suite d'une longue maladie, de

M. Jean COIFFIER.

Les funérailles religieuses auront lieu le vendredi 19 juillet 2002, à Lyon.

– Sa famille
fait part du décès de

Lucien DE SOMER D'ASSENOY,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 juillet 2002.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 18 juillet dans l'intimité.

– Mme Pierre Dutru,
née Geneviève de la Barre,
son épouse,
Jean-Pierre, Bernard, Pascal Dutru,
Catherine, David et Patricia Dutru,
Olivier et Anne-Marie, Emilie Dutru,
Philippe Dutru,
Patrice, Delphine, Sandra, Gabriel Dutru,
François et Isaline, Julie, Max Dutru,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Pierre DUTRU,

le 14 juillet 2002, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale aux Authieux-Papion (Calvados).

Une messe à sa mémoire aura lieu ultérieurement en l'église Saint-Pierre, à Neuilly-sur-Seine.

Les Hespérides,
18, boulevard du Roy-René,
13100 Aix-en-Provence.

– Sa femme,
Sa sœur,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul HANOWER,
ancien combattant 1939-1945,
engagé volontaire de la campagne de Narvik,
docteur ès sciences
ayant consacré sa vie
à la recherche scientifique
en physiologie végétale en tant que directeur de recherches dans le cadre du CNRS et de l'Orstom,

survenu le 15 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Il n'y aura pas d'obsèques, le défunt ayant fait don de son corps à la science.

– René Herman,
Nadine et Alain Herman-Bancaud,
Aurélien et Lison,
Dominique et Serge Herman,
Julie et Margaux,
Isabelle et Denis Herman,
Justine et Clément,
font part avec une grande tristesse du décès de

Anne-Mauricette HERMAN,

le 13 juillet 2002.

10, rue André-Picaud,
24300 Nontron.

– Dorothée Selz,
André et Paule Sigaud,
Lionel, Grégoire et Anne-Laure,
Isabelle Simon,
Katherine et Philippe Selz,
Parents des familles Sigaud et Selz,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Maxime SIGAUD,
libraire, auteur de textes secrets,
collectionneur d'écrits perdus,

survenu à Paris, le 15 juillet 2002, à l'âge de trente-cinq ans.

Une cérémonie aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le samedi 20 juillet, à 11 h 45.

Dorothée Selz,
163, rue de Charenton,
75012 Paris.
M. et Mme Sigaud,
04340 Saint-Vincent-les-Forts.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES,
ANNIV. DE NAISS.,
MARIAGES,
FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

– Mme Tita Tiano,
Lise et Jacques,
Jean Laloum et Liana,
André et Christiane Tiano
et leurs enfants,
Ses cousins, amis, parents et alliés,
Ses fidèles collaboratrices de la Sogeri,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Michel TIANO,

survenu le 16 juillet 2002, à soixante-treize ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité ce 18 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.
20, avenue Trudaine,
75009 Paris.
21, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

– Mme Anne Vilter,
son épouse,
William Heddy, Sylvie, Catherine et Vladimir,
ses enfants,
Fabienne, Frédérique, Galien, Matthieu, Boris et Valentine,
ses petits-enfants,
Vala Schmierer,
sa sœur,
Eric et Livia Schmierer,
Claude et Michèle Schmierer,
Anne-Sy Bonvalot,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Voldemar VILTER,
directeur de recherches honoraire
au Centre national
de la recherche scientifique,
ancien directeur
à l'Ecole pratique des hautes études,

survenu le 13 juillet 2002, dans sa cent deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 juillet, à 10 h 30, en l'église du Saint-Esprit, à Meudon-la-Forêt, suivie de l'inhumation au cimetière parisien d'Ivry.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans,

Jean-Luc BERTIN

est parti.

« Ceux qui voyagent changent de ciel mais non d'âme. »

Merci à ceux à travers lesquels il vit toujours.

– En souvenir de

Paul MONDOLONI,

disparu le 19 juillet 1994.

Jeanine et Dominique.

– Morangis.

Il y a soixante ans, le 19 juillet 1942,

Abraham SCHACHNER,

mon père, était arrêté lors de la rafle dite du Vél' d'Hiv.

Il a été déporté à Auschwitz, le 19 juillet 1942 (convoi n° 7), et n'est pas revenu.

Sa femme, ma mère,

Perla GOLDBERG,

et son fils, mon frère,

Charles,

seront eux aussi déportés sans retour à Auschwitz, le 3 février 1944 (convoi n° 67).

Leur fille et sœur ne les oublie pas.
Annie Bernheim-Fallik.

Commémorations

– **Serge Klarsfeld et l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France,** 32, rue La Boétie, Paris-8e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 7 qui a quitté la gare du Bourget-Drancy, le 19 juillet 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau avec mille déportés, dont cent vingt et une femmes.
Le vendredi 19 juillet 2002, devant le monument du camp de Drancy, seront lus à midi les noms de tous les déportés du convoi n° 7. Dix-sept survivants en 1945.

Communications diverses

– La deuxième rencontre des anciens EOR, ESOA et cadres de Cherchell (été 1951) aura lieu à Vichy, du 30 septembre au 3 octobre 2002.
S'adresser à Yves Driard,
4, rue de l'Eglise,
45230 Châtillon-Coligny.
Tél. : 02-38-92-50-46.

Soutenances de thèse

– **Le 29 juin 2002**, à l'université de Caen, M. Pierre-Yves Chicot a soutenu sa thèse de doctorat dirigée par Mme la professeure Dominique Custos : **« L'affirmation juridique de l'exercice de la compétence internationale locale : l'exemple de l'action extérieure des départements-régions français d'Amérique. »**
Il lui a été décerné le titre de docteur en droit avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

Pour votre été, abonnez-vous au *Monde*

A partir du 13 juillet, chaque semaine, *le Monde* vous propose une nouvelle inédite signée Philippe Djian, Didier Daeninckx...

Et tout au long de l'été, évadez vous avec les 5 grandes séries de l'été :

- redécouvrez avec des grandes plumes du *Monde*, 12 reportages sur des évènements historiques parus dans *le Monde* depuis 1944
- entrez dans l'univers très étrange de 6 personnalités excentriques : Pierre Loti, Salvador Dali...
- naviguez le long du fleuve Congo
- plongez dans l'univers très fermé des courses de chevaux
- découvrez les liens intimes entre un personnage célèbre et sa mère

Et bien d'autres rendez-vous pour faire le tour de la France des îles, l'actualité des festivals...

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Le quotidien/abonnements")

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

Abonnez-vous par Internet : www.lemonde.fr

ou remplissez le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et renvoyez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :
LE MONDE - Service abonnements - 60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
□ 2 semaines (13 nos)	14,60 € (95,77 F)
□ 3 semaines (19 nos)	21,10 € (138,41 F)
□ 1 mois (26 nos)	26,35 € (172,84 F)
□ 2 mois (52 nos)	57,60 € (377,83 F)
□ 3 mois (78 nos)	85,60 € (561,50 F)
□ 12 mois (312 nos)	301,50 € (1977,71 F)

BULLETIN D'ABONNEMENT

A renvoyer 10 jours à l'avance — 201 MQ VA4

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....

Votre mode de règlement :
❑ Chèque joint à l'ordre de la Société Editrice du *Monde*
❑ Carte bancaire
N° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Expire le : |_|_|_|_|
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 31,20€ prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 31/08/2002, en France métropolitaine uniquement.
Pour tout autre renseignement : tél. : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ou abo@lemonde.fr

L'Orchestre des jeunes de la Méditerranée, formé de musiciens de différents pays tout juste sortis du conservatoire et destiné à promouvoir les relations culturelles dans la région, a répété et interprété quatre œuvres à Asilah, près de Tanger, dans le cadre du festival des Nuits de la Méditerranée

Les noces de la Méditerranée et de la musique célébrées au Maroc

ASILAH (Maroc)
de notre envoyée spéciale

Avec l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée, cela devait finir comme ça. Il y en a d'abord eu un – des cris –, puis deux – des gerbes d'eau –, puis trois – des rires –, enfin dix, qui ont sauté en habit ou robe longue dans les eaux tièdes de la piscine de l'Hôtel Minzah. Pour les soixante musiciens réunis à la fête dans le mythique palace tangérois, ce 13 juillet est un beau soir : ils ont donné leur premier concert dans les jardins de la Mendoubia, dans le cadre du festival des Nuits de la Méditerranée. Fin d'un cycle de travail intensif et début d'une tournée qui bientôt les ramènera en Espagne puis en France, avant la séparation.

Il y a moins de quinze jours, aucun d'entre eux ou presque ne se connaissait. Aujourd'hui, les voilà amis par la musique. Qui venu de Turquie ou d'Albanie, d'Egypte ou d'Espagne, de France ou d'Algérie, du Maroc ou du Portugal. La plupart se sont retrouvés à Marseille, ont échangé leurs premiers mots dans le car qui roulait à travers la nuit d'Espagne, avant d'arriver dans la lumière blanche d'Asilah, au bord de l'Atlantique, à 48 kilomètres au sud de Tanger.

RÉPÉTITIONS ET ATELIERS D'ÉTUDE

Depuis le 1er juillet, la session de formation de l'orchestre s'est déroulée dans les locaux du Centre des rencontres internationales Hassan-II. Un bel endroit dans d'anciennes écuries militaires rénovées par le sultanat d'Oman, avec des jardins, des figuiers, des remparts sur la mer, une vieille tour restaurée et une salle de 450 places. Deux répétitions par jour, des ateliers d'étude regroupés par familles d'instruments, une équipe pédagogique spécialisée, rien n'a été négligé pour mettre en place les quatre œuvres inscrites au programme, dont trois sont des créations. Depuis douze jours, ils se sont noyés dans le travail, alors ce soir, un petit plongeon de plus ou de moins... Du coup, le légendaire Hôtel Minzah en a perdu ses airs lassés de fastes nostalgiques. Oubliés Winston Churchill, Rita Hayworth, et même Jean Genet, qui séjourna dans la chambre 115 et dort non loin de là, au cimetière marin de Larache, tombe couleur d'écume que caresse la nuit l'intermittence d'un phare, le lumineux souvenir de *Querelle de Brest*.

Pour le chef d'orchestre Roland Hayrabedian, dont c'est la première session, l'instant est précieux : *« Pour moi qui suis habitué à des professionnels, le contact avec de jeunes musiciens m'a redonné l'émotion des premiers moments. Travailler de manière concentrée mais dans un laps de temps plus long, expliquer ce qu'on n'avait plus besoin de dire, cela m'a permis d'approfondir mes propres intuitions. »* Contacté il y a moins d'un an par Pierre Jacques, le directeur de l'orchestre, Roland Hayrabedian a tout de suite accroché au projet.

Il connaissait cet orchestre, né en 1984 de la décentralisation et de la volonté conjointe du président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michel Pezet, de l'ancien directeur de la musique, Maurice Fleuret, et de Michel Tabachnik, chef d'orchestre et compositeur. Un orchestre destiné à promouvoir les rapports culturels entre les différents pays de la Méditerranée, dont le fonctionnement saisonnier s'apparente à une légende venue de la mer : aborder aux rivages de l'été pour s'en aller avec le ressac de l'automne, et ainsi chaque année.

« Le nouveau projet consistait à adjoindre à l'orchestre l'élément vocal au travers du chœur. Puis surtout de s'orienter franchement vers la création contemporaine. J'ai immédiatement pensé à deux jeunes compositeurs dont je savais les qualités compatibles avec les exigences de cet orchestre, qui a peu de temps et doit tout de suite être baigné dans le musical. Quant à la thématique "Les cent noms de l'amour", le fait de venir travailler au Maroc, qui plus est avec des instrumentistes étrangers, nous a poussé à aller chercher du côté de la littérature maghrébine. »

C'est ainsi que la jeune et discrète Caroline Marçot a composé *Ghazal*, œuvre pour chœur et orchestre, mêlant des textes d'amour profane et mystique de Djalâl od Dîn Rûmî, Khalil Gibran, Juan de la Cruz, Louise Labé, Michel-Ange et la liturgie latine. Jean-Louis Agobet a écrit pour orchestre *Folia*, une pièce virtuose et colorée, parfois traversée de *« lointaines résonances folkloriques »*.

UNE ORFÈVRERIE MUSICALE

Quant à *L'Edit du papillon*, pour solistes, chœur et orchestre, imaginé par Caroline Marçot, il résulte du souci de prendre en compte la musique populaire traditionnelle. *« Caroline a composé à partir des recueils de chants populaires collectés entre 1923 et 1955 par Joseph Canteloube. C'est sans doute ce qui lui a donné le plus de mal, car elle ne s'est pas contentée d'assembler des mélodies et de les orchestrer, mais a réalisé un véritable travail de réécriture et de composition. »* Il est indéniable que cette artiste – sensibilité fine et écriture personnelle – a réussi là une petite orfèvrerie musicale, que les bruyants jardins de la Mendoubia ont quelque peu mise à mal. Seul *L'Amour sorcier*, de Manuel de Falla, pièce de répertoire étalon de la formation orchestrale, tirera son épingle de la danse rituelle du feu !

RACHID OUETASSI

L'Orchestre des jeunes de la Méditerranée en concert dans les jardins de la Mendoubia, à Tanger, le 13 juillet.

Royalement installés dans le palais Raissouni d'Asilah, les musiciens ont donc œuvré dans de vraies conditions professionnelles, contraintes et exigences à l'appui – et cela s'entend. Si les aléas du plein air n'ont pas permis de leur rendre pleine justice, les micros et caméras de la société Karl More Productions France se sont déclarés plutôt satisfaits du résultat. La veille à Tanger, avant la générale, les musiciens s'étaient baladés dans le Grand Socco, gravissant les ruelles qui mènent à la place de la Kasbah, d'où l'on a cette vue imprenable sur la baie immortalisée par Matisse. Ils ont, semble-t-il, laissé quelques souvenirs si l'on en croit Laarbi, guide non officiel aux allures de vieux rasta qui traîne aux abords de la médina.

Peut-être ont-ils aperçu au 2 de la rue Ibn-Abbou le vieux joueur de oud, Mouedden Abdelmajid, qui joue de la musique classique arabo-andalouse tous les soirs au Cercle de musique fondé par Les Fils du Détroit. Peut-être même se sont-ils assis sur les durs coussins bleus pour boire un thé à la menthe aux brûlantes saveurs d'armoise et de citronnelle. Ils ont en tout cas, nous dit Roland Heyrabedian, appris bien des choses précieuses. *« Les Français ont tendance à penser que tout est mieux chez eux. Là, ils ont été surpris, et enchantés. »* C'est pourquoi, l'année prochaine, au moment où la tradition veut que les Zelachis (habitants d'Asilah) repeignent leurs maisons à la chaux, le nouvel Orchestre des jeunes de la Méditerranée abordera derechef aux rives modernes de l'antique Zilis phénicienne afin d'y reconstituer ses forces et ses musiques.

Marie-Aude Roux

Asilah développe son important pôle culturel

« *Asilah, carrefour de cultures et de civilisations* » : Rachid Amahjour, directeur du Centre Hassan-II des Rencontres internationales d'Asilah, est fier de sa petite ville, dont le maire n'est autre que Mohamed Benaïssa, ministre marocain des affaires étrangères et ancien ministre de la culture. Depuis 1978, la création d'un Moussem Culturel au mois d'août a fait des arts une priorité : colloques, spectacles et concerts, mais surtout ateliers de gravure, de céramique et de peinture, notamment pour les enfants, dont certains sont devenus *« des artistes qui exposent au Maroc et à l'étranger »*. Depuis 24 ans, nombre d'artistes sont passés par Asilah : d'Alberto Moravia à Amin Maalouf, d'Ettore Scola à Ahmed Alaoui, Jorge Amado, Lofti Al-Khouli, T'Chikaya U'Tamsi, Buland Al-Haïdari... Cet été, l'inauguration de la bibliothèque Bandar Bin Sultan devrait marquer une étape avant d'autres projets ambitieux : l'ouverture d'une salle de 650 places, d'un théâtre en plein air, d'un musée d'art contemporain ainsi que d'un conservatoire de musique.

Prochains concerts en France

- **Orchestre des jeunes de la Méditerranée,** 142, la Canebière, Marseille (13). Tél. : 04-91-92-11-00. E-mail : ojm@free.fr/ Tournée en France du 25 au 29 juillet.
- **Le 25 juillet**, à 22 heures, au Festival de Marseille, cour de la Vieille-Charité, à Marseille (13). Tél. : 04-91-99-02-50.
- **Le 26 juillet**, à 21 h 30, au festival des Nuits de l'Enclave, cour d'honneur du château de Simiane, à Valréas (84). Tél. : 04-90-28-12-51.
- **Le 27 juillet**, à 18 heures, au festival Les Rois des aulnes, Jeunes artistes du monde, à Saint-Martin de Crau (13). Tél. : 04-90-47-09-99.
- **Le 29 juillet**, à 21 h 30, au Théâtre romain de Fréjus (83). Tél. : 04-94-51-83-83.

Pierre Jacques, directeur de l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée

« Nous voulons aborder le répertoire contemporain »

Dès votre nomination comme directeur de l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée en décembre 2000, vous avez eu envie de changer de projets. Pourquoi ?

J'étais chargé de mission pour l'ensemble du spectacle vivant dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) quand Michel Vauzelle [président (PS) de la région] m'a proposé ce poste. Depuis le départ de Michel Tabachnik en 1996, l'Orchestre connaissait quelques difficultés. J'ai tout de suite posé les conditions d'une modification sensible du projet initial, tout en respectant la nature de cet orchestre dont le but était de proposer à de jeunes musiciens en fin de conservatoire une initiation à la pratique professionnelle de l'orchestre fondée sur les œuvres du grand répertoire.

C'est donc la situation de l'orchestre qui incitait au changement ?

Sans doute et aussi le fait que les orchestres de jeunes ont été créés dans les années 1980 pour pallier le manque d'expérience et de pratique orchestrale dans les conservatoires. Depuis, les choses ont évolué. A tel point que nous avons eu en France des problèmes de recrutement car beaucoup d'orchestres se constituent l'été pour tourner dans les festivals, les académies, les master-classes. Nous avons même constaté un certain manque de coopération.

Quelles sont les grandes lignes de ce nouveau projet ?

Au premier chef, aborder les répertoires de la musique contemporaine encore trop peu pratiquée dans les institutions pédagogiques. La deuxième chose, devenir nous-mêmes vecteur de création en passant des commandes à de jeunes compositeurs. La troisième, confronter les musiciens au temps réel de la création pour que ce ne soit plus une chose abstraite. C'est pourquoi les compositeurs sont associés de A à Z à l'élaboration du projet, des auditions au concert, en passant par la session de formation. Enfin, j'ai pensé que la voix, qui a marqué toutes les civilisations de la Méditerranée, devait avoir sa place.

Musique contemporaine et voix, on pense tout de suite à Roland Hayrabedian ?

Pour moi, le choix de Roland Hayrabedian comme directeur musical de l'orchestre s'est imposé d'emblée : outre la qualité de son travail, internationalement reconnue au sein de son ensemble vocal et instrumental Musicatreize, son intérêt marqué pour la création contemporaine, c'est aussi son ouverture d'esprit et son talent pédagogique qui en ont fait le candidat idéal. Il a d'ailleurs tout de suite accepté, jusqu'en 2005.

Jusqu'en 2005 ?

C'est vrai qu'on a envie d'inscrire les choses dans la durée. De constituer un noyau dur de musiciens qui resterait d'une année sur l'autre. On a aussi programmé les trois prochaines sessions. Pour 2003, qui s'inscrira tout naturellement dans le cadre de l'Année de l'Algérie, Roland a pensé à deux compositeurs, l'un confirmé, Edith Canat de Chizy, l'autre à peine débutant, Luca Antiniani. L'année suivante, pour les vingt ans de l'orchestre, ce sera la Corse et l'imaginaire des îles... J'aimerais même, dans un temps futur, que l'orchestre puisse être confronté à la danse contemporaine.

Pourquoi le Maroc en 2002 ?

Jusqu'à présent, les sessions de formation avaient toujours eu lieu en France, notamment en région PACA, mais cette première expérience dans la région de Tanger-Tétouan avec laquelle nous avons des accords de coopération nous conforte dans l'idée que c'est un bon projet. On est aussi un peu des messagers de la paix dans cette partie du globe qui connaît beaucoup de vents et de marées !

Quelles sont vos conditions de fonctionnement ?

Notre budget global est d'environ 690 000 euros, dont 488 000 euros de la région, 153 000 euros du ministère de la culture et 45 750 euros du conseil général des Bouches-du-Rhône. Nous ne vendons pas les concerts mais nous demandons la prise en charge du transport, de l'hébergement et de la nourriture des musiciens. Bien sûr, la situation actuelle avec un président de gauche dans une région qui a totalement basculé à droite aux législatives, n'est pas simple. Mais je ne me soucie pas de cela. Je défends un projet artistique. Point.

Propos recueillis par M.-A. R.

CULTURE EN RÉGIONS
Publicités

Une lecture pour l'été :
O SAISONS O CHATEAUX
PAR YVES DE MELLIS
Un roman historique, un roman d'amour, un roman d'aventure. Un vrai moment de lecture, de passion, de détente - La Bartavelle éditeur -
Distribué par Casteilla - 530 pages 24 €uros - Chez votre libraire

L.A.C. HAMEAU DU LAC 11130 SIGEAN-AUDE
BART DOMBURG
JONATHAN MONK
30/06 - 29/09 - 2002
fermé le mardi -Tel:0468488362

Rens. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

Croiser Beethoven en passant par les Rencontres Musicales en Lorraine ? du 17 juillet au 10 août
FRANCE FESTIVALS
Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet
www.francefestivals.com

THÉÂTRE • Dans la cour de l'école Saint-Joseph, les spectateurs du Festival d'Avignon peuvent assister à « Guerra » : 80 minutes où le combat se joue des handicaps

L'Italien Pippo Delbono mène sur scène la « guerre » des oubliés

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Quand s'est achevée *Guerra* (*La Guerre*), les spectateurs se sont aussitôt levés, sur les gradins installés dans la cour de l'école Saint-Jean. Ils applaudissaient, mais on sentait qu'ils auraient tout aussi bien pu ne pas le faire, pour simplement rester debout face à Pippo Delbono et sa troupe, en signe de reconnaissance. Ils mirent d'ailleurs longtemps à quitter les lieux, ce mardi 16 juillet, où le ciel s'était enfin dégagé après les pluies diluviennes de la nuit précédente...

La Guerre arrive après *Le Silence* (*Il Silenzio*, *Le Monde* du 11 juillet) et avant *La Rage* (*Rabbia*), qui viendra clore une trilogie suspendue au fil de la vie. « Guerra *pourrait aussi bien s'appeler* Itaca, le voyage d'Ulysse », nous dit Pippo Delbono. Un voyage qui commence à Sarajevo et ne s'arrête pas. Il fait escale dans la boîte noire où se donne le spectacle, cette *Guerre* des oubliés qui passe par l'Inde et Cuba, les asiles et les trottoirs, là où vivent ceux avec qui le metteur en scène italien a choisi de partager travail et existence.

P.VICTOR / MAXPPP

Pippo Delbono au fond, en costume gris, joue avec ceux dont il partage le travail et l'existence, les plus démunis. Le metteur en scène, artisan d'un théâtre du cœur, présente à Avignon trois pièces.

« POUR TOUJOURS UN ENFANT »

Parmi eux, il y a Nelson, qui a dormi pendant des années dans la gare de Naples, après avoir vécu longtemps aux Etats-Unis. Et il y a Bobo, un monde à lui seul. Quand Pippo Delbono l'a rencontré, il vivait à l'asile depuis quarante-cinq ans, et le psychiatre disait de lui : *« Bobo était destiné à rester pour toujours un enfant. »*

De même que Nelson aime danser ou s'allonger, torse nu au fond du plateau, pour écouter la musique, Bobo aime fumer sa cigarette, ou simplement regarder. Toute chose, qui était neuve pour lui à la sortie de l'asile, l'est restée. A un moment, il est assis sur une malle, très près des spectateurs, et il prend des masques qu'il pose devant son visage, pendant que Pippo Delbono raconte de petites histoires, des fables en quelques phrases. Il y a une telle tranquillité chez Bobo, une telle manière d'être, immédiate, qu'un calme inhabituel se pose alors sur la cour, comme l'aile bienveillante d'un oiseau.

« Une grande révolution ne peut naître que d'un grand sentiment d'amour. » Pippo Delbono fait sienne cette phrase que le Che avait écrite sur un bout de papier.

THÉÂTRE DU MANQUE

On l'entendra souvent, dans *Guerra*, où chacun se bat, avec ses béquilles, ses folies. Théâtre du cœur, théâtre du manque : il ne faut pas chercher dans le spectacle autre chose que ce qu'il peut offrir : un désir d'exister, nécessairement bancal, et oublieux des règles.

La beauté naît du regard, qui s'affole ou s'apaise, selon que les acteurs blessés, unis par Pippo Delbono, mettent en jeu l'espace du combat ou de l'abandon, les familles déchirées de Sarajevo ou le rêve d'être, ne serait-ce qu'une fois, discobole ou chef d'orchestre, Gisèle, vierge et putain, ou enfant immortel, dans la vie réinventée d'une guerre sans fin.

Brigitte Salino

GUERRA, de Pippo Delbono. Avec Gianluca Ballare, Bobo, Margherita Clemente, Piero Corso, Armando Cozzulo, Pippo Delbono, Lucia Della Ferrera, Fausto Ferraiulo, Gustavo Giacosa, Simpone Goggiano, Elena Guerrini, Mario Intruglio, Nelson Larricia, Tomaso Olivari, M. Puma, et Pepe Robledo.
FESTIVAL D'AVIGNON. Cour de l'école Saint-Jean, à 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 19 € et 23 €. Jusqu'au 19 juillet. Durée : 1 h 20.

AVIGNON OFF

Les parcours hybrides de Shakti

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE, la tribu Shakti a installé son campement dans les salons de l'hôtel Mercure au pied du Palais des papes à Avignon. Shakti, danseuse et chorégraphe indo-japonaise, parcourt les festivals du monde, programmant ses propres créations et celles de plusieurs jeunes troupes essentiellement japonaises dans le « off » des grands rendez-vous internationaux, comme Avignon, Edimbourg, Montréal ou Adélaïde. Une douzaine de spectacles sont dans la Cité des papes ; une quarantaine seront présentés fin août au Fringe Festival (le « off ») d'Edimbourg. Shakti (son nom d'artiste et son vrai prénom) est née au Japon d'un père indien, originaire de Calcutta, et d'une mère japonaise. *« Ma mère a été la première Japonaise à faire venir des troupes de danse indienne au Japon. J'ai commencé à apprendre les danses classiques de l'Inde dès l'enfance »*, explique-t-elle. Professeur d'anglais, son père enseignait aussi le yoga et la philosophie indienne. Chaque année, la famille partait trois mois en Inde. A New York, où elle a fait des études de philosophie orientale à l'université Columbia, elle a aussi étudié la danse contemporaine occidentale à l'école de Martha Graham.

A Avignon, Shakti présente le fruit de ces parcours hybrides, offrant d'une part un spectacle de danse odissi, un style de l'Inde orientale, d'autre part une création contemporaine, *The Pillow Book*, inspirée des écrits érotiques de Sei Shonagon, une écrivaine du Japon de la période Heian. Dans cette œuvre surnommée « Le Kamasutra japonais », elle se dénude peu à peu, jusqu'à ce que son corps nu soit peint sur scène par les pinceaux d'une jeune peintre japonaise. *« Le mot "shakti" signifie énergie sexuelle. C'est une force créatrice, particulièrement réprimée au Japon, qui inspire mon travail. Pour moi, la sexualité est un rite de passage que chaque femme et chaque homme traversent à l'adolescence, mais aussi tout au long de sa vie »*, estime l'artiste. Installée à Tokyo, Shakti danse avec sa compagnie, notamment dans les temples bouddhistes du pays. A l'aide d'Internet et du courrier électronique, elle tisse des contacts avec les festivals du monde qui l'attirent. Au Japon, où la scène alternative subit de plein fouet les effets de la dépression économique, de plus en plus de jeunes compagnies cherchent leur salut dans les manifestations internationales. Shakti a créé le collectif Garage international, qui coordonne la programmation de plusieurs de ces troupes à l'étranger. En 1993, elle a fait sa première expérience au Fringe d'Edimbourg. Depuis, la présence du Garage s'est développée dans plusieurs pays. A Avignon, les troupes invitées inscrivent souvent leur répertoire entre tradition japonaise (théâtre nô, danses classiques) et recherches contemporaines. Jeunes, pour la plupart, elles présentent des spectacles d'intérêt inégal, mais qui témoignent d'une volonté de partage avec le public français. A la fin de leur représentation, les danseuses de La Mosaïque viennent offrir des origamis, les jolis papiers pliés japonais, aux spectateurs. Les comédiens de la troupe Company East, qui proposent *Medea*, une adaptation de la tragédie grecque inspirée par le nô, viennent leur serrer la main et les remercier d'être venus. Shakti ne sélectionne pas les troupes du Garage sur des critères artistiques : *« Je choisis des artistes avec lesquels j'éprouve du plaisir à partager un bout de chemin. »*

Catherine Bédarida

Le Garage international, Hôtel Mercure, quartier de la Balance. Avignon. Jusqu'au 27 juillet. Tél. : 06-12-28-06-81.

Zugzwang

HERMAN SORGELOOS

Les quatre individus pourraient être des oulipistes dissidents, abandonnés à eux-mêmes, acharnés à constituer une fiction où ils trouveraient place.

EN SCÈNE, quatre garçons qui n'ont l'air de rien, et seraient visiblement gênés d'avoir l'air de quelque chose. Impossible de dire s'il s'agit de comédiens déguisés en gens de la rue, ou de vraies gens de la rue. S'ils n'appartiennent à aucune des parties, c'est probablement qu'ils sont des agents doubles. Tiraillés entre le service au royaume de Belgique (le royaume du Danemark est déjà occupé dans une autre pièce) qui les a abandonnés au pied d'un escalier secret du Palais des papes, et leur désir de vendre à une puissance étrangère des renseignements exclusifs sur un haut lieu de Bruxelles, Le Greenwich, une brasserie. L'image de l'intérieur du Greenwich avec ses habitués est derrière eux, vaste comme le tableau noir à la communale, belle et muette. Lieu, heure, personnages : les quatre individus entreprennent de la faire parler sans ménagements. Ils en éclairent les recoins, analysent la présence de tel ou tel consommateur, discutent, disputent, et s'emballent dans un jeu de piste sans fin. Avec eux, le théâtre (ou la photo) est aussi un ouvroir de littérature potentielle. Ils se trahissent en citant au passage Le Lionnais, fondateur de l'Oulipo et maître d'échecs, qui définit le zugzwang comme *« ce moment où l'obligation de jouer cause sa propre perte »*. Une probabilité se dessine : les quatre individus pourraient être des oulipistes dissidents, abandonnés à eux-mêmes, acharnés à constituer une fiction où ils trouveraient place, à montrer qu'ils existent vraiment en tant que comédiens, signant ainsi leur propre disparition, en tant que gens de la rue. Peu à peu, le plausible et le réel s'emmêlent. Pendant qu'ils retiennent notre attention à coups de blagues, les trouble-tête de « Transquinquennal », prennent sournoisement des notes sur ceux qui les observent. Un déclic, et l'image du Greenwich disparaît, la salle du Théâtre des Doms devient le lieu de l'enquête. Les personnages sont dans la salle et leurs auteurs en scène. Personne n'est à l'abri d'une révélation.

Jean-Louis Perrier

***Zugzwang*, de et par Bernard Breuse, Miguel Decleire, Stéphane Olivier, Pierre Gartenaer. Festival d'Avignon, Théâtre de l'Escalier des Doms. Tél. 04-90-14-07-99. Durée : 1 h 10. 8 € et 12 €. A 22 h 15, jusqu'au 27 juillet.**

Un accord prévoit de doubler les taux de contribution d'assurance-chômage des employeurs et des salariés

Les intermittents s'opposent à la hausse des cotisations

LE MÉCONTENTEMENT se fait entendre à chaque fois que l'on veut toucher au régime spécifique d'indemnisation du chômage des salariés intermittents du spectacle. La Fédération des syndicats CGT du spectacle a manifesté mercredi 17 juillet devant la préfecture du Vaucluse, à Avignon, pour exprimer son désaccord avec les mesures prévoyant le doublement des cotisations sociales. Elle compte interpeller le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, lors de sa venue au Festival samedi 20 juillet. D'autant qu'au Sénat, mercredi soir 17 juillet, a été adopté un amendement, présenté par le gouvernement, allant dans le sens d'un financement *« par une contribution spécifique à la charge des employeurs et des salariés »*.

En déficit croissant depuis des années, le régime des intermittents doit faire, depuis mai 2001, l'objet d'une réforme en profondeur pour l'adapter au nouveau régime général d'assurance-chômage. Selon Jacques Peskine, président de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac), qui regroupe les organisations d'employeurs, aucune discussion n'a pu être engagée avec les confédérations syndicales siégeant à l'Unedic – ce que récuse cette dernière – et avec le Medef.

Face à la menace radicale de mettre un terme définitif au système, une partie des partenaires sociaux siégeant à l'Unedic – le Medef, la CGPME, l'UPA, la CFDT, la CGC et la CFTC – ont conclu un accord, le 19 juin, qui prévoit de doubler les taux de contribution d'assurance-chômage des employeurs et des salariés. Ces derniers devaient passer, avec un effet rétroactif au 1er juillet, de 5,6 % (2 % salariés et 3,6 % employeurs) à 11,6 % (4,2 % pour les salariés et 7,4 % pour les employeurs).

Un veto de la CGT et de FO – non signataires – a obligé, mercredi 17 juillet, le Comité supérieur de l'emploi à surseoir à la validation de cette mesure. Légalement, une nouvelle consultation doit être lancée dans un délai de quinze jours. *« La décision de l'Unedic est intervenue sans concertation préalable. Le doublement des cotisations sera impossible à assumer dans un secteur où la plupart des tournées, festivals, production de films, sont préfinancées et à budget fermé »*, affirme M. Peskine. *« Cette mesure n'a pas de précédent dans l'histoire du régime de l'assurance- chômage »*, ajoute Jean Voirin, secrétaire général de la Fédération CGT du spectacle, majoritaire. *« Le secteur du spectacle vivant va trinquer très lourdement, surtout pour les compagnies les plus faibles. »*

ATTEINTE AU REVENU DES ARTISTES

Selon M. Peskine, cette disposition représentera l'équivalent de la marge du producteur dans le domaine de la télévision. Pour un festival d'été, il évalue le surcoût à 40 000 euros pour un budget de 1,2 million d'euros. Henri Weber, secrétaire national à la culture et aux médias du PS, explique de son côté que *« cette décision, d'une extraordinaire brutalité, porte atteinte aux revenus des artistes, dont le salaire moyen est de 1 250 euros par mois »*.

L'augmentation des cotisations cache aussi un problème rarement abordé : celui de la fraude. L'Unedic chiffre à 96 500 le nombre d'intermittents du spectacle indemnisés (au lieu de 41 000 en 1991) tandis que la Fesac estime que seulement 60 000 à 65 000 personnes peuvent prétendre au régime des intermittents, c'est-à-dire travaillent dans le domaine du spectacle vivant et enregistrent plus de 507 heures par an. Ce qui leur donne droit à une couverture sociale et à un régime avantageux d'indemnités de chômage.

Dans la mesure où ce régime est favorable aussi aux employeurs – ils embauchent des salariés à contrat à durée déterminée –, on constate des dérives et des qualifications d'emplois parfois frauduleuses. Un plongeur dans un hôtel-restaurant, s'il est « transformé » en artiste de piano-bar, coûtera moins à son employeur... Les télévisions et les entreprises de son n'hésitent pas à employer de très nombreux intermittents, plutôt que des salariés à plein temps.

« Cette part d'indélicatesse est de la responsabilité des employeurs qui établissent le bulletin de salaire », estime M. Voirin. *« C'est comme si, pour limiter la resquille dans le métro, le prix du ticket était multiplié par deux, ce qui punit sans raison les non-fraudeurs et n'a aucun impact sur les resquilleurs »*, souligne M. Peskine. Selon l'Unedic, la prise en charge des allocataires par les Assedic *« est vérifiée par des contrôles informatiques automatiques portant sur le code métier des intermittents du spectacle et le code d'activité de l'employeur »*. La Fesac estime au contraire que le déficit réel du régime *« est impossible à déterminer car il est éclipsé par les dépenses que l'Unedic devrait refuser d'assumer »*.

L'Unedic estime le déficit de ce régime spécial à 739 millions d'euros par an et considère qu'elle distribue huit fois plus d'allocations que de cotisations perçues. La CGT renvoie dos à dos le Medef et les autres branches où les activités précaires sont très déficitaires, comme le travail intérimaire.

Nicole Vulser

Musique Complicités croisées au festival Les Suds

ARLES Qu'est-ce qui donne sa grâce, son supplément d'âme à un festival ? Au-delà de sa programmation, de son astucieuse manière d'ouvrir des chemins de découverte, c'est parfois dans le creux des hasards, dans l'inattendu, heureux ou malheureux, que la magie peut arriver. Aux Suds, à Arles, la première soirée au Théâtre antique ne s'est pas déroulée comme prévu. L'endroit a du cachet, comme toutes les vieilles pierres. Il magnétise musiciens et public. La musique s'y donne et s'y reçoit autrement.

On sait Danyèl Waro capable de tout. D'emporter loin, de chanter en oubliant l'heure, de marquer durablement les esprits. Lundi, quand la pluie se met à tomber, une partie du public déserte les gradins, vaincu par les trombes d'eau. Entouré des siens, le chanteur-poète du maloya descend de scène et, au milieu de ceux qui résistent, continue à obéir à son instinct. Il chante, danse, donne du sens à l'idée de plaisir et de liberté.

En seconde partie de la soirée, la chanteuse et joueuse de gaita galicienne Mercedes Peon, dont c'était le premier concert en France, n'a pas pu faire partager aux Arlésiens sa vision audacieuse des traditions de Galice exactement comme elle l'aurait souhaité. Mais elle non plus n'a pas renoncé. Réfugiée dans l'église des Frères-Prêcheurs, à quelques rues du Théâtre antique, autour de minuit, en un peu plus d'une demi-heure de concert entièrement acoustique, elle crée un moment fort.

Le lendemain, au bureau du festival, des gens appelleront pour qu'on remercie de leur part Danyèl Waro et Mercedes Peon. Ces réactions attestent d'une réelle connivence entre les habitants de la cité et le festival. En sept ans, le public s'est élargi constamment, affirme Mari-José Justamond, directrice artistique de cette proposition estivale qui touche toutes les couches de la population. Le travail mené pendant l'année par l'association Suds, à Arles, notamment en direction des quartiers populaires, porte ses fruits. S'il fallait résumer en un mot ce qui se passe ici, ce qui fait le lien entre les concerts, les rencontres, les moments impromptus, les apéro-dédicaces, les siestes musicales (une belle idée, reprise ailleurs), les Conciliabules au Museon Arlaten, les salons de musique de l'association Paroles de femmes, on parlerait de complicité. Celle avec les Rencontres internationales de la photographie restait à inventer. Cette année, le pont existe. A l'église des Frères-Prêcheurs, où sont montrées des photographies de Josef Koudelka (*Le Monde* du 9 juillet), la chanteuse corse Jacky Micaelli a inauguré, pendant les Rencontres de la photo, une série de concerts acoustiques.

Les concerts se relient aussi les uns aux autres au cours d'une même soirée. « *Notre musique, c'est de l'amour, uniquement de l'amour* », déclarent les femmes du groupe iranien Rozaneh. Il ne faudrait surtout pas voir dans le nom qu'elles se sont choisi (« espoir, espérance, rayon de lumière ») une allusion à « *autre chose* ». Accompagnées par Maryam Gharashu (luth tar), Bijan et Keyvan Chemirani (percussions tombak et daf), Zohreh Bayat et Parvin Javdan, disciples déclarées du chanteur Sharam Nazeri, interprètent les poètes persans mystiques, dont Rumi. Dans la cour de l'Archevêché, mardi 16 juillet, sous un marronnier centenaire, l'ensemble offre un moment de grisante délicatesse.

C'est encore de raffinement qu'il sera question dans la soirée consacrée à la musique du temps des croisades en Orient et en Occident, grâce à l'ensemble syrien Al-Kindî avec le chanteur Omar Sarmini, remarquable de fluidité et de ferveur, puis ensuite avec Jan-Maria Carlotti et Michel Marre, à travers une interprétation très inventive des chants de troubadours.

Patrick Labesse

Les Suds, à Arles, 15 et 16 juillet. Prochains concerts : le 18 juillet, Manu Théron, Jacky Micaelli, Emil Zrihan, Souad Massi ; le 19, Annie Ebrel / Riccardo Del Fra, Djiguiya, Funk'n Lata ; le 20, Manuel Molina, Casa de la Trova, Las Viejas Gitanas de Jerez ; le 21, à Salin-de-Giraud (commune d'Arles), Ventadis, repas (inscription au 04-90-93-08-76). Tél. : 04-90-96-06-27. www.suds-arles.com/ Photo : les Iraniennes de Rozaneh. © Benjamin Minimum@mondomix.org/

MUSIQUE • L'autoproclamé « meilleur groupe de rock'n'roll » publie l'album « Heathen Chemistry »

Oasis puise dans le dépouillement la clé de sa rémission

OASIS semblait à sec. Comme si toutes les réserves avaient été consommées (bues, fumées, sniffées...) le temps de deux premiers albums – *Definitely Maybe* et *(What's the Story) Morning Glory* —, par une soif incontrôlée de gloire et de décibels. Rassasié mais alourdi, le groupe emmené par les frères Gallagher avait ensuite surchargé ses décors pop dans la zone de plus en plus désertique de son inspiration. Cinquième chapitre studio en forme de rémission, *Heathen Chemistry* prouve qu'il restait un peu de potion magique au fond de la marmite.

Innover n'a jamais été le propos des *lads* de Manchester. Demande-t-on à Big Ben de se convertir à l'heure digitale ? Revendiquant le patrimoine rock insulaire, ils avaient insufflé à cette nostalgie le panache de leur arrogance, des mélodies rassembleuses et une rudesse sonique qui réhabilitaient les guitares au pays de l'acid house. Mais peut-on porter une couronne sans sombrer dans la pompe ? Autoproclamé « meilleur groupe de rock'n'roll du monde », encouragé par l'anglocentrisme ambiant, Oasis avait cru à son trône au point de ne plus penser qu'à l'apparat. Six cordes grandiloquentes et arrangements ventripotents ne pouvaient pourtant masquer la médiocrité de la plupart des chansons de *Be Here Now* et *Standing on the Shoulder of Giants*.

Premier album enregistré après le remplacement des guitaristes et bassiste « historiques » Paul « Bonehead » Arthurs et Paul « Guigsy » McGuigan par Gem Archer et Andy Bell, *Heathen Chemistry* a d'abord le mérite d'avoir mis ce petit monde à la diète. Retombés de leur piédestal, Noel et Liam Gallagher ont eu la sagesse de revenir à la simplicité de base de leur instrumentation. Motivés peut-être par l'efficacité primitive de « groupes à guitares » occupant le devant de la scène depuis un an (The Strokes, The Hives, The Soundtrack of Our Lives), le quintette a essayé de retrouver une vitalité qui naît du dépouillement.

« EFFETS DE BRIQUETS »

Electrocuté par un riff hindouisant, *The Hindu Times*, le premier single, renouait avec les boogies « hooliganesques » (*Cigarettes & Alcohol*, *Shakermaker, Roll With It*) des premiers albums. Des morceaux comme *Force of Nature*, construits autour de l'intro de batterie du *Nightclubbing* d'Iggy Pop, ou *Hung in a Bad Place*, composé par Gem Archer, ont le charme un peu buté des performances live du groupe. Force pourtant est de reconnaître que les titres les plus rock ne sont pas les principaux atouts de ce disque. L'innocente agressivité des débuts leur fait désormais défaut.

Plus à l'aise dans les tempos moyens, Noel Gallagher a remis la main sur quelques mélodies à faire chanter les stades. On pourra se plaindre des « effets de briquets » et des refrains « gros sabots » de *Stop Crying Your Heart Out* ou *Little By Little*, mais la force de ce *songwriter* a souvent plus tenu à sa ferveur fédératrice qu'à sa délicatesse. L'euphorisante légèreté de *She Is in Love* tenant ici lieu d'exception. Plus obsédé encore que son frère par la figure de John Lennon, Liam s'est risqué cette fois à écrire trois chansons. Submergées par l'influence du Beatle, *Born on a Different Cloud* et *(Probably) All in the Mind* nasillent jusqu'au pastiche. Mais même sous perfusion de *Norwegian Wood*, *Songbird* se révèle une adorable friandise.

Stéphane Davet

Oasis, *Heathen Chemistry,* 1 CD Epic/Sony.

DANSE • Cinq chorégraphes de Russie, d'Estonie et de Roumanie en solo dans « Sol.East »

La jeune garde de l'Est sort de l'ombre à Paris Quartier d'été

OÙ EN EST la danse contemporaine en Europe centrale et orientale ? On connaît mal la scène chorégraphique des pays de l'Est, tant les artistes (à l'exception notable des Hongrois Josef Nadj et Pal Frénak) sont absents des programmations hexagonales. Aubaine de l'été parisien, la soirée *Sol.East,* composée de cinq solos interprétés par cinq chorégraphes de Russie, de Roumanie et d'Estonie. Proposée par le Centre national de la danse (CND) dans le cadre du festival Paris Quartier d'été, cette opération pointe au rouge une jeune génération de danseurs bien décidés à faire sauter les frontières. « *Il est très important pour nous d'être diffusé en France pour sortir de notre isolement,* commente le Roumain Eduard Gabia. *Mais nous sommes surtout curieux de connaître les réactions des spectateurs parisiens, si différents de notre public, à notre travail. Quitte d'ailleurs à ce que ça ne marche pas.* » Eduard Gabia parle anglais, comprend le français, que son compatriote Mihaï Mihalcea possède quasi parfaitement.

Les Russes Nikolaï Schetnev et Daria Buzovkina, toute rougissante sous son fichu, l'Estonien Raido Mägi bataillent avec un anglais restreint pour communiquer sur leur travail. « *Contrairement à la Roumanie, qui a profité de la présence de chorégraphes français comme Dominique Bagouet ou Christian Trouillas à la fin des années 1980, l'Estonie, comme la Russie, très marquée par la danse classique, sont relativement vierges d'influence française contemporaine* », explique Claire Verlet, directrice de la maison des compagnies et des spectacles du CND. « *Mais tous ces chorégraphes se ressemblent sur un point au moins : ils ont décidé de ne pas attendre que les institutions de leurs pays s'occupent d'eux. Depuis deux ans, ils créent des festivals, ouvrent de petites structures sans aucun argent, et se font connaître.* »

A Bucarest, Mihaï Mihalcea a lancé le Mad Center dans un vieux centre culturel dont il partage les locaux. Il y répète ses spectacles, les joue (la jauge est de 80 places) et accueille aussi ceux des autres (Bucarest compte une quinzaine de chorégraphes contemporains). Pour faire bouillir la marmite (il n'y a que deux troupes néoclassiques subventionnées à Bucarest), il « *fait des bêtises* » dans des shows commerciaux et donne des cours. Regard clair, il se révolte contre la tradition spectaculaire en vogue là-bas : l'expression de la souffrance. « *Ici, un artiste a du talent s'il sait souffrir : autrement dit, s'il sait faire des grimaces. Tout bouge trop chez nous, tout est exagéré. Je veux revenir à la simplicité de l'émotion, à la normalité même, gommer tout effet de ma danse. Surtout, être sincère avec moi-même.* »

CONTRE LA GRATUITÉ DU GESTE

Pas un des chorégraphes qui ne reprennent à son compte cette notion d'intégrité artistique liée à une pensée rigoureuse mais souple du mouvement. Eduard Gabia comme l'Estonien Raido Mägi, hardis équilibristes balançant entre danse et concept, s'insurgent, à l'instar de certains chorégraphes européens, contre la gratuité du geste. « *Notre corps déborde de sensations et de désirs de bouger,* explique Raido Mägi. *Le danseur doit savoir ce que chaque geste signifie en profondeur. Dans mon solo* Meelega [En connaissance de cause], *je joue avec ma mémoire, celle de mon enfance la plus lointaine, je tente de danser à ma façon le trajet de ma vie.* » Visage de faune, sauvagerie nouée, cet excellent danseur, comme tous les autres, n'a de cesse de savonner le terrain à sa virtuosité pour retrouver, par une simple caresse de la main, la ligne d'un bras, la fluidité des doigts.

Ouvertement revendiquée ou non, l'introspection est le terreau de ces solos. Dans *Just,* sa première pièce, Daria Buzovkina ne saurait dire pourquoi elle a choisi de revisiter l'enfance de son père, élevé dans un orphelinat. « *Pourquoi ce temps-là, si sombre, bat-il si fort dans mes veines, comment se joue-t-il de ma vie ? Je ne sais pas. C'est comme ça.* » Son père, un businessman, n'a pas désiré voir le solo ; quant à sa mère, elle préfère la danse classique. Daria a 23 ans, et déjà cinq spectacles à son actif.

Rosita Boisseau

SOL.EAST. Paris Quartier d'été. Arènes de Montmartre. Paris-18e. Jusqu'au 20 juillet à 21 h 30. 9 €. Tél. : 01-44-94-98-00.

Jazz

MONTPELLIER

Festival de Radio France et Montpellier

Au Festival de Radio France et Montpellier, le jazz ne représente qu'une petite partie de la programmation. Il est pourtant mieux traité et considéré que dans bien des manifestations qui lui sont entièrement consacrées. Le directeur René Koering met à disposition du programmateur de la partie jazz, Xavier Prévost, le bel espace de la cour des Ursulines, avec son grand plateau, un rapport scène-public bien équilibré, le savoir-faire des personnels de la ville et de Radio France, pour le son, les lumières, l'accueil. L'affiche est toujours attentive aux musiciens de goût et d'intelligence. On pourrait envisager d'y passer un été festivalier en toute quiétude. Notons cette année que sont annoncés : le quintet du guitariste Frédéric Favarel (le 19) ; le duo Bardainne/Gleizes, lauréats du Concours de jazz de La Défense 2001 (le 22) ; le quintet du vibraphoniste Franck Tortiller (le 23) ; Trio Bado (le 24) ; A Suivre X'tet de Bruno Regnier (le 26) et le trio Mazzillo/Jaume/Santacruz (le 30).

Cour des Ursulines, rue de l'Université, Montpellier (Hérault). Tramway Louis-Blanc. Tél. : 04-67-02-02-01. Jusqu'au 1er août. Entrée libre.

Expositions

PARIS

Ancienne Manufacture royale de porcelaine de Limoges

Marie-Antoinette ne partageait pas la passion de son mari. La reine préférait la confection de laitages à la chasse. Sa distraction favorite ? « *Jouer à la fermière et se promener dans la campagne* ».

Pour lui être agréable, Louis XVI fit bâtir, en 1783 et en secret dans sa nouvelle acquisition, le domaine de Rambouillet, son quatorzième château, une laiterie, lieu alors « *très à la mode* ». Entre 1787 et 1788, la Manufacture royale de Sèvres réalisa pour la Laiterie de Rambouillet un service en porcelaine de style étrusque.

L'ancienne Manufacture royale de Limoges fondée en 1737, première fabrique de la ville à se consacrer à la fabrication de porcelaine, réédite aujourd'hui trois de ses pièces : une jatte-téton, un gobelet à anses étrusque, un gobelet cornet.

Ces porcelaines qui ont mobilisé, la première année, les « *deux tiers du personnel employé à la pâte dure* » rivalisaient d'audace dans les formes et les couleurs.

Bernardaud, 11, rue Royale, Paris-8e. M° Concorde. Tél. : 01-47-42-82-66. Ouvert du lundi au samedi, de 10 heures à 19 heures. Liste des points de vente Paris-province au 01-43-12-52-00.

VASSIVIÈRE

La tempête sur le Limousin vue par trois créateurs

La tempête de 1999 est encore dans les mémoires. Elle a particulièrement touché le Limousin, où se trouve le Centre d'art et de paysage de Vassivière. Trois créateurs présentent des expositions personnelles sur ce thème. Le Belge Michael Dans et le Français Bertrand Lamarche sont plasticiens. Gilles Clément, paysagiste, « *jardinier planétaire* » est venu du département voisin de la Creuse. Les œuvres exposées relèvent de l'installation, de la photo ou de la vidéo. Michael Dans propose un jeu de mikado géant (*Small Noise*) dont l'effet accumulatif renvoie aux conséquences du cataclysme. *Water Station*, de Bertrand Lamarche est une installation qui nous donne à voir un élément (l'eau) comme le pivot du processus de la fabrication des tempêtes. Quant à Gilles Clément, il relève quelques aspects positifs du traumatisme causé par le vent. La sylviculture intensive, nous dit-il, fait parfois plus de mal qu'un cyclone ; la tempête peut être un vecteur de diversité. Avec elle, la nature jardine et se régénère.

Centre d'art et du paysage de Vassivière en Limousin, Ile de Vassivière (Haute-Vienne). Tél. : 05-55-69-27-27. Tous les joursde 11 heures à 19 heures.De 0, 76 € à 2,29 €.

Théâtre

BUSSANG

Eté 2002

Pour sa sixième et dernière saison d'été (du 5 juillet au 25 août) à la tête du Théâtre du peuple de Bussang (Vosges), Jean-Claude Berrutti a choisi de monter *La Cerisaie*, dernière pièce de Tchekhov (1904) et *La Chute*, troisième texte d'une jeune auteur yougoslave, Biljana Srbljanovic (1999). Biljana Srbljanovic sera à Bussang pour rencontrer le public, le 1er août. Egalement auteur, Denise Bonal assistera à la présentation (le 26 août, à 15 heures) de sa pièce (*Turbulences et petits détails*) par les participants aux Ateliers du Théâtre du peuple. Lectures-spectacles (les 4, 11 et 18 août), films en lien avec la saison jalonneront cette 108e édition. C'est en 1895 que commença la construction de ce bâtiment en bois au fond de scène ouvrant sur la colline boisée, aujourd'hui classé monument historique. Son créateur ? Maurice Pottecher.

Théâtre du Peuple, rue du Théâtre du peuple, Bussang (Vosges). Tél. : 03-29-61-50-48. « La Cerisaie » d'Anton Tchekhov, jusqu'au 25 août, à 15 heures ; « La Chute », de Biljana Srbljanovic, jusqu'au 24 août, à 20 h 30. De 6 € à 20 €.

Précision

La soirée d'été à La Chaufferie (*Le Monde* du 18 juillet) à Saint-Denis (93) a lieu le 18 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-05-06.

NOUVEAUX FILMS

Le Chevalier Black

À LOS ANGELES, au centre du ghetto de South Central, se croisent les avenues Florence et Normandy. Ainsi, lorsque Jamal, habitant du quartier, est précipité au Moyen Age à la cour d'un roitelet britannique, il se prévaut de cette adresse, ce qui le fait passer pour un seigneur de haute origine. *Le Chevalier Black* puise ainsi à l'intarissable source comique de l'anachronisme, avec bonne humeur, sans prétention ni ambition. Pourtant ce film moche et enlevé laisse entrevoir autre chose qu'une farce destinée à la consommation estivale. Sa vedette (Martin Lawrence, qui est à Eddie Murphy ce que Jean Lefebvre fut à Bourvil) fait passer son personnage par des accès de rage politique. Devant les serfs, il évoque le sort de Rodney King (l'automobiliste noir passé à tabac par la police de Los Angeles) et conclut que la seule manière de mettre fin à l'oppression reste la lutte armée. Aujourd'hui, à Hollywood, pour faire entendre des propos subversifs, mieux vaut faire un détour par le Moyen Age. **T. S.**

Film américain de Gil Junger. Avec Martin Lawrence, Marsha Thomason. (1 h 36.)

Bloody Mallory

ON A ENLEVÉ le pape. Un commando spécialisé dans la chasse aux goules, vampires et autres succubes se lance à sa recherche jusqu'à un inquiétant village-fantôme où se prépare quelque rituel impie dont le Saint-Père risque de faire les frais. Il y a, depuis quelque temps, un fantasme dans la profession, le rêve que le cinéma français puisse produire des films de genre à l'égal de l'industrie hollywoodienne. *Bloody Mallory* court à toute allure après ce fantasme et tente d'imiter les séries B d'épouvante américaines en y rajoutant une dose de vague poésie – qu'on peut, à défaut d'un autre mot moins galvaudé, désigner de surréaliste – et une louche de dérision télévisuelle contemporaine. L'ensemble est insondablement laid, infantile et cynique. Il y a pourtant un vrai cinéaste français de genre, qui sut marier poésie fantastique, épouvante feuilletonesque et petit budget, c'est Jean-Pierre Mocky. Restons donc avec le souvenir de *La Cité de l'indicible peur*, de *Litan* ou de *Ville à vendre*. **J.-F. R.**

Film français de Julien Magnat, avec Olivia Bonamy, Adria Collado, Jeff Ribier. (1 h 25.) Photo D. R.

André Benedetto, le théâtre sur parole

L'acteur et dramaturge, résistant acharné à la dépolitisation, présente à Avignon sa pièce « Gênes 2001 », charge contre la mondialisation

P. VICTOR/MAXPPP

FEU sur la mondialisation ! Feu sur ceux qui ont assassiné à bout portant Carlo, dont le corps repose au milieu de la scène. Autour de lui s'affrontent le papi gaucho ; le fils député (tendance gauche-libérale) ; son épouse et son assistant parlementaire ; leur fille, l'antimondialiste amie de Carlo ; et une voisine un peu trop curieuse. Qui suivre, qui ne pas suivre ? Tel est le schéma de *Gênes 2001, le jeune homme exposé,* dernière création, au Théâtre des Carmes à Avignon, d'André Benedetto, auteur-acteur, ou poète-dramaturge, dont les pièces sont aussi des manifestes contre la dépolitisation, des colères contre ceux qui désertent l'espace public.

André Benedetto est un combattant auquel certains ont collé une coiffure d'Indien, trop heureux de pouvoir le considérer comme le dernier. S'il pouvait être le dernier. *« Cela vient de* Geronimo, *en 1974. Quatre ans à l'affiche. J'étais foutu, j'aurais pu enchaîner indéfiniment les Indiens. Alors j'ai coupé les ponts, je ne me suis plus écrit de rôles. »* En vérité, la première muse d'André Benedetto est la liberté, dans l'attention aux autres. *« Au théâtre,* dit-il, *on vient voir l'histoire en train de se faire. Il n'y est question que de liberté. Dès qu'un acteur paraît, on la sent frissonner. »* De Hiroshima (1963) à Gênes (2002), sont passées par les Carmes et ses avant-postes des divisions entières d'affameurs et d'affamés du temps présent, de grands méchants tenus en respect par quelques héros comme Guevara, Mandrin, Rosa Luxemburg, Robespierre, Jaurès ou Mandela.

Au début, André Benedetto a voulu analyser les cycles de ses pièces. Avant de se rendre compte qu'il ne faisait que répondre aux commandes de l'histoire. Ainsi, les années 1980 sont celles de *Fusillade à Montredon entre CRS et viticulteurs,* puis celles de *Djebel Amour,* sur l'Algérie : *« Sujet tabou, il y a vingt ans, et maintenant encore. »* Alors quand il dit : *« Je ne fais que des choses qui s'imposent »*, il n'y a pas trace de forfanterie, mais la droiture assumée, en cent vingt titres, poésie, théâtre, le poing dans la main.

Les années 1990 sont celles de *Nous les Eureupéens.* Des sketches, qui tournent encore, sur nous, *« les plus forts, les plus beaux ».* Il passe en revue aussi bien le plus grand tas d'ordures d'Europe, à Entressen (Bouches-du-Rhône), que le jardin public comme *« lieu de l'idéologie bourgeoise, avec ses tables d'orientation qui vous mettent au centre du monde ».* Quand on lui a demandé quelque chose sur les peuples d'Europe, il s'est aperçu que Vienne ou Venise étaient inscrites sur son parcours, avec l'Amérique en bout de piste. Il a senti *« cet avalement par l'Ouest, cette angoisse permanente qui nous oblige à aller de l'avant. Nous, les "Eureupéens", on nous transplante n'importe où, et six mois après il y a des HLM, un Casino, l'invention de Dieu et les bûchers de l'Inquisition. »*

Sous l'allant, l'angoisse pointe. André Benedetto ne fait pas que ressembler au grand-père gauchiste et pas gauchi de *Gênes 2001,* ravi de voir les militants revenir faire des crocs-en-jambe à la pensée unique. Il est celui qui trouve *« curieux »* ses petits-enfants : *« Ils ont ce regard, droit dans les yeux, un peu comme celui des animaux. Je le dis souvent aux acteurs : il faut qu'on puisse vous prendre en photo comme des animaux. Nous, on n'arrive pas à se faire prendre en photo. On est toujours inquiet de quelque part. Les enfants, non, ils portent cette capacité d'être. »* Sous le titre *Essaie d'être aussi beau et présent sur une scène qu'une vache dans un pré* (Editions Périphérie, au Théâtre des Carmes), il a écrit quelques textes sur ce thème. Il a la lecture « à l'italienne » comme modèle, un éloge de la monotonie, du *« recto-tono ».* Il veut l'acteur tenu par la tension intérieure.

Il s'excuse s'il paraît un peu zen. Mais il n'y a pas de contradiction avec l'être méditerranéen. Il suffisait d'écouter Mastroianni. En fait, il ne supporte pas le lyrisme. *« Quand tout chante, il n'y a plus de réflexion possible, plus de tragique. L'homme provençal est un être tragique. Raimu maintenait toujours une distance infinie, lorsqu'il s'exhibait en tant qu'acteur. Il disait : il n'y a que moi pour faire ça. Vilar, lui, écoutait le son de ce qu'il disait. Il prenait le temps. Tous deux sont des leçons de démocratie. »* Avant toute énonciation, l'articulation est déjà politique. *« Toute parole en scène est publique. Et si c'est public, c'est politique. »*

« ON PEUT PENSER NEUF »

Cela ouvre à la grande bataille de l'occitan. Trop long, trop compliqué pour entrer dans la conversation. Surtout quand la politique locale s'en mêle. Doit-on dire *« Avignoun »*, comme les Félibréens, ou *« Avinhon »*, dans la graphie classique des troubadours ? Il a ce tourment d'entendre le parigotisme ronger les vers, rétrécir la pensée avec la langue : *« Même à la Comédie-Française, ils pratiquent les élisions. Quand c'est dit par Gérard Paris-Clavel (affichiste et ami de premier rang, avec le poète Serge Pey, Bernard Lubat ou Ernest Pignon-Ernest) qui est né au Carreau des Halles, je comprends, mais les autres ! Je ne sais pas pourquoi cet accent se développe. Pourtant, quand on articule chaque syllabe, on ne se met pas à parler le marseillais ! Alors pourquoi ? Et ça n'inquiète personne ! »*

Quarante ans de combats, par le théâtre, pour le théâtre. Jamais désespérés. Même dans les retours coup-de-poing de l'actualité : *« Le monde se cherche. Il est difficile de parler politique sans éviter les vieilles lunes. Mais on peut penser neuf. L'époque est étonnante. On va juger et mettre en prison des gosses de 13 ans, alors que les bagnes d'enfants datent d'hier. Comment fait-on pour perdre les pédales à ce point ! Si on supprime le théâtre et la poésie, c'est le retour à la barbarie. Le Festival d'Avignon a des trous, mais il y a toujours un George Dandin, un Hamlet, et des textes neufs qui relisent la pensée humaine dans le vocal. Ça ne peut pas ne pas avoir de conséquence sur ces choses épouvantables. Je suis là, je jette un mot, il tombe dans les oreilles des gens, traverse la salle, court de proche en proche, et tout peut changer. »*

Jean-Louis Perrier

BIOGRAPHIE

▶ 1934
Naissance à Marseille.

▶ 1961
Fondation de la Nouvelle Compagnie d'Avignon.

▶ 1963
Entrée au Théâtre des Carmes.

▶ 1967
« Napalm », sur la guerre du Vietnam.

▶ 1974
« Geronimo ».

▶ 1992
« Nous les Eureupéens ».

Gênes 2001, le jeune homme exposé, **d'André Benedetto. Avec André Benedetto, Claude Djian, Nicolas Flamen, Aude Laine, Corinne Levesque, Luc Pacini, Odile Picard.**
Festival d'Avignon, Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes. Tél. : 04-90-82-20-47. 11 € et 16 €. Durée : 1 h 15. A 16 h 15, jusqu'au 25 juillet.

LES GENS DU MONDE

■ La journée d'hommage à **Vaclav Havel** organisée par le Festival d'Avignon, le mercredi 17 juillet, a eu lieu en son absence. Le président de la République tchèque était arrivé à Avignon dans la soirée du mardi 16 juillet, en compagnie de son épouse, la comédienne **Dagmar Havlova.** Dès le matin du 17, il a dû, pour des raisons de santé, repartir pour Prague. Les manifestations prévues font écho à la « Nuit pour Vaclav Havel » que le Festival avait dédiée, en juillet 1982, à l'écrivain, signataire de la Charte 77, alors en prison. A la rencontre publique organisée par *Le Monde*, ont participé, en l'absence du président, le ministre tchèque de la culture, **Pavel Dostal,** le professeur **Jacques Rupnik** et **Jan Rubes**, qui a traduit en français de nombreux textes de Havel. Lors de la soirée au Verger d'Urbain V, au pied du Palais des papes, a été projeté le film de **Karel Prokop** *Du théâtre au pouvoir.*

■ La direction artistique de l'orchestre Sinfonia Varsovia a été confiée au violoniste britannique **Nigel Kennedy**, 46 ans**.** Il dirigera cet orchestre pour la première fois le 30 septembre, à Varsovie. *« Nigel Kennedy viendra régulièrement à Varsovie pour travailler avec nos musiciens. Une tournée de concerts en Allemagne est prévue pour octobre »,* a indiqué à l'AFP le directeur de Sinfonia Varsovia, **Franciszek Wybranczyk**. Disciple de **Yehudi Menuhin** et de **Stéphane Grappelli,** Nigel Kennedy, dirigera aussi l'Orchestre de chambre du Sinfonia Varsovia, créé en 1972, qui va *« probablement changer de nom pour s'appeler New Polish Chamber Orchestra ».*

■ Le réalisateur français **Constantin Costa-Gavras** a reçu le Prix des maîtres du cinéma de la ville de Fiesole, près de Florence, pour l'ensemble de son œuvre, a annoncé mardi 16 juillet **Aldo Tassone,** organisateur du Festival François-Truffaut de Florence. Costa-Gavras s'est dit très sensible à cette récompense, *« d'autant plus qu'elle provient d'Italie, patrie du néoréalisme, de Fellini, Pontecorvo et Rosi ».* En lui remettant ce prix, le photographe **Oliviero Toscani,** connu pour ses travaux publicitaires pour l'industriel Benetton, a rendu hommage au cinéaste *« qui défend avec ténacité et un sens aigu de la polémique les valeurs de la personne humaine ».*

■ Les Francofolies de La Rochelle, 18e édition, se sont soldées par *« un net et franc succès »,* selon son directeur-fondateur **Jean-Louis Foulquier,** avec 84 000 spectateurs, dont 60 000 entrées payantes, du 12 au 17 juillet (*Le Monde* du 16 juillet). Le déficit cumulé des « Franco », de 69 360 euros, *« est rattrapé »*, a précisé le directeur, qui a annoncé qu'il se ferait remplacer, après l'édition 2004, par son collaborateur **Didier Varrod.**

TÉLÉVISION

Apprenties braqueuses

Au départ, il y a la vie d'un quatuor d'amies dans une grande ville anglaise. Autour de Paula, employée de supermarché délurée, plusieurs femmes dans la tourmente. Sa sœur Val, caissière, est enceinte du meilleur ami de son mari. Kathy, mariée à une ex-gloire du football national, se retrouve seule du jour au lendemain, avec ses deux enfants et les dettes contractées par son mari. Carol, joueuse de Bingo dans la dèche, souffre de voir son fils toxicomane miner l'équilibre familial. Lorsque Val et Paula assistent au braquage d'un supermarché, l'idée d'en faire autant les excite. Pas de meilleur moyen, pour ces quatre femmes éprouvées par la vie, de refaire surface...

Ce braquage improvisé, mené par des ménagères à la vie difficile, donne à ce téléfilm britannique inédit en France une épaisseur humaine. D'autant que l'insolente facilité avec laquelle Paula dévalise un pub une première fois, comme dans un jeu, amène ces nouvelles « pétroleuses » à prendre goût à la chose, donnant peu à peu à cette fiction un ton grave dont on redoute l'issue. Cette série réalisée par David Innes Edwards, en deux épisodes diffusés à la suite, est servie par un scénario habile, une réalisation rythmée et une interprétation soignée. D'ailleurs, certaines scènes ne sont pas sans rappeler l'œuvre de Ken Loach et cette Angleterre contemporaine dépeinte par un drame réaliste, mais pas misérabiliste. – Gr. L.

« Les Voleuses », vendredi 17 juillet, M6, 20 h 55.

RADIO

VENDREDI 19 JUILLET

▶ Festival de Radio France Montpellier
20 h 00, France-Inter
France-Inter relaie le Festival Radio France Montpellier en diffusant le *Concerto pour piano et orchestre n°1* et la *Symphonie n°1* de Brahms, interprétés par l'ONF et la pianiste Hélène Grimaud.

▶ Surpris par la nuit
22 h 30, France-Culture
L'émission de Jérôme Sandlarz tente ce soir de dessiner les contours du New Morning, cette boîte de jazz parisienne mythique. Les plus grands musiciens saluent la qualité acoustique du club, le respect du public, mais aussi l'incroyable personnalité de sa patronne, Mme Fahri. A travers de multiples témoignages, *Surpris par la nuit*, retrace également la vie de cette petite femme de 80 ans.

VENDREDI 19 JUILLET

▶ Les Trois Vies d'Edouard Chevarnadze
9 h 45, France 5
Le réalisateur Nino Kirtadzé retrace le parcours d'Edouard Chevarnadze, apparatchik géorgien, ministre de l'intérieur de l'URSS dès 1965, et numéro un du PC géorgien en 1972.
Ami du président Gorbatchev, qui le nomma ministre des affaires étrangères en 1985, Chevarnadze contribue à la détente entre les deux blocs. En 1990, alors que Gorbatchev s'apprête à le nommer vice-président, Chevarnadze démissionne pour s'opposer à la dictature militaire qu'il pressent.

▶ Sadhu, le gardien de la foi
11 h 10, France 5
La Kumbh Mela est le plus grand rassemblement religieux de l'Inde : plus de 10 millions de pèlerins se réunissent dans un même lieu, en provenance de tout le pays. Les sadhus sont les « gardiens de la foi », ils ont fait le choix d'une vie de prière et à de méditation. Adulés, ils sont le plus souvent nus et recouverts de cendres. Ce documentaire de Rahul Kapur s'attache à l'un d'entre eux. Célibataire et chaste, il a passé les quinze dernières années de sa vie dans la forêt, à méditer, afin d'atteindre l'état de conscience absolue.

▶ Grossesse à risque
20 h 45, Arte
Hannah, jeune étudiante en archéologie, et Georg, avocat, attendent leur premier enfant. Mais ses proches conspirent soudain et exhortent Hannah à avorter : son bébé est menacé de malformation, mais on lui cache la véritable cause de cette menace : les produits dopants absorbés par sa mère, une ex-championne olympique.
Sur le ton d'un film d'épouvante, le téléfilm de Diethard Klante aborde le douloureux problème du dopage des sportifs est-allemands et de ses répercussions sur plusieurs générations.

▶ A la Clairefontaine : le but final
21 h 00, Canal+
C'est la troisième et dernière année de formation des apprentis footballeurs du centre de Clairefontaine. La réalité de la vie va bientôt rattraper ces jeunes, et l'entraîneur s'efforce de faire comprendre aux élèves, ainsi qu'à leurs parents, à quel point les propositions mirobolantes sont parfois des miroirs aux alouettes.
Troisième et dernier volet de ce condensé du documentaire de Bruno Sevaistre.

▶ La Naissance d'un empire
23 h 25, Arte
Josephita Guerrero vit tranquillement avec son père et son frère Romauldo à Rancho Chico, en Californie. Mais en 1848, la fièvre de l'or s'empare du pays. Débarquent des aventuriers peu scrupuleux en quête de gains faciles. Parmi eux, Dermod d'Arcy, attiré par la belle Josephita Guerrero. En 1928, Allan Dwan signe un western muet, mélodramatique à souhait.
Sur fond de ruée vers l'or en Californie, il dénonce au passage la cupidité et la violence des « conquérants » américains.

▶ L'Hôtel-Dieu de Beaune
0 h 30, France 3
Pour « La case de l'oncle doc », Jean-Luc Mage revient sur l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaune, le monument le plus visité de Bourgogne. Depuis cinq siècles, les guerres, les épidémies, les disettes et famines, comme la Révolution ou l'Occupation ont eu une influence directe sur l'hospice. Chargées de soigner les nécessiteux, les sœurs hospitalières ont aussi dû faire face à ces événements.
Un documentaire rehaussé par les témoignages d'historiens locaux et des dernières sœurs de l'Ordre, émaillés d'anecdotes drôles ou tragiques.

Le Monde www.lemonde.fr

Festival d'Avignon 2002

Retrouvez sur *Radio Classique* les meilleurs moments du « Monde des Rencontres ». Un rendez-vous, animé par Hugues Le Tanneur, avec celles et ceux qui font l'actualité de ce festival.

Vendredi 19 juillet, à 18 h 45 : une rencontre avec Michel Bouquet et Claudia Stavisky pour *Minetti,* pièce de Thomas Bernhard.

RADIO CLASSIQUE

Radio Classique à Paris : 101.1, Aix : 100.9, Avignon : 99.4
et toutes les autres fréquences sur **www.radioclassique.com**

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 18 JUILLET

TF1

16.15 Pacific Blue Santé menacée. Série **17.00** Melrose Place Vengeance par procuration. Série **17.55** Sous le soleil Mise à l'épreuve. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE Passage protégé. Série. Avec Yves Rénier, Clément Michu, Francis Lax, Natacha Amal ○. 5306741
La fille d'une femme, renversée par un chauffard ivre, attend ce dernier à sa sortie de prison pour l'abattre.

22.35 MEURTRES EN MÉMOIRE Téléfilm. Robert Iscove. Avec Nicolette Sheridan, Stacy Keach, Peter Outerbridge, Ian Tracy, Peter Coyotte (EU, 1996) ♻ 6677857
0.10 Koh Lanta Episode n°3.

1.05 Mode in France **2.15** Aventures asiatiques Aventures asiatiques en Inde **3.10** Reportages Quelques privés bien tranquilles **3.35** Histoires naturelles **4.05** Nul ne revient sur ses pas Feuilleton **4.30** Musique (45 min).

FRANCE 2

17.25 Vélo club Magazine **18.05** JAG Les sentiers de la mort. Série **18.55** Tous au club **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron **19.50** Un gars, une fille Série **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo.

20.55 FAITES ENTRER L'ACCUSÉ Patrick Henry, le procès de la guillotine. Magazine présenté par Christophe Hondelatte. 5304383
Le procès de Patrick Henry, une étape décisive sur le chemin de l'abolition de la peine de mort. Le 30 janvier 1976, Patrick Henry kidnappe un garçon de huit ans...

22.35 COMME ON S'AIME Que veulent les femmes ? Magazine présenté par Gaël Leforestier. Invités : Guy Bedos, Lio, Hervé Brossard, Jovanka. 4181079
0.20 Journal de la nuit, Météo.

0.45 Nikita Le mal qui est en nous. Série **1.25** L'Enquêteur Le poète de la gare. Un sac plein d'argent. Série **3.05** Vagabond du pôle Nord **3.55** 24 heures d'info **4.15** Soudan, la gomme à tout faire **4.30** Magie blanche (70 min).

FRANCE 3

16.45 L'Ecrin de l'ombre Téléfilm. P. Newman (EU, 1980) **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Le Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce soir.

20.55 VOLEUR DE VIE Film. Yves Angelo. Avec Emmanuelle Béart, Sandrine Bonnaire, André Dussollier, Eric Ruf, Vahina Giocante. *Drame* (France, 1998). 6349166
Deux sœurs vivant dans une maison sur la lande bretonne s'affrontent sourdement. Une gravité vaine et empesée.
22.45 Météo **22.50** Soir 3.

23.15 A MORT LA MORT ! ■ Film. Romain Goupil. Avec Romain Goupil, Marianne Denicourt, Brigitte Catillon, Anne Alvaro, Christine Murillo. *Comédie dramatique* (France, 1999) ○. 7438876

0.45 La Case de l'oncle doc L'Autre Lautrec. **1.40** Capitaine Flam Série **2.10** Soir 3 **2.30** Le Journal du Tour **2.45** Des racines et des ailes Spéciale Saint-Pétersbourg **4.40** Les Dossiers de l'Histoire (55 min).

CANAL+

►*En clair jusqu'à 20.45* **18.35** Allô la Terre, ici les Martin Série. Faites chauffer l'école **19.00** A la Clairefontaine [15/16] **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'info », « Burger Quiz ».

20.45 CHEZ LES HEUREUX DU MONDE ■■ Film. Terence Davies. Avec Gillian Anderson, Eric Stolz, Anthony LaPaglia, Laura Linney, Terry Kinney. *Drame* (GB, 2000) ○. 483050
Une jeune femme est broyée par les conventions de la haute société new-yorkaise au début du XXe siècle. La peinture d'un monde cruel.

23.00 JEUDI BOXE Magazine présenté par Christian Delcourt et Jean-Claude Bouttier. 58437
0.30 Spin City Rivalité (v.o). Série **0.50** South Park Thanksgiving (v.o) ○. Série 5967616.

1.15 Golf Open britannique : (1er jour). A Muirfield (Ecosse) 1878109 **3.15** Quand tu liras cette lettre ■ Film. Jean-Pierre Melville. Avec Juliette Gréco, Philippe Lemaire. Drame ○ (Fr. - It., 1953, 105 min) 2231364.

FRANCE 5 / ARTE

17.30 100 % Question **18.05** Les Animaux bâtisseurs **19.00** Voyages, voyages La Rioja **19.45** Arte info **20.05** Arte et la Documenta 11 **20.10** Météo **20.15** Reportage La Tradition de la soie.

20.40 PREMIÈRE SÉANCE - PEAU D'HOMME, CŒUR DE BÊTE ■■ Film. Hélène Angel. Avec Serge Riaboukine, Bernard Blancan, Pascal Cervo, Maaike Jansen. *Drame* (France, 1999) ♻ 518050
Deux fillettes voient leurs vacances bouleversées par l'arrivée d'un oncle, parti il y a quinze ans. Un drame naturaliste et âpre. une révélation.

22.20 COMEDIA EN DIRECT : LA TRILOGIE DE LA VILLÉGIATURE Les Manies de la villégiature 10391431. Les Aventures de la villégiature. 9417321. Pièce en 3 actes de Carlo Goldoni.

0.40 Why Are You Creative ? Vaclav Havel **0.45** Grand format Lettres du train fantôme. Documentaire **2.10** Palettes, Théodore Géricault La beauté du désastre : « Le Radeau de la Méduse », 1819. Documentaire (45 min).

M6

16.55 C'est l'after **17.50** Le Clown Invasion. Série **18.50** Sydney Fox Les secrets de Casanova. Série **19.45** ET 20.40 **Caméra café** Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Franchir le pas. Série.

20.55 OPÉRATION SÉDUCTION AUX CARAÏBES Divertissement. [2/10] Ce soir, un garçon quitte le bateau. 6670437

22.10 LE GRAND BLEU ■ Film. Luc Besson. Avec Jean-Marc Barr, Jean Reno, Rosanna Arquette, Paul Shenar, Jean Bouise. *Comédie dramatique* (Fr., 1988) ○. 5132654

0.40 Le Dernier Combat ■ Film. Luc Besson. Avec Pierre Jolivet, Jean Bouise. *Science-fiction* (France, 1983, N.) ♻ 3454180 **2.20** C'est l'after Magazine **3.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (355 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.50 Eaux profondes ■■ Michel Deville. Avec Isabelle Huppert, Jean-Louis Trintignant, Sandrine Kljajic (France, 1981, 95 min) ○ **Cinéfaz**
15.05 Le Mariage de Chiffon ■■ Claude Autant-Lara (France, 1941, N., 95 min) ○ **Cinétoile**
16.00 Les Experts ■ Phil Alden Robinson (Etats-Unis, 1992, v.m., 120 min) ○ **CineCinemas 1**
17.10 La Femme aux chimères ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1950, N., v.m., 110 min). **TCM**
18.00 Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis, 1988, v.m., 125 min) ○ **CineCinemas 1**
18.25 Cyrano de Bergerac ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 140 min) ○ **Cinéstar 1**
19.15 Derrière la façade ■■ Georges Lacombe et Yves Mirande (France, 1939, N., 90 min) ○ **CineClassics**
20.55 Apparences ■ Robert Zemeckis (Etats-Unis, 2000, v.m., 125 min) ♻ **Canal + Vert**
22.25 Conte d'été ■■ Eric Rohmer (France, 1996, 115 min) ○ **CineCinemas 3**
22.55 49e parallèle ■■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1941, N., v.o., 118 min) ○ **Cinétoile**
23.40 La Ville des pirates ■■ Raoul Ruiz (France, 1983, 110 min) ○ **CineCinemas 2**
0.20 La Nourrice ■ Marco Bellocchio (Italie, 1999, v.m., 105 min) ○ **CineCinemas 3**

DÉBATS

21.10 La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajsfus ; Michèle Cointet ; André Pousse. **La Chaîne Histoire**

MAGAZINES

17.05 Les Lumières du music-hall. Salvatore Adamo. Françoise Hardy. **Paris Première**
18.50 Rive droite, rive gauche. Invités : Laurent Terzieff ; Claude Allègre. **Paris Première**
19.00 Explorer. Requins amoureux. Dans la jungle du Congo. Rats en guerre. **National Geographic**
20.45 Court toujours. Joséphine et les gitans. L'Inconnu. Le Dernier Chaperon rouge. **Match TV**
22.45 Recto Verso. Romane Bohringer. **Paris Première**
0.05 Plaisir de France. Invités : Chantal Thomass ; Julien Cendres. **Match TV**

DOCUMENTAIRES

17.40 Les rythmes nous parlent. [3/8]. Samba. **Histoire**
18.00 Les Grandes Batailles. Les Croisades. **Chaîne Histoire**
18.05 Musées du monde. [3/8]. La galerie des maîtres anciens de Dresde. **Histoire**
18.05 Hollywood Stories. River Phoenix. **Paris Première**
18.35 L'Histoire de la Révolution française. [5/6]. **Histoire**
18.35 A la découverte des récifs sous-marins. [1/7]. **Odyssée**
19.30 Action Heroes. Wesley Snipes. **TPS Star**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. La bombe nazie. **La Chaîne Histoire**
19.55 Musées du monde. [6/8]. **Histoire**
19.55 Il était une fois la 2 CV. **Odyssée**
20.00 Survivre dans le Sahara. **National Geographic**
20.05 Le Cinéma des effets spéciaux. Frissons et épouvante. **CineCinemas 1**
20.15 Ma vie pour les animaux. [13/13]. **Planète**
20.30 Quatorze récits d'Auschwitz. [11/14]. **Histoire**
21.20 Navires de guerre. [3/4]. L'artillerie lourde. **Odyssée**
22.00 L'Esprit des mers. Journal de bord. **Nat. Geographic**
22.10 Biographie. Malcolm X. **La Chaîne Histoire**
22.20 Survivre. [2/5]. L'orang-outang. **Odyssée**
22.30 La Cinquième Dimension : plongée avec les chercheurs aventuriers. La ballade des baleines. **Voyage**
22.30 Profession éco-reporter. **National Geographic**
22.45 L'Album. Paul Newman. **Téva**
22.55 Robert Wyatt, la vie après « Soft Machine ». **Planète**
23.00 Pilot Guides. La Hongrie et la Roumanie. **Voyage**
23.25 L'Héritage des Romanov. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

13.45 Cyclisme. Tour de France (11e étape) : Pau - La Mongie (158 km). **Eurosport**
18.30 Golf. Open britannique (1er jour). **Canal + vert**

DANSE

1.00 Groosland. Chorégraphie de Maguy Marin. Musique de Bach. Par le ballet national des Pays-Bas. **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Les Solistes de la fondation Beracasa. Avec Damien Luce (piano). Œuvres de Mozart, Schumann, Chopin. **Mezzo**
21.00 Adib Dayikh et l'ensemble Al Kindi. En 1996 lors du Festival international des musiques sacrées. **Mezzo**
21.55 Ustad Gulam Hassan Shagan. Lors du Festival international des musiques sacrées du monde. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 Meurtre en musique. Gabriel Pelletier. **Festival**
22.35 Les Monos. Patrick Volson. **TV 5**
22.55 Agathe ou l'avenir rêvé. Y.-A. Hubert ○ **CineClassics**

SÉRIES

18.15 La Vie à cinq. Cœur à cœur ○ **Téva**
19.35 Vidocq. La baraque aux trente-six étoiles. Les Olympiens. **Festival**
22.15 Docteur Sylvestre. Premières ex-aequo. **Festival**
22.20 McCallum. Une mort à petite dose ○ **13ème RUE**
22.25 Murder One. Chapitre 2 (v.o.) ○ **Série Club**
0.00 Les Cinq Dernières Minutes. Le dessus des cartes ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Gai Savoir. Youssef Ragheb.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 54e Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. *Le Retour d'Ulysse dans sa patrie*. Opéra de Claudio Monteverdi. Par Les Arts Florissants Kresimir Spicer (Ulysse).
23.15 Sur un autre ton. Festival de Radio France et Montpellier.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier. Donné ce jour, cour des Ursulines. Le trio Misja Fitzgerald-Michel.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Haydn, Jadin, Gluck. 20.40 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Marek Janowski : Œuvres de Brahms.
21.55 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Kozeluh, Hummel, Mozart, Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

VENDREDI 19 JUILLET

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilleton. Avec Robert Colbert. **14.45** Le Chemin de l'espoir Téléfilm. Elodie Keene. Avec Linda Hamilton (EU, 1998). **16.15** Pacific Blue Cible mouvante. Série **17.00** Melrose Place Tout recommence. Série **17.55** Sous le soleil Faux-semblant. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.50 KOH-LANTA Episode n°4. Présenté par Denis Brogniart. 7370345
Ils ne sont plus que treize à se débattre dans leur île au large du Costa-Rica, où la nature semble être taillée sur mesure pour leur compliquer une tâche déjà ardue : survivre...

21.50 L'EMISSION DES RECORDS Divertissement présenté par Valérie Benaïm, et Nicolas Deuil. 6297971
Invités : Guy Marchand, Charlotte Kady.
23.20 Le Droit de savoir Enquête sur le commerce du sexe : de la France à l'Australie. 1936432 **0.35** L'Ile de la tentation Jeu ○ 1753933 **1.40** Aventures asiatiques A Hongkong et Macao. 9190778 **2.30** Reportages Magazine. 5352204.

2.55 ET 4.15 **Histoires naturelles** Je suis juste un joueur de guitare. Plomb et acier : chasse au canard sur la Loire. 4688407 - 4299402 **3.50** Nul ne revient sur ses pas Feuilleton. 8833117 **4.45** Musique (55 min). 6174339.

FRANCE 2

13.45 Point route **13.55** Cyclisme Tour de France (12e étape) : Lannemezan - Plateau-de-Beille (199,5 km) **17.15** Vélo club Cyclisme **18.05** JAG La base fantôme. Série ○ **19.00** Tous au club Magazine **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron Magazine **19.50** Un gars, une fille Série **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal **20.42** Talents de vie **20.45** Météo **20.50** Point route Magazine.

20.55 UNE SOIRÉE DE POLARS
20.55 P.J. Braquage. Série [1 et 2/6]. Avec Bruno Wolkowitch, Charles Schneider, Marc Betton (2000) ○. 1301432 - 1762987
Prévenus de l'imminence d'un braquage de banque, les services de la police judiciaire sont néanmoins pris de court par les malfrats...
22.45 Avocats et associés Série [1/6] ○.

23.45 S.L.A.P. Carte blanche à Marc Lavoine. Divertissement. 3973068
Invités : Marc Lavoine, Cristina Marocco, Calogero, Souad Massi.
1.00 Journal, Météo **1.20** La Dernière Nuit des Proms 1999 Deuxième partie. 1376310 **2.15** Faites entrer l'accusé Patrick Henry, le procès de la guillotine. Magazine. 3503556 **3.45** 24 heures d'info 3698846 **4.00** Météo

4.05 Bhoutan, à la croisée des chemins Documentaire ○. 33652407 **4.10** Comme on s'aime Que veulent les femmes ? Magazine. Invités : Guy Bedos, Lio, Hervé Brossard, Jovanka, mannequin (110 min). 5586285

FRANCE 3

13.55 Keno **14.00** Drôles de dames L'ange déchu **14.55** Refuge pour la vie Téléfilm. Arthur Allan Seidelman. Avec Ellen Burstyn (EU, 2000). **16.50** Les Coulisses du pouvoir Téléfilm. Daniel Petrie. Avec Anthony Quinn (EU, 1971) **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.15** Le Journal du Tour Cyclisme **20.30** C'est mon choix... ce soir.

20.55 THALASSA Voyages autour de la mer. Magazine présenté par Georges Pernoud. 602971
Au sommaire : Vietnam ; Nouvelle-Zélande ; USA côte Est.

22.25 Météo, Soir 3.

22.55 DRÔLES DE DOUBLES Un hommage aux imitateurs. Documentaire. André Flédérick. 362971
Coup de chapeau aux jeunes et vieux maîtres de la parodie, ici confrontés à leurs victimes préférées...
0.30 La Case de l'oncle doc L'Hôtel-Dieu de Beaune. 4655575 **1.20** Capitaine Flam A la recherche du trésor. 2705469 **1.50** Soir 3 **2.15** Le Journal du Tour Cyclisme. 7365339

2.25 Les Dossiers de l'été Avant l'oubli ? : 85 photographies pour mémoire(s). 58664117 **3.30** On en rit encore ! Les bêtes de scène. Marianne James. 1409407 **4.25** L'Autre Lautrec Documentaire (75 min). 86166556

CANAL+

14.10 Journal des sorties **14.30** Miss Cupidon Téléfilm. Uwe Janson. Avec Uwe Bohm (All., 2000) ○ **16.00** Surprises **16.10** Road Trip Film. Todd Phillips. Avec Breckin Meyer ○ **17.40** Black Books Série ○ ►*En clair jusqu'à 20.45* **18.30** Les Faell 2 Série ○ **18.35** Allô la Terre, ici les Martin Série **19.00** A la Clairefontaine **19.30** Journal, Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.00** Burger Quiz **20.45** La Grande Course.

21.00 A LA CLAIREFONTAINE Le but final. Documentaire. Bruno Sevaistre (2002) ○ 52819
La troisième et dernière année de formation des apprentis footballeurs du centre de Clairefontaine.
22.30 Stick *Moulins à paroles*. Court métrage. Pascal Rémy. Avec Michel Aumont, Olivier Saladin (France) ○. 364

23.00 THE CELL ■ Film. Tarsem Singh. Avec Jennifer Lopez, Vince Vaughn, Vincent D'Onofrio, Marianne Jean-Baptiste, Jake Weber (EU, 2000) ♻ 5508345
Un scientifique pénètre dans l'esprit d'un tueur grâce à un appareillage savant de sa fabrication...
0.45 Spin City L'équipe du maire dans le collimateur. Série ○. 7336117 **1.05** South Park Camp de régime. Série ♻. 7328198

1.25 Golf Open britannique (2e jour). A Muirfield (Ecosse). 23437198 **3.30** Le Voyage de Felicia ■ Film. Atom Egoyan. Avec Bob Hoskins, Elaine Cassidy (Can. - GB, 1999, 100 min) ○. 4542778.

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous **13.45** Le Journal de la santé **14.05** Les étoiles du cinéma Denzel Washington **14.40** Palaces un jour, palaces toujours Vienne **15.35** Cap à l'Est Moldavie **16.35** La Perception de l'infini **17.30** 100 % Question **18.05** La Vie secrète de Tifoune la Fouine Documentaire **19.00** Tracks Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Passion flamenco. Documentaire.

20.40 GROSSESSE À RISQUE Téléfilm. Diethard Klante. Avec Johanna Klante, Heikko Deutschmanns, Hans Peter Hallwachs, Renate Krössner, Florian Martens (All., 2002). 959600
Une jeune étudiante en archéologie apprend que le bébé qu'elle porte souffre d'une anomalie...

22.15 COMEDIA EN AVIGNON La Trilogie de la villégiature. *Le Retour de la villégiature.* Pièce de Carlo Goldoni. Mise en scène par J.-L. Benoît. Avec J.-C. Barbier. 571971
Dernier des trois tableaux...
23.25 LE MUET DU MOIS La Naissance d'un empire ■■ Film. Allan Dwan. Avec Renée Adorée, Tom Keene (EU, 1929, muet, N.). 3703884
0.45 Why Are You Creative ? 11675310 **0.50** Palettes, cérémonies secrètes La grande peinture de la villa des Mystères (70 avant notre ère). 2619310 **1.20** Inséparables Film. Michel Couvelard (France, 1999, 90 min) ○. 1199420

M6

13.35 Cœur en sursis Téléfilm. Rick Wallace. Avec Liza Minnelli (EU, 1985) ○ **15.20** Les Anges du bonheur Ecart de conduite. Série ○ **16.15** M6 Music **16.55** C'est l'after **17.50** Le Clown Joyeux anniversaire ○ **18.50** Sydney Fox, l'aventurière Labyrinthe. Série ○ **19.45** Caméra café Série **19.50** Voile Tour de France **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série ○ **20.40** Caméra café Série.

20.55 LES VOLEUSES Téléfilm [1 et 2/2]. David Innes Edwards. Avec Michelle Collins, Lesley Sharp, Geraldine Somerville, Emily Woof (GB, 1999). 9928364 - 6916703
Quatre jeunes femmes, qui ont chacune des problèmes dans leur vie quotidienne, décident de devenir des braqueuses.
0.35 Voile Tour de France **0.38** Météo.

0.40 ZONE INTERDITE Ados, amour et sexualité. Magazine présenté par Bernard de La Villardière. Au programme : L'amour la première fois ; Epidémie au lycée ; Peur sur les campus. 3344759

2.30 C'est l'after Magazine présenté par Zuméo et Elsa Fayer. 2773952 **3.15** M6 Music / Les Nuits de M6. Emission musicale (220 min). 31340198

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 Escadrille Lafayette ■ William Wellman (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 95 min) ○ **CineClassics**
14.15 La Ville des pirates ■■ Raoul Ruiz (France, 1983, 115 min) ○ **CineCinemas 2**
15.00 Le mort qui marche ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) ○ **CineClassics**
16.20 Les Eaux printanières ■ Jerzy Skolimowski (Fr. - It., 1989, v.m., 100 min) ○ **CineCinemas 1**
16.55 Tenue de soirée ■■■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) ♻ **TPS Star**
17.30 La Rue de la mort ■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 80 min) ○ **CineClassics**
18.50 Les Anges marqués ■■ Fred Zinnemann (EU - Sui., 1948, N., v.o., 100 min) ○ **CineClassics**
20.05 Nulle part ■ Laetitia Masson (France, 1993, 55 min) ○ **CineCinemas 2**
21.00 La Victime ■■ Basil Dearden (GB, 1961, N., v.o., 100 min) ○ **CineClassics**
21.35 Les Compères ■■ Francis Veber (France, 1983, 90 min). **RTBF 1**
22.35 Rambo ■■ Ted Kotcheff (Etats-Unis, 1983, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 1**
22.40 Docteur X ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) ○ **CineClassics**
23.00 Deux ■■ Claude Zidi. Avec Gérard Depardieu (France, 1988, 95 min) ○ **CineCinemas 2**
0.15 La Forêt interdite ■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1958, 95 min). **TCM**

DÉBATS

21.45 Docs & débats. Israël-Palestine : l'engrenage du pire ? **Odyssée**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Requins amoureux. Dans la jungle du Congo. Rats en guerre. **National Geographic**
14.00 FBI. Invités : Charles Pasqua ; Robert Hossein ; Jean Montaldo. **Match TV**
16.15 Recto Verso. Romane Bohringer. **Paris Première**
17.05 Les Lumières du music-hall. Charles Aznavour. Patrick Juvet. **Paris Première**
18.50 Rive droite, rive gauche. Invités : Jacques Perrin ; Philippe Torreton. **Paris Première**
18.55 J'y étais. Invités : Jean Piat ; Claude Angeli. **Match TV**
19.00 Explorer. Les seigneurs du Tikal. Nom de guerre Navajo. Les origines du jeu. **National Geographic**
20.45 Plaisir de France. Clémentine Célarié. **Match TV**
22.35 Vie privée, vie publique. Elles ne sont pas celles que vous croyez ! Invités : Nicoletta ; Muriel Moreno ; Sandrine François ; Christine Caron ; Myriam Stocco ; Claude Sarraute ; Viviane Wade ; Ulla ; Fabien Lecoeuvre ; Karen Berreby. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Mystères de l'histoire. Les carnets secrets d'Hitler. **La Chaîne Histoire**
17.35 Il était une fois la 2 CV. **Odyssée**
17.35 Les rythmes nous parlent. [4/8]. Reggae. **Histoire**
18.00 Histoire du XXe siècle. L'utopie. **La Chaîne Histoire**
18.05 Musées du monde. [4 et 7/8]. **Histoire**
18.35 L'Histoire de la Révolution française. [6/6]. **Histoire**
19.45 Femmes fatales. Angela Bassett. **TPS Star**
20.00 Cameramen de l'impossible. **National Geographic**
20.00 Visages du Burundi. [3/6]. **Odyssée**
20.00 Les Feux de la rampe. Miou-Miou. **CineCinemas 1**
20.20 Hollywood Stories. Sean Penn & Madonna. **Paris Première**
20.30 Quatorze récits d'Auschwitz. [12/14]. **Histoire**
20.30 L'Aventure arctique. **National Geographic**
20.30 Les Mystères de la Bible. **La Chaîne Histoire**
20.45 Les Nouveaux Alchimistes. **Planète**
21.00 Alerte ! Accidents d'avions. **National Geographic**
21.40 Un siècle de progrès sans merci. [6/6]. **Planète**
22.00 Biographie. Eleanor Roosevelt, un esprit agité. **La Chaîne Histoire**
23.50 Chine secrète. Le royaume des femmes. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Cyclisme. Tour de France (12e étape) : Lannemezan - Plateau-de-Beille (199,5 km). **TSR - RTBF 1**
18.30 Golf. Open britannique (2e jour). **Canal + vert**
20.00 Athlétisme. Golden League. Meeting Herculis. **Monte-Carlo TMC**

DANSE

18.00 Situations Goldberg. Chorégraphie d'Olga Roriz. Musique de Bach. Avec Olga Roriz. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Gérard Lesne et Il Seminario Musicale. Avec Pascal Monteilhet (théorbe), Bruno Coscset (violoncelle), Blandine Rannou (clavecin). **Mezzo**
22.25 Nuits d'été, de Berlioz. Avec Aurélie Legay (soprano), Susan Manoff (piano). **Mezzo**
23.30 Didon. Opéra de Desmarets. Par les Talens Lyriques, dir. Christophe Rousset. **Mezzo**
0.10 Elvis Presley. A Honolulu, le 4/01/ 1973. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

20.40 La Poudre aux yeux. Pièce d'Eugène Labiche. Mise en scène de Paul Planchon. **Festival**
22.00 L'Ours. Pièce d'Anton Tchekhov. Mise en scène de Jean-Luc Moreau. **Festival**

TÉLÉFILMS

21.00 Changement de décors. B. Thomas ○ **Paris Première**
22.05 Les Brumes d'Avalon. Uli Edel. [2/2]. **TSR**
23.00 Le Persécuteur. Frank Pierson. **Festival**

SÉRIES

19.55 Stargate SG-1. Invasion. **Série Club**
22.15 That 70's Show. Glamour et Rock & Roll (v.o.) ○ **Canal Jimmy**
23.05 Absolutely Fabulous. Le magazine ○ **Canal Jimmy**
23.20 Les Chemins de l'étrange. Il pleut des richesses. **13ème RUE**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'islam. Lucette Valensi.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. C. Malamoud.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Prom's. Par The Choral Arts Society of Washington et le Chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC : Œuvres de Chabrier, Sierra, Lalo, Walton.
22.00 Sur un autre ton. Festival de Radio France et Montpellier.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier. Donné ce jour, cour des Ursulines. Le quintette Frédéric Favarel.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Souvenir d'une nuit d'été à Madrid*, de Glinka, par l'Orchestre symphonique Tchaïkovski ; Œuvres de Borodine, Prokofiev, Stravinsky. 20.40 Vivaldi et son temps. Œuvres de Vivaldi, Corrette, Chédeville, Pisendel, Haendel, Bach, Haydn, Monn.
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven, Bruckner.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ○ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

LA BALADE DE L'ÉTÉ

Pyrénées, la croix de Béliou

A TRAVERS les bois une balade d'environ 2 h 30 aller et retour en Haute-Bigorre à la découverte des terres du dieu Abélio et du légendaire pasteur de la vallée de Lesponne. Pour y accéder (prendre au départ de Tarbes) il faut gagner la petite vallée de Lesponne au sud de Bagnères-de-Bigorre. Après avoir laissé le véhicule dans un petit emplacement prévu il faut emprunter la route, devenue piste en terre, sur quelques dizaines de mètres, puis prendre à droite un petit sentier indiqué par un cairn.

L'ascension a lieu dans une belle hêtraie, le bois de Transoubats.

Après 10 minutes de marche, on passe près de deux gros rochers (sur la gauche). Il n'est pas facile de se repérer car il n'y a pas de réel balisage, uniquement des cairns. Néanmoins, il faut s'élever vers l'ouest, sur une large arête en lisière du bois. La vue est bien dégagée sur le Pic du Midi, la vallée de Lesponne, le Montaigu.

Puis, à mi-chemin, la pente se redresse. Elle ne s'adoucit que lorsque le sentier rejoint une piste forestière. La montée dure depuis au moins une heure lorsque le chemin, devenu plus large et plus rectiligne, traverse des clairières. A peine sortis du bois, on arrive, après une courte descente, à la croix de Béliou (1 550 m). Elle se situe sur un petit col dominé à l'ouest par le sommet de Las Aygues.

En marbre, cette croix est soutenue par un monticule de pierres. Son nom, Béliou, lui a été donné en hommage au dieu du soleil vénéré dans les Pyrénées à l'époque antique : Abélio. On raconte que le patriarche Milharis, vieux pasteur de la vallée de Lesponne, mourut à l'âge de mille ans moins un jour. Ce funeste jour serait également celui où il aurait neigé pour la première fois dans la vallée. Depuis, Milharis reposerait sous cette croix, dernière demeure d'un mythe.

Le retour s'effectue par le même itinéraire.

L'accès à la croix est aussi possible depuis le col du Couret, voisin du Cortail de la Glère. Mais le trajet par le bois de Transoubats est plus agréable.

Jacques Antoine
(Pyrénées Magazine)

PRATIQUE

- **Renseignements :** office de tourisme de la vallée de Campan, tél. : 05-62-91-70-36.
- **Accès :** à partir de Bagnères-de-Bigorre, rejoindre Baudéan par la D935. A la sortie de la ville, avant le pont, prendre à droite la D29 menant au Chiroulet. Remonter la vallée de Lesponne jusqu'au hameau de La Vialette. Tourner à droite (croix) et suivre la route forestière du Couret. Au Cortail-de-la-Glère, continuer à gauche sur une petite route. A la fin d'une descente, 2 km environ après le croisement, la route goudronnée s'achève.
- **Dénivelée** : 400 mètres.
- **Cartographie :** IGN Top 25 1747 et Bagnères-de-Bigorre.
- **Adresses** : à Beaudéan, hôtel-restaurant Le Catala, tél. : 05-62-91-75-20 ; à Chiroulet, La Vieille Auberge, tél. : 05-62-39-05-34.

CARNET DE ROUTE

A Kalkar, pays merveilleux du nucléaire endormi

KALKAR (Allemagne)
de notre envoyé spécial

Tous les ans, aux alentours de Noël, Helmut Arnds est fidèle à l'invitation. Ce paysan pas très bavard abandonne ses vaches et passe la journée au parc de loisirs voisin de son exploitation. *« L'ambiance est sympathique, même si je préfère occuper mes temps libres loin de cette agitation »,* dit-il, sans enthousiasme, en lavant ses bottes. Les attractions le font sourire, mais cette sortie annuelle lui rappelle surtout des souvenirs dont il se serait bien passé : le site où se pressent chaque année des centaines de milliers de touristes fut un des hauts lieux de la mobilisation écologiste contre le nucléaire en Allemagne. Le parc de loisirs est installé au cœur des installations désaffectées du surgénérateur de Kalkar. Helmut Arnds a droit à une entrée gratuite, en tant qu'ancien opposant au site. Les murs de sa ferme sont encore décorés d'une fresque peinte par les manifestants antinucléaires. Construite entre 1973 et 1986, la centrale de Kalkar, située au nord-ouest de l'Allemagne, à quelques kilomètres des Pays-Bas, était prête à entrer en fonction, avant d'être définitivement abandonnée, en 1991, sans avoir jamais servi. Depuis, l'Allemagne du chancelier Gerhard Schröder a dit non à l'énergie nucléaire civile. Et Kalkar a connu une reconversion hors du commun.

D. R.

L'origine du site est un excellent argument pour attirer les visiteurs.

« Nous sommes bien sûr venus par curiosité, pour savoir ce que l'on peut bien faire dans une ancienne centrale nucléaire » : Roelie Dorenbos arrive des Pays-Bas pour passer deux jours avec sa femme dans l'enceinte de l'ex-surgénérateur de Kalkar. Et il n'est pas déçu du voyage. Son hôtel est installé au pied de l'imposant sarcophage qui devait abriter le réacteur. A midi, les Dorenbos prennent leur repas dans un *« restaurant égyptien » :* statues, cavités, pharaon..., on pourrait se croire dans les galeries d'une pyramide. A l'origine, l'immense salle a pourtant été bâtie pour loger les transformateurs de la centrale. Dehors, les enfants peuvent jouer dans les immenses bacs à sable qui sont aménagés sous la tour de refroidissement. Des manèges sont éparpillés de-ci de-là. *« Comme le combustible n'a jamais été installé dans le réacteur, il n'y a aucun risque pour la santé. Nous cherchons à conserver en partie l'aspect industriel des installations. Il s'agit de ne pas tout casser, car l'origine du site reste l'un de nos meilleurs arguments pour attirer les visiteurs »,* dit Harald Koch, directeur du parc. Cheveux courts, cravate grise, cet homme au regard bleu incarne à lui seul l'histoire des lieux : ancien technicien du géant local de l'électricité, RWE, l'exploitant de la centrale, il a travaillé sur le chantier de construction pendant plusieurs années. C'est le seul cadre qui ait ensuite accepté de rester sur place, lorsque le site a été racheté en 1995 par un homme d'affaires néerlandais, Hennie van der Most. Après sept ans d'efforts, *« le projet du parc est aussi fou que celui de la centrale »,* ironise Harald Koch, cheville ouvrière de la mutation.

Au début, voilà quatre ans, les visiteurs du site avaient toute liberté pour se promener à leur guise dans les installations, traverser la salle de contrôle, passer le sas d'accès au cœur, jeter un coup d'œil dans la cuve où devait être implanté le réacteur, se prendre les pieds dans les milliers de kilomètres de câbles qui jonchaient le sol. Au fil des ans, reconversion oblige, le parcours est plus convenu. Les attractions se développent peu à peu. Un parc familial a été ouvert en 1999. Six hôtels ont été aménagés dans les dépendances de la centrale. Et 500 000 personnes sont attendues cette année par les quelque 300 permanents du site.

Entrepreneur touche-à-tout, Hennie van der Most, surnommé le *« Roi de Kalkar »* par une grande chaîne de télévision allemande, vient en personne donner ses instructions pour poursuivre les travaux. *« 70 % de la centrale ont été réaménagés »,* estime Harald Koch, mais il reste le plus complexe : le bâtiment du réacteur. Ce dernier, avec ses 40 mètres de haut et ses murs de 4 mètres d'épaisseur, domine le parc de sa masse grise de béton. *« Il n'est pas facile de creuser des issues de secours dans un endroit pareil »,* dit le serveur d'un café. Mais les idées ne manquent pas pour redonner vie à ces espaces désaffectés : piscine, salle de remise en forme, cinéma, théâtre ; le directeur du site espère même créer un musée dédié... à l'énergie nucléaire. *« Il s'agirait d'aborder toutes les facettes de l'atome, les aspects scientifiques, techniques, et la construction des centrales,* imagine Harald Koch. *Et, pourquoi pas ? de décrire les mouvements de résistance autour de ce type d'énergie. »*

Philippe Ricard

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'expérience sur l'homme est-elle licite ?

L'EXPÉRIMENTATION sur l'homme est une source d'enseignements incomparable et nécessaire au progrès de la médecine, mais chacun se demande si elle est licite et quels sont ses fondements moraux. Les tentatives qui s'adressent à un malade incurable, sachant la gravité de son mal, averti du caractère inédit du traitement proposé, et consentant, ne peuvent être que louées. Elles s'inscrivent dans la ligne d'action du médecin, qui est de guérir ou de soulager. Lorsqu'il s'agit d'administrer un remède nouveau ou mieux encore d'inoculer une maladie à un volontaire sain et naturellement consentant, l'acte n'a plus rien de médical, il devient essentiellement expérimental. Il est pourtant licite si le volontaire est clairement averti de ce à quoi il s'expose, mais son fondement moral est moins sûr, et sa garantie repose essentiellement sur la qualité scientifique des savants qui décident de l'entreprendre. Cet acte aventuré est surtout intéressé. Mais que dire des « expériences » qui ont été perpétrées naguère dans les camps de concentration nazis, sinon qu'elles sont une dérisoire caricature de la recherche scientifique et la plus abjecte abomination des temps modernes ?

Professeur André Lemaire
(19 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Le voyage imaginaire de l'été.** Dessiné et écrit par Xavier Gorce et Hervé Le Tellier, il illustre chaque matin la check-list de notre édition abonnés (5 € par mois).

■ ***Le Monde* où que vous soyez.** L'intégralité de notre édition peut être achetée le jour même sur notre site, puis consultée sur écran ou imprimée aux formats HTML et PDF. *lemonde.fr/editionelectronique*

■ **Le Tour de France** en animation flash.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 20
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 18 juillet 2002 : 513 700 exemplaires.

En 1914, trois Empires se partageaient l'Europe centrale. Le Vieux Continent a connu ensuite les guerres et la division en deux blocs. En 2004, il sera enfin uni.

SÉRIE D'ÉTÉ Dix regards d'écrivains sur l'Amérique
NIGER Les radios des nomades du désert
VENEZUELA La fabrique des reines de beauté

■ 3 € chez votre marchand de journaux

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 19 JUILLET 2002

D.H. LAWRENCE

page II

MARCEL AYMÉ
page III

RÊVES POLITIQUES
Laurent Tailhade, un dictionnaire des utopies et un siècle de vie associative en France
page V

VASSILI PETRENKO

page VI

SUR LA PISTE DE DUMAS
page VIII

Un grand d'Espagne déraisonnable

Communiste et catholique – proche de Bernanos –, José Bergamín a toréé avec le diable comme avec les mots. Il laisse une œuvre singulière : pleine d'ironie, de tensions, de dérision, de paradoxes et d'aphorismes. Mais aussi de tauromachie, donc de poésie et de philosophie

Pourquoi un auteur inconnu du grand public, mort il y a près de vingt ans et dont la place, d'après son œuvre et sa vie, devrait se trouver au purgatoire, est-il en train de ressusciter à coup de traductions et de colloques dus à des intellectuels, de prestige certes, mais minoritaires ? Pour être bref, José Bergamín est de toute actualité. N'a-t-il pas planté cette *« banderille »* il y a près de trente ans ? *« A défaut de voix, les votes sont bons. Naguère : urnes brisées. A présent : ordinateurs ordonnés. »* Ses pensées multiples et dérangeantes, toujours engagées, nous donnent mille raisons d'être politiquement incorrects, et sont de plus en plus appréciées à une époque où on veut nous imposer la pensée unique, uniforme.

José Bergamín a passé le plus clair de son temps à se moquer du monde – la moquerie étant pour lui « *la forme la plus intelligente de la charité* » – avec un jeu tourbillonnant de citations embrassant à la fois littérature, philosophie, théologie, etc. Dans *Jouet des dieux,* il se livre avec gravité a son plaisir favori, l'aphorisme, cette dimension figurative de la pensée : sa seule dimension. Ses aphorismes non seulement sont courts, ils sont incommensurables : *« Raison est passion, et passion est connaissance. »*

Rendons d'abord hommage à son exégète et traducteur d'avoir su pénétrer dans le labyrinthe mental de celui qui a pris ce genre littéraire le plus au sérieux, au point d'en faire une révélation irrévocable : *« Comme le fantôme aigu d'une flèche, contre moi fut lancé ton nom : aphorisme. Et tu te clouas dans mon cœur. »* Yves Roullière ne recule devant aucun des tours et détours de la pensée bergaminienne, qui n'est pas commode. Le programme ? D'abord entrer. *« Il faut entrer dans l'embrouillement pour s'instruire sur notre propre embrouillamini. »* Pudique, Bergamín cache la gravité dans la dérision. Simplement, pour lui, le moyen le plus fructueux de se mettre en quête de vérités s'avère être de plaisanter. C'est dans ces aphorismes, où il déploie une authentique théorie de l'usage mystique de l'ennui, qu'il apporte une contribution absolument nouvelle à cette tradition et s'éloigne de Gracián. Il le définit, l'ennui, comme *« la porte secrète du paradis terrestre»* et l'assimile, pirouette hardie, à la poésie *: L'ennui de l'huître produit des perles.*

Essayiste, poète et dramaturge, Bergamín semble concevoir l'essai selon les lois propres d'une dramaturgie lyrique. Ses phrases sont de véritables petites corridas conçues au rythme d'un torero, *« exercices physiques et métaphysiques de la raison »*. Il tient la tauromachie pour un objet de réflexion. Réflexion condensée dans son dernier essai, *La Solitude sonore du torero,* où il résume son art de vivre et de mourir. En 1989, au Seuil Florence Delay (qui exalte la figure du *Maître* au point d'en faire le personnage de deux de ses romans) nous en donne une très subtile traduction. Les deux autres récits qui viennent d'être traduits sont les seuls plus ou moins autobiographiques qu'il ait jamais écrits. Ainsi, dans *Souvenirs de squelette*, il nous invite à partager ses plus profondes expériences sur le ton d'une confidence à bâtons rompus : imagination, réminiscences travaillées au prix d'infinies répétitions, grâce imparfaite et souveraine de la langue parlée.

Né à Madrid en 1895, fils d'un ministre d'Alfonso XIII qui exila Unamuno, Bergamín appartient à la génération – il préférait parler de *constellation* – qui choisit Góngora pour maître, celle de 1927. Jusqu'à la guerre civile, il était connu pour être au service de la poésie de ses amis, dont il deviendra la tête pensante : García Lorca, Miguel Hernández, Rafael Alberti, Luis Cernuda, Vicente Aleixandre, Ramón Gómez de la Serna.... En 1933, il fonde la revue *Cruz y Raya*, soit *Pile ou face* (affirmation et négation) ; ou encore *Faisons une croix* (affaire conclue), où ces écrivains collaborent à côté de Picasso et T.S. Eliot. Déjà, il y apparaît comme un homme à la pensée ferme et droite ; non pas un « maître à penser », mais plutôt un « maître à vivre sa pensée », qui maintient avec son pays un dialogue de haute tension. C'est héréditaire : les grands Espagnols ont tous été déraisonnables. Son Espagne – savante, populaire, catholique et républicaine – est celle où le délire et le coup de force spirituel l'emportent. Celle aussi qui torée avec le diable. De grands toreros furent ses amis, ses modèles, ses

■ **Ramon Chao**

muses. Il torée avec les mots. A l'aide de ses instruments favoris, qui sont la langue populaire et la langue des poètes (pour lui, la même), il découvre de nouvelles possibilités expressives, propose d'autres vérités et démontre en déraisonnant que sa légèreté apparente cache une soif colérique et acérée d'éternel. Ajoutez-y un indomptable catholicisme républicain, et vous aurez une idée de l'ardeur qui peut s'emparer de cette figure intellectuelle déconcertante.

Engagé donc dans le camp républicain, il se marie, en 1928, avec Rosario, fille du dramaturge Carlos Arniches. Le voyage de noces conduit les jeunes époux à travers l'Europe du Nord jusqu'à l'Union soviétique, qui laissera en lui une impression profonde. Plus tard, il sera attaché culturel de la République espagnole à Paris. A cette époque où l'Eglise espagnole bénissait à tour de bras la « croisade » franquiste, il est l'un des rares catholiques à s'opposer au fascisme. Chargé d'expliquer la cause républicaine aux intellectuels français, il est à la source de l'adhésion de Jacques Maritain, d'Emmanuel Mounier et de Georges Bernanos. Il n'hésite pas à faire interdire la présence d'André Gide, qui venait de publier *Retour de l'URSS*, au Congrès des intellectuels antifascistes de Valence. En 1939, Bergamín quitte l'Espagne pour un premier exil qui le conduira, durant vingt ans, au Mexique, au Venezuela et en Uruguay. Il revient dans son pays en 1959 et Franco le cite comme exemple de *« ceux qui ont su perdre »*, à quoi il lui répond que lui *« n'a pas su gagner ». Il est de nouveau contraint à l'exil, à Paris cette fois, non sans avoir dénoncé les tortures infligées aux mineurs des Asturies. Il vit grâce à l'aide de ses amis, qui s'arrangent pour ne pas blesser son orgueil. Bazaine, Calder, Masson, Miró et Tapiès organisent une vente de tableaux à l'hôtel Drouot, mais il n'acceptent la création d'une Association d'amis de Bergamín, composée de Daniel Pezeril, Michel Mitrani, Jacques Roubaud et d'autres, qu'à la condition que des belles femmes y prédominent, comme Florence Delay, Adelaïde Blazquez et Leonor Fini. Il sera protégé également par André Malraux, qui l'avait connu lors de la guerre d'Espagne et avait même fait de lui l'un des personnages de L'Espoir.* Une fois ministre, Malraux lui cède les combles d'un monument historique dans le Marais et le fait nommer commandeur des Arts et des Lettres. Après Picasso et Luis Buñuel, Bergamín est le troisième Espagnol à recevoir cette distinction, à laquelle il renoncera quelques années plus tard en signe de solidarité avec les réfugiés nationalistes basques.

Autorisé enfin à revenir en Espagne, au mois d'avril 1970, il connaît une situation économique précaire, due en grande partie à son radicalisme. Toujours fidèle à ses convictions, il se présente en 1979 aux élections sénatoriales à Madrid, mais il sera battu. Il doit abandonner ses collaborations dans la presse à cause de ses prises de position contre tous les manœuvriers de la transition démocratique, auxquels il reproche leur ralliement à la monarchie alors que la mort de Franco aurait pu rendre à l'Espagne sa pureté républicaine. Et ne parlons pas de ses articles des années 1980 où, justifiant le terrorisme basque – sans doute mû par son sens de la provocation –, il en profite pour envoyer le monde à tous les diables, de la monarchie aux socialistes, en passant par le pape et Israël. Dans ses saintes colères, en prose ou en poésie, il s'assimile de plus en plus à un étranger de passage en partance pour le ciel.

María Zambrano, qui l'avait bien connu, pensait que Bergamín cherchait la punition. Le christianisme était si fortement entré en lui, sans trace de paganisme, qu'il n'aspirait qu'à être crucifié, à être purifié par le feu. Sa vie quotidienne devient chaque fois plus fantomatique. Les rares hommages dont il commence à faire l'objet semblent ne pas le concerner. Au contraire, il nourrit maintenant dégoût et mépris pour cette Espagne qu'il avait tant aimée.

Cette grande figure qui traversa tout le XX[e] siècle espagnol est morte en 1983, tout de suite après avoir corrigé les épreuves de son dernier recueil de poèmes, *En attendant la main de neige,* c'est-à-dire la mort. Il sera enterrée le lendemain, selon ses propres vœux, dans une tombe anonyme du cimetière de Fontarabie. De là, il domine la mer, comme la croix du Christ de ses trois grands sonnets (*Tres sonetos a Cristo crucificado ante el mar*) dédiés à Jacques et Raïssa Maritain et qu'Antonio Machado considérait parmi les plus beaux de la langue espagnole.

Peinture de Miquel Barceló

© ADAGP 2002

JOUET DES DIEUX (Caballito del diablo)
LE BRÛLOIR DE DON PATRICIO (El tostadero de don Patricio)
précédé de
SOUVENIRS DE SQUELETTE (Recuerdos de esqueleto)
de José Bergamín.
Traduits de l'espagnol par Yves Roullière,
éd. du Rocher, 244 p., et 222 p., 19 € et 17 €.

Mystères et passions de la chair

Conçus à l'origine comme un tout organique « Femmes amoureuses » et « L'Arc-en-ciel » de D.H. Lawrence analysent la complémentarité conflictuelle de l'homme et de la femme, « deux inexprimablement distincts et en union inexprimable »

FEMMES AMOUREUSES I. II
de D. H. Lawrence.
I. L'Arc-en-ciel (The Rainbow),
traduit de l'anglais
par Albine Loisy,
révisé par Estelle Roudet,
II. Femmes amoureuses
(Women in Love)
traduit par Maurice Rancès
et Georges Limbour,
révisé par Antoine Jaccottet
et Cécile Meissonnier,
Gallimard, « Quarto »,
1 148 p., 22,50 €.

L'ARC-EN-CIEL
de D. H. Lawrence.
Traduit par Jacqueline
Gouirand-Rousselon,
éd. Autrement, 536 p., 22,95 €.

Lawrence n'a pas été compris ni aimé du public français. On a simplifié sa pensée, on l'a détournée de son sens, on l'a empruntée pour la mettre au service des causes les plus diverses. C'est que sa complexité et les oppositions qu'elle accueille permettent les généralisations hâtives. La vision du monde de Lawrence intègre les contradictions intérieures et les luttes qu'elles provoquent : *« C'est dans la tension des opposés que tout a son être. »* Lorsqu'on ignore le choc des contraires, leur flux toujours mouvant, pour se fixer en un point du discours, sans plus l'examiner relativement aux autres, dans son interaction avec eux, on transforme nécessairement la vision complexe d'une réalité complexe : celle de la vie prise dans son instabilité, et non considérée de façon statique. Ce qui cesse d'évoluer est mort : *« Chaque chose, vibrante ou inanimée, suit les entrelacs de son propre flux singulier et rien, pas même l'homme ni Dieu, nul sentiment, pensée, connaissance humaine ne sont fixes ou immuables. Et rien n'est vrai, ou bon, ou juste, excepté dans ses rapports vivants avec son propre univers ambiant, avec les choses qui, elles aussi, suivent le courant »* (1).

Lawrence ne haïssait rien tant que l'incapacité à raisonner autrement qu'en termes de dichotomie, il voulait en finir avec *« l'affreux impérialisme des absolus »*, avec une pensée dictatoriale qui ne respecte pas la multiplicité du vivant. Ainsi, cette charge contre le devoir de fraternité et d'égalité (dont il dit par ailleurs qu'il représente un haut degré d'amour humain) : *« Comment peut-il y avoir liberté quand je ne suis pas libre d'être autrement que fraternel et égal ? Si je suis vraiment libre, je dois être libre d'être distinct et inégal, au meilleur sens du terme. Fraternité et égalité, voilà la tyrannie des tyrannies »* (2).

L'amour du prochain est une bonne chose, c'est vrai, mais l'individualité, *« pure, séparée »*, comme celle du lion ou du faucon, n'est pas moins nécessaire. La plénitude ne peut exister que dans la réunion des deux. Ainsi, du roman : *« Le roman est la forme la plus haute de l'expression humaine, parce qu'il est incapable d'absolu. Dans un roman, toutes les choses sont relatives les unes par rapport aux autres. »* Ainsi, du lien entre les amants : *« Deux inexprimablement distincts et en union inexprimable. »* Telle est l'opposition, le dilemme qui forme le cœur d'un grand thème de Lawrence : la complémentarité conflictuelle de l'homme et de la femme.

FUSION ET SÉPARATION

Les revirements des personnages, leurs affrontements violents, leur lutte afin de dépasser cette double nécessité de la fusion et de la séparation, auraient dû faire réfléchir ceux qui l'ont accusé de revendiquer une position de domination pour l'homme en sacrifiant l'intégrité de la femme. *« Je ne vois dans notre civilisation soufflée qu'hommes et femmes en train de se détruire réciproquement, de réduire leurs émotions et leur psychisme en miettes, et tout ce que je voudrais c'est qu'ils s'arrêtent et réfléchissent »* (1). Son but en écrivant *L'Arc-en-ciel* et *Femmes amoureuses,* deux romans qui furent d'abord conçus comme un tout organique, était d'ailleurs d'analyser les relations entre hommes et femmes. Après tout, *« c'est le problème d'aujourd'hui, l'établissement d'une nouvelle relation, ou le réajustement de l'ancienne, entre les hommes et les femmes »*.

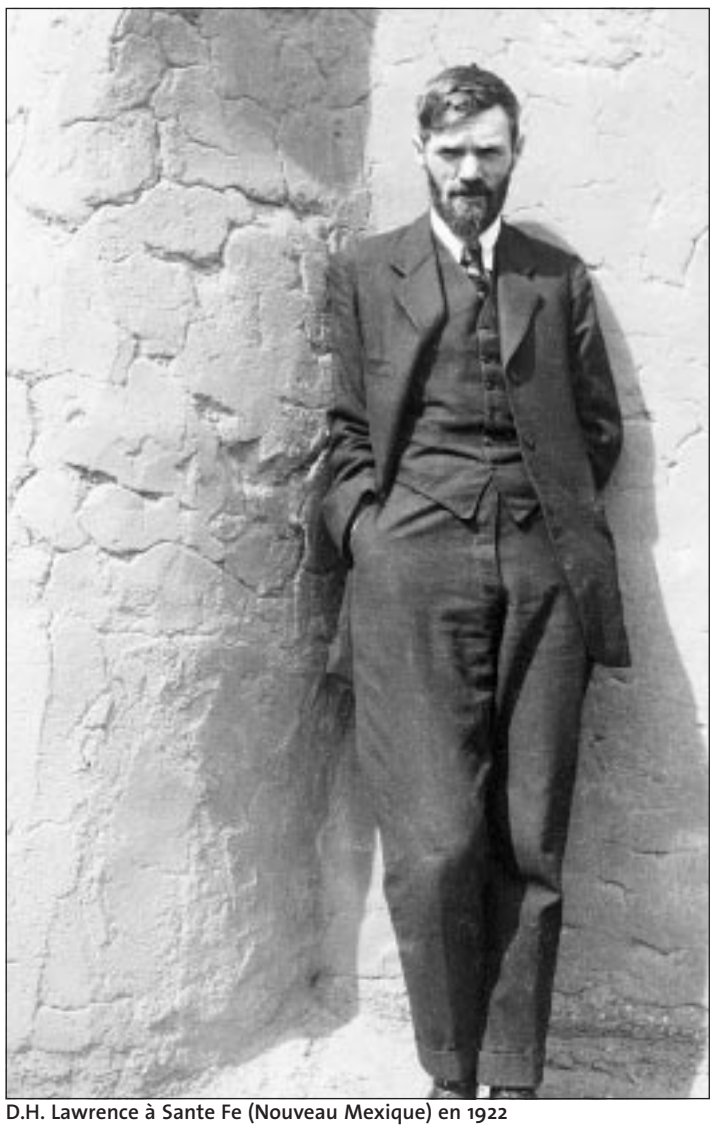
UNIVERSITY OF NOTTINGHAM
D.H. Lawrence à Sante Fe (Nouveau Mexique) en 1922

Dans *L'Arc-en-ciel,* Lawrence suit, au cours de trois générations, la destinée des couples successifs de la famille Brangwen. Ursula Brangwen, dont l'adolescence se passe au seuil de la Grande Guerre, parviendra, dans *Femmes amoureuses,* à la conscience de soi que les femmes de sa famille ont vainement cherchée avant elle. A propos de ce dernier roman, dont l'avant-propos a été judicieusement inclus dans l'édition « Quarto », Lawrence écrivait : *« Ce roman ne prétend rien d'autre que d'être un compte rendu du désir, des aspirations, des luttes propres à l'auteur : en un mot de rendre compte des expériences les plus profondes de la personne. »* L'homme lutte avec ses besoins, essaie de comprendre ce qui se passe, jusqu'à l'intérieur de lui-même, mais aussi dans sa relation avec un monde en crise qui change de façon dramatique. En art, ce qui compte, c'est la lutte pour accéder à une conscience verbale, *« c'est la lutte passionnée pour arriver à l'être conscient »*.

NOYAU DE NUIT

Et cette conscience de soi ne peut se former que dans l'amour, dans la rencontre de l'autre, dans l'exploration de l'autre, qui vous permet de découvrir vos propres contours jusqu'alors inconnus. Chaque être est un noyau de nuit qui ne parvient à s'éclairer que dans le heurt avec un obstacle. Alors il oscille entre le risque d'une intégrité figée et celui d'une prise de possession par l'autre. Dans la vie de Lawrence, le conflit, avant d'être destructeur, semble avoir servi à accroître l'intensité amoureuse. Surtout, il y trouvait l'assurance que l'intégrité de son être était préservée. De Frieda, sa femme, il disait : *« Elle est la seule qui me convienne, car j'ai besoin de rencontrer une opposition – il me faut quelque chose à combattre pour ne pas être englouti »* (3).

Ce va-et-vient, souvent violent, entre union et séparation forme la relation apparemment antagoniste entre Anna et Will dans *L'Arc-en-ciel,* Birkin et Ursula dans *Femmes amoureuses* et, plus tard, entre Connie et Mellors dans *L'Amant de Lady Chatterley. « Les mystères et les passions de la chair sont aussi sacrés que les mystères et les passions de l'esprit »*, écrivait Lawrence. La rencontre avec l'Inconnu, qu'on aborde avec une sorte d'effroi, est en fait le début d'un voyage initiatique conduisant à une métamorphose dont l'aboutissement heureux n'est jamais certain. Mais, paradoxalement, c'est dans la complémentarité avec l'autre qu'on trouve ce que l'on a d'unique en soi, qu'on parvient à *« être soi-même, intégralement »*.

Publié en 1915, *L'Arc-en-ciel* fut interdit sous l'accusation de pornographie. La danse d'Anna Brangwen, enceinte et nue, seule devant le feu, choqua la censure autant que les scènes d'amour lesbien entre la jeune Ursula et son professeur, la lourde Winnifred Inger. Pourtant, le roman finissait sur la vision radieuse d'un arc-en-ciel, qui représente à la fois l'unité et la vibration des différences de la vie. *Femmes amoureuses* fut achevé alors que Lawrence était affaibli, sans ressources et sans espoir de voir son livre publié. Quand il le termina en 1916, il se dit effrayé par ce qui lui apparaissait comme un côté *« purement destructeur »* : *« Hélas, dans le monde de l'Europe je ne vois aucun arc-en-ciel. »* L'ultime version fut publiée en 1921.

L'édition de « Quarto » a le mérite de présenter, outre les traductions révisées, basées sur la Cambridge Edition de 1981 qui a rétabli les textes dans leur intégralité, une section illustrée : « Vie et œuvre », et un ensemble de lettres couvrant la période de 1913 à 1921, c'est-à-dire les années pendant lesquelles ces livres furent élaborés. De leur côté, les éditions Autrement poursuivent la retraduction de l'intégrale de l'œuvre, permettant ainsi une nouvelle approche de *L'Arc-en-ciel.*

Christine Jordis

(1) *Eros et les chiens* (Christian Bourgois, 1969).
(2) « Amour », dans *Homme d'abord* (Christian Bourgois, 1968).
(3) *D. H. Lawrence,* de Jeffrey Meyers (La Table ronde, 1992).

Pour en finir avec le Jugement dernier

Le dernier texte de Lawrence s'attache à démonter l'Apocalypse de Jean de Patmos. Son actualité est plus grande que jamais

APOCALYPSE
de D. H. Lawrence.
Traduction nouvelle
de l'anglais par Fanny Deleuze,
présentation de Gilles Deleuze,
éd. Desjonquères, 192 p., 18 €.

Lorsque meurt D. H. Lawrence, le 2 mars 1930, ce livre vient d'être achevé. Il l'a rédigé à Bandol au cours de l'année 1929, corrigé en décembre et janvier. Sous une apparence simple, servie par une écriture toujours accessible et limpide, *Apocalypse* est une œuvre d'une grande densité. Son propos est en effet fondamental et démesuré : contribuer à défaire l'emprise de la forme chrétienne du pouvoir sur notre monde. De ce point de vue, Gilles Deleuze avait raison de le suggérer, on peut rapprocher l'*Apocalypse* de Lawrence et l'*Antéchrist* de Nietzsche. Leur geste est identique : opposer le Christ – qui libère de la faute, de la crainte, de la mort même – et le christianisme – qui impose un système de contraintes plus terrible que tout autre, avec jugement dernier et damnation éternelle. De manière plus hasardeuse, Deleuze évoque en outre la curieuse similitude de destin des deux auteurs, atteints l'un et l'autre, après cette confrontation avec l'emprise du christianisme, d'une maladie mortelle du cerveau.

UN « BAISER DE MORT »

L'inspiration nietzschéenne est présente à chaque page. Tout le texte est en effet construit sur le contraste entre, d'une part, le caractère « aristocrate » de Jésus, s'adressant à l'individu, à sa solitude, à sa capacité de résister au collectif, et, d'autre part, la terrible figure du Christ conquérant et destructeur de l'*Apocalypse* de Jean de Patmos, instaurant le règne de la vengeance et le pouvoir sans limite du ressentiment. L'originalité de Lawrence est toutefois indéniable. C'est en effet la question du collectif qui lui sert à expliquer comment « l'orgie de mystifications » constituée par l'Apocalypse donne aux Evangiles un « baiser de mort » en transformant radicalement l'horizon chrétien.

Les pauvres qui installent leur domination et s'autoglorifient dans le désir de fin du monde ne sont pas les indigents, mais *« ceux dont l'âme est seulement collective »*. Lawrence soutient donc que Jean de Patmos ne saurait être le quatrième évangéliste. Son argument ne doit rien aux travaux savants qui vont en ce sens. A ses yeux, il s'agit de deux types d'homme, deux régimes de sensibilité et de pensée qui n'ont rien à voir.

S'il faut lire et méditer ce petit livre étonnant, ce n'est plus par souci de combattre un pouvoir chrétien sans doute déjà passé. Ce n'est pas non plus, en tout cas pas principalement, pour son foisonnement d'intuitions historiques, de données sensibles et de perspectives philosophiques multiples. L'essentiel est ce que donne à comprendre de notre actualité cette analyse rédigée en 1930. L'héritage de l'*Apocalypse* n'est pas constitué de déluges de feu. Son triomphe ultime serait bien plutôt *« la grande sécurité militaire, policière et civile de l'Etat nouveau »*. Ce pouvoir ultime, qui ne cesse de juger, de moraliser, de contrôler, nous n'en sommes pas très loin. Raison de plus pour tenter de comprendre ce que furent sa naissance et son premier modèle. On saura gré aux éditions Desjonquères d'avoir rendu ce texte à nouveau disponible, et à Fanny Deleuze d'avoir revu sa traduction.

Roger-Pol Droit

MICHAEL HARDT
ANTONIO NEGRI
Empire
« Á côté du marché mondial et des circuits mondiaux de production ont surgi un ordre mondial, une logique et une structure nouvelles de pouvoir. L'Empire est le sujet politique qui règle effectivement les échanges mondiaux, le pouvoir souverain qui gouverne le monde. »
EXILS

LIVRAISONS

■ **LE FILS DE JIMI,** de Germaine Dionne
Un regard, des considérations sur l'art de rouler un joint et les premières mesures de *Purple Haze*, de Hendrix, avaient suffi à Nastassia, jeune dealeuse d'occasion, pour succomber aux charmes d'un *« Lucky Luke du pétard »*. Au réveil, ce dernier lui laissait en guise de souvenir un bouton de chemise, un mot d'excuse signé Jimi et un *« inconnu dans son ventre »*. Neuf mois plus tard, farouchement seule pour mieux goûter à cette intimité inédite, Nastassia mettait au monde un petit lutin criard. Passé les moments de doute et d'incertitudes, débute pour ce couple d'infortunes l'apprentissage à la vie et au monde. Une initiation singulière, drôle, chaotique à travers laquelle la Canadienne Germaine Dionne ne craint pas de prendre à rebrousse-poil quelques idées reçues sur l'instinct et l'amour maternels. Et offrir, avec ce premier roman où l'humour gouailleur le dispute à la tendresse, une très émouvante histoire d'amour (Boréal, 142 p., 12,2 €). **Ch. R.**

■ **LA LOGE,** de Sophie Guermès
Le court récit de ce jeune écrivain devrait séduire les amateurs de pure littérature. Dans l'esprit du Nouveau Roman, imposant son exigence dépouillée, Sophie Guermès décrit ce qu'on pourrait appeler la « modification » d'un homme au cours d'une demi-heure solitaire et fatidique. Metteur en scène d'opéras, habitué des générales, il a sans bien savoir pourquoi dédaigné sa place habituelle à l'orchestre pour la pénombre d'une avant-scène. Il tente de réfléchir aux raisons de ce coup de tête insolite ; des émotions incontrôlées l'envahissent, les mots qui se bousculent dans sa tête l'éclairent sur son existence. Il quitte la loge transformé, fort, heureux. Sur la scène, comme sur sa vie, la perspective frontale de l'orchestre est devenue oblique, et tout a changé. On déconseillera ce livre prometteur à ceux qui détestent l'opéra, comme à ceux qui doutent du pouvoir des mots (L'Harmattan, 128 p., 10,70 €). **J. Sn.**

■ **ENFANTINE,** de Marie Rouanet
Bien sûr, le titre de ces nouvelles évoque Valery Larbaud, mais on est loin ici de la douceur émue que lui inspiraient les fillettes en passe de devenir femmes. Marie Rouanet explore, à travers six destins, les humeurs, les rêves fous et aussi la perversité cruelle d'un âge sans pitié. De la petite fille qui, rêvant d'aller vivre en ville, voit dans la mort de sa mère une réponse gratifiante à ses secrètes aspirations à celle qui recueille dans sa main le petit corps chaud d'un oiseau et lui tord le cou, le craquement assimilé à une jouissive musique... Les garçons ne sont pas absents du lot. Le ton concis, la précision, le sens de la dérision ludique et tragique, l'acuité du regard, autant de qualités propres à Marie Rouanet que l'on retrouve ici dans une suite de saynètes aussi équilibrées que riches en subtiles résonances (Albin Michel, 174 p., 13,90 €). **P. Ky.**

■ **L'ENFANT DU PUITS,** de Jean-François Bazin
Pour le creusement d'un puits, un propriétaire de vignes emploie un vagabond qui, sa journée finie, *« marche sur les coteaux. Il s'entremêle peu à la vie du village »*. Puis il disparaît, revient, secret. Adèle et son enfant sont aussi un secret. L'eau *« se refuse comme une mal mariée »* et, quand enfin elle coule, le vagabond l'apprend en allant à la mort – au lecteur de découvrir pourquoi. La Bourgogne profonde entre 1806 et 1810 étant le cadre de ce roman, on pourrait dire qu'il est « de terroir », avec ce que cela a de hâtif et de condescendant. Cette histoire, simple en apparence, séduit autant par son sujet que par son style auquel des vocables et expressions oubliés donnent sa couleur et son ton d'authenticité (éd. Anne Carrière, 160 p., 15 €). **P. Ky.**

La comédie humaine de Marcel Aymé

A l'occasion du centenaire de la naissance de l'auteur du « Passe-Muraille » paraît l'intégralité de ses nouvelles et de ses contes. Comme autant d'épisodes d'une fresque où se lisent heurs et malheurs de tous les temps

NOUVELLES COMPLÈTES
de Marcel Aymé.
Nouvelles et contes illustrés d'après les albums originaux par Nathan Altman, Madeleine Parry, Nathalie Parain,
Gallimard, « Quarto », 1 370 p., 25 €.

ROGER PIC

Marcel Aymé en 1959

Roman, théâtre, scénario, dialogue de film, adaptation pour la scène et l'écran, d'innombrables articles, un essai avec *Le Confort intellectuel* dont certaines pages sont encore d'actualité, plus d'une centaine de nouvelles, l'œuvre de Marcel Aymé est vaste, variée. De cette œuvre, le cinéma aidant, un Aymé reste dans les esprits au détriment de quelques autres. L'auteur du *Passe-Muraille* est plus présent dans les mémoires que l'adaptateur (pour Louis Daquin) de romans de Simenon. Le porte- parole du chat perché s'oublie moins que le chroniqueur qui, en mai 1933, dans un article qui a la tonalité d'une nouvelle et intitulé « Vive la Race », dénonçait le nazisme comme peu à l'époque et décrivait, dans une prophétique parabole, le sort à venir de millions de juifs, la folie hitlérienne et sa fin.

Le temps ayant passé, l'histoire étant ce qu'elle est et les hommes ce qu'ils sont, il est plaisant d'imaginer les pensées d'Aymé recevant, en 1946, un « blâme » pour *« avoir favorisé les desseins de l'ennemi »* – il avait vendu un scénario à Continental. D'où son sourire quand, en 1949, proposé à la Légion d'honneur par le ministère de l'éducation nationale, il est invité à l'Elysée, ce à quoi il répond, bernanosien dans le fond, célinien dans la forme : *« Je les prierais qu'ils voulussent bien, leur légion d'honneur se la carrer dans le train, comme aussi leurs plaisirs élyséens. »* Du blâme à la décoration, c'est là un sujet de nouvelle ayméenne. Lesquelles, dès la première qui met en scène Dieu le Père prêt à anéantir la race humaine et y renonce – *« Que les hommes de la Terre regagnent leur cité et leurs labours. Le monde continue »* – forment la comédie humaine de Marcel Aymé.

« MOUVEMENT D'UNE SOCIÉTÉ »

Balzac n'est pas l'auteur qui vient naturellement à l'esprit quand on évoque Aymé. On ne peut établir de généalogie avec ses personnages qui ne vont pas d'une nouvelle à l'autre, et si l'on croise quelques Martin, celui de « Traversée de Paris » n'a pas de parenté avec ceux que l'on rencontre dans « Le Temps mort » ou « Rue de l'Evangile ». Aymé nous offre, sur fond d'une quarantaine d'années de notre histoire, des scènes de la vie de province, de la vie parisienne, de la vie publique et de la vie privée avec, comme on l'a dit de Balzac, un amas de petites circonstances où ne manquent ni la diversité des professions ni les bouleversements sociaux et politiques – sa Révolution s'appelle 36 et sa Restauration, Libération – ni l'influence qu'ont, sur les êtres et les modes de vie, l'administration, la magistrature, les finances, la presse, sans oublier la radio et le cinéma.

La télévision ne l'a guère inspiré et nous pouvons regretter les Martin que nous ne verrons jamais pensionnaires d'un loft répondant à des questions idiotes ou soumis aux affligeantes questions lubriques d'un bateleur.

« Depuis Balzac au moins, il est clair que le roman (...) *prétend raconter par l'intermédiaire d'aventures individuelles le mouvement de toute une société. »* Cette définition de Michel Butor s'applique très exactement aux nouvelles d'Aymé. Ses personnages prennent leur dimension et leur intérêt par rapport à leur milieu sociologique et, qu'ils s'y incluent ou y résistent, leur aventure nous conduit du particulier au général. Aussi invraisemblable qu'en soit leur sujet, ses nouvelles ne sont pas hors du réel comme peuvent l'être les contes. Duperrier ou Dutilleul ou Sabine Lemurier vivent dans la normalité de la société, et par cela nous ressemblent même si nous ne sommes pas surmontés d'une auréole, ne passons pas à travers les murs, n'avons pas le don d'ubiquité.

Cette association de l'irréel et de la réalité fait l'originalité des nouvelles d'Aymé dont il est remarquable qu'il évite les habituelles recettes du fantastique. Point de châteaux hantés, de succubes, de gnomes, de vampires, mais notre ville, notre rue, notre appartement, notre voisin, nous-même. C'est de cette banalité des êtres et des choses qu'un fait ou une faculté inattendus viennent troubler, que ces nouvelles tiennent leur caractère unique. De même d'un style sans complications. Chez Aymé, point d'effet de phrases, comme on peut le dire d'effets de manche, mais un humour discret, souvent entre les lignes, proposé plus qu'exprimé et d'autant plus percutant. Il a au plus haut point cet art de dire le monde simplement.

« Il y avait à Montmartre un bougnat vertueux qui s'appelait César » ou *« Martin abattit sa femme et ses beaux-parents à coups de revolver et poussa un soupir »*, ou bien *« Il y avait au 2-7-6 d'infanterie un adjudant très bon et très doux qui s'appelait l'adjudant Constantin. »* La simplicité des incipits d'Aymé n'est plus à souligner, mais ces entrées en histoire qui happent le lecteur ne sont pas la seule expression d'un style qui entraîne à la lecture comme on s'attache aux modulations simples d'un conteur à la belle voix. La même efficacité est dans le corps du récit par des moyens que l'on dirait presque rudimentaires s'ils n'étaient le résultat d'un travail qui ne se montre pas. Ainsi de cette façon de camper des personnages en quelques mots et avec des riens : *« Adélaïde avait pour voisin de palier les époux Letort : l'homme, quarante-neuf ans, calvitie et un poste de sous-directeur ; l'épouse, quarante-cinq, sèche, et un jour de réception par semaine. »* Deux âges, deux particularités physiques, une profession, une occupation, et nous connaissons les époux Letort qui demeurent avenue Junot.

Le merveilleux, dans cette œuvre du nouvelliste qui jongle si habilement avec l'extraordinaire et qui fait son métier d'écrivain sans artifice ni prétention – il ne prétend pas à l'explication de l'univers, il n'élabore pas plus une philosophie qu'il n'étaie une idéologie –, c'est cette simplicité de la forme, qu'il s'agisse de raconter un percepteur qui ne peut payer ses impôts, des gamines à leur devoir du soir, un cambrioleur mondain, une vieille demoiselle qui communie deux fois par semaine, et à travers les moments de vie de ces personnages d'évoquer les heurs et malheurs qui font l'humaine comédie présentée, si j'ose dire, à l'état brut.

D'une nouvelle à l'autre, Aymé pose un regard sur son temps, mais aussi sur les grandeurs et faiblesses individuelles ou collectives qui sont de toutes les époques. Il n'était pas homme des célébrations. Pour l'honorer post mortem – il aurait eu cent ans en mars de cette année, il est mort en 1967 –, il suffit de s'offrir un bonheur de lecteur en voyageant dans ce recueil comme on suit les divers épisodes d'une fresque. Alors, on en vient à penser avec Anne Bragance que *« espace de liberté pour le lecteur, gageure et morceau de bravoure pour l'écrivain, la nouvelle est en somme le diamant de la littérature », et qu'à cet exercice, Marcel Aymé est un grand diamantaire ciselant sa comédie.*

Pierre-Robert Leclercq

★ **A noter : *Les Chemins et les Rues de Marcel Aymé*, de Michel Lécureur (éd. Tigibus, 142 p., 39 €).**

Les saisons de Roger Vailland

Des explications de textes sur le théâtre ou sur Suétone, à travers lesquelles l'écrivain explique le texte de sa propre existence

EXPÉRIENCE DU DRAME
de Roger Vailland.
Ed. du Rocher, 176 p., 15 €.

LES PAGES IMMORTELLES DE SUÉTONE
de Roger Vailland.
Ed. du Rocher, 206 p., 16 €.

La jeunesse est à la recherche de héros, désespérément. Avec Camus dans son imperméable, Sartre dans sa canadienne, et Malraux dans son blouson d'aviateur, les lointaines années 1950 ne manquaient pas de mythologies. Certains jeunes gens, amoureux des paradoxes, préféraient Roger Vailland. Pensez donc : un homme à la (belle) gueule d'oiseau rapace, qui prenait de l'opium avant-guerre et faisait une cure de désintoxication, en 1942, pour entrer dans la Résistance !

Ensuite, dans *Drôle de jeu*, son meilleur roman avec *Les Mauvais Coups* et *325.000 francs*, Vailland dépeignait l'action clandestine comme des grandes vacances. Il avait l'allure légère et désinvolte des hussards ? Ce qui faisait dire à Nimier qu'il était *« le meilleur écrivain français d'extrême gauche »*. Car il était à la fois l'élève de Marx et l'héritier de Descartes, de Laclos et de Stendhal. Il réconciliait le communisme avec le libertinage, le plaisir avec l'austérité.

La chasse au bonheur était le sport favori de Vailland. Il aimait aussi les courses automobiles et le cyclisme. Il écrivait dans un style élégant, racé, vif, rapide, qui mariait le ton du dix-huitième siècle et celui des années 1950. Les demoiselles désertaient les cours de physique-chimie pour le lire en cachette et se faire battre le cœur entre le pont de Levallois et la place d'Italie, tandis que les jeunes gens s'interrogeaient sur *« la singularité d'être français »*, dans les jardins du Palais-Royal, et s'imaginaient sous les traits de Milan, le héros des *Mauvais Coups*.

Le profil, la silhouette de Vailland se retrouvaient dans tous ses livres. Ses personnages – Marat, Milan, François Lamballe, Duc – lui ressemblaient. Ou c'était l'inverse : il se modelait sur eux. Car on ne sait jamais trop si c'est la fiction qui imite l'existence ou l'existence qui imite la fiction. Les romans de Vailland étaient des autobiographies à peine déguisées, mais comme sa vie était romanesque, l'équilibre était en quelque sorte rétabli. Du reste, il l'annonçait, en 1953, dans *Expérience du drame* : *« La vie ne m'apparaissait*

■ François Bott

digne d'être vécue que dans la mesure où je parviendrais à la constituer en une succession de saisons si bien enchaînées qu'il ne resterait plus la moindre place pour la vie quotidienne ; je n'y parvins que trop bien. »

Dans cet essai sur le théâtre, Vailland faisait de l'explication de textes. Ecrire, pour lui comme pour Descartes, c'était expliquer le texte de sa propre existence. Par *« vie quotidienne »*, il entendait les heures perdues, les jours qui vont à la dérive, le temps relâché, les petits matins moroses. Vailland traversa, entre autres, la saison de la géométrie, la saison surréaliste, celle des nuits de Montparnasse, celle de l'amour-passion, celle du libertinage, celle du communisme et celle de la botanique. Il poursuivait un vieux rêve jamais démodé : la maîtrise du temps qui passe, ce qu'il appelait *« souveraineté sur soi-même »*. Dans *Expérience du drame*, il évoque notamment ses nuits blanches à Montparnasse, avec Joseph Kessel. Ils allaient au Poisson d'Or, un cabaret où se produisaient les Tsiganes Dimitrievitch. La soirée *« prenait ou ne prenait pas »*, et si elle *« prenait »*, l'aube arrivait comme le dénouement de quelque chose de très mystérieux et de très intense, qui s'était passé entre les artistes et le public. Tout le monde répugnait alors à se quitter, et les applaudissements, les rappels retardaient le moment de rompre le charme...

Vailland eut sa pire gueule de bois en 1956, après la révélation des crimes de Staline. Ce fut la fin, le naufrage de la saison communiste. Les déceptions historiques ne sont pas moins cruelles que les déceptions sentimentales. Et rien n'est plus détestable que le sentiment d'avoir été floué. Vailland mit à la poubelle de l'Histoire l'effigie du dictateur soviétique. Jamais plus il n'accrocherait le portrait d'un chef d'Etat dans son bureau. La même année, il écrivit son *Eloge du cardinal de Bernis*, peut-être son livre le plus réussi. C'était une réflexion sur l'homme de qualité et sur le pouvoir : *« L'homme de qualité détruit nécessairement sa qualité en assumant le pouvoir suprême. »* Et puis : *« Le pouvoir absolu engendre la servilité, et la servilité inspire (au tyran) le mépris de l'homme. »*

En 1962, le *Suétone* prolongea cette réflexion. C'était encore une explication de texte. Vailland relisait et commentait les *Vies des douze Césars* – une de ses lectures d'enfance avec les *Vies des hommes illustres*, de Plutarque. *« Suétone nous a dit tout ce que nous devions savoir de nos futurs cauchemars »*, écrivait Roger Vailland. Derrière les visages de Tibère, de Caligula, de Néron, c'était le fantôme de Staline que l'on apercevait. Les lendemains étaient définitivement désenchantés, et l'Histoire était considérée comme une grande tromperie. Cela n'a pas vieilli.

Henri Calet ou l'art du presque rien

POUSSIÈRES DE LA ROUTE
d'Henri Calet.
Ed. Le Dilettante, 310 p., 18,50 €.

Paul Reynaud en campagne électorale, le parcours d'un bateau-mouche sur la Seine, une rencontre avec M. Joseph qui faisait des affaires pendant l'Occupation, un examen de santé gratuit dans un dispensaire, le tour de l'île de Noirmoutier en voiture à âne... : y a-t-il là de quoi nous passionner, de quoi faire un livre avec des articles vieux d'un demi-siècle ? Sans doute pas, à moins que ces choses vues ne soient autant de prétextes à chroniques pour Raymond Théodore Barthelmess, alias Henri Calet ?

N'est-il pas, comme le rappelle Jean-Pierre Baril en citant Pierre Mertens, de ceux qui forment une *« certaine face cachée du roman français contemporain »* ? Paulhan ne pouvait laisser passer ce talent. En 1935, il édite *La Belle Lurette*, qui annonce une œuvre où autobiographie et roman se mêlent. Calet lui-même, ne sachant trancher, parlera de *« genre hybride »*, une innovation qui séduit Gide, Camus et quelques amateurs de belle littérature, laquelle restait confidentielle.

Ces textes sont d'excellents premiers pas pour aller au devant de l'œuvre d'un chantre des oubliés qu'on appelle les petites gens, jamais larmoyant à forcer sur le pathétique. Une journée à la mer ou une table en bois blanc, et par le rythme de ses phrases, son sens de l'observation, sa verve, Calet réussit cet art délicat de ciseler un petit bijou à partir de presque rien. Et avec ce presque, à dire beaucoup. Cela a un nom, littérature.

P.-R. L.

Illusions perdues

Sous la forme d'un roman d'apprentissage, Jacques Réda clôt sa trilogie autobiographique

ALLER AU DIABLE
de Jacques Réda.
Gallimard, 150 p., 14 €.

Aller aux mirabelles, c'était retrouver le *« charme ésotérique »* de la ville de garnison de l'enfance, mêlé à des odeurs de caoutchouc, de compote et de lessive. *Aller à Elisabethville* : une fiction nourrie de souvenirs de collégien, le bungalow *« moitié Colmar, moitié Cabourg »* dans une petite ville pavillonnaire de Seine-et-Oise. C'est là aussi que se déroule *Aller au diable*, roman d'apprentissage et troisième volet de cette trilogie autobiographique. On y retrouve les gamins de naguère...

Une héroïne inattendue : la pompe à essence du garage Lelièvre. Immobilisé par un plâtre après un accident – ou une tentative de suicide par désespoir amoureux ? –, l'adolescent contracte sa *« lubie ferroviaire »* en contemplant le trafic sur la ligne de Mantes à Paris. L'eau : un sujet permanent de conversation, voire de controverses à Breille, constamment menacée par les crues. En tant *« qu'antibarragiste déclaré »*, l'adolescent obtient le droit de circuler dans un territoire insolite qu'on appelle, on ne sait pourquoi, la Pologne : un campement occupé sauvagement depuis l'avant-guerre, et où tout s'oppose à la fixité : vieille barque, morceaux de wagon, cabine de péniche, plaques de bitume et bâches goudronnées. Parmi les « Polonais », le vieux Pépé, peintre « figuratif » autodidacte qui a sauvé le narrateur de la noyade, et Rose la dodue – *« un Greuze »*.

D'autres visages de jeune fille – figures mouvantes d'un kaléidoscope – se superposent à ceux de Sonia et Janine : que ce soit l'énigmatique Denise ou les trois sœurs Jong qui sillonnent majestueusement la ville sur leurs vélos hollandais. Entre rue Basse et rue Haute, la petite société de Breille vit dans un *« circuit de ragots »* : le narrateur, étudiant en droit, prenant ses distances, imite *« en bouffon »* les figures notoires : le brocanteur Strapélias, la charcutière et la libraire.

Il s'agit moins d'une chronique sociale que d'une sorte de jeu de tarots aux combinaisons infinies, toutes susceptibles de refléter la réalité. L'indistinction vaporeuse du paysage, la fluidité de la narration reconstituent, avec le flou des photographies d'autrefois, un montage panoramique de la petite ville.

Monique Pétillon

Un turbulent trio

Avec humour, Hanan El-Cheikh met en scène trois immigrés fraîchement arrivés à Londres

LONDRES MON AMOUR (Innahâ London yâ'azîzî) d'Hanan El-Cheikh. Traduit de l'arabe (Liban) par Rania Samara, Actes Sud, 330 p., 21,90 €.

C'est un esprit offensé », ritelle. La table du déjeuner s'est mise à vibrer devant Hanan El-Cheikh qui parlait d'impuissance masculine – le thème de sa toute première nouvelle, se souvient-elle, écrite il y a près de quarante ans pendant ses années d'études au Caire. Depuis, cette écrivaine libanaise, londonienne d'adoption après son exil loin d'un Beyrouth en guerre en 1975, a conquis deux lectorats : celui de sa langue maternelle et d'écriture, l'arabe, pour lequel elle pense *« décrire la société sans détours »* ; et celui des pays occidentaux, qui, après *Histoire de Zahra* et *Femmes de sable et de myrrhe*, voit en elle une écrivaine féministe un brin exotique.

Un regard dont cette ancienne journaliste s'amuse aussi : *« Je n'ai pas l'impression de braver des interdits mais de restituer des évidences naturelles, loin d'une étiquette qu'une famille hors du commun (une mère qui nous a abandonnés très tôt et un père très pieux) m'a de toute façon empêchée de suivre. Quant au regard des Anglais sur moi, il est souvent justifié par un désir d'éducation géopolitique ; ou plus simplement, je leur évoque ce fantasme des princesses arabes. »* Et de conclure : *« C'est logique. On n'entend parler des pays comme le Liban que comme des lieux exotiques et romantiques, ou bien comme des pays en proie à la répression et à la guerre civile. »*

Autant de clichés retravaillés dans *Londres mon amour*, ce roman qui lui a valu l'intérêt d'un troisième lectorat : les immigrés arabes des grandes villes européennes. Il met en scène trois personnages fraîchement débarqués à Londres, une Irakienne divorcée, une prostituée marocaine et un homosexuel libanais, rattrapé par sa pléthorique famille. Ce programme acrobatique, le roman l'exécute honorablement, non sans pécher, par défaut de rythme et d'agilité, notamment lors des scènes burlesques.

AUTODÉRISION

C'est pourtant là qu'on devine l'un des atouts possibles du livre, cet humour critique que relayent, ironiquement ou non, certains personnages : en témoignent l'extravagante prostituée marocaine, grimée en princesse saoudienne pour détrousser les riches clients arabes des palaces londoniens, ou encore le père de Lamir, qui embellit sa biographie de légendes romantiques. La compassion naïve des Occidentaux pour les réfugiés politiques, l'érotisme prétendument trouble des femmes orientales, les subtiles hiérarchies nationales entre émigrés : autant de sujets éminemment graves qui méritaient bien cet humour original.

Cette autodérision est aussi, une réponse en forme à ceux qui demandent à l'auteur de choisir son camp et de ne produire que des textes politiques depuis le 11 septembre : *« J'ai effectivement publié dans* Newsweek *un article très violent comparant le sort des femmes afghanes à la jeunesse de ma mère, privée d'éducation et terrorisée*, commente-t-elle. *Mais je veux que mon travail, au-delà de la portée anthropologique, soit aussi lu pour sa dimension poétique. Même fascinée par l'Occident, je continuerai à écrire mes romans en arabe comme on cuisine là-bas, en puisant à pleines mains dans le pot de sel, les doigts blessés. »*

Fabienne Dumontet

Prologue à un adieu annoncé

Avec son grand roman transylvain, Miklos Banffy, auteur jusqu'ici inconnu, ressuscite la « belle époque » de la double monarchie austro-hongroise sur le point d'éclater

VOS JOURS SONT COMPTÉS Chronique transylvaine (Erdélyi Törtenet, Megazamlaliattal), de Miklos Banffy. Traduit du hongrois par Jean-Luc Moreau, préface de Patrick Leigh Fermor, Phébus, « D'aujourd'hui étranger », 764 p., 24,50 €.

Le problème majeur de la littérature d'expression magyare, riche d'auteurs comparables à Gide, Proust, Thomas Hardy, Lampedusa ou Wilde, demeure le mur des mots, la barrière linguistique. La Hongrie ressemble à un club peuplé d'une dizaine de millions de membres à l'intérieur de ses frontières, de cinq autres au sein de la diaspora ; leur langue, d'origine finno-ougrienne, peu accessible, n'est liée à aucune famille européenne, si ce n'est au finnois. D'une musicalité remarquable, elle se prête cependant mal aux traductions. Quelques éditeurs courageux ont pourtant fait face au défi et sorti cette prose de son ghetto linguistique. La dernière découverte de Phébus est Miklos Banffy (1873-1950). Conteur né, aristocrate magyarophone de Transylvanie, auteur dramatique, grand commis de la double monarchie austro-hongroise, ministre après la Grande Guerre et artisan de la réconciliation avec les Roumains, Banffy demeure surtout l'auteur d'une monumentale trilogie, *La Chronique transylvaine*, qui a connu un immense succès en Angleterre.

Au début du XX[e] siècle, le mariage de raison contracté en 1867 par la Budapest rebelle et royale avec la Vienne impériale s'étiole, *Le Beau Danube bleu* devient valse funèbre. Les époux font chambre à part, parlements et gouvernements séparés, mais le divorce est long à venir, car l'empereur vénéré François-Joseph et son neveu Ferdinand veillent. La Hongrie, fière de son passé et de sa pugnacité, implantée en Slovaquie, Slavonie et Transylvanie, entend y rester et réclame davantage d'autonomie, alors que Vienne se fige dans sa tradition bureaucratique malgré les forces centrifuges de ceux qu'elle domine. A leur tour, ces peuples – répandus du lac Balaton à l'arc des Carpates, de l'Adriatique en Bohème, Moravie et en Galicie – exercent leur autorité sur d'autres, moins organisés, plus démunis. Les nations contenues dans l'Empire se réveillent. Seuls le charisme et la tolérance du vieil empereur maintiennent encore debout cet ensemble fractal et fragile. Pour combien de temps ?

ÉD. PHÉBUS

Miklos Banffy, ministre et romancier de l'Empire austro-hongrois

Dans le roman de Banffy, les Abady, les Kolonich, les Szent Györgyi avec leurs châteaux au pied des Carpates, des provinciales arrivistes comme Agnes Kolonich mais aussi des parents pauvres, tel le compositeur Laszlo Gyeröfyi, sont le reflet, avec un soupçon de morgue britannique, de l'aristocratie française insouciante et sophistiquée de Proust. Dans ce premier volume de la *Chronique transylvaine*, les fragrances nostalgiques d'un temps disparu, celui de la *Recherche*, prennent leur envol grâce au souffle épique d'*Autant en emporte le vent.*

Pendant que Balint Abady, député, rejoint à Budapest ses pairs pour débattre de la place de la Hongrie au sein de la Cacanie (1) des Habsbourg, les saisons se succèdent en Transylvanie. Banffy décrit les bals, chasses, voyages en Italie et en France sur fond d'idylles cachées et d'intrigues mondaines. Dinora Abonyi, sœur magyare d'Odette de Crécy, poursuit ses frasques, l'entente secrète de Laszlo Gyeröfyi avec Klara sa cousine se délite en raison de la passion du compositeur pour le jeu des cartes et de la malveillance de madame mère, la duchesse Agnès. En revanche, le parcours sinueux des amours entre l'énigmatique Adrienne Milöth et l'élégant Balint Abady les conduira au bonheur.

ÉQUILIBRE PRÉCAIRE

Hélas, les belles journées du compromis historique élaboré par les élites autrichiennes et hongroises sont comptées, elles glissent vers le crépuscule. En attendant l'heure d'un adieu définitif à un certain équilibre, teinté de douceur de vivre, les chancelleries européennes retiennent leur souffle face aux signes prémonitoires du désastre à venir qui fera sans doute l'objet des prochains volets de la trilogie : guerres balkaniques, visée du Kaiser Guillaume sur la chasse gardée française au Maroc, révoltes paysannes et conflit russo-japonais en Extrême-Orient.

En ce temps-là, les rares représentants de la majorité roumaine, prudents, parlaient à voix basse, attendaient leur heure. Elle n'allait pas tarder ! Après la Grande Guerre, à la faveur du traité de Trianon, la Transylvanie redeviendra roumaine. Seuls le palais Banffy, situé au centre de sa capitale Kolozvar (Cluj-Napoca en roumain), ainsi que les ruines de quelques châteaux dépossédés de leurs propriétaires témoigneront d'une ancienne présence aristocratique sur les flancs boisés des vallons, au cœur de cette magnifique province.

Edgar Reichmann

(1) Expression qui signifie de Kaiserlich à Königlich, impériale et royale.

LIVRAISONS

■ **UNE ÉPOQUE FORMIDABLE**, de Michael Bracewell

Comme le suggère le titre, l'ironie est maîtresse dans ce quatrième roman du Britannique Michael Bracewell. La vie moderne, l'ambiguë condition du salarié, la crainte du chômage et, pire encore, celle de l'ennui, sont décortiquées au scalpel avec une drôlerie et une désinvolture qui forcent l'admiration. Michael Bracewell, écrit son confrère britannique Jonathan Coe, se révèle être *« la plume la plus talentueuse et critique du capitalisme actuel »*. Il est vrai que, depuis Barbara Pym et son *Quatuor d'automne*, on n'avait guère autant ri à l'évocation de la vie de bureau et de toutes les stratégies imaginables pour y échapper. Finesse de l'observation, élégance de la phrase, art du détail... Le tout assaisonné d'un zeste de désespoir poli : une lecture à recommander sans réserve (traduit de l'anglais par Robert Davreu, éd. Le Dilettante, 222 p., 17 €). **Fl. N.**

■ **MAUVAIS GARÇON,** de Willy Russell

Dramaturge anglais à succès, auteur notamment de *L'Education de Rita*, Willy Russell publie un premier roman nerveux et intense qui ravira les amateurs d'écriture incisive à l'humour ravageur.Dans ce roman maîtrisé, on suit, sans s'essouffler, les pérégrinations improbables de Raymond Marks, loser attachant, adolescent mutin, annonçant d'emblée qu'il *« est grave, triste et déprimé »*. Pour faire plaisir à une mère un peu larguée et échapper à un oncle qu'il déteste, Raymond accepte un job minable dans un bled sinistre du nord de l'Angleterre. La galère de notre anti-héros serait totale s'il n'écrivait pas, jour après jour, à son idole, Morrissey, chanteur des Smiths, groupe-culte des années 1980. Au fil des lettres, Raymond confesse avec dérision la triste histoire de son existence (traduit de l'anglais par Aline Azoulay, Robert Laffont, 484 p., 22,70 €). **St. L.**

■ **LA VALSE DES ANGES DÉCHUS**, de Mahrendorff

Une fois encore, la Vienne mythique est au centre de ce roman historique qui fait suite à *Et ils troublèrent le sommeil du monde*. Le docteur Heydinger, devenu un célèbre neurologue, est sollicité par le ministère autrichien des affaires étrangères pour enquêter sur un mystérieux cambriolage qui a eu lieu à l'ambassade de Serbie. Il semble que la Main noire, société secrète qui fait de l'antisémitisme et du pangermanisme sa profession de foi, tente de mettre en péril la stabilité de l'Empire austro-hongrois. Pour vaincre les résistances du talentueux docteur Heydinger, le gouvernement n'hésite pas à faire pression sur lui en menaçant d'étaler au grand jour le cas Sidonie, une jeune fille hystérique que le traitement préconisé par Heydinger aurait poussée au suicide. Mahrendorff, né en 1963 et qui se consacre aussi à la composition musicale, mène bien son récit ; les ombres de Schnitzler, Mahler, Klimt se croisent comme dans une valse (traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle, Fayard, 400 p., 21,30 €). **P. Dhs**

■ **LES PASSAGERS ANGLAIS**, de Matthew Kneale

Le racisme est de tous les temps, hélas ! et dans tous les cœurs, prêt à germer dès que les conditions s'y prêtent. L'Anglais Kneale étudie ses formes diverses au XIX[e] siècle, en prenant pour prétexte l'expédition calamiteuse qu'il a imaginée à la recherche du site de l'Eden vers 1850. Il parle des Aborigènes de Tasmanie, de leur résistance courageuse à l'envahisseur blanc, des réactions diverses qu'ils inspiraient à la société britannique, et de leur quasi totale éradication. Il décrit ces décennies d'une violence extrême, multipliée par les souffrances (et les brutalités) des bagnards grâce auxquels on espérait peupler le territoire. Kneale donne la parole à une vingtaine de protagonistes d'origines et d'opinions diverses ; certains sont caricaturaux, mais tous sont solidement ancrés dans les mentalités de leur temps. Dans ce traité du racisme victorien, chacun appréciera, selon ses dégoûts, les diverses formes de cette dépravation de l'esprit, depuis les haines minuscules des habitants de l'île de Man jusqu'à l'approche pseudo scientifique de l'inégalité des races, fondée abusivement dès cette époque sur la phrénologie et la linguistique (traduit de l'anglais par Georges-Michel Sarotte, Belfond, 466 p., 21,50 €). **J. Sn**

■ **INTIMES CONVICTIONS,** de Kate O'Riordan

On connaissait Kate O'Riordan à travers ses nouvelles et sa participation à l'ouvrage de Dermot Bolger, *Une suite au Finbar's Hotel* (éd. Joëlle Losfeld). On retrouve cette Irlandaise de Londres dans un premier roman remarqué outre-Manche : une déchirante histoire d'amour entre une Irlandaise du Sud et un jeune homme de Belfast dont la famille, catholique, est *« en guerre contre l'occupant protestant »*. Une variation réussie autour de Roméo et Juliette, sur fond d'attentats, de trahisons, de secrets de familles et d'armée républicaine (traduit de l'anglais – Irlande – par Judith Silberfeld, éd. Joëlle Losfeld, 220 p., 20 €). **Fl. N.**

■ **LA CATHÉDRALE AU FOND DU JARDIN,** de Maxime Vivas

Le génie peut-il tout excuser ? Comment accepter qu'une œuvre de premier plan abrite des verbiages antisémites ? Maxime Vivas met en scène un groupe de résistants s'interrogeant en 1943 sur l'opportunité d'assassiner Louis-Ferdinand Céline, à leurs yeux chantre de l'ignominie et plume offerte au soutien de l'occupant. Un débat vif s'engage. Tuer *« ce talent nauséabond »* serait *« moralement justifié »* ; pourtant, ce n'est *« qu'un écrivain qui n'a jamais tenu un pistolet »*. Dilemme inextricable. De ce canevas inspiré d'une histoire vraie, l'auteur tire un récit vivant et subtil (éd. Atout, 1609, route de Saint-Bernard, 06225 Vallauris, 140 p., 11 €). **St. L.**

JEAN-CLAUDE GIRARDIN

Lettre à mon ami Fritz

récit

« La grande force intellectuelle et littéraire de ce livre est de raconter une histoire personnelle à travers la figure admirablement évoquée d'un père de substitution, le militant anti-fasciste juif allemand Fritz Lamm. » Michel Contat, *Le Monde*

EXILS

Génocide par les gènes

A travers la généalogie d'une famille métisse, l'Australien Kim Scott dénonce le sort des Aborigènes

BENANG (Benang) de Kim Scott. Traduit de l'anglais (Australie) par Pierre Girard, Actes Sud, 472 p., 24,90 €.

On aurait tort de reléguer cet ouvrage au rayon « Littérature des peuples premiers ». Kim Scott, donne sur le sort des Aborigènes beaucoup plus qu'une imprécation vengeresse : une œuvre littéraire habilement charpentée, pleine de poésie, de symboles et de graves questionnements. Il a choisi la généalogie comme instrument de dénonciation, et les territoires de l'Ouest comme cadre.

C'est là que vit Harley avec son grand-père. Le vieillard se sait blanc, le jeune homme se sent aborigène, issu d'une série de viols plus ou moins légaux, plus ou moins consentis. Il mène une recherche forcenée, douloureuse, sur les trois générations qui ont précédé la sienne. Les immigrés anglais débarquent, éblouis par l'immensité féconde qui leur est offerte, s'ils parviennent à la purger des infimes peuplades qui l'occupent. Certes, on trouve parmi eux des justes, conservant assez d'humanité pour comprendre et défendre les victimes, mais la tentation la plus forte, dans cette terre sans loi, est celle du massacre. On y cède parfois, pour gagner du temps.

Mais nous ne sommes pas dans l'Amérique du XVI[e] siècle et la parole, vers 1930, est plutôt aux scientistes, les hommes de bureau appointés par l'Etat. Ceux-là placent leurs sottes espérances dans le métissage systématique, le « blanchiment de la race », comme on disait ailleurs. Quelques générations y suffiront, si l'on prend soin de séparer les fils de leurs mères, d'isoler les quarterons des métis : un génocide par les gènes, en somme, dont un certain Auber Octavius Neville, que l'auteur met en scène, fut l'un des théoriciens. Harley sait qu'il est le résultat – la victime – de tels métissages organisés par son grand-père pour lui voler ses origines. Il se venge à petit feu sur le vieillard devenu infirme, notamment par la torture morale qui consiste à palabrer en sa présence avec ce qui reste de la partie aborigène de la famille.

Plus cruellement encore, il assiste à la transformation de son petit-fils, car Harley, Blanc d'apparence, assume avec délices les traditions, les savoirs et la magie de sa race, comme la lévitation qui parfois l'assaille. Avec un peu d'attention, on remarque que le thème du livre dépasse le seul cas des Aborigènes car, sans que l'auteur y insiste, la narration laisse entrevoir une faute plus générale et plus complexe que l'abaissement et l'éradication d'une race. A plusieurs reprises Harley dénonce *« le processus par lequel un nous devenait je »*, comme si le principal dégât dans toute colonisation était l'individualisme occidental, l'anéantissement des réseaux subtils du collectif au profit du moi brutal et cupide : une idée plus fréquente chez les anthropologues que chez les romanciers.

Jean Soublin

Vous recherchez un livre épuisé ?

Librairie Le Tour du Monde
29, rue de Condé 75006 Paris
Ordinateurs en accès libre !
15 millions de livres
internet : www.chapitre.com
téléphone : 01 55 33 60 60
minitel : 3615 chapitre

chaPitre.com
LIBRAIRE SUR INTERNET

Voyage en Tailhadie

Journaliste, pamphlétaire, anarchiste, dreyfusard… Laurent Tailhade fut tout cela et plus encore, comme le raconte Gilles Picq, qui avec cette figure fin de siècle offre un étonnant tableau d'époque

LAURENT TAILHADE
ou de la provocation considérée comme un art de vivre
de Gilles Picq.
Maisonneuve & Larose, 830 p., 33,54 €.

Il y a un siècle, Laurent Tailhade comparaissait devant la fameuse 9e chambre pour un article paru dans *Le Libertaire*. Dans ce « Triomphe de la domesticité », le contempteur du mufle, à l'occasion du voyage en France du *« grand knout »* Nicolas II et de sa réception par le président de la République Emile Loubet, appelait un moderne Ravaillac à rouvrir la rue de la Ferronnerie : *« Quoi, parmi ces soldats illégalement retenus pour veiller sur la route où se piaffe la couardise impériale, parmi ces gardes-barrières qui gagnent neuf francs tous les mois, parmi les chemineaux, les mendiants, les trimardeurs, les outlaws... il ne s'en trouvera pas un pour prendre son fusil, son tisonnier, pour arracher aux frênes des bois le gourdin préhistorique et, montant sur le marchepied des carrosses, pour frapper jusqu'à la mort, pour frapper au visage et pour frapper au cœur la canaille triomphante, tzar, président, ministres, officiers, et les clergés infâmes, tous les exploiteurs des misérables, tous ceux qui rient de sa détresse, vivent de sa moelle, courbent son échine et payent de vains mots sa tenace crédulité ! »* Sa condamnation à un an de prison et mille francs d'amende, après avoir crânement assumé sa responsabilité et enchéri par son attitude et ses déclarations sur sa première provocation, permettra, l'espace de quelques semaines, à l'ancien camp dreyfusard de se retrouver pour protester contre cette atteinte à la liberté de l'écrivain.

Poète proche du Parnasse, journaliste, pamphlétaire, polémiste, génie des ballades et des éditoriaux dans lesquels, en traits acérés ou en périodes fouailleuses, il s'acharnait sur les satisfaits du temps et les quelques têtes de Turcs, contemporains exécrés, dont il avait peuplé son jeu de massacre personnel ; chantre de l'anarchie *« porteuse de flambeaux »*, dreyfusard ; dandy, bretteur, adorateur et victime de *« la noire idole »*, aficionado, grand amateur de jeunes femmes et de jeunes hommes, Tailhade, figure très fin-de-siècle avait sombré dans un profond oubli. Gilles Picq, qui nous avait déjà donné à lire Tailhade en éditant un remarquable *Plaidoyer pour Dreyfus*, recueil de ses textes sur l'Affaire (Séguier, 1994), nous le raconte aujourd'hui dans cette biographie importante et attendue.

Laurent Tailhade blessé lors de l'attentat de l'hôtel Foyot (« Le Petit Journal », 16 avril 1894)

En 830 pages serrées et nerveuses, qui font effectivement penser à la *« sente de chèvre »* qu'évoque Jean-Pierre Rioux dans sa préface, Gilles Picq nous ouvre le chemin d'une « Tailhadie » pour laquelle nous ne ferons aucune des réserves du préfacier. Oui, le monsieur n'est pas toujours très sympathique et agace, oui, il fut anarchiste, trouva du charme au geste du poseur de bombes et ne fut pas toujours très digne dans sa polémique en moquant les travers physiques des figures de son jeu de massacre. Oui, le monsieur est peut-être bien trop ancré dans son époque. Il n'en demeure pas moins un homme fascinant, par le courage qu'il montra et par la méchanceté jubilatoire qui fut la sienne et qui éclata dans des vers pas toujours de bon goût mais franchement drôles. Et quelle importance fut la sienne ! Plus que par une œuvre effectivement datée et très inégale mais ô combien réjouissante quand elle joue la méchanceté, Tailhade est important par « l'agent littéraire » qu'il fut et par ceux qu'il côtoya et dont il fut l'ami ou l'ennemi.

Car plus qu'une biographie de Tailhade, dont plus rien ne peut être ignoré maintenant grâce au travail scrupuleux et d'une incomparable richesse documentaire de Gilles Picq, c'est un tableau de la période 1880-1914 qui nous est donné à lire. Tout *« l'avant-siècle »*, pour reprendre le juste mot de Louis Forestier – plus juste assurément que Belle Epoque –, défile ici en rangs serrés.

BARRÈS, BLOY, FÉNÉON...

Le monde des petites revues, à l'essentiel desquelles Tailhade collabora (et dont Gilles Picq nous donne un index bien pratique, précisant la date de création et le nom du directeur), et les grands et petits du temps : Maurice Barrès, Léon Bloy, Félix Fénéon, Georges Fourest, José-Maria de Heredia, Jean Jaurès, Gustave Kahn, Pierre Loti, Stéphane Mallarmé, Octave Mirbeau, Jean Moréas, Arthur Rimbaud, Paul Verlaine ... sans oublier les pieds du *« Sâr »* Péladan, Jean Lorrain, *« vendeuse au rayon des Boticelli »*, et l'inénarrable Jehan Rictus, auteur de fameux *Soliloques du pauvre*, sur lequel Tailhade, avec une régularité de métronome, plantait de petites aiguilles qui firent se tordre de douleur le pauvre poète et se dégonfler lamentablement une réputation usurpée.

Gilles Picq nous dit donc tout de Tailhade et nous renseigne plus encore sur une période que nous connaissons pourtant bien aujourd'hui. A partir d'un travail de recherche de très longues années, il s'est plu à abandonner de temps en temps son provocateur pour nous éclairer sur quelques autres dont nous savions peu de choses et résoudre quelques questions qui demeuraient en suspens. C'est donc bien plus que pour découvrir cet esthète de la provocation, ce forgeur d'impossibles néologismes, cet anarchiste convaincu et pas toujours convaincant, ce dreyfusard courageux et dont le dreyfusisme si personnel fit de lui un allié parfois encombrant, qu'il faut se laisser guider par Gilles Picq dans ce voyage. C'est bien une sente de chèvres qui mène en Tailhadie mais le pays est plutôt étonnant et mérite qu'on y fasse un petit voyage.

Philippe Oriol

Utopia triomphans

Rebelles à toute nomenclature, les utopies trouvent place dans un dictionnaire pertinent et surprenant

DICTIONNAIRE DES UTOPIES
Sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon.
Larousse, « Les référents », 300 p., 17 €.

Il fallait un lieu pour accueillir les idées qui inventèrent le leur, en marge puisque réputé impossible. Avec ce surprenant *Dictionnaire des utopies,* c'est bien plus qu'un catalogue d'un genre qui résiste à la définition abrupte, que proposent Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon. Avec plus de soixante universitaires, ils se lancent dans une sorte d'utopie supplémentaire, fixant l'adresse d'une pensée vouée à l'ailleurs, et comme telle reçue avec méfiance, voire hostilité.

Rebelle à toute forme de nomenclature par sa nature protéiforme, l'utopie ne se laisse pas davantage réduire à l'historicité du mot qui la désigne. Si le texte de Thomas More, *De optimo reipublicae statu deque nova insula UTOPIA*, paru à Louvain en 1516, a droit à sa propre entrée (seuls *Les Aventures de Télémaque*, de Fénelon, *L'An 2440*, de Louis-Sébastien de Mercier, et *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre, bénéficient du même privilège), les maîtres d'œuvre considèrent que le pari utopique n'apparaît pas à la Renaissance. D'où d'intéressantes entrées sur Platon qui passa pour l'inspirateur de More, la notion de « peuple choisi » ou la pensée de saint Augustin, curieusement indexé à la lettre « S » ; plus tard, l'excellente synthèse de Dominique Iogna-Prat sur « christianisme et utopie » et les contributions de Hilaire Multon, qui traite sobrement du « millénarisme », parvenant à prolonger la présentation bien au-delà du cadre médiéval.

Si les penseurs de l'utopie sont largement représentés (36 entrées), on appréciera de voir aux côtés de Las Casas, Sade, Babeuf, Saint-Simon, Marx ou Huxley, les mentions moins attendues, mais parfaitement légitimes, de Bernard Lazare, Ernst Bloch, Walter Benjamin ou Emmanuel Levinas ; et même, réfugiées dans des entrées plus larges – respectivement l'essentiel « contre-utopies » et « féminisme français » – les figures de Zamiatine et de Flora Tristan.

Mais réintroduire prioritairement l'angle chronologique ou biographique ne rend pas justice à une telle somme. Si la marque de chacun des responsables est ponctuellement visible – trois articles pour traiter du féminisme comme utopie selon le pays de référence ; Fourier et le fouriérisme, jusque dans ses applications texanes ; et nombres d'articles sur la part des sciences et techniques dans le projet utopique (Antoine Picon est enseignant à l'Ecole nationale des ponts et chaussées) –, aucun ne confisque le discours sur son propre champ, offrant ainsi une vision plurielle des débats.

THÉLÈME ET INTERNET

Ce serait déjà là matière à une recommandation impérative. Mais ce précieux collectif va plus loin : sans négliger la part attendue des théories politiques (Enzo Traverso traite du « totalitarisme », Marc Dachy de l'« Internationale situationniste », comme « communismes », « anarchismes », « soviets » ou « grèves générales » ont leurs entrées), il sait traquer l'utopie dans tous les champs de l'activité humaine, science-fiction bien sûr, mais aussi théâtre, musique, architecture, cinéma, liés ou non à la « contre-culture », ce qui nous vaut de réjouissantes entrées sur le « somnambulisme », l'« infrastructure des transports » ou le « voyage ».

Mais, par-delà le charme des rencontres, « missions jésuites » et « surréalisme », « Thélème » et « Internet », c'est la pertinence du propos, l'exigence tenue de bout en bout sur un sujet dont on peut craindre qu'il n'échappe, trop diffus et rétif à la synthèse. Sans doute est-ce pour cela que la paradoxale formule du dictionnaire s'avère la bonne. Discret dans ses audaces (« mondialisation » de Picon) comme dans ses perspectives (« utopie du politique » de Riot-Sarcey), ce dictionnaire est un outil stimulant à conserver sous le coude.

Ph.-J. C.

Aux associations, citoyens...

C'est à une véritable réflexion sur la complexité et la richesse des enjeux associatifs que nous convie l'ouvrage dirigé par Claire Andrieu, qui livre également une passionnante étude sur le Club Jean-Moulin, institution emblématique de la société civile dans les années 1960

ASSOCIATIONS ET CHAMP POLITIQUE
Sous la direction de Claire Andrieu, Gilles Le Béguec et Danielle Tartakowsky.
Ed. Publications de la Sorbonne, 720 p., 35 €.

POUR L'AMOUR DE LA RÉPUBLIQUE
Le Club Jean-Moulin 1958-1970
de Claire Andrieu.
Fayard, 616 p., 30 €.

Voilà quelques mois que les lampions du centenaire de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association – c'est son intitulé exact – se sont éteints. Comme toute commémoration, celle-ci laisse un souvenir mitigé : on peut certes se féliciter de la charte signée, le jour même du centenaire, entre l'Etat et le monde associatif et qui cherche à établir les conditions d'une cohabitation harmonieuse entre tiers secteur et pouvoirs publics. Ne convient-il pas en revanche, au vu du résultat des scrutins de 2002, de remettre en question les approches optimistes qui voient dans l'existence d'un tissu associatif dense un antidote aux contre-valeurs propagées par l'extrême droite ? La réalité ne se laisse pas réduire à ces mécanismes trop simples, et c'est au contraire à une réflexion sur la complexité et la richesse des enjeux associatifs au cours de ce siècle que nous incite l'épais et passionnant volume qu'éditent les Publications de la Sorbonne, actes d'un colloque tenu à la mi-novembre 2000 au Sénat autour du thème « Associations et champ politique ».

A côté de synthèses historiques, qui interrogent notamment la fausse symétrie entre partis et associations, on retiendra deux contributions plus actuelles, proposées comme en miroir : étudiant les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique, Sophie Duchesne et Camille Hamidi, chercheuses au centre d'études de la vie politique française (Cévipof), y décèlent un *« évitement du politique par l'associatif »*, tandis que Valérie Lafont, issue du même laboratoire, conclut au contraire son analyse des relations entre vie associative et engagement au Front national par une confirmation de l'importance du fait associatif dans le processus de socialisation aux pratiques politiques – à cela près qu'il s'agit ici de pratiques clairement inscrites dans une perspective antidémocratique. Il y a moins là contradiction que reflet de l'extrême richesse d'un matériau quasi infini : étudiant, des Croix de Feu à Attac, les formes du lien entre pratiques associatives et vie politique, c'est l'ensemble de la société française du XXe siècle qu'auscultent les auteurs réunis ici par Claire Andrieu, Gilles Le Béguec et Danielle Tartakowsky.

L'exercice est remarquablement conduit même si chacun, selon ses inclinations, pourra toujours y regretter telle ou telle absence, celle des mouvements suffragistes féministes par exemple, de même qu'il pourra estimer que le prisme retenu aurait sans doute permis de mieux diffracter, dans toute sa diversité, le militantisme d'extrême gauche des années 1970. Avec cet ouvrage, qui fournit également des synthèses, précises et précieuses, sur les conditions d'élaboration et les enjeux du vote, en 1901, de la loi défendue par Waldeck-Rousseau, on dispose enfin d'un ouvrage de référence sur un siècle de vie associative en France.

« INTELLECTUEL COLLECTIF »

A ce livre, qu'elle a codirigé, Claire Andrieu a doublement participé, à la fois par une réflexion historique d'ensemble sur la concurrence des légitimités partisane et associative, et par une contribution plus spécialement consacrée au Club Jean-Moulin, institution emblématique de la société civile, de gauche, au cours des années 1960. Les deux sujets se retrouvent dans l'impeccable étude qu'elle consacre, chez Fayard, à ce club, né dans l'effervescence de l'été 1958 de l'inquiétude « républicaine » de quelques anciens résistants interpellés par les conditions de retour du général de Gaulle au pouvoir. Retraçant avec précision la vie de l'institution, c'est à une vue de côté de la République gaullienne, sur l'ensemble de sa durée que l'auteur nous convie.

C'est d'abord le conflit algérien qui structure les enjeux de l'engagement de ce petit nombre d'hommes (50 au départ, jamais plus de 500), issus de groupes sociaux aux frontières bien délimitées : plus d'un tiers sont des fonctionnaires, près d'un quart des universitaires. On les retrouve d'abord à chacune des étapes visant à conclure la guerre d'Algérie, y compris lors de la *« kermesse héroïque »* – le terme est de Pierre Viansson-Ponté – tenue dans la cour du ministère de l'Intérieur lorsque, le 23 avril 1961, Michel Debré en appelle à la mobilisation contre le danger putschiste d'Alger. Mais l'enjeu dépasse rapidement la question algérienne. Marqué par le mendésisme, le club entendait situer son action au niveau des principes : l'histoire que nous propose Claire Andrieu est ainsi celle de la création, de la montée en puissance, de la fin aussi, d'un *« intellectuel collectif »*, entité nécessairement différente de la seule addition de ses membres quand on sait que ces derniers étaient aussi divers que, parmi d'autres, Michel Crozier, Stéphane Hessel, Georges Suffert, Michel Rocard ou le futur commissaire général au Plan Jean Ripert.

Auteur d'un livre qui reste le symbole de sa productivité collective comme des principes de *« civisme républicain »* qu'il défend, *L'Etat et le citoyen*, publié en 1961 aux éditions du Seuil, cette génération intellectualo-étatique ne cessa de se situer aux franges de l'action et de la réflexion. On la vit ainsi s'engager dans l'épisode du *« M. X. »*, qui se révéla rapidement être Gaston Defferre, que la gauche entendait opposer au général de Gaulle à l'occasion de l'élection présidentielle de 1965. Cet épisode, suivi de l'adhésion du club à la FGDS de François Mitterrand, signa le début de la fin pour le Club Jean-Moulin, qui mourut d'inanition en 1970 ; mai 68 était passé par là, et avec lui de nouvelles formes d'engagement, tandis que quelques-uns des siens crurent à la nouvelle société promise par Jacques Chaban-Delmas. Mais le club mourut aussi de ses problèmes financiers. Ce n'est pas le moindre mérite de Claire Andrieu que de restituer la vie organique et matérielle du club, là où d'autres se seraient contentés de l'analyse d'une construction politico-intellectuelle. Nourri de fonds d'archives privées, donc de nombreuses lettres échangées entre membres du club, son ouvrage redonne toute son épaisseur humaine à cette aventure qui mérite bien le qualificatif, au demeurant si galvaudé, de « citoyenne ». Ne peut-on imaginer que cet « amour de la République », qui donne son titre à l'ouvrage, ne soit désormais à nouveau mobilisé pour servir de fil rouge à une tentative de recomposition d'une gauche en désarroi ?

Marc-Olivier Baruch

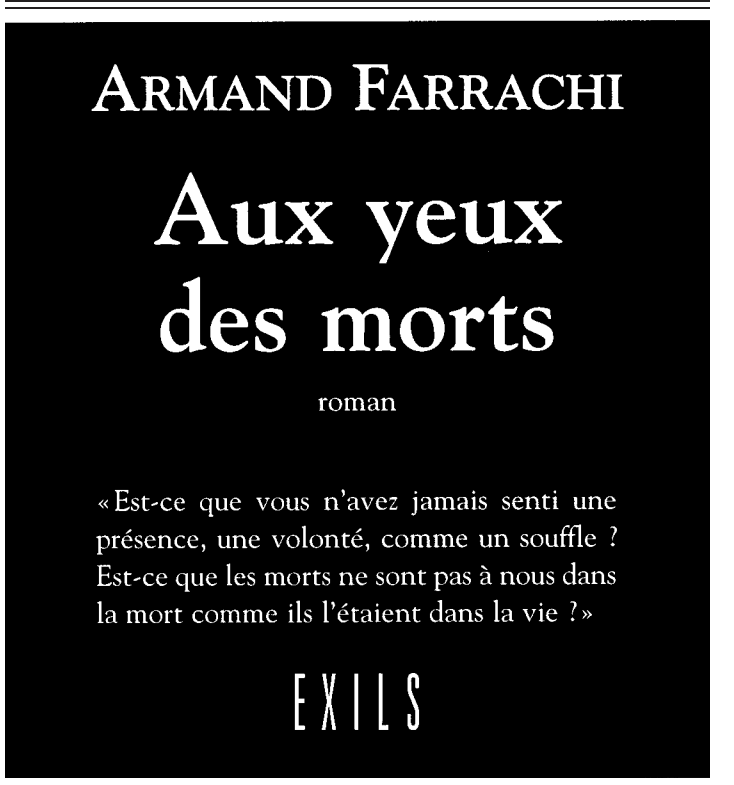

Un général soviétique avant et après Auschwitz

Les Mémoires du libérateur russe du camp d'extermination permettent à Ilya Altman et Claudio Ingerflom de livrer un essai remarquable sur le silence de Moscou face au génocide

AVANT ET APRÈS AUSCHWITZ
de Vassili Petrenko. Traduit du russe par François-Xavier Nérard. Suivi de
Le Kremlin et l'Holocauste 1933-2001
d'Ilya Altman et Claudio Ingerflom.
Flammarion, 286 p., 19 €.

Le livre que publie Flammarion est composé de deux ouvrages très différents l'un de l'autre. Il y a d'abord les Mémoires plus ou moins rewrités d'un général soviétique, Vassili Yakovlevitch Petrenko, né en 1912 dans une famille de paysans ukrainiens. Son père, qui possédait cinq hectares et demi de terres, fut libéré de l'armée en février 1919 par la révolution d'Octobre. S'il fut privé de ses terres par la collectivisation, il ne fut pas déporté et survécut à l'occupation allemande en se cachant. Le fils, lui, bénéficia de l'appel d'air créé par la Révolution, s'engagea dans l'armée, fit le coup de feu à la frontière de ce qui est aujourd'hui l'Iran, devint officier et bénéficia, involontairement, de l'élimination des cadres de l'armée rouge par le despote alors au pouvoir. En 1942, il est au front, où il se conduit vaillamment, ayant son épouse comme collaboratrice. Il est, en janvier 1945, à la tête d'une des quatre divisions qui libérèrent Auschwitz.

C'est comme libérateur du camp d'extermination qu'il devint, en 1981, une figure internationale. Il fut accusé en Occident d'avoir reçu l'ordre de retarder la libération du camp pour permettre aux nazis d'achever leur besogne. C'était faux et injurieux. C'était aussi confondre Auschwitz et Varsovie. Là, l'armée rouge marqua volontairement le pas sur les bords de la Vistule

D.R.

pour laisser aux nazis le temps de liquider l'insurrection nationaliste.

Rien de tel devant Auschwitz. Simplement la libération du camp n'était pas un objectif militaire, pas plus d'ailleurs que Paris ou Strasbourg pour l'armée que com-

■ Pierre Vidal-Naquet

mandait Eisenhower, pas plus que les voies ferrées qui conduisaient à Auschwitz pour les dirigeants anglo-américains ou soviétiques. L'extermination ne fut combattue que par des paroles. Certains lieux sont devenus symboliques après.

Petrenko continua sa carrière militaire après la guerre, non sans revivre quelques épisodes parfois tragi-comiques, parfois purement tragiques. Membre du Parti, il vota en février 1949 l'exclusion des dirigeants de l'organisation communiste de Leningrad, accusés de vouloir ressusciter la ville des tsars comme capitale du pays. L'organisateur de la purge était Malenkov. Petrenko nous dit : « *j'avais décidé de m'abstenir. Mais après la phrase "Que ceux* qui *sont pour cette proposition lèvent la main", tout le monde leva la main rapidement et unanimement, et je me suis joint à eux.* » Ainsi fonctionnait le régime totalitaire stalinien. Bardé de décorations, dépourvu, semble-t-il, de toute méchanceté, Petrenko survécut à tout, correspondit avec Elie Wiesel, et aux dernières nouvelles vit toujours, désormais nonagénaire.

ANTISÉMITISME TRADITIONNEL

Ce récit est fort intéressant, mais le texte qui suit, *Le Kremlin et l'Holocauste*, 1933/2001, est, lui, une analyse historique de tout premier ordre due à la plume experte d'Ilya Altman et Claudio Ingerflom. Si l'Occident porte sa part de responsabilité dans le génocide, dans la mesure où il refusa d'accueillir les réfugiés juifs ou de leur ouvrir largement la Palestine, cette responsabilité est partagée avec l'Union soviétique, qui refusa pareillement, même quand Hitler le lui proposa au début de 1940, de recevoir les juifs de Pologne et d'Allemagne. L'URSS laissa cependant transiter un petit nombre de juifs baltes qui se rendaient au Japon.

Le Comité antifasciste juif, créé sous les auspices de Staline, fut un instrument de guerre qui n'était pas destiné à durer. Cela dit, pendant la guerre, et même après la guerre, c'est plutôt l'antisémitisme traditionnel des populations qui joua un rôle négatif, et parfois même catastrophique, que les instructions du pouvoir. Il n'en fut plus de même quand la victoire fut en vue. Après Stalingrad, le silence se fait sur le grand massacre en ce qu'il visait spécifiquement les juifs. J'ai pu voir à Auschwitz le film tourné par les libérateurs soviétiques : le mot juif n'y est pas prononcé. Tout cela n'alla pas sans à-coups, avec parfois des retours en arrière. A lire absolument.

Requiem d'une monarchie

Le destin de Carol II qui préférait la raison du cœur à celle de l'Etat

LE ROI TRAHI
Carol II de Roumanie
de Lili Marcou.
Ed. Pygmalion, 399 p., 22,50 €.

Lorsque Lili Marcou, directrice de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques et historienne du mouvement communiste international, se rendit en Roumanie, afin de peaufiner son travail sur l'avant-dernier roi de ce pays, Carol II de Hohenzollern, elle demeura perplexe. Alors que le nom du dictateur pro-hitlérien Ion Antonescu, qui fit chuter ce monarque cultivé, intelligent, atypique, est donné à de nombreuses rues et que ses statues se dressent aux carrefours, rien ne vient ressusciter le souvenir de Carol II, grand ami de la France et de l'Occident, qui s'efforça pendant son règne d'achever la modernisation du pays.

La plupart des clercs interrogés au sujet de cet « oubli » répondirent haineusement à Lili Marcou que ce « monsieur » n'était qu'un vulgaire play-boy, voleur et assassin. N'avait-il pas fait liquider le chef des Gardes de fer, Corneliu Zelea Codreanu, ainsi que des centaines de ces militants fanatiques, eux-mêmes exterminateurs des plus illustres hommes politiques démocrates ? N'avait-il pas conclu son immense amour pour Elena Lupescu, née Grünberg (1899-1973), juive qui plus est, sans tenir compte de sa famille royale, de la reine Maria, sa mère, d'un mariage morganatique au Portugal, où l'avait poussé son deuxième exil ?

Exilé une première fois en France en raison de sa liaison devenue trop voyante avec Elena Lupescu, le prince héritier Carol de Hohenzollern-Sigmaringen, né en 1893, était rentré à Bucarest pour être couronné roi en 1930. Il comprit bien avant Chamberlain, Daladier et Eden le danger que représentaient Hitler et les Gardes de Fer légionnaires. Le jeune roi volontariste et autoritaire se fit un devoir d'éradiquer physiquement les plus actifs porteurs du virus pro-nazi, qui se répandait en Europe comme une traînée de poudre dans l'indifférence générale. Cela ne lui fut jamais pardonné. Petit-fils turbulent de la reine Victoria, ce troisième Hohenzollern n'était pas trop écouté en Angleterre. Ses frasques sentimentales rappelaient trop celles d'Edouard VIII, qui abdiqua en raison de sa liaison avec une femme divorcée. Quant à la France, laïque, républicaine et de gauche, elle ne faisait pas confiance à ce roi trop anti-soviétique et trop noceur.

ENTRE MOSCOU ET BERLIN

Coincé entre deux capitales hostiles, Moscou et Berlin, le roi, en conflit politique avec sa mère, la reine Maria, dût approcher à contrecœur la droite pour amadouer l'ogre tapi dans les Alpes bavaroises, qui s'était déjà emparé de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie. Peine perdue ! Trahi par ses proches, il fut contraint, pendant le lugubre été 1940, de subir l'amputation de son pays par l'URSS et la Hongrie suite au pacte germano-soviétique.

Obligé d'abdiquer, les garanties occidentales devenues caduques après la défaite anglo-française, il finira ses jours en 1953 au Portugal, où son corps repose à côté de celui d'Elena Lupescu dans la crypte d'un château d'Estoril, en attendant un improbable retour dans le pays qu'il avait tant aimé, au point d'instaurer une dictature personnelle contre les extrémismes de tout bord, communistes et fascistes. De cette saga politico-sentimentale, aux accents freudiens, Lili Marcou a tiré une admirable biographie, qui se lit comme l'un des plus passionnants romans consacrés au prologue des temps du mépris.

E. R.

L'ordinaire docteur Ménétrel

Bénedicte Vergez-Chaignon retrace le parcours du médecin personnel du maréchal Pétain, soupçonné des pires influences. Elle décrit une figure aveuglément soumise au chef de Vichy

LE DOSSIER MÉNÉTREL
de Bénedicte Vergez-Chaignon.
Perrin, 408 p., 22,70 €.

Il n'y eut sans doute pas corporation plus florissante sous Vichy que celle des éminences grises. Directeurs de cabinet, secrétaires particuliers, conseillers et intermédiaires en tout genre y rivalisèrent dans un chassé-croisé permanent de querelles et d'intrigues, se disputant la moindre parcelle d'un pouvoir toujours plus vacillant. Aucun Etat ne s'y prêtait davantage, il est vrai, que ce théâtre d'ombres où l'Histoire s'opérait en sous-main, dans le confinement provincial et thérapeutique de l'Hôtel du Parc.

Se détachant de la mêlée par son omniprésence auprès de Philippe Pétain, le docteur Ménétrel a accumulé sur son nom tous les vices du régime. Tenu pour courtisan, délateur, bouffon du roi ou âme damnée, le médecin personnel du Maréchal, mué en secrétaire particulier dès juillet 1940, est affublé d'une renommée exécrable, alimentée en grande partie par les hommes de Vichy eux-mêmes. Tout chez lui n'a cessé d'éveiller soupçons, rancune et fantasmes, jusqu'à sa mort accidentelle en mars 1947, à l'âge de quarante et un ans. Aucun historien ne s'était véritablement occupé à ce jour d'examiner le dossier Ménétrel dans son entier.

LE TRIOMPHE DU MARÉCHAL

Il fallait toute l'intégrité d'un chercheur aussi exempt de préjugés que soucieux de vérité brute pour se risquer à un tel exercice. Bénédicte Vergez-Chaignon a pu accéder aux archives privées de Bernard Ménétrel, journal qu'il a tenu par intermittences sous l'Occupation, ainsi qu'aux dossiers qu'il rassembla pour sa défense à la Libération. Autant de pièces à conviction dont elle a tiré parti avec probité et sang-froid, pour apporter une contribution essentielle au travail de mémoire engagé non sans mal depuis un demi-siècle à propos de Vichy.

Que reste-t-il, vérifications faites, du personnage et de l'influence qu'on lui a longtemps attribuée ? L'image, peut-être plus cruelle encore, d'un citoyen ordinaire séduit par la politique et les jeux du pouvoir mais s'égarant dans un rôle où il ne sut jamais faire preuve d'assez de distance et de cynisme pour s'imposer vraiment. Rendu incontournable par sa proximité constante avec le Maréchal, Ménétrel eut longtemps l'illusion de son utilité auprès d'un vieil homme versatile et indifférent. Mêlé de près à tout ce qui se trame et se décide, son ascendant sur Pétain croîtra à proportion de leur isolement commun sans dépasser en réalité le statut octroyé de longue date, celui d'accompagnateur dévoué et de fils préféré.

Homme de devoir plus que de calcul, il se dépensera jusqu'au bout pour la seule finalité qui vaille à ses yeux : non la victoire de l'Allemagne, mais le triomphe du Maréchal. « *Il a toujours espéré le meilleur pour son pays, et le meilleur pour lui, c'était Pétain. Dans cette mesure, la lutte contre l'occupant n'a pas été sa priorité. La défense des intérêts, de la position, de la politique et de la personne de Philippe Pétain a constitué le mobile de tous ses choix et de tous ses actes. Le reste, y compris le sauvetage de son pays, devait découler de ces impératifs.* »

Le vainqueur de Verdun a constitué pour Bernard Ménétrel, depuis l'enfance, la référence majeure. Intimement lié à sa famille, ami de son père, médecin lui aussi et proche des Croix-de-Feu, il est devenu très tôt le protecteur du jeune homme. Il restera son modèle, s'imposant à ses yeux, dès le milieu des années 1930, comme le seul recours face aux « professionnels de la politique ». Dépourvu de descendance, le Maréchal voue une confiance quasi filiale à celui qu'il désigne comme son exécuteur testamentaire avant de l'attacher pleinement à son service.

A Vichy, le périmètre d'action de Ménétrel se limite officiellement à la correspondance personnelle du chef de l'Etat, à l'administration de la liste civile et à celle des œuvres. Il est tout à la fois le dispensateur des audiences privées, le régisseur du courrier, l'organisateur de la propagande et des officines de renseignement, l'homme surtout qui ne quitte jamais d'un pas celui dont il partage promenades, voyages et repas.

Assuré plus que tout autre de sa survie, il semble jouir d'une autonomie d'action sans limite, contribuant à sa manière à l'éviction de Pierre Laval, en décembre 1940, puis à la mise à l'écart, en avril 1942, de l'amiral Darlan. Mais il échoue, en novembre de la même année, à convaincre Pétain de gagner l'Afrique du Nord et s'emploie en vain, jusqu'à la fin de 1943, à desserrer l'étau que l'Allemagne fait peser sur Vichy, avant d'être lui-même démis de ses fonctions en février 1944 sur ordre de l'occupant.

UNE SOUMISSION DÉROUTANTE

Ramenée ici à ses justes proportions, l'influence de Bernard Ménétrel n'apparaît pas pour autant dérisoire. Mais c'est moins par excès de machiavélisme que cette éminence grise se signale au bout du compte que par sa soumission déroutante au prince, dont elle accompagnera assidûment le naufrage jusqu'à Sigmaringen. « *On ne voit pas que Ménétrel s'arrête jamais à ses états d'âme, il obéit* », constate sa biographe.

Cette fidélité immuable, sans révision ni rupture quelles qu'aient pu être ses déconvenues, a sans doute restreint d'autant son emprise sur les événements, le cantonnant souvent auprès du Maréchal au « *rôle intime mais subalterne* » que celui-ci lui réservait pour l'essentiel. Elle a achevé dans le même temps de le confondre avec la cause dont il n'aura cessé d'être solidaire.

Jean-Luc Barré

COLETTE
LOVINGER
CRIMES DANS LA CITÉ IMPÉRIALE
« Entre une vieille maréchale acariâtre et un amnésique rescapé d'Eylau, François Lajoy devra dénouer les fils d'un suspense mené tambour battant. »
Le Maine libre
EDITIONS
VivianeHamy

Court Dreyfus

Une honnête synthèse sur l'Affaire, qui ne comble pas l'absence de biographie du principal protagoniste

ALFRED DREYFUS
de Sébastien Falletti.
Hatier, « Figures de l'histoire », 96 p., 8 €.

François Mauriac, préfaçant en 1962 la réédition de *Cinq années de ma vie* d'Alfred Dreyfus, écrivait : « *L'affaire Dreyfus est une tragédie dont le héros est demeuré inconnu. Dans l'histoire de ce martyr, la lumière porte sur les bourreaux et sur les défenseurs, non sur la victime.* » Quarante ans après cette constatation, un siècle après l'Affaire, rien n'a changé.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, et d'autant plus lorsqu'on considère la formidable bibliographie qui s'est constituée sur l'Affaire, il n'existe toujours aucune biographie de celui qui en fut le principal protagoniste. Il faut donc saluer l'initiative de Sébastien Falletti et de son éditeur Hatier dont le petit volume sobrement titré *Alfred Dreyfus* pouvait nous faire espérer que ce manque serait enfin comblé. Magnifiquement mis en pages et intelligemment illustré, d'une lecture agréable, il n'est malheureusement pas cette biographie attendue mais la reprise, tout à fait honnête et dans une forme excessivement ramassée, de tout ce que nous savions déjà.

On eût aimé, par exemple, et même en 96 pages, que soit un peu développée (8 pages !) la « troisième affaire Dreyfus », période – de la grâce de 1899 à la réhabilitation de 1906 – au cours de laquelle le capitaine prit en main sa propre affaire et mena son combat avec acharnement ; on eût aimé que soit dit ce que l'Affaire changea pour cet homme, ce que fut son rapport au judaïsme, ce que fut la grandeur de son républicanisme, ce que fut, pour autre exemple, sa relation avec Jaurès qui l'amena doucement vers un timide socialisme. On eût aimé que soit évoquée son inlassable bataille entre 1908 et 1912 contre la presse nationaliste qui s'obstinait à le dire traître et comment jusqu'à ses derniers jours il demeura vigilant et soucieux que ne soit pas trahie la vérité historique. Tout cela nous ne le saurons pas encore et nous attendrons que paraisse enfin la nécessaire biographie d'Alfred Dreyfus.

Mais sans doute nous trompons-nous en voulant voir ici une biographie. Peut-être ne s'agit-il tout simplement que d'une nouvelle synthèse de l'Affaire dont le titre ne serait dû qu'à la nécessité d'être en accord avec une collection qui s'est fixée pour but de présenter quelques « Figures de l'histoire ». Si cela est, on regrettera alors que manque une bibliographie, même indicative, donnant les grandes références et opérant un choix dans la masse des ouvrages actuellement disponibles. Elle aurait permis à cette nouvelle synthèse d'être réellement, et tout particulièrement pour le public scolaire auquel elle semble s'adresser en premier lieu, une première approche, un possible point de départ pour découvrir la célèbre Affaire et aller s'y aventurer plus avant.

Ph. O.

ECRIVAINS
les Editions Bénévent
publient
de nouveaux auteurs
Pour vos envois de manuscrits:
9 rue Boyer - B.P. 4049
06301 Nice Cedex 4
Tél: 04 93 26 30 12

La mort sans consolation

Jean-Paul Curnier fustige notre civilisation, mais de la lucidité naît une espérance orgueilleuse et froide

AGGRAVATION (1989-2001)
de Jean-Paul Curnier.
Ed. farrago/Léo Scheer,
188 p., 18 €.

PEINE PERDUE/I, II ET III,
de Jean-Paul Curnier.
Ed. farrago/ Léo Scheer,
342 p., 18 €.

Jean-Paul Curnier, philosophe, est un écrivain peu connu, à découvrir d'urgence, car il s'inscrit, en toute originalité, dans le groupe de plus en plus restreint des penseurs pessimistes qui sont, hélas, au plus près de la vérité de notre temps. Deux ouvrages sont publiés chez farrago/Léo Scheer, éditeur singulier lui-même, qui ne craint pas de fabriquer de très beaux livres (beau papier épais, couverture à rabats, design classique et élégant). Le plaisir de lecture est donc total.

Jean-Paul Curnier ausculte notre société, plus largement notre civilisation. Le constat est grave, sans appel. Mais l'individu qui se tient en marge, à l'écoute du monde, est favorisé. Le désastre alentour le fixe sur sa vie intérieure, un scepticisme que vient ensoleiller une sagesse orientale. La lucidité, le courage de regarder yeux grands ouverts apportent, paradoxalement, une sorte de réconfort. Le lecteur est confronté à la solitude du philosophe. De ce partage naît un espoir.

Aggravation – le titre est sans ambiguïté – est une méditation sur notre quotidien. En premier, un terrible constat : notre existence se déroule dans des conditions de dégradation que le discours politique (et toutes les forces mensongères qui s'y accrochent et le surchargent) camoufle et inverse. La thérapeutique est une attitude philosophique qui ne se contente pas de dénoncer la falsification du vécu, mais d'en aggraver le compte rendu afin de perturber le cours apparemment tranquille de l'assentiment général. Le projet est ambitieux, mais l'écriture de Jean-Paul Curnier, claire, nette, tranche habilement dans l'abondance des impressions et rend facile l'accès à une pensée complexe qui décrypte en pleine lumière l'endormissement général, la férocité des marchands, l'apathie des humbles, le cynisme des gouvernants. Il y a, en fin de compte, une jouissance profonde à déchirer les écrans protecteurs, à démolir les manœuvres de dissuasion, à dénoncer la mascarade d'une civilisation occidentale en plein désarroi qui bouche ses abîmes d'un discours lénifiant et l'enjolive d'un faux individualisme. *« Le messianisme politique et les promesses du progrès ne se seront pas substitués longtemps à la promesse de paradis. La mort de Dieu et la fin des croyances nous placent aujourd'hui face à la mort sans plus aucune perspective de consolation* (...). *L'homme moderne marche à la peur. Je ne sous-entends pas qu'il n'y ait aucune raison d'avoir peur... j'affirme simplement ceci : que ces menaces, parce qu'elles s'exercent sur un monde affolé et comme prédisposé à la terreur, loin d'être affrontées comme telles, participent d'un affaiblissement plus fort encore. »*

C.ELIE
Jean-Paul Curnier, au plus près de la vérité de notre temps

ÉLAN VERS LA NUDITÉ

Jean-Paul Curnier a écrit un deuxième livre, marqué au sceau de l'expérience intime. *Peine perdue* est un triptyque où ont été rassemblés pendant quatre ans des poèmes, des fables, des textes courts sur de vastes méditations : l'amour, Dieu, le verbe, la solitude humaine, l'insignifiance douloureuse de nos utopies, le silence, l'absence et le tombeau. Ce manifeste – égratigné d'humour – correspond à trois périodes de réflexion, toujours liées aux mots de l'échec qui sont, chez le philosophe, l'acte premier d'épuration, un élan vers la nudité : ressassements et approximations, accablement et résignation, pour mieux dire le sens perdu d'une expérience sans destination.

La pensée est d'une subtilité magnifique. L'ouvrage est à lire par plages brèves, coupées de longs silences où peut advenir la signification profonde de nos comportements. Pour des adultes, qui osent descendre au-delà des consolations éphémères, il est dit sur l'amour et l'incommunicabilité, sur la perte et le désastre, des propos définitifs qui nous terrifient mais nous grandissent. Notre seule victoire est de mesurer le cauchemar où les dieux nous abandonnent : *« En fait, ils vivaient séparément pour ne pas se quitter. / Mais la plupart du temps, / les gens comme eux se quittent / parce qu'ils ne supportent pas d'être séparés. »*

Hugo Marsan

Ciné-Lyon

Bernard Chardère, fondateur de « Positif », réunit cinquante ans d'articles

UN DEMI-SIÈCLE, ICI, DANS LA CULTURE
de Bernard Chardère.
Ed. Aléas (15, quai Lassagne, 69001 Lyon), trois tomes de 392, 410 et 264 p., respectivement 19,82, 19,82 et 16,77 €.

Même s'ils ne l'avouent presque jamais, le drame intime des journalistes est d'écrire sur le sable en sachant que leur prose sera balayée par la prochaine marée. *« On était venu pour être un grand écrivain, on se retrouve un impuissant folliculaire »*, résumait Balzac dans sa rage inspirée contre les plumitifs. Pour déjouer cette malédiction, Bernard Chardère, fondateur, à Lyon, de la revue de cinéma *Positif* et des éditions *Premier plan*, vient de trouver un remède radical. Grâce à la complicité d'un éditeur lyonnais qui n'a pas craint les aléas d'une entreprise presque « inédite » – le bien nommé Aleas –, il vient de publier en trois volumes, soit plus de 1000 pages imprimées, « serré » comme un expresso italien, la totalité de ses articles écrits entre les années 1950 et aujourd'hui.

Sans autocensure *a posteriori*, sans « repentirs », Chardère ouvre les vannes de sa mémoire journalière comme on s'ouvre les veines, histoire de voir s'il en coule un sang d'encre. Il a fait une somme, comme on fait un rêve... Cela donne une « intégrale » dont on s'aperçoit vite – et c'est là tout l'intérêt d'une aventure qui pourrait paraître égotiste ou mégalo – qu'elle explore, dissèque et reflète magnifiquement cinq décennies de vies d'artistes entre Rhône et Saône, transmutant l'actualité en histoire contemporaine et l'approche journalistique en démarche ethnologique.

De quoi est-il question dans ce recueil de « papiers » – quel joli mot, finalement – publiés dans plusieurs magazines, gazettes, revues mais essentiellement dans *L'Express Rhône-Alpes* (feu le supplément mensuel de *L'Express*) ? Le titre, à peine énigmatique, *Un demi-siècle, ici, dans la culture*, annonce la couleur grâce à la photographie quadrichromique de couverture. On y voit l'auteur, toujours facétieux, planté, bêche en main, au pied de la statue du Roi soleil sur la place Bellecour. On ne saurait être plus emblématique.

A de rares excursions près, à Saint-Etienne, Valence ou Grenoble, c'est de Lyon et de sa vie culturelle, au sens le moins réducteur, que Chardère nous entretient dans ce bouquin sans afféteries, on osera dire à la bonne franquette. Comme il a toujours eu de bonnes fréquentations – de Boris Vian à Jacques Prévert, de Robert Doisneau aux Tavernier, père (René, fondateur de la revue de résistance poétique *Confluences*) et fils (Bertrand, le cinéaste, président de l'Institut Lumière dont Chardère fut le directeur) –, on fait très peu de mauvaises rencontres en naviguant sur le long cours de ces mille pages qui peuvent se lire dans la continuité mais qu'on aura surtout plaisir à butiner et à picorer, façon intelligente de zapper.

Chroniqueur touche à tout, à l'ancienne, aussi éclectique, grâce à la liberté qu'on lui laissait, qu'irrévérencieux, quand il le fallait, Bernard Chardère s'est passionnément baguenaudé dans les univers divers mais sacrément complémentaires de la littérature, du théâtre, de la musique, de l'opéra, de la peinture, de la photo, du cinéma (sur lequel il a tant écrit dans d'autres ouvrages), bifurquant à l'occasion vers la religion, l'histoire, voire la politique, surtout pas politicienne. La forme est aussi variée que le fond puisque la verve chardérienne – où fleurissent les clins d'œil et une gouaille calembourgeoise – s'exprime aussi bien dans la critique que le portrait, la notule que l'interview – ah, les délices des grands entretiens courant sur six pages où l'on donne du temps aux soupirs ! Parmi cent perles : les interviews de Louis Calaferte et de Jean Dasté, l'autoportrait d'Oskar Kokoschka, les confidences d'Elisabeth Vailland racontant Roger...

LYONNITUDE

Dans le troisième tome, l'observateur devenu acteur raconte, depuis les coulisses, le temps des Ciné-Clubs, la création de *Positif*, grand rival des *Cahiers du cinéma*, la gestation et la gestion (croustillantes lettres officielles!) de la Fondation nationale de la photographie, dont il fut le délégué général, et de l'Institut Lumière, fondé en 1982.

On croise ainsi à peu près tous les « passants condidérables » de la culture qui à Lyon-l'autarcique relève doublement du microcosme. Avec ironie parfois, émotion souvent. Le théâtre occupe bien sûr la part du lion dans cette ville revisitée qui put légitimement s'en déclarer la capitale, à travers les trajectoires-épopées de Roger Planchon, Marcel Maréchal, Bruno Boëglin, Patrice Chéreau, Maurice Yendt, Michel Dieuaide, Bruno Carlucci sans oublier d'attachants comédiens tels qu'Isabelle Sadoyan, Jean Bouise, Gérard Guillaumat.

A travers ces retrouvailles se dessine, loin de la lyonniaiserie engratonnée et vinassière, ce qu'on pourrait nommer la lyonnitude, façon d'être plus que posture qui relève de tendances lourdes, de constantes légères. Paul Bouchet, Paul Bocuse, Louis Erlo, Planchon, Tavernier, Pivot et... Chardère pourraient s'y retrouver avec leur ancrage terrien, ce péremptoire sous la bonhommie, cet humanisme un peu bougon. Quelle bonne idée d'avoir sauvé du bouillon ces brouillons de culture qui, sans préméditation, dressent un bilan globalement – comment dire ? – positif d'un demi-siècle amoureusement cultivé.

Robert Belleret

La France au bord de la décadence

Dressant un état des lieux pour le moins alarmiste, le collectif réuni par Claude Bébéar lance un appel d'urgence aux politiques pour qu'ils trouvent enfin « le courage de réformer »

LE COURAGE DE RÉFORMER
sous la direction
de Claude Bébéar.
Ed. Odile Jacob, 432 p., 25 €.

Le 21 avril dernier, les citoyens, protestataires et abstentionnistes réunis, ont envoyé un boulet de fort calibre dans les rangs de la classe politique. Depuis cette date mémorable, les candidats au pouvoir ou ceux qui l'exercent déjà, sont aux petits soins de la France d'en bas et l'œil fixé au ras de la piste s'efforcent d'éviter tous les sujets qui fâchent, c'est-à-dire ceux qui sont essentiels pour l'avenir du pays.

Le moment n'est donc pas mal choisi pour qu'un groupe d'experts réunis par Claude Bébéar, tous issus de la société civile ou économique, prenne résolument ces problèmes à bras-le-corps et en appelle à nos gouvernants pour qu'ils trouvent « le Courage de réformer ». C'est là le titre de l'ouvrage collectif qui dresse, arguments précis à l'appui, un tableau sans complaisance d'une France promise à la décadence si elle ne se décide pas à changer de cap.

Il faut, en effet, que la situation soit bien grave pour que des personnalités aux talents reconnus, mais extérieurs à la politique et même, pour la plupart d'entre elles, à l'administration, lancent collectivement un appel au personnel gouvernemental. Dans un pays comme le nôtre où les politiques, tous partis réunis, forment une société à part et s'arrogent volontiers la souveraineté sur le bien public, cet engagement civique de la part de ceux que l'on qualifie, avec un brin de dédain, de professionnels ou d'experts, mérite déjà un coup de chapeau.

Peut-être cette publication marque-t-elle donc un tournant dans la manière française de comprendre la politique, d'autant qu'elle s'inscrit dans ce qui commence à ressembler à une série avec l'édition récente par Thierry de Montbrial de *La France du nouveau Siècle* (PUF) et le livre collectif que nous avions signé un peu plus tôt, Bernard Spitz et moi, sur *Notre Etat* (éd. Robert Laffont, 2000). Quelle que soit, dans ces trois cas, la diversité des équipes et de leur inspiration, leur diagnostic est convergent et leur conclusion impressionnante. Ils nous disent que la France est affrontée, sans en être bien consciente, à des défis majeurs

■ Roger Fauroux

qui peuvent, faute de réponse appropriée, devenir des périls mortels : la mondialisation et sa fille la concurrence, une nouvelle révolution technique et sur le front intérieur, le vieillissement inéluctable de notre population. Nos voisins connaissent les mêmes avatars mais ont su, chacun à leur manière, trouver des ripostes, nous pas ou pas encore, empêtrés que nous sommes dans nos routines et nos tabous, et à demi paralysés par un Etat qui nous opprime et nous infantilise. La France ne tient plus son rang et pire encore son tissu social se défait.

Il faut, en effet, rendre cette justice à Claude Bébéar et à ses compagnons qui, même s'ils ne dissimulent pas l'inspiration libérale de leur projet, insistent très opportunément sur la nécessité de réformer sans déchirer le tissu social. Ce n'est pas pour rien que les grands chapitres sur « L'intégration et la cohésion sociale » et « L'activité et la protection sociale », réunis de manière significative sous le même chapeau, précèdent ceux sur « L'Etat pour le citoyen » et « Une France dans le monde ». Et ce n'est sans doute pas un hasard non plus si c'est le président de SOS-Racisme qui ouvre l'ensemble de l'ouvrage par une contribution remarquable sur l'intégration des immigrés dans notre société. De même, le rôle de l'Etat, à l'opposé des utopies ultralibérales, est justement et fortement souligné, comme arbitre des intérêts opposés et garant des nécessaires solidarités.

Ce n'est pas le lieu, dans le cadre de cet article, de rendre compte des analyses et propositions de réformes, quelques-unes classiques, d'autres innovantes, pour la plupart fort judicieuses, qui abondent dans un livre dont la complexité n'a rien pour décourager les lecteurs, car tout a été fait, au contraire et en particulier la structure uniforme des chapitres, pour lui donner le maximum de lisibilité.

Soulignons seulement quelques idées maîtresses :

– L'urgence : les politiques, depuis H. Queuille, ne sont jamais pressés d'agir, l'action étant par nature pleine de périls. Or, les entrepreneurs et les intellectuels attentifs savent, au contraire, qu'en matière de réformes, les occasions perdues le sont définitivement, pour le plus grand profit des concurrents. Chacun sait, au surplus, que le temps s'est considérablement accéléré.

– L'autonomie et son corollaire, la responsabilité qu'il faut établir ou rétablir à tous les étages au bénéfice des collectivités et des citoyens. Ce principe nous vaut d'excellents chapitres concernant la décentralisation, l'éducation et même la Constitution européenne.

– L'Etat : après beaucoup d'analystes et avec autant d'arguments, nos auteurs réclament sur tous les tons qu'il soit plus fort, c'est-à-dire plus prévoyant, plus clairvoyant, moins envahissant et surtout plus efficace. Dans tous les domaines, la justice, la santé, l'enseignement, les retraites, la fiscalité, la défense, les carences sont criantes, les dépenses excessives et mal ciblées, et il faudra un immense effort pour hausser notre machine étatique au niveau déjà atteint par nos voisins.

Que manque-t-il à ce livre déjà très riche et qui ne prétend pas à l'exhaustivité ? Peut-être un chapitre sur la culture et, en particulier, une réflexion sur ce vecteur politique et social surpuissant qu'est devenu l'audiovisuel. Rien non plus sur l'environnement, sujet sensible s'il en est. Nous restons aussi sur notre faim malgré quelques propositions audacieuses quant au fonctionnement des pouvoirs dans notre Constitution. Avouons aussi un certain malaise personnel devant le modèle inflexible de citoyenneté républicaine qui nous est proposé avec ses interdits et ses excommunications.

Et puis quelle méthode suivre et qui accomplira l'effort nécessaire pour remettre notre pays sur le droit chemin ? Les hommes politiques, répondent nos auteurs d'une seule voix, car comme l'écrit l'un d'eux, *« c'est la mission des hommes politiques de surmonter les difficultés politiques des réformes »*. C'est juste mais un peu court ! Des réformes certes, mais suivant quels cheminements, quel calendrier et avec quels partenaires ? Les appels incantatoires à la concertation et au dialogue social qui surabondent dans le discours politique du moment, ne tiendront pas lieu longtemps de feuille de route lorsqu'il s'agira, pour alléger les impôts, de réduire les dépenses sans creuser le déficit. *« Pour réformer,* écrit Claude Bébéar, *il faut du courage et de l'adresse. »* Nous attendons sur « l'adresse » un deuxième tome aussi convaincant que le premier.

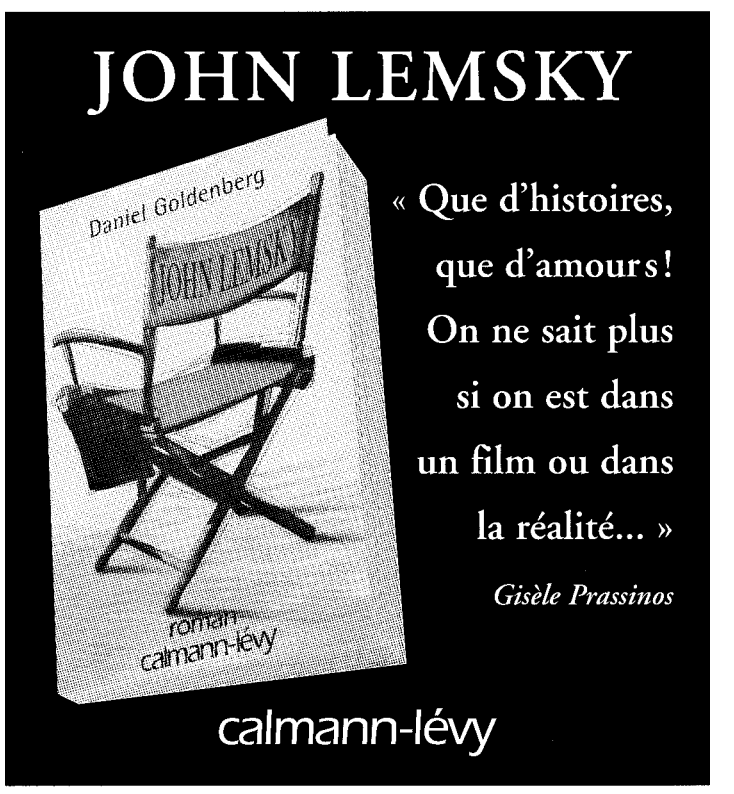

Troisième épisode de notre saga : après la vie de théâtre, Alexandre Dumas se lance en 1844 dans sa grande décennie romanesque, avec la trilogie des Mousquetaires. Elle s'articule sur Athos, comte de la Fère, seule figure paternelle, héros épique et neurasthénique

Athos, le dernier des géants

Affaire de temps. De survie des hommes et des idéaux. De Paris à Londres, des fortins de La Rochelle aux rives de la Lys près de Béthune, la folle épopée qui unit le jeune Gascon venu à Paris intégrer la compagnie de M. de Tréville, à Athos, Porthos et Aramis, fut si intense, ses rebondissements si nombreux et son finale si terrible que d'Artagnan ne sait plus que penser lorsqu'il part, vingt ans après, à la rencontre de ses frères d'armes, tenter de les enrôler pour une nouvelle aventure et ressusci-

■ Philippe-Jean Catinchi

ter la fratrie dont la nostalgie le mine. En chemin vers le domaine du comte de La Fère – c'est ainsi qu'Athos s'appelle désormais, retiré sur ses terres près de Blois, comme Porthos n'est plus que M. du Vallon et Aramis le chevalier, pardon, l'abbé d'Herblay –, leur compagnon s'inquiète de retrouver *« ce noble gentilhomme à l'œil fier, ce beau cavalier si brillant sous les armes » « transformé en un vieillard courbé, au nez rouge, aux yeux pleurants* (...) *couché sur quelque gazon, d'où il regardera d'un œil terne, et qui peut-être ne* [les] *reconnaîtra pas »* Planchet et son maître.

Découvrant le cadre si paisible du château de Bragelonne, claire bâtisse aux toits d'ardoise sur un tertre ombragé de sycomores, d'Artagnan en est quitte pour la frayeur, saisi par le singulier miracle : *« Athos avait vieilli à peine. Ses beaux yeux, dégagés de ce cercle de bistre que dessinent les veilles et l'orgie, semblaient plus grands et d'un fluide plus pur que jamais ; son visage, un peu allongé, avait gagné en majesté ce qu'il avait perdu d'agitation fébrile ; sa main, toujours admirablement belle et nerveuse, malgré la souplesse des chairs, resplendissait sous une manchette de dentelles, comme certaines mains du Titien et de Van Dyck ; il était plus svelte qu'autrefois ; ses épaules, bien effacées et larges, annonçaient une vigueur peu commune ; ses longs cheveux noirs, parsemés à peine de quelques cheveux gris, tombaient, élégants sur ses épaules, et ondulés comme par un pli naturel ; sa voix était toujours fraîche comme s'il n'eût eu que vingt-cinq ans, et ses dents magnifiques, qu'il avait conservées blanches et intactes, donnaient un charme inexprimable à son sourire. »*

Si l'ancien cadet s'extasie de retrouver inentamées la force et la grâce de celui qui fut en quelque sorte son maître, aimant et protecteur, contribuant par le conseil et l'exemple à son éducation de gentilhomme, il en devine bientôt la cause. Un jeune homme de quinze ans, Raoul de Bragelonne, dont la ressemblance singulière avec son ami *« lui expliquait le mystère de cette vie régénérée »*.

Athos est en effet le seul père dans une geste romanesque où les ascendants manquent, évanouis ou disparus, génération sans attaches qui peut ainsi user d'une liberté plus large. S'il a des ancêtres fameux (un de ses aïeux secourut le roi à Marignan), lui-même n'a pas de père mais un titre et un domaine, au cœur du Berry, où s'inscrit le premier drame de la vie du comte de La Fère. C'est là que le jeune homme – il a vingt-cinq ans quand il tombe amoureux d'une donzelle de dix ans sa cadette, *« belle comme les amours »* –, en secourant sa jeune épouse, évanouie en la suite

> « Il songea que toute la première partie de sa vie à lui avait été brisée par une femme ; il pensa avec terreur quelle influence pouvait avoir l'amour sur une organisation si fine et si vigoureuse à la fois. »

d'une chute de cheval, fend son habit et découvre que la femme qu'il aime est flétrie. Vengeur, il lui lie les mains et la pend à un arbre. Ce crime, confessé à d'Artagnan venu le retrouver à Amiens, est plus qu'*« une histoire des plus lamentables »*, un *« meurtre »*. Meurtre que n'efface pas la survie de la coupable, finalement sanctionnée par un jugement à peine moins sommaire lorsque Lord de Winter et les quatre compagnons condamnent Anne de Breuil pour l'ensemble de ses crimes. Mais l'exécution de celle qui, sous le nom de Milady, fut l'un des plus dangereux agents du cardinal de Richelieu n'apaise pas Athos.

Homme d'honneur, il ne peut effacer cette tache originelle, et lorsqu'il se laisse aller, des années plus tard, à rêver devant le spectacle d'une jeunesse riante et pure, celle de son fils naturel Bragelonne, il n'oublie rien de la faillite intime qui fut la sienne. *« Sa jeunesse à lui reparut, apportant tous ces souvenirs suaves qui sont plutôt des parfums que des pensées. De ce passé au présent il y avait un abîme.* (...) *Il songea que toute la première partie de sa vie à lui avait été brisée par une femme ; il pensa avec terreur quelle influence pouvait avoir l'amour sur une organisation si fine et si vigoureuse à la fois. En se rappelant tout ce qu'il avait souffert, il prévit tout ce que Raoul pouvait souffrir, et l'expression de la tendre et profonde pitié qui passa dans son cœur se répandit dans le regard humide dont il couvrit le jeune homme. »*

D'autant qu'il sait que le mal, inexpiable, ne se laisse pas plus enrayer. Et d'Artagnan de constater lorsque le roi Charles Ier, sur le point de se rendre aux forces de Cromwell, baise le cadavre de Winter, assassiné par son neveu, Mordaunt : *« Milady n'est pas morte, et son âme vit dans le corps de ce démon. »*

Si les malheurs et la force de caractère, comme la violence de la passion, unissent Athos au comte de Monte-Cristo, les deux figures font l'avers et le revers d'une même médaille. Chacun est un survivant improbable. Athos grâce à la généalogie – c'est du reste sur lui que s'articule la trilogie des mousquetaires – *(« il vient un moment où l'homme revit et rajeunit dans ses enfants »*, confie-t-il à Madame de Chevreuse, quand s'achève *Vingt ans après*), Edmond Dantès par la force seule de la vengeance. Pulsion de vie contre pulsion de mort. Fatalité et stoïcisme font du premier héros un homme blessé d'une inaltérable grandeur (*« un noble cœur »*, reconnaît Madame de Chevreuse, qui s'est, elle, peu souciée de l'enfant qu'ils firent de rocambolesque façon, elle fausse lingère et lui curé de fantaisie, au presbytère limousin de Roche-l'Abeille un soir d'octobre 1633), quand le second bascule dans le monde des morts-vivants, fantôme venu présenter une interminable note dont la mort de chaque débiteur redonne seule un semblant de couleurs aux joues livides du comte. Sorte de vampire qui ne peut échapper à un destin monstrueux (à l'instar de Catherine de Médicis, tenue par Dumas comme par les autres romantiques pour une espèce de goule pas même rassasiée par les saignées de la Saint-Barthélémy).

« disciples », d'Artagnan avant Bragelonne. Cassandre d'un genre nouveau, il prévoit les périls qui vont atteindre Bragelonne et bénéficie même, à l'antique, d'un douteux privilège : voir en songe la mort de son enfant. Mais cette science-là n'a plus la même efficacité lorsque s'achève *Le Vicomte de Bragelonne*. Seul le comte de La Fère a su qui était Raoul (le jeune homme le prend pour son *« bien-aimé protecteur »* quand Athos ose, en le quittant au sortir de la basilique de Saint-Denis, lui donner du *« mon cher enfant »*) ; seul il a pu l'apprendre à Marie Michon, masque de l'irrésistible Chevreuse ; et s'il a pu éviter que ne se rejoue le drame d'Œdipe, conjurant le péril du secret des origines (il se permet d'objecter à la mère, qui veut retenir près d'elle à Paris le jeune Raoul : *« Non pas, Madame ; si vous avez oublié l'histoire d'Œdipe, moi, je m'en souviens »*), sa terrible lucidité est impuissante à déjouer les faiblesses de l'âge nouveau.

Sa magnifique oraison devant le tombeau de Louis XIII, ce roi qu'il a servi contre son ministre naguère et dont il épingle à présent la faiblesse et la grandeur toute relative (*« Le roi n'est qu'un homme, la royauté, c'est l'esprit de Dieu ; quand vous serez dans le doute de savoir qui vous devez servir, abandonnez l'apparence matérielle pour le principe invisible, car le principe invisible est tout »*) dit le spectre de la légitimité qui hante Athos. Et à travers lui Dumas, qui glorifie ainsi la figure du père, le sens du service et cette « noble nature » plus proche de l'idéal que la truculence herculéenne qu'incarne Porthos, n'en déplaise aux exégètes.

Déjà lorsque d'Artagnan vient le soustraire de sa retraite berrichonne, où il s'abandonne au plaisir tacite de la paternité, Athos a la claire conscience que le temps de la bravoure est révolu, même si quelques illuminés, dont ils sont, rêvent d'écrire les codicilles d'un testament à la Don Quichotte (n'oublions pas qu'Athos est aussi absorbé par la rédaction de ses *Mémoires* et que la fable, vite oubliée, de la préface des *Trois Mousquetaires* veut qu'il s'agisse là des *Mémoires de M. le comte de La Fère, concernant quelques-uns des événements qui se passèrent en France vers la fin du règne du roi Louis XIII et le commencement du règne du roi Louis XIV*).

Là où Dantès ourdit la plus impitoyable vengeance de l'histoire littéraire, avant que Monte-Cristo ne s'estompe, fantomatique, comme tant de héros de Dumas, Athos porte le poids d'une noblesse dont rien ne le fait déroger. Même la pendaison de la future Milady n'est que l'expression d'un droit féodal dont il peut se prévaloir. Mais le sens du devoir ne fait pas le bonheur et la sourde nostalgie qui étreint régulièrement le comte ne se dissout pas dans la contemplation de ses

Hommage caché au général Dumas, Athos est le héros épique dont la dimension neurasthénique dit aussi le deuil.

Commentant les cadeaux – une aiguière d'argent due à l'art de Benvenuto Cellini et une épée, gage plus classique de la transmission de l'autorité – offerts par François Ier à son ancêtre Enguerrand de La Fère, Athos lâche : *« C'était le temps des géants. Nous sommes des nains, nous autres, à côté de ces hommes-là. »*

ILL. J.-P. CAGNAT

Le Monde
DOSSIERS&DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant et l'écrivain

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €